

Vulg. Deuter. 14, 5 ; Apicius 8, 352), glosé πρόβατον ἄγριον, v. Thes. Gloss. emend. s. u. ; cf. *ferus*.

ouicerda, -ae f. : crotte de brebis ; cf. *muscerda* ; *ouispe*, *ouim inspector* (Gloss.).

suouetaurilia (on attendrait *suouitaurilia*) n. pl. : sacrifice composé d'un porc, d'un mouton, d'un taureau.

ōpiliō : v. ce mot. Cf. encore les noms et surnoms *Ouius*, *Ouidius*, *Oinius*.

L'ombrion a u. v. *uve* « œuem », *uvef*, *oui* « ouis ». De même que l'skr. *āvih* et gr. δ(F)ης (hom. δης, att. δης), lat. *ouis* désignait le « mouton » sans exception de sexe. C'est l'état indo-européen, et le slave ne distingue qu'à l'aide de suffixes secondaires : *oīt-nū* « bœlier » et *oīt-ca* « brebis » ; le lituanien a fixé *avis* au genre féminin : « brebis », et a créé *āvinas* « bœlier ». Au sens restreint de « brebis », le mot a subsisté en germanique : v. isl. *aer*, v. h. a. *ouwi*, *ou* (et got. *awi*-str. « bergerie »), et en celtique : irl. *oi*. — Pour le nom du « bœlier » en latin, v. *artes*.

ouō, -ās (parfait non attesté ; du reste, les formes personnelles sont rares ; la forme la plus fréquente est *ouāns*), *ouātum*, -āre : *ouantes*, *laetantes*, *ab eo clamore quem faciunt redentes ex pugna victores milites, geminata O littera*, P. F. 213, 7. Ancien (Plt., Ba. 1069), classique.

Le rapprochement avec *ouis* proposé par Bréal et le sens qu'il donne de *ouā* immoler une brebis pour la cérémonie du petit triomphe », d'où « être triomphant », ne semblent pas justifiés. Aucun des textes relatifs à l'*ouātū* ne mentionne le sacrifice d'une brebis ; cf. Gell. 5, 6, 20 sqq. ; P. F. 213, 6 ; Plin. 15, 155. *Ouāns* a le sens de « pousser des cris de joie » ; cf. Vg., G. 1, 346, *omnis quam chorus et socii comitentur ouantes* ; 423, *ouantes gutture corui* ; Ae. 3, 189, et cuncti dicto paremus ouantes, sens qui concorde avec la définition de Festus citée plus haut. Le mot s'est spécialisé ensuite dans le sens de « se réjouir d'une victoire, remporter un petit triomphe », par la même évolution qui fait que θράψω, l'hymne chanté aux fêtes de Bacchus, a désigné la cérémonie du triomphe. Dans ni l'un ni l'autre des mots l'idée de sacrifice n'est envisagée. *Ouō* s'apparente donc (ou est emprunté comme *triumphō*) au gr. σῳο « cri de joie qu'on poussait aux fêtes de Bac-

oxus, -i m. : *dolones... hos uolugos Graeco nomine oxos vocant, i. e. acutos*, Isid. 18, 9, 4. Emprunt tardif et populaire au gr. ὀξύς, substantivé et passé à la 2^e déclinaison.

ozinosus adj. : atteint d'ozène (Pelag. 16, 63). Adj. dérivé de **ozina* (*ozēna*) forme vulgaire de *ozaena*, transcription littérale de ὄξεινα (Plin., Theod. Prisc.).

chus », σῳο, et représente **ewaiō* avec passage de *ew-* à *ou-* comme dans *nouis* en face de νέφος.

Dérivés : *ouālis* (*corōna*) ; *ouātō* ; *ouatus*, -ūs (Val. Fl.).

ōuum, -i n. (*ouūs* et σῳα, Orib.) : œuf. L'ō de *ouūm* est constant. L'ō ouvert attesté par les langues romanes (v. fr. *uef*, etc.) provient d'une différenciation de la voyelle qui s'est ouverte devant le *w* ; cf. Meyer-Lübke, *Einf.³*, §§ 121, 128, 150. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6128. Celte : irl. *ub*.

Dérivés et composés : *ouātūs* : 1^o en forme d'œuf ovale (= φοεδή); 2^o moucheté, *ouārius* : qui rebrousse les œufs ; *ouārium* : φορόπον (Gloss.) ; *ouāpus* : ovipare. Tardif, peut-être création d'Apuleï, Mag., p. 298, 24, *uiupari et ouipari : ita enim appello quea Graeci ζωτόκα καὶ φοτόκα ; οὐίφας* (Eust.) ; *ouālis* (tardif), M. L. 6123 c ; **exōvāre*, M. L. 3028 a.

Le nom de l' « œuf » a l'air d'un dérivé de type indo-européen, à *vrddi*, d'un nom signifiant « oiseau » (cf. gr. οἰωνός). Le grec a de même deux formes : dor. **ωfōv* attesté par ὄβεα τὰ φά, Ἀργεῖον (Hés.) et ὄξεα chez Épicharème ; et **ωfōv*, attesté par lesb. οἴων et att. φών. Mais, dans les formes germaniques et slaves correspondantes, il n'y a pas trace de -*w*- intérieur : serbe *jáje*, et avec suffixe secondaire : v. sl. *ajice*, r. *jaicó*, etc., et v. h. a. *ei*, v. isl. *egg* (la forme *ai*- dans germanique **aiya-* n'indique rien sur la nature ancienne, **oi*- ou **ōi*- de la diptongue), etc. Les formes gall. *wy* et irl. *og* posent des problèmes (v. II. Pedersen, *Vergl. Gr. d. kelt. Spr.*, I, p. 66). Ceci conduit à se demander si le *w* des formes iraniennes, grecques et latines ne proviendrait pas d'une étymologie populaire. Le *x* de pers. *xāya* s'est développé en iranien (v. un essai d'explication, BSL, Comptes rendus, 130, p. 90 sqq.). Le *j*- de arm. *ju* « œuf » est énigmatique.

ōxālis : rumex. Du gr. ὄξαλης (Plin.). M. L. 6129.

oxus, -i m. : *dolones... hos uolugos Graeco nomine oxos vocant, i. e. acutos*, Isid. 18, 9, 4. Emprunt tardif et populaire au gr. ὀξύς, substantivé et passé à la 2^e déclinaison.

A cette même racine appartiennent les formes anciennes, *pacit*, *pacunt*, d'un verbe *pacere*, usitées dans la loi des XII Tab. 8, 2, *ni cum eo pacit, talio esto* « s'il ne conclut pas un accord avec lui » ; 1, 6, *rem ubi pacunt, orato... ni pacunt* au cas où ils terminent l'affaire par un accord » ; *pacit*, -ōnis f., cf. Fest. 296, 35 : *pacionem antiqui dicebant quam nuna pactiōnem dicimus* ; cf. *dicit*, -ōnis (en face de **dix*), et *legiō*.

pabō, -ōnis m. (Gloss.) : *uehiculum unius rotae*, CGL V 606, 45 et 585, 15 ; *pabillus*, -i m. (Lampr., Elag. 29). Mots de la basse latinité ; sans doute empruntés.

pabulum : v. *pascō*.

**pacō*; *pāx*, *pācis* f. : fait de passer une convention entre deux parties belligerantes (l'état de paix résultant de la *pāx* se disant plutôt *ōtium*, cf. *indūtiae*) : *pacem a pactione condicionum putat dictam Sinnius Capito*, *quea utrique inter se populo sit obseruanda* », dit Festus 260, 13. Personnifié et divinisé : « divinité qui preside à la paix, Paix ». Sens dérivés : « agrément d'une convention ou d'une demande, sentiments qu'amar le paix, bienveillance » ; cf. Vg., Ae. 3, 369, *Hic Helenus, caesius primum de more iuuencis, | exorat pacem diuom* ; Cic., Rabir. 2, *pacem ac ueniam ab Ioue petere* ; et les expressions *pāce tuā*, *sine pāce tuā* (Vg., Ae. 10, 31) « avec, sans ta bienveillance, c'est-à-dire ta permission » ; *pax Domini*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6317. Passé en irl. *paxa*, *pōc* et en britt. *poo* au sens chrétien de « baiser (de paix) » ; et au sens de « paix » : britt. *peoch*, *peuch*.

Pār est un nom d'action, de genre féminin, du type *nez*, *precēs*, etc., de la racine **pāk-* « fixer par une convention, résoudre par un accord entre deux parties », alternant avec **pāg-*, qui désigne surtout un acte physique ; cf. *pangō* (*pangere pacem* et *pacisci pacem*, T. L. 9, 17, 7 et 9), *com-pāgēs*.

A cette même racine appartiennent les formes anciennes, *pacit*, *pacunt*, d'un verbe *pacere*, usitées dans les langues romanes, cf. M. L. 6138, *pactum*, -a, et en germanique : v. h. a. *pfāhta*, d'eu m. h. a. *pfahaten* « pactare ») s'emploie souvent dans des expressions *quō pactō*, *tali pactō*, où *pactō*, par affaiblissement de sens, n'est plus qu'un équivalent de *modo*, *ratione*. Cf. encore *pactiōnūm* (Aug., Epist. 61, 2). De *pacis* existent les composés *compacis* (-pa-), d'où *compēctō*, *dē*, *ex compēctō* « de concert », *dēpecis*cor, *dēpacis*cō (issu de Ciceron, rare en dehors de cet auteur) ; *dēpectō* (God. Theod.) ; **dispecis*cor ?, le participe *dispectus* (var. *dispestus*) est peut-être dans Apul., Met. 4, 26. L'adjectif composé *compactus* se rattache à *pangō*.

La langue classique a gardé l'inchoatif *pacis*cor, -eris, *pactus sum*, *pacisci* (doublet *pacis*cō, -is dans Naevius et Plaute), de même sens que *pacere*, et *pactō*. Le neutre de *pactus*, *pactum* « pacte, convention » (conservé dans les langues romanes, cf. M. L. 6138, *pactum*, -a, et en germanique : v. h. a. *pfāhta*, d'eu m. h. a. *pfahaten* « pactare ») s'emploie souvent dans des expressions *quō pactō*, *tali pactō*, où *pactō*, par affaiblissement de sens, n'est plus qu'un équivalent de *modo*, *ratione*. Cf. encore *pactiōnūm* (Aug., Epist. 61, 2). De *pacis* existent les composés *compacis* (-pa-), d'où *compēctō*, *dē*, *ex compēctō* « de concert », *dēpecis*cor, *dēpacis*cō (issu de Ciceron, rare en dehors de cet auteur) ; *dēpectō* (God. Theod.) ; **dispecis*cor ?, le participe *dispectus* (var. *dispestus*) est peut-être dans Apul., Met. 4, 26. L'adjectif composé *compactus* se rattache à *pangō*.

P

Dérivés et composés de *pāx* :

pācō, -ōs (inf. pass. *pakari* dans l'inscription de Duenos?) : pacifier ; demeuré dans les langues romanes avec les sens spécialité d' « apaiser par de l'argent, payer » ; cf. M. L. 6132 ; B. W. s. u. (cf. *pacūtum* > esp. *pecho*, port. *peito* « impôt ») ; à l'époque impériale, *pācātor*, -ōtō, -ōtōs ; *perpācō* (T.-L., Flor.) ; *impācātus* (Vg.).

pācēs adj. (Ov.) ; *Pācēnsis* « habitant des colonies dont le nom commence par *Pāx* », par exemple *Pax Iūlia* ; *pācifer* (poétique) ; *pācificus* (= εἰρηνικός) et ses dérivés : *pācificō*, M. L. 6136, etc. ; *impācificus*. Certaines formes romaines supposent aussi **pācīdus*, M. L. 6135, créé sans doute d'après *placidus*, **pācētārē*, M. L. 6133 ; **expācārē*, 3029. Cf. aussi sans doute les noms propres dérivés : *Pācius*, *Paccius*, osq. *Pakis* ; *Pāciulus*, osq. *Pakulius*, osq. *Pakullius*, lat. *Pāciuīus*, mars. *Paciues*, lat. *Pāciōnīus*, *Pācūlētūs*, etc.

L'existence d'une double forme **pāk*, **pāk-* et **pāg-*, dans une racine qui fournit des formes radicales athématiques comme lat. *pāx* et comme le présent à infixé sur lequel reposent lat. *pangō* et got. *fāhan* (de **fanhan*) n'a rien de naturel.

L'ombrion a *paca* « causa » (adv.), *pase* « pâce » et *pacer* « propitius » (nom. pl. *pacer*) ; cf. marse *pacre* « propitiūm » et pél. *pacris* « pâcātī, comme *sacer*, -*cris*. L'u de osq. *prupukid* « ex antepactō » n'est pas clair.

Le grec, qui n'a pas de correspondant à la forme nominale *pāx*, a, en revanche, un aoriste radical dans l'ἀπάτη homérique κατέτητο « il s'est fiché en terre », Λ 378, à côté de πάγη, πάγη qui est usuel. L'aoriste factif ἀπάτη et le présent πάγνωμι ont été faits secondairement. Le parfait πέπάγα (πέπηγεν « il est fixé » chez Homère) est ancien, en face de lat. *pepigi*. A côté de cette forme à sonore, le grec a, avec le représentant de -*k*, πάσσαλος (att. πάτταλος) « cheville, piquet » et πάσσαο « pieu » (dat. mégarien πάσσααι, Aristophane, Ach. 763, et πάσσακουσ πάσσαλεύουσ, Hés.). Cf. *pālus*.

Au contraire, le germanique a généralisé, pour la forme verbale, le type à -*k*, et il offre le causatif v. *sax*. *fōgian* « adapter », etc. ; et, en face de lat. *pangō*, la nasale infixée marque un aspect déterminé dans got. *fāhan* « saisir » (parf. *fajfāh*), v. h. a. *fāhan* (parf. *fāng*, partic. *gīfāng*), comme dans lat. *pangō*. En face de l'adjectif ombr. *pacer*, il y a got. *fāgs* « convenable », etc. — Avec représentant de *-*g*, on cite le mot représenté par v. sax. *fac* « enclos » ; cf. *pāgus*, etc.

Sans doute à cause de son caractère athématique, qui entraîne des formes anomalies, la racine n'est représentée dans la plupart des langues que par des mots isolés ; on signale tch. pol. russe *paz* « joint ». La racine

de av. *pas-* « lier », à laquelle appartient skr. *pácah* « lien », semble exclue par le vocalisme.

paedagōgus, -i m. : esclave qui accompagne les enfants, précepteur. Emprunt au gr. παιδαγωγός (Plt.).

Dérivés : *paedagōgō* f., -ātus, -ūs « éducation » (Tert.); *paedagōgiūm* = παιδαγωγεῖον (Sén., Plin.); *paedagōgiūnus* (Amm., Cod. Theod.).

paedicō (*pēdīcō*), -ās, -āre : être pédéaste. Dérivés : *paedicō*, -ānis et *paedicātor*. Mot vulgaire (Catull. 16, 1; satiriques, Priapées). Formé sur le gr. παιδικός, τὰ παιδικά « mignon »; l'i est dû à l'influence de *pudicus* (cf. *dēpudicāre*), avec lequel **paeidicus* formait un couple antithétique. Sans rapport avec *pēdō*, *pōdex*, malgré Buecheler (*Kl. Schrift*. I 104).

paedor, -ōris m. (rare, archaïque et poétique) : saleté, puanteur.

S'y rattachent : *paedidus* (très rare); *paedidos* (pe-codd.), *sordidos significat aique obsoletes*, P. F. 248, 7.

Mots très rares. Il n'y a pas de verbe *paedeo*. Noter la diptongue *ae* des mots qui marquent une diformité, une maladie, etc.; cf. *aeger*, *tæter*, *cæcus*, etc.

paegniārius, -i m. : gladiateur qui se livrait à une simple escrime (Suét., Calig. 26, 8; Inscr.). Dérivé hybride de πατέριον « jeu ».

paelex (*pel(l)ex*; *pelica*, Gloss.), -icis f. : *pelices nunc quidem appellant alienis succumbentes non solum feminæ, sed etiam mares* (cf. Suét., Caes. 49). *Antiqui proprie eam pelicem nominabant quae uxorem habent nubebat*, P. F. 248, 1; « maîtresse d'un homme marié, concubine », puis « maîtresse » en général. Correspond à gr. πάλλαξ, παλλάχ cf. Paul., Dig. 50, 16, 144, avec lequel il est peut-être en rapport. Irl. *caila*.

Dérivé : *paelicatus*, -ās m. : concubinage.

Mot vulgaire, comme l'indique la formation en *-ex* (cf. *cimez*, etc.), et de forme mal fixée. La graphie la mieux attestée est *paelex*; *pellex* semble dû à un rapprochement soit avec *pellis* (cf. *scortum*), soit avec *pellicio*, cf. *pellicātor*. Ancien (*lex Numa*), usuel, non romain. On rapproche av. *pairikā*, nom donné à la séductrice qui fait tomber en faute les hommes pieux (pers. *pari* fr. *péri*), gr. πάλλαξ (le λι doit être une géménée expressive), dont provient sans doute l'hébreu *pileges* « maîtresse »; et irl. *airech*, gén. *airig* « concubine ». Si *paelex* provient du gr. πάλλαξ, ce peut être par un intermédiaire étrusque cf. *crāpula*. Tous ces mots se ressemblent, sans se laisser réduire à un original commun, ce qui n'étonne pas pour un mot de ce sens.

paeminōsus : v. *pēminōsus*.

paene (*pēne*) : presque, peu s'en faut; gr. σχεδόν, Pas de comparatif. Un exemple de superlatif *paenissime* « il s'en faut d'un rien, d'un cheveu » dans Plt., Au. 466. Ancien, usuel, classique; rare à l'époque impériale. Non roman.

De là : *paene insula* (juxtaposé), *paenultimus* = πατέλευτος. Cf. aussi *paenitet*, et peut-être *paenūria*.

Aucun rapprochement sûr; mot à diptongue en *ae*.

paenitet, -uit, -ēre : impersonnel dont le sens premier est « je n'ai pas assez de ; je ne suis pas content ou

satisfait de », Plt., St. 550-551, *immo duas dabo, inquit ille adulescens, una si parvum; et si dūarum paenitētē, illē addentur duae*; Mi. 740, *nile me paenitet iam quando sumptui fuerim tibi*; cf. encore Cés., B. C. 2, 32, 12; Cic., Off. 1, 1, 2; Att. 1, 20, 3; 12, 28, 2; T. L. 4, 38, 10. De là on est passé au sens, le plus souvent attesté de « avoir du regret de, se repentir », qui a amenuisé la graphie *poenitet*, influencée par *pōena*. Le verbe tend à devenir personnel dans la langue parlée; de bonne heure on trouve les participes *paenitētēs*, *paenitendus* au sens de « qui se repente », « dont on doit se repentir »; et la Vulgate écrit *paenitemini et credite Euangelio*, Marc. 15. On même *se paenitere*, réflechi (Sort. Sangal. 2, 10), M. L. 6629 et 6630, *poenitēre*, *poenitentia*. Celtique : *id pennit, penitentier*; britt. *penyd*.

Dérivés et composés : *paenitentia* (depuis Publicius); *paenitentiālis* (langue de l'Église); *paenitētēs*, *impauenitētēs*, *tentia* (langue de l'Église); *impauenitētēs* (Apul.), d'après gr. ἀμετανόητος. Les langues romanes supposent aussi **répoenitēre*, M. L. 7224; *repoenitēre*, id. 3053 a, toutes formes qui attestent l'influence de l'Église. V. B. W. *repentir*.

Paenitet semble apparenté à *paene*; mais la dérivation en est obscure; y a-t-il eu un adjectif **paenitu* qui a servi d'intermédiaire?

paenula, -ae f. : manteau à capuchon. Emprunt au gr. φανόλης. L'absence d'aspiration atteste l'ancienneté de l'emprunt (cf. *ampulla*). Il passe au genre féminin (cf. *charta*), peut-être un prototype dorien. Attesté depuis Plaute; usuel. V. Schwyzer, Mus. Helvet. 3, 1945, p. 50 sqq.

Dérivés : *paenulātus*, -eus, -ārius; *subpaenular* (Not. Tir.).

paenūria (*pēnūria*), -ae f. : manque, besoin, pénurie. Ancien (Pac., Tér., Varr.), usuel, classique. Non roman. Pas de dérivé. Peut-être à rattacher à *paene*.

paetus, -a, -um : un peu louche; cf. *strabonum/appelat paetum pater*, Hor., S. 1, 3, 45. Usité comme surnom (*Paetus Caecina*; *Paetina*). Ancien (Plt., fr. 118 ap. Fest. 514, 12). Non roman. Diminutif : *paetus*.

Etymologie inconnue; pour la diptongue, cf. *cæci*.

pāgānus : v. *pāgūs*.

pager (*phager*, *p(h)agrūs*), -i m. : pagre? poisson mal déterminé (de mer, ou de rivière : *i fluiūtūlīs*, Plin. 3, 113); cf. de Saint-Denis, Vocab. des animaux marins s. u. Emprunt au gr. πάγρος (πάγρος). Le nom subsiste en grec moderne, en Italie (*pagro*), en Sardaigne, aux Baléares et en Espagne.

pāgīna, -ae f. : *-a dictae quod in libris suam quae optineant regiōnē ut pagi; uel a pangendo, quod in illis versus panguntur, i. e. figurauntur*. P. F. 247, 8. Classique usuel. Irl. *pagan*.

« *Pāgīna* a commencé par être un terme d'agriculture il désignait une treille. Plin. 17, 169 : *Semper uero quod tanis seminari, hoc est ut quinto quoque pālo singulū iugo pāgīna includantur*. De là au sens figuré : colonne d'écriture, une page ». Cf. la métaphore *ezar* « écrire ». — De *pāgīna* vient *compāgīnāre* joindre (B. B.).

pāgīna est à *pangō* comme *angīna*, *sarcīna* à *angō*, etc.

Dérivés : *pāgīnula*, *pāgella* (Cic.); *pāgīnātūs*, -lis (ardifs); *pāgīnō*, -ās « bâti » et « composer » (Paul. Nol. Ambr.); *compāgīnō* « composer » (Ital.); cf. M. L. 6147, *pāgināre*; 6144, **pāgella*.

pāgūs, -i m. : borne fichée en terre (cf. *pangō*), sens qui apparaît encore dans Vg., G. 2, 382, *praemīqua īgenīus pāgos et compīta circum | Thesīda posuere* (mais il y a peut-être ici influence de πάγος); de là « territoire délimité par des bornes, district ». Souvent joint à *vīcīa*, qui désigne le centre des habitations. Ancien, quel. Celtique : britt. *pau*.

Dérivés : *pāgānūs*, -a, -um : relatif aux *pāgī* : -a lex; subst. *pāgānūs*, -i m. : habitant du *pāgūs*, pay-sans (classique). De *pāgānūs* dérivent : *Pāgānālīa* n. pl. « fêtes du *pāgūs* » (Varr.); *pāgānīcīs*, -a, -um : appartenant au village, villageois; -a (sc. *pīla*) : balle de nature particulière employée d'abord par les pay-sans, cf. Rich. s. u. ; *Iuppīter-us*; -a *feriae*; *pāgātīm* (comme *ūcātīm*). Composé : *sēmipāgānūs* (Mart., Prol.). *Pāgānūs*, dans la langue militaire, a pris le sens de « civil » (comme *urbānūs*) par opposition au soldat, qui était *castrēnsis*; cf. notre « civil » ou « bourgeois ». Dans la langue de l'Église, les *pāgī* étant demeurés longtemps rebelles à la christianisation, *pāgānūs* a désigné le « païen » (comme *gentilīs*, gr. Ἕλλην; v. Bickel, Rh. M. XCVII, 1934, 143). On a supposé aussi que ce sens avait été créé en opposition avec *miles Christi*; v. en dernier lieu A. Piganiol, *L'Empire chrétien*, p. 382 et n. 104. V. enfin Chr. Mohrmann, Vig. Chr. 6, 109 sqq., et M. Leumann, G! 36 (1957), 148 qui voit dans *pāgānūs* le correspondant du gr. θῶντος. C'est avec ce sens que le mot est passé dans les langues romanes, cf. M. L. 6141, et en irl. : *pagan*.

A ce sens se rattachent *pāgānītās* « païenneté » (Cod. Theod.) et *pāgānīsmus*, hybride formé à l'aide du suffixe grec en -ίσμος sur le type ἐλληνισμός, πατριαρχός (3^e Aug.); l'influence du grec est si forte que ce créent *pāgānīta* (Conc.), *pāgānīzō*. L'emprunt de *pāgānūs* en germanique au sens de « cheval de ferme », westph. *page*, est peu sûr. Bâti sur *castrēnsis*, *pācēnsis*, apparaît en bas latin un adjectif *pāgēnsis* (Greg., Tur.), dont proviennent it. *pāse*, fr. *pays*, etc.; cf. M. L. 6145; B. W. s. u. L'existence de *pāgīnūs*, M. L. 6148, est douteuse.

V. pāz. Cf. aussi G. Bonfante, *Tracce di terminologia pāfītūlīca nel vocab. lat.?*, dans Atti d. R. I. Veneto di Sc. L. e A., 1937-1938, XCVII 2, p. 57.

pālā, -ae f. : altération de τάλα (Mégasth.) du skr. *tāla* palmier : bananier; cf. *arīra*, Pline 12, 24.

pālā, -ae f. : 1^e bêche à lame de fer; 2^e chaton d'une bêche; 3^e pelle à vanner le blé (= πάγρος) et, par suite de sa ressemblance avec cet objet, « omoplate » (Cael. 17, 11), et même : vertèbre (Mul. Chir.).

Composé : *bipālātūm*, -i n. : labour à deux fers de bêche (cf. **bīrotūm*). *Pālā* est proprement « ce qu'on enfonce », *pāla a pālā*, dit Varr., L. L. 5, 134, de **pāg-s-lā*; de là le sens de « bêche » et de « chaton » (qu'on enfonce dans le sol); le sens de « pelle » est secondaire. Ancien (Ca-

ton, Plt.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6154. Celtique : écoss. *fal*, bret. *pēuln*; germanique : néerl. *pael*. On lit aussi dans les gloses *paleta* (*palēta*, *palēna*): σφεδόνη δαχτύλου ὡς Τρύπας ἐν τῷ..., CGL II 141, 10.

V. *pāz* et *pālus*, *pangō*.

palacūrīa (*palacrana*), *palaga*, -ae f. : lingot d'or. Mot espagnol, d'après Pline, qui l'emploie 33, 77. Cf. *bal(l)uca*, *baluz*.

palaestra, -ae f. : palestre, gymnase. Emprunt au gr. παλαστρα. Depuis *Plaute*; usuel. Les dérivés sont grecs, sauf les verbes tardifs *palaestrā*, -ās et *palaestriō* (Boëce).

† **palagā**, -ae f. : palestre, gymnas. Emprunt au gr. παλαστρα. Depuis *Plaute*; usuel. Les dérivés sont grecs, sauf les verbes tardifs *palaestrā*, -ās et *palaestriō* (Boëce).

palagā, -ae f. : palestre, gymnas. Emprunt au gr. παλαστρα. Depuis *Plaute*; usuel. Les dérivés sont grecs, sauf les verbes tardifs *palaestrā*, -ās et *palaestriō* (Boëce).

palam adv. : en public, aux yeux de tous (souvent joint à *aperītē*, *lūcē*, *lūci*; s'oppose à *clām*, *secrētō*, *occultō*); fréquent dans *esse palam* « être de notoriété publique ». A l'époque impériale, *palam*, sans doute d'après *clām*, *cōram*, est traité comme une préposition suivie de l'ablatif. Ancien, usuel. M. L. 6155.

Formes renforcées : *prōpalam* (cf. *prōpatulūs*), d'où a été tiré, à basse époque, *prōpalā*, -ās, -āre, glosé *ma-nīstārē*; *prōpalātūm* « omnibus nōtūm factūm »; *ad-in-palam*; *dēpalā* « découverrir » (Ps.-Cypr.).

La ressemblance de russe *pōlyj* « ouvert, découvert » risque d'être fortuite; en ce sens particulier, les deux mots se trouvent isolés. Toutefois, *palam* rappelle *plānus*, qui ne se sépare pas aisément de v. s. *polje* « champ » et, par suite, de russe *pōlyj*. D'autre part, le hittite a *palki* « large ».

***palārā**, -ae f. : forme supposée par certains dans Anthol. 762, 11, *dulce palara sonat, dicunt quam nomine droscam*, et qui est conservée peut-être dans l'ital. *palāia*, M. L. 6156. Mais les manuscrits ont *per ora*, et peut-être faut-il lire, avec M. Niedermann, *perola* (= all. *Pirol* « Pfingstvogel » : merle doré); tout ceci très incertain.

palāsea (*plāseā*) : nom d'une partie des entrailles de la victime : *quid palāsea siue, ut quidam cognominant, plāseā? Ex quibus est omentum pars quaedam... bouis cauda est plāseā siliqīne et sanguine delibuta...*, Arbor nob. 7, 24.

Palātium, -i n. : le Palatin, colline de Rome (étymologies populaires dans Fest. 245, 3), dont le nom, à l'époque impériale, a été employé par les poètes, puis, dans la prose de basse époque, pour désigner un « palais », parce que c'était sur le Palatin que s'élevait la demeure impériale. L'adjectif *palātinus* a pris aussi le sens de « du palais » et, substantivé, a désigné un officier du palais (Mart.). M. L. 6159. Celtique : irl. *pālās*, *pelāit*; germanique : v. h. a. *pfalanze*, etc.

Häffnicht.

Autres dérivés : *Palātua*, -*alis*; *Palātuar*; v. Varr., L. 7, 45; Festus 476, 2.

palātūm, -*i* n. (quelquefois *palātus*) : palais, voûte formant le toit de la cavité buccale. Employé par Ennius pour désigner la voûte céleste, *cæli palatum*, Inc. 16, peut-être à l'imitation du gr. ὡραῖον; cf. Aug., Ciu. D. 7, 8, p. 284, 2 Domb : *quod... hiatus noster cum os operimus mundo similius uideatur, unde et palatum Graeci ὥραῖον appellant et nonnulli, inquit (Varro), poetæ Latinī cælum uocauerunt palatum*. Considéré comme le siège du goût et employé pour désigner le goût lui-même, M. L. 6160. V. B. W., *palais*, II.

Étymologie obscure. Peut-être étrusque : cf. étr. *jalad* « ciel », d'après Fest., P. F. 78, 23. *Palātūm* pourrait avoir la même origine ; uu mot prélatin?

1. *palea* (*palia*), -*ae* f. : menue paille, balle du blé ; puis, à basse époque (Vulg.), la « paille » elle-même (panroman dans ce sens, M. L. 6161, B. W. s. u. ; le passage à ce sens s'explique, comme le suggère M. Niedermann, par le fait que l'on se servait primitivement, comme litière, de la balle de blé ou d'avoine, qu'on remplaça ensuite par de la paille ; cf. Varr., R. R. 1, 13, 4, *operta stramentis ac palea*; 3, 10, *substernendum palea* ; en celtique : bret. armor. *pell*, *pel*.

Dérivés : *paleālis*, -*ris* adj.; *paleāre* : tas de paille, M. L. 6163; *paleātūs* : mêlé de paille; *paleārium* : grenier à paille (Col.).

Le slave et le Baltique ont des formes à -*ū*/-*u*- au sens de « menue paille (susceptible d'être emportée par le vent quand on vanne) », balle de blé : v. pr. *pelvo*, lit. *pēlūs*, lett. *pelus*, *pelavaas* (pluriel), v. sl. *plěvъ* « *χυπον* » [s. *plěva*, r. dial. *polóva*, avec intonation rude directe, supposant **pēlūwā*, pourvu de *vṛddhi*], et l'Atharvaveda, XII 3, 19, a, au même sens, l'accusatif pluriel *palāvan*, avec *l* indiquant un mot de la langue courante, étranger au vieux fonds védique. Lat. *palea* n'a pas trace d'un *u*-correspondant ; cf. lit. *pelai* = lett. *peli* et russe dial. *pelá* (même sens). Le vocalisme radical zéro suggéré par lat. *palea* est celui qu'on attend dans un dérivé tel que ce mot.

2. *palea*, -*ae* f. : barbes du coq. Dérivé : *palear*, neutre usité surtout au pluriel : barbes du coq, fanons du bœuf ; premier estomac des ruminants. Conservé dans quelques dialectes italiens, M. L. 6162.

Sans rapport visible avec *palea* « balle du blé ». Peut-être à rattacher au groupe de *pellis*.

Palēs, -*is* f. : *dicebatur deo pastorum, cuius festa Palilia dicebantur; uel ut alii uolunt, dicta Parilia quod pro parte pecoris eidem sacra feabant*, P. F. 248, 17.

Le mot religieux est à rapprocher sans doute du second terme de *ōpīliō*. Quant à *Parilia*, l'r y résulte d'une dissimilation normale en latin !

palla, -*ae* f. : grande mantille de femme, formée d'une pièce d'étoffe oblongue ou rectangulaire qu'on pliait de certaine façon avant de s'en revêtir (de là l'emploi du mot dans Horace pour désigner un rideau). Désigne aussi le vêtement que portaient les musiciens sur la scène ; ou encore une jaquette gauloise. Ancien (Pl., Naev.), usuel. Britt. *pall*.

A *palla* se rattache : *palium*, pièce principale du vê-

tement des Grecs, correspondant à la *toga* latine. L. 6168 ; B. W. sous *poële* II. De *palium* dérivent : *palītūs* (opposé à *togātūs*) : vêtu du pallium ; se dit des Grecs (cf. *fābula pallīata* en face de *f. togāta*) ; *palīlūs*, M. L. 6167 a; *pallīlātūs*, -*tim*; *pallīastrūm* (Apul.) Germanique : v. h. a. *pfelli*, m. h. a. *pfelle*, *pfeller*; cf. irl. *caille*, etc. ; peut-être aussi le dérivé *fallīngā*.

Palla, *pallium* devraient être d'origine grecque comme les vêtements qu'ils désignent. Mais en grec on ne trouve rien à rapprocher, sauf peut-être φάρος, hom. φάρος. De **pār(u)tā*? Mot « méditerranéen » ?

pallō, -*es*, -*ui*, -*ere* : être pâle (ou jaune pâle) ; le verbe s'applique à des populations de teint foncé ; de là vient qu'il puisse qualifier des objets de couleur jaune, l'or, certaines fleurs, etc.). Ancien, usuel, surtout dans la langue poétique.

Formes nominales et dérivés : *pallor* (nom de genre animé, comme *pauor*, et divinisé ; cf. T.-L. I 27, 7), M. L. 6169; *pallīdūs*, M. L. 6167 (formes savantes); *pallīdūlūs* (Catul.); *pallīdītūs* (Gloss.); *pallēscō*, M. L. 6166; *expallēscō*; *com*-, *ex-pallīdūs* (époque impériale); *impallēscō* (Pers., St.); *perpallīdūs*.

Le *-ll* de *palleō*, *pallīdūs* et de *pullūs* appartiennent à la série des géménées expressives, comme sans doute *lli* du gr. πελλός (adjectif vulgaire : τὸν ὄλ τὸν πελλόν « la brebis brune », Théocr. 5, 99). La famille de ce mot, qui indique une nuance « pâle », du « bleu », ou du « bleu pâle », ou du « gris », est largement représentée. En dehors de *palleō*, *pallīdūs*, le latin n'a guère que *palumbīs* et *pullūs* (v. ces mots). Mais ailleurs il y a nombre de mots bien attestés :

V. sl. *plavū* « λευκός » (r. *poloojī*), lit. *palavā* « pâle, jaune clair », v. h. a. *jalo* « pâle, livide », en face de av. *pourusa-* « gris » (en parlant des cheveux). L'accentuation de gr. πελλός montre qu'il faut partir de *πελλος ; le sens est « gris blanc », dit soit de « vagues », soit de poils rendus blancs par l'âge ; avec vocalisme o : πολλος.

V. dial. *palitāb* « gris (par l'effet de la vieillesse) », fém. *paliñi* (avec l qui caractérise un mot pris à la langue courante, étranger aux vieux fonds védique) ; att. πελλός, ion. πελλόν « livide, sombre ».

Pers. *pīr* « gris, vieux » (de **pary-a*), arm. *alik* « vagues » et « barbe, cheveux gris », d'où *alear* « gris ».

Il y a eu sans doute un nom radical dont le lituanien, par exemple, a une série de dérivés : *pelē* « souris », *pelēt* « moisir », *pilkas* « gris », etc. Cf. *palumbīs*.

pallium : v. *palla*.

palma, -*ae* f. : 1^o paume de la main (et, par métonymie, la main tout entière) ; « palme » de la patte d'un palmipède (Plin. 10, 52), d'où *palmipēs*. Sens dérivés : « partie du tronc d'où s'é�ancent les branches » et spécialement « tronc du palmier » (par étymologie populaire? Cf. Keller, *Lat. Volksystem*, 62) et « fruit du palmier, datté » (*dactylus*) ; puis « branche de palmier, palme », et, celle-ci étant donnée aux vainqueurs comme symbole de la victoire (cf. T.-L. 10, 47, 5), la « victoire » elle-même ; 2^o dans la langue nautique, « pale » de la rame qui est au manche, comme la main aplatie est au bras. Ancien (Pl.), usuel, classique. Panroman. M. L. 6170, 6171. Celtique : irl. *palm*, britt. *palf*, etc. Sur les

différents sens de *palma* en botanique, v. André, *Lex.*, s. u.

palmus, -*i* m. : doublet de *palma* qui désigne encore une mesure de longueur égale au travers de la main ou « palme » ; cf. *palmipedālis* (et aussi *palmipēs*) « d'un pied et d'une palme » ; diminutif : *palmutus* (Apic.).

Dérivés et composés : *palmula*, M. L. 6173; *palmāris*; *palmularis*, -*rius* (irl. *palmaire*) ; *palmātūs* (*tinica palmātā*, fréquente chez les Étrusques) ; *palmōtūm*; *palmēns*, *palmēceus*, -*cius*, *palmōs*; *palmīfer*, -*ger*; *palmētūm*; *palmēscō*. — Dans la langue rustique : *palmes*, -*itis* m. : *uitium sarmēta appellātur, quod in modū palmarum humanarum uirgulas quasi digitos edunt*, P. F. 246, 1; M. L. 6172; *palmō*, -*as* : échalasser la vigne et « marquer de l'empreinte de la main », d'où *palmizāre*. M. L. 6172 a. *expalmo*, -*as* « *palmā percūtiō* » (Ital., Aug.).

Lat. *palma* ne répond pas exactement à irl. *lám* « main » : on aurait **plāma*. Si l'on part d'une forme du type de gr. παλάμη « paume de la main », il faudrait admettre qu'une voyelle s'est amuie après *l* dans *palma* (cf., toutefois, *alacer*, *alapa*, etc.). On ne peut décider si le type germanique de v. angl. *folm* « plat de la main », v. h. a. *folma*, répond à celui de irl. *lám* ou de gr. παλάμην. Tous ces mots rappellent la racine qui apparaît dans lat. *plānus* (v. ce mot). Cf. aussi peut-être *palpor*, *palpus*. — On laissera ici de côté la forme, énigmatique, de skr. *śrāñih* « main » et les formes, éloignées et qui pourtant semblent parentes, de lit. *dēlna* et v. sl. *dani* « paume de la main ».

pälōr, -*aris*, -*atūs sum*, -*ari* (*pälō* trans., Italia) : erer çà et là, se disperser, s'égager, s'éparpiller. Verbe banni de la prose classique ; ni dans Cicéron, ni dans César ; surtout poétique et de la prose impériale. Usité au participe *pälāns*; *pälābundus* (Tert.). Pas de substantif.

Composés : *dispälōr*; *dispälēscō*, Plt., Ba. 1046 (ἀ. λ.). Nonius 101, 4 et, après lui, les Gloses citent une forme active (et transitive) *dispälārē*, expliquée par *sēparārē* ; les Gloses ont aussi *dispalātūm*, *diſfugātūm* ; mais les exemples cités par Nonius s'interprètent aussi bien comme provenant de *dispälōr*. Bas latin : *impälō* (Lex. Burg.).

On peut se demander s'il n'y aurait pas ici une forme à allongement radical, du type de *uēnārī*, *placārē*, d'un **pal-* issu de **pol* : cf. παλωνός « errant », πλάνη « fait d'errer ». Pure hypothèse.

palubrae (et *palpetrae*), -*arūm* f. pl. (le singulier n'est guère usité [Cels. 5, 26, 23]; *palpebrum* n. à basse époque, Non. 218, 24 ; cf. Ital., Cael. Aur.) : paupières. Sur la double forme, cf. Charisius, GLK I 105, 14, *palpetras per T. Varro ad Ciceronem XIII dixit; sed Fabianus... palpebras per B; aliū dicunt palpetras genas, palpebras autem ipsos pilos*. *Palpetra* semble appartenir à la langue vulgaire ; cf. *palpetras* dans la Tab. Deuot. n° 3, publiée par M. W. Sherwood Fox, Amer. J. Phil., 33 (1912, 1; CIL I 2520). Le rapprochement avec *palpitare* est dans Lactance, Opif. d. 10 init. : *ipse palpebrae, quibus mobilitas inest, et palpitatio uocabulum tribuit...*; cf. Serv. in Ae. 4, 30. Les formes romaines remontent à *palpetra* ; cf. M. L. 6176, *palpebra*, -*tra*, et B. W. s. u.

Dérivés (tardifs et pour la plupart de la langue médicale) : *palpebrālis* (-*ris*); *palpebrō*, -*bratiō*; et *impalpebratiō*.

V. *palpus*, *palpāre*. Nom de partie du corps, de type populaire. La forme féminine *-bra* n'est pas rare dans les noms d'instruments : *terebra*, *uertebra*, etc. Au contraire, si *-trum* est courant, *-tra* est exceptionnel ; il a dû être vulgaire, à en juger par *scutra*. Dans *palpetra*, ce suffixe vulgaire évitait l'accumulation des labiales. La forme *palpebra*, CGL III 85, 55, est peut-être due à la tendance à la dissimilation (cf. prov. *parpela*).

palpor, -*aris* (et *palpō*, -*as*), -*ari* : toucher légèrement de la main, tapoter, caresser, flatter ; et « tâter, palper ». Usité de tout temps. Familier. M. L. 6175 et 6174, *pälābundus*. Le gall. *palju* dérive de *palma*.

Forme nominale d'où *palpor* est sans doute usité : *palpus* (ou *palpum* ; nominatif non usité), -*i* : caresse. Attesté dans Plaute (*palpō percūtere, op̄trādere palpum*).

Dérivés et composés : *pälō*, -*onis* m. : flatteur (Perse) ; *pälātiō*, -*tor*; *pälāmen*, -*mentum*; *pälōtiō*, -*as*, fréquentiel employé absolument, « s'agiter vivement, palpiter » ; *pälipātiō*, -*tus*, -*üs*; *expalpō* (Plt.), glosé *ēliōcīo*. Tardifs : *pälābūlis* (Ital.), -*bilitās* et *impalābūlis*; *pälātūs*; *ad*-, *re*, *sup-palpō*.

pälō offre le « redoublement brisé », comme *greg-* ; il n'y en a hors du latin aucun correspondant exact. Pour le sens de la forme, ce que l'on trouve de plus proche, c'est le groupe germanique de v. isl. *jalma* « tâtonner, trembler de peur », got. *us-filmans* *waurund* « ἐξεπλήσσοντο », v. h. a. *folian* tâter, sentir ». Comme on le voit par *palpebra*, la notion qui est au fond est celle de mouvements répétés. Pour le sens de « paume de la main » de *palpus*, cf. le rapport entre arm. *ap'* (gén. *ap'oy*) « paume de la main » et gr. ἀπτω « je touche, j'attache », ἀρη « touche », ἀράσω « je palpe, je caresse ». Du groupe de lat. *palp-* et des mots germaniques, on est tenté de rapprocher le groupe expressif de gr. φάλλω « je tire par secousses, je fais vibrer » et mêlé avec ἀφ- : φύλαράω « je tâte, je caresse ». Les possibilités de rapprochements de ces mots expressifs sont multiples ; aussi toute démonstration échappe. — Cf. peut-être *palma* et *pollex*.

palūdātūs, -*a*, -*um*; **palūdāmentum**, -*i* n. : *paludati* in libris auguralibus significat... armati, ornati. *Omnia enim militaria ornamenta paludamenta dici*. F. 298, 11, et : *Salias uirgines Cincius ait esse conducticias, que ad Salios adhibebantur cum apicibus paludatis; quas Aelius Stilo scripsit sacrificium facere in Regia cum pontifice paludatis cum apicibus in modū Saliorum*, F. 439. 18. *Paludātūs* est un ancien terme du rituel dérivé sans doute de *Palūda*, épithète de Minerve, semble-t-il, qu'on trouve chez Ennius, A. 521, cité par Varr., L. L. 7, 37 : *corpore Tartarino prognata Paluda uirago...* *Paluda a paludamentis. Haec insignia atque ornamenta militaria: ideo ad bellum cum exit imperator ac lictores mutarunt uestes et signa incinerant, paludatis dicitur proficisci*. Il s'est appliqué spécialement au général entrant en campagne ou au consul partant pour sa province. — Sans explication.

palumbēs (*palumbis*), -*is* c. (et *palumbus* m., -*ba* f.,

conservé dans les langues romanes, M. L. 6181) : pigeon sauvage, ramier. Ancien, usuel.

Dérivés : *palumbulus*, terme de tendresse ; *palumbinus* « de pigeon », conservé dans les langues romanes avec le sens de « couleur de pigeon », M. L. 6180 ; *palumbarius* : φασοφόνος (Gloss.) ; *palumbaciūs* (Grom.), -bāris herba (Ps.-Dioc.). Cf. le nom de ville *Palumbinum* dans le Samnium.

Cf. gr. πέλεια, πελεάς « pigeon sauvage », v. pruss. *poalis* « Taube » (Voc.) et pour l'ensemble du groupe indo-européen, lat. *palleo*.

Pour la formation, cf. *columba* et sl. *golobi* « πεπτερά », en face de v. pr. *golimban* « bleu ».

pálus, -i m. (*pálm*, Varr., ap. Non. 219, 21) : pieu, pal, échafaud, pilori, poteau. Ancien (Plt.), usuel. Panroman. M. L. 6182. Celtique : britt. *pawl*; et germanique : v. h. a. *pfäl*.

Dérivés : *páld*, -as : échalasser ; *pálatiō* (Vitr.) ; *páltarī* : de pieu, de poteau ; dans la langue militaire, *p. lūstō* ou *páltarī* n. pl. : escrime contre un poteau, cf. Vég., Mil. 1, 11; *dépálō*, -as : délimiter avec des pieux (tardif), et *im-pró-pálō*; *pállus* (et *páxillum*, Gloss.) : petit pieu ; plateau ; cheville, clou, M. L. 6318 (*páxillum*). Cf. M. L. 6320, *paxo* « païson ». — Composés : *tripalles*? (*wineae*), *quod tria pala habent*, Varr., Men. 179 ap. Non. 219, 21; cf. M. L. 8911, *trepálium*, **tripaliare*; B. W. *travail*.

De **pák-slo*, v. *pangō*. — Cf. *pála*.

páliūs, -ūdis f. (*palūs* dans Hor., A. P. 65, avec reste d'abrévagement iambique?) : marais. Ancien (Enn.), classique, usuel. Conservé dans les langues romanes, dont certaines formes supposent un doublet à métathèse **padáliūs* (formé peut-être sur *Padus* par l'étymologie populaire). M. L. 6183.

Dérivés : *palūster* (-tris), M. L. 6184; *palūdōsus*; *palūdēster* (Cassiod.) et *padulestris*; *palūdēnsis* (Inscr.). Composés tardifs et poétiques : *palūdi-cola*, -fer, -gena, -uagus.

Cf. skr. *palvalám* « mare, marais » et le mot, sans doute dérivé, v. h. a. *felava* « saule ». La formation de *palūs* serait de même type que celle de *salūs*. — La racine est celle qui figure dans lit. *pilù*, *pilti* « verser », arm. *helum* « je verse » (aor. *heli*) et *olelom* « j'indonne ». Avec élargissement -u-, le grec a πλάνω « je lave » et le latin *pluī* (v. ce mot). Cf., d'autre part, lit. *pelkē* « marais », v. sl. *plakatt* « laver », gr. πλάδος « humidité », etc.

pampinus, -i m. et f. (cf. Serv., Buc. 7, 58) : pampre. Ancien (Plt.), technique. V. And. é. Lex., s. u. Panroman, sauf roumain. M. L. 6185.

Dérivés : *pampinārius* et -um n. : rejeton de la vigne qui ne donne que des feuilles (Plin.) ; *pampineus* (-nāceus); *pampinātus*; *pampinōsus*; *pampinō*, -as : est ex *sarmento coles qui nati sunt, de iis qui plurimum ualent, primum ac secundum, nonnumquam etiam tertium relinquere, reliquos decerpere*, Varr., R. R. 1, 31, 2; *pampinātiō*, -tor.

Sans doute, comme gr. ἄμπελος et les autres termes relatifs à la vigne et au vin, emprunté à une langue du bassin méditerranéen. Cf. géorg. *babilov*, etc. (Lafon, Rev. Et. anc., 36, 43).

panaca, -ae f. : sorte de coupe ou de vase en terre (Mart. 14, 100 in lem.). Mot de la Gaule cisalpine où de la Rhétie.

panaricum, -i n. (Ps.-Apul., Gloss.; *paranychium*, Marc. Emp.) : panaris ; forme corrompue de *paronychium* sous l'influence de *pánus*. Panroman, sauf roumain. M. L. 6186.

panax, -áciis m. ; *panaces*, -is n. ; *panacea*, -ae f. : panacée, nom donné à diverses plantes qui passaient pour tout guérir. Les formes latines ne sont que des transcriptions du grec.

Dérivé tardif : *panacinus* (Cael. Aur.).

panera : v. *impancrāre*.

pandō, -is, *pandī* (attesté seulement par Priscien et dans les composés ; ne semble pas employé par les auteurs. La forme à redoublement **pe-pend-i* aura été évitée par suite de son homonymie avec le parfait de *pendō*, *passum* (et forme analogique *pásum*, de la *Pánsa* « qui marche les pieds écartés », surnom romain, et les doubles *dispessus* et *dispansus*), *pandere* : étendre, déployer, écartier ; par suite « ouvrir » (en écartant, différent de *aperire* « ouvrir en ôtant un couvercle, *operculum* ». Usité de tout temps. Conservé dans quelques dialectes italiens ; cf. M. L. 6189.

Dérivés et composés en *pand-* et en *pass-* : *pandus*, -a, -um (est à *pandō*, comme *-legus à lego*) : écarté, qui s'ouvre ; par suite « déjeté, évase, infléchi, arrondi, concave », épithète d'une déesse, *Dea Pandu uel Pantica*, « quod uiam pandalus », peut-être étym. popul., cf. Var., ep. Gell. 13, 22, 4, le couplet *Panda Cela* (Arn. 4, 3). M. L. 6193. De là *pandō*, -as : [s']inféchir, et *pandatīō* : gauchissement du bois (Vitr.) ; *pandatīle* : déboîtement du genou » (Mul. Chir.) ; *re-pandus* : retroussé, d'où *re-pandidostris* (Pac.) ; *Pandana porta dicta est Romae, quod semper patet*, P. F. 246, 15 (étymologie populaire?) ; *pandex* : qui semper pandit ora ad potandum, CGL V 607, 15 ; de là **pandiculus*, d'où provient le dénominatif : *pandiculor*, -āris : *ri dicuntur qui toto corpore oscitantes extenduntur, eo quod pandi fiunt*, P. F. 246, 16, cf. M. L. 6191 ; *pandiculāris* : dicebatur dies idem et communicariis, in quo omnibus dis communiter sacrificabatur, P. F. 246, 18.

passus, -a, -um : ouvert, écarté ; usité surtout dans l'expression technique *passa ūua* « raisin sec » (qui s'est fendillé en séchant au soleil), d'où *passum* (sc. *ūnum*) « vin de raisins secs », M. L. 6270 ; et 6205, *pansus*; *passim* adv. : en se répandant çà et là ; en désordre ; *passārius*, -a, -um : -a *ficus* « figue étaillée et séchée au soleil » (tardif) ; *passāles* : et *oues et gallinae appellant quod passim pascuntur*, P. F. 249, 4; *passiūs* : qui se trouve çà et là, répandu, commun (bas latin), conservé dans une expression sarde, cf. M. L. 6269, et *passiūtās* « promiscuité » (Tert.) ; *passus*, -ūs m. (et tardif, *passus*, -i) : proprement « écartement des jambes », d'où « espace compris entre cet écartement ; pas ; mesure de longueur ». Panroman. M. L. 6271. Celtique : irl. *pass*, *spass*, *cassan*. De là **passāre* attesté par les langues romanes, M. L. 6267; **compassāre*, 2095; **expassāre*, 3033, etc.

De *pandō* : *dispandō* : étendre en tous sens, écarteler

(participe *dispessus*, Lucr.) ; *expandō*, M. L. 3030, et 3031, **expandicāre*; *oppandō* (époque impériale) ; *praepandō*; *repandō* (Apul.) ; *prōpānsus* (id.).

Pas d'étymologie claire, à moins qu'on ne rapproche *pato* et qu'on n'admette, dans la racine, une alternance entre dentale sourde et dentale sonore.

pandus : v. *pandō*.

pangō, -js, *pepigī* (et *pēgi*, forme créée pour remplacer le parfait à redoublement d'abord dans les composés avec préverb. *compēgī*, *impēgī*; *panzī* est une forme analogue rare), *pāctūm*, *pāctūm* : petit pain » et « pastille (en forme de petit pain) » ; cf. P. F. 249, 3, -s *forma parui panis, utique deminutūm a pane*, et 298, 5, *pastillum est in sacris libi genus rutundi*, semble indiquer que *pāns* remonte à une ancienne forme **pāsn* ; le rattachement à *pasta* est peu vraisemblable, en raison de la date tardive de l'emprunt *pasta*.

Dérivés et composés : *pānārius* : ἀφοτοπάλης (Gloss.) ;

pānārium, -riolum : corbeille à pain, panier, M. L. 6187, et germanique : v. h. a. *pfanāri*, etc. ; *pānīceus* : de pain ; *pānsus* (Gael. Aur.); *pānīfix*, -fīca, -fīcō, M. L. 6197 ; *-fīcūm* (et *pānīcūm*, Cassiod.) ; *pānīcoctārius* (bas latin) ; de *pāstillus* : *pāstillārius*; *pāstilicāns* (Plin.) de *pāstilicō* (formé comme *claudiōcō*).

Les formes *compāniō*, *compānia* qui se trouvent dans la Loi Salique et ont supplantié dans les langues romanes *contubernium*, *contubernālis*, ne sont pas proprement latines. *Compāniō* est le calque du germanique, got. *gaħlaiba*; cf. M. L. 2092, 2093 ; irl. *compān*.

Le **pāns* sur lequel repose lat. *pāns* rappelle la forme **pāski-* ou **pāski-* sur laquelle doit reposer arm. *hac* (instr. *haciū*) « pain ». V. *pāscō*. D'autre part, on cite une glose πάνως Μεσαράτοι ; cf. Athénée III 111 c, mais qui peut provenir du latin.

panna, -ae f. : casserole. Mot de basse époque (CGL II 595, 49; V 117, 41; et poteries de Graufesenque).

La date tardive du mot et sa présence en Gaule semblent devoir exclure le rapport avec *patina*. Passé en germanique : v. h. a. *pfanā* « Pfanne », et partiellement en roman : fr. occidental *par*, *pon* « cuve » ; port. *panela*, M. L. 6199. Britt. *pann* « coupe ».

pannus, -i m. (*pannum*, Nov.; dat. abl. pl. *pannibus*, Enn., Pomp.) : morceau d'étoffe, par ; souvent au sens péjoratif « lambeau, haillon ». Usité de tout temps, sauf dans la prose classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6204. Irl. (dérivé) : *cannadas*.

Diminutifs : *pannulus*, M. L. 6203; **pannēllus*, attesté par les langues romanes, M. L. 6200; *panniculus*, d'où *panniculārus*, -a, -um (Dig.); *pannunculus* (Not. Tir.). Autres dérivés et composés : *pannārius*, -a, -um, et *pannāria* n. pl. « présents faits d'étoffe » ; *panneus* : πάκωσις (Paul. Nol., Gloss.); *pānōsus*; *pānōsītās* : πάκωσις ; *pānūcēus* (-cius), p. *mālum*, M. L. 6202, -ceātūs; *pannuellum*, -i n. (Varr.) : fil de trame, dévidoir ; *dēpannō* : dilacerō, M. L. 2369, **dēpanāre*?

Nom technique et familier, sans correspondant net. V. sl. *opona* « rideau » n'est pas séparable de *pīnō* (v. lat. *pīndē*) ; c'est sans doute aussi à ce groupe de **pēn-* « pendre » qu'appartient v. h. a. *fano* « drap, drapeau », etc. — Quant à gr. πάνως θέασμα qui est sans doute un ancien *πάνως (cf. πάνθεσται, Théocrite), la forme en est différente.

pānsus, *Pānsa* : v. *pandō*.

pantex, -icis m. usité surtout au pluriel *panticēs* : tripes, intestins, d'où « panse ». Mot de la langue popu-

laire. Depuis Plaute. Panroman. M. L. 6207; et 3032, **expanticare*. Du v. fr. *panceire* provient a.l. *Panzer*. Dérivé : *panticōsus* (*unter*), Serv. auct., Ae. 3, 217. Sur l'existence d'une forme **panticanus*, dérivée de *pon-ticus* et déformée par l'étymologie populaire, v. M. L. 6651. Un autre sens apparaît dans la glose *pa<n>tices* (var. *panceps?*) : Ἐλαγη κτηνῶν ἐν τροχήλῳ.

Pantica, -ae f. : autre nom de *Panda*, d'après Arno-be, 4, 3. V. *pandus* sous *pandō*. La forme est inexpliquée. Cf. *pateō*?

pānus, -i m. : sous ce mot les dictionnaires rangent trois sens différents : 1^o fil du tisserand (depuis Lucilius), sans doute emprunté au gr. dorion *πάνως, cf. att. πάνως, πάντως « fil » et « bobine », dimin. *pānuncula* (Not. Tir.) ; 2^o tumeur ou abcès (ainsi nommé par sa ressemblance avec une bobine?) ; cf. Cels. 5, 2, 10, *pānum a similitudine figurae nostri uocant*; Non. 149, 17, *panus tramae inuolucrum, quam diminutiae panulum uocamus...* est tumor quoque inquinum; ex formas similitudine sic uocatur, qui cite des exemples d'Afranius et de Novius); diminutif : *pānicula* (*pānu-*) (Ps.-Ap., Scrib.), M. L. 6209, et *pannoclōsus* (Orib.); 3^o épé à panicules, millet (Plin. 18, 54). Ce dernier sens se rattachent les dérivés : *pānicum* n. (-cium, Edict. Diocl., Paul. Nol.) : panic, sorte de millet; *pānicula* (*pānu-*) f. : panicule; *pāniculus* : chaume; conservés dans les langues romanes, M. L. 6194, *pānicum* (avec i; cf. germanique : v. h. a. *pfenil*) ; 6195-6196, *pānicum, -culum*.

Il est peu probable que les divers sens de *pānus* puissent s'expliquer par une même origine. Mais, en dehors de l'emprunt au grec, qui paraît sûr pour le premier, on ne peut rien affirmer.

papae : exclamation empruntée par la langue de la comédie au gr. ιανα! ; cf. *babae*.

***pāparium** : mot de sens obscur qu'on trouve dans Sénèque le père, Contr. II 1 (9), 35 : *dixit enim arcessitum seruom ut dominicae libidini paparium faceret*. Expression sans doute populaire. V. O. Immisch, Glotta 15, 150 sqq., qui l'explique par **pāparium*, i. e. **pāpari personam agere*, et Th. Birt, ibid., 17, 71 sqq. D'autres font de *pāparium* un dérivé de *pappō*, *pappa*. Tout ceci douteux. Lire **pāparium*?

pāparus, -i m. : jeune oie. Très tardif (Orib.). Inexpliquée.

pap(p)as : v. *pappa*.

pāpāuer, -eris n. (et m. dans Caton et Plt.) : pavot. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6210, passé en germanique : v. angl. *popi* (de **pāpāger?*).

Dérivés : *pāpāuerus*, -rātūs, -a, -um; *pāpāuerulum* (Ps.-Ap.).

Forme à redoublement, d'origine incertaine, dont la finale rappelle celle de *cadāuer*. On y a vu d'anciennes formes de participe parfait en -wes; mais *pāpāuer* ne se rattache à aucun verbe connu. En tout cas, mot de type populaire.

pāpiliō, -ōnis m. : 1^o papillon; 2^o à l'époque impériale, « tente, pavillon » (à cause de la ressemblance des rideaux qui le fermaient avec les ailes du papillon). Depuis Ovide. M. L. 6211. Celte : irl. *pupal*; britt.

pēbyll « tente »; germanique : néerl. *pepel*; gr. πέπιλον.

Dérivé : *pāpiliunculus* (Tert.).

Cf. les mots germaniques tels que v. sax. *pāpiliunculus* ! Terme expressif sans étymologie claire. *pāpilla* : v. *papula*.

1^o **pappa**, -ae : mot expressif du langage enfantin désignant la nourriture ; cf. Varr. ap. Non. 81, 2, *cibum ac potionem buas ac pappas uocent, et matrem patrem, patrem, tamam*.

Dérivé : *pappō*, -ās, et *pāpō* (cf. CGL V 525, 15, [papilla] *caput est mammæ de qua exiit lac, unde tum est ut dicamus infantibus pappa, i. e. manduca papare enim dicimus, non pappare; nam et ipso manduca labiorum id ostendimus*) « manger », attesté dans Plaute et conservé dans les langues romanes. M. L. 6214; B. W. *soupage*; et en germanique : all. *dia-pappe*. Cf. tchèque *papat* « manger ».

2^o **pappa** m. : ailleurs, en grec notamment, la forme *pappa* est un nom familier, enfantin, du « père », *pappa*, etc. Et la forme et le sens de ces mots enfantins diffèrent d'une langue à l'autre.

pappus, -i m. (cf. gr. πάππος) : 1^o vieillard, grand-père; 2^o aigrette cotonneuse de certaines plantes (chardons, etc.); barbe, duvet; 3^o nom populaire du séneçon ou érigéron (cf. *auia, seneciō*).

Deux mots différents se sont confondus dans *pappa*, l'un, ancien en latin, de formation semblable à *mammæ* et, comme celui-ci, demeuré dans le vocabulaire familier (*maman, pappa*), cf. M. L. 6213; l'autre, plus récent et passé du grec dans le vocabulaire du latin chrétien πάππας > *pappa*, -ae et *pappas*, -ātis (d'après *abbā, abbātis*), terme d'affection et de respect appliqué d'abord aux évêques en général, puis spécialement à l'évêque de Rome, et qui est à l'origine du nom du « papa », qui, sémantiquement, s'est détaché de *pappa*.

pappō, *pappus* : v. *pappa*.

papula, -ae f. : bouton, pustule. Ancien (Lucr. Afran.).

Dérivés : *papulō*, -ās : produire des boutons (Cael. Aur.); *papilla* : petit bouton; -ae *capitula mammariæ dictæ, quod papularum sint similes*, P. F. 246, 8; d'où le « sein » lui-même; *papillatus*. Rattaché par les gloses à *pappa*; cf. CGL V 622, 37, *pappa uel papilla est mamma*. Quelques traces de *pappa*, *papilla* dans les langues romanes. M. L. 6215, 6212. Irl. *popp?* *expapillatus* « de brachio usque ad papillam nudato » dans les gloses se réfère peut-être à Plaute, Mi. 1180, mais la glose est très incertaine; v. *efflatum*.

A cause de *papilla*, le plus probable est que -ula de *papula* est suffixal. Dès lors, on rapprocherait lit. *pāpā* « mamelon du sein ». Mot de type familial, sans étymologie nette. V. le précédent.

pāpyrus, -i m. (et *pāpyrum* n.) : papyrus et « papier », puis « mèche (de lampe) ». Emprunt au gr. πάπυρος (attesté depuis Catulle). De là dérivent les formes à suffixes latins *pāpyrāceus*, *pāpyrifer*, *pāpyrinus*, *pāpyrīo*, *pāpyrius*, toutes d'époque impériale. Cf. M. L. 6218, *pāpyrus*, **pāperus*, *papitus* (= esp. *papel*), *pāpy-*

rūs et 6217, *pāpyreus*, *papilius*, CGL V 381, 10. Germanique : v. h. a. *paffūr* « papyrus »; ags. *tapor* « bougie », irl. *paipair*, britt. *pabwyr*.

pār, *pāris* adj. : égal; pair (*lūdere pār impār*); pareil (avec superl. *parissimus*; *parisuma*, CIL I² 7). Souvent joint à *aequālis* (-bilis); cf. Cic., Inu. 2, 22, 67, *par est quod in omnes aequabile est*; à *aequus*, *similis*, *idem*, *ānus* qu'il renforce. Substantif *pār*, *pāris* m. et f. : compagnon, compagnie du même rang; en particulier « compagnon de table » (= *δόμικλων*). *Pār* s'est dit aussi d'objets qui vont par paire; cf. P. F. 247, 16, *paribus equis*, i. e. *duobus*, *Romanī utebantur in proelio, ut sudante altero transirent in siccum*. *Pararium aēs appellat id quod equitibus duplex pro binis equis dabatur*. De là le neutre *pār* « une paire », souvent employé au pluriel *paria*. V. B. W. *pair*, *paire*. La synonymie de *aequus* a sans doute entraîné la création de la locution *pār est = aequom est*. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6219, *par*, *paria*. Britt. *par*, et *ampar* « impair ». À *pār*, monosyllabe, ont tendu à se substituer des formes plus pleines : *parilis* (rare et poétique, fait d'après *similis*); de la *parilitas* (tardif); *pariculus*, supposé par certaines formes romaines (cf. *saliculus et sōlē*), M. L. 6240-6241; B. W. *pareil*: *paribilitas*, *litās* (tardifs); *parilia*, M. L. 6244 a.

Dérivés : *pariter*; *paritæ* (rare et tardif; Arn., Roëc); *parārius* (v. plus haut). Il n'y a pas d'exemple sûr d'un verbe *pārō*, -ās dérivé de *pār*. On cite, toutefois, Plt., Cu. 506, *eodem hercle uos pono et paro*: *parissimi estis hibus* où il n'y a qu'un jeu de mots de Plaute entre *parissimus* et *parō* « préparer, disposer »), Sén., De Prov. 1, 1, 6; dans Cic., Fam. 1, 9, 25, il s'agit aussi de *parō* « prendre des dispositions ». Le verbe simple est remplacé par le composé *comparō*, v. plus bas. De *paria*, dérivé à l'époque impériale *pāriō*, -ās « égaliser, apparter », et aussi « payer », sens issu de l'expression *paria facere* « balancer les comptes », M. L. 6239; B. W. *parier*. De *pariō* : *pariātiū*, *pariātor*, *pariātoria* (bas latin).

Composés : *compār*, adjectif et substantif : pareil (le préfixe *com-* insiste sur la réciprocité, cf. *cōnsimilis*); substantif « semblable, compagnon, -gne », spécialement « compagnon ou compagnie pour la vie, mari, femme » (répété dans les inscriptions, d'où un féminin tardif *compara*). Ancien (Plt.), mais non classique; de couleur populaire. Dénominalisé (attesté depuis Tér.; usuel et classique); *comparō* : comparer; *comparatiō* = σύγχρονος, *ἴσως*; *comparatiūs*, -ās; *comparatiūs* (= συγχρητικός), -ticius; *comparabilis* et in- (rare); *dispar* (cf. *dissimilis*), conservé dans quelques dialectes romans, M. L. 2673, et *disparilis*, -ātūs = ἀνόμοιος, ἀνώμαλος, ἀνωμαλία (Varr.); cf. aussi *disparō*, *disparatiū*, où semblent s'être confondus les sens de *pār* et de *parō*. Le celtique a : britt. *cymnar*, *cymharu* « compār, comparō »; irl. *comparit* « comparatiūs ».

impār : impair, inégal; et « qui n'est pas pareil », d'où « inférieur à »; et *impariār* (Hor., A. P. 75) = ἀνίσως; *imparilis* (tardif); *imparilitas* (ἀνομοτόπεις; rare, cf. Gell. 14, 1, 22; 5, 20, 1). Sur l'emploi de *dispār* et de *impār* dans les auteurs, v. Thes. VII 1, 517, 1 sqq.

suppar : à peu près égal (rare, mais classique, d'après *parāmōios*, etc.); d'où *supparō* (Tert.).

Par contre, *sēpār*, qui n'apparaît qu'à l'époque impériale (Val. Flacc., Stace, Prud., Sol.), avec le sens de *dispar*, est une forme reconstruite sur *sēpārō*, rattaché faussement à *pār*. Cf. encore M. L. 539, **apparīum*.

Sur *aequipērō*, *aquipār*, v. *aequus*, sub fin.

Étymologie inconnue. Il n'y a pas de terme indo-européen connu pour « égal ». On songe à la famille de *pariō* (v. ce mot), *parō*, *paris*. Mais le sens reste à expliquer. L'ombrien a *paris* est « pār est ».

parabola, -ae f. : παραβολή. D'abord simplement transcrit du grec sous la forme *parabolē*, puis emprunté par la langue de la rhétorique dans le sens de « comparaison » (Quint., Sén.), apparaît dans la langue de l'Église avec le sens de « parabole », « proverbe », et, dans la Vulgate, avec celui de « parole » (ce double sens de *parabolē* provenant de l'hébreu *pārehāl*, *assumptā parabolā* « ayant pris la parole » (e. g. Num. 23, 7), qui est demeuré dans les langues romanes, où (sauf en roumain) *parabola* a supplantié *uerbum*, grâce à la fréquence et à l'importance de son emploi dans la langue religieuse, et aussi à cause du sens de *uerbum* dans cette même langue (Wackernagel, IF 31, 262). Cf. M. L. 6221 et 6222, *parabolā*. Irl. *parabibl* (not savant). B. W., préface, p. xi.

Dérivés : *parabolicē*; *parabolō*, -ās « par'er » (Rer. Merov. V, p. 378, 4). Différent de *parabolor*, -āris « risquer sa vie », v. Blaise, s. u.

parabolānus, -i m. : infirmier (Cod. Theod.). Déformation de *parabolañus*.

parāda, -ae f. : rideau, tente d'un vaisseau. Rare et tardif (Aus., Sid.). Peut-être celtique. Semble sans rapport avec l'iranien **partaka* « rideau », pers. *parda*, emprunté par l'arménien (*partakē*) et le syriaque, dans lequel le sens de « rideau » doit être le résultat d'une spécialisation secondaire, le sens premier devant être « division ».

paradisus, -i m. : parc. Emprunt (Gell.) au gr. παράδεισος (mot d'origine iranienne), vulgarisé depuis Terullien dans le sens de « paradis » et passé par là dans les langues romanes. M. L. 6223. Celtique : irl. *pardus*, britt. *paradys*.

Dérivés et composés : *paradisiacus*, *paradisicola* (Prud.).

paragauda (et *paragaudis*), -ae f. : bordure de vêtement d'or ou de soie dorée; paragaude, vêtement orné de cette bordure. Bas latin; mot étranger, perse, v. Hübschmann, *Arm. Gramm.*, I, p. 227, n° 530, venu en latin par le grec.

Dérivés : *paragaudius*, -ātūs.

paragraphus, -i m. : paragraphe. Emprunt savant au gr. παράγραφος (Isid. 1, 21, 8). M. L. 6225 (fr. *parafe*, etc.).

paralysis, -is f. : emprunt de la langue médicale au gr. παράλυσις (Pétr., Plin.). M. L. 6226.

paramus, -i m. : plateau (CE 1526 C3). Mot étranger, sans doute espagnol. M. L. 6228.

parasitus, -i m. : parasite. Mot de la comédie, emprunté au gr. παράσιτος; latinisé.

Dérivés : *parasita* f. (Hor., Plin.) ; *parasitor*, -āris (Plt.) ; *parasiticus* ; *parasitaster* (Tér.).
paratragoedō, -ās : prendre des airs tragiques. Création de Plaute, d'après le gr. παρατραγῳδεω.

parauerēdūs : v. *uerēdūs*.

Parca (usité surtout au pluriel *Parcae*), -ae f. : la Parque, nom générique des déesses chargées de filer la destinée de chaque mortel (leurs noms particuliers sont *Nōna*, *Decuma*, *Morta*, correspondant aux noms des déesses grecques *Clōthō*, *Lachēs*, *Atrōpos*).

Rattaché par Varro à *pariō*, cf. Gell. 3, 16, 9 sqq., étymologie généralement admise par les modernes. Cf. πεπρωμένη et Λάχησις (de λαχχάνω).

parcō, -is, *peperēi* (classique, Cic., Cés.) ; formes secondaires *parsi*, notamment avec préverbale, *comparisi* chez Térence, et *parci*, Naev., d'après *arcui*, *parsum* et *partim* (participe futur *parſūrus*, T.-L. ; *parcītūrus*, St. Jér.) ; et même, à basse époque, *peperūtum*, *peperītum*, *parcere* : sens premier « retenir, contenir » (transfert) encore attesté dans l'expression rituelle conservée par P. F. 249, 1, *parcito lingua in sacrificiis dicebatur*, i. e. *coercito, contineo, taceto*; cf. Plt., Mi. 1220, *parce uocem*, et Poe. 1035, *linguam compescas*. Spécialisé dans le sens absolu de « se contenir, se retenir », *parce pias scelerare manus*, Vg., Ae. 3, 42; puis « se contenir (en faveur de quelqu'un ou de quelque chose), épargner, ménager » (suivi du datif, *p. alicui et*, à basse époque, *p. ab*, d'après *abstinentē ab*). Usité de tout temps. Conservé seulement en provençal. M. L. 6231 a.

Dérivés et composés : *parcus* : ménager, économie ; et les composés expressifs *dēparcus* (Suet.) ; *praeparicus* (Plt.) ; *parpercō* (Tér.) ; *parsimōnīum*, -mōniūm (*parci*) et, à l'époque impériale, *parcītā* ; *imparecenter* (tardifs) ; *parcīloquium* (Apul.) ; *parciprōmūs* (Plt.) ; *parcītor*, *parcītūdō* (tardifs) ; *parsiō* (Gl.).

compercō, -is (*compar-*) ; cf. P. F. 52, 26, *comparsis* *Terentius* (Ph. 44) *pro compescuit posuit* : absténir de, épargner ; *imppercō* (Plt.) ; *reparcō* (rare).

A la même racine, mais avec un suffixe d'inchoatif, appartiennent également les composés de sens divergent, dont la langue ne reconnaît plus la parenté avec *parcō* : *compescō*, -ūt (-pescītum, Prisc., GLK II, 511, 18) : contenir, retenir ; par suite « maîtriser, faire cesser ». De *com-perc-scō comme *poscō* de *porc-scō. *Compescō* semble formé secondairement sur *dispescō* : tenir séparé, diviser. Attesté depuis Varro ; synonyme de *disiungō*, usité surtout dans la langue impériale ; *impescō*, P. F. 96, 13, qui l'explique par un faux rapprochement avec *pascō*.

Pas d'étymologie connue.

pardus, -i m. : (léo)pard. Emprunt au gr. πάρδος attesté depuis Lucain ; de même, *pardalis*, -is f. = πάρδαλις.

Dérivés : *pardaf* et *pardalium* (Plin.), -licus, -linus ; *leopardus*, -dalis. Passé en germanique : v. h. a. *pardo*, *all. Pardel*.

parēns, -entis c. : « père » ou « mère », au pluriel *parēnts*, -um « les parents », c'est-à-dire « le père et la mère » ou les « pères et mères » (collectif) ; cf. en gr. ὁ τεκόν, η τεκοῦσσα, οι τεκόντες. Le mot, surtout au sin-

gulier, appartient à la langue littéraire, à laquelle il fournit un substitut « noble » de *pater* et de *māter*, comme *genitor*, *genetrix* ; dans l'usage, c'est le pluriel qui est le plus fréquent. *Parēns* s'emploie indifféremment comme féminin ou comme masculin ; cf. Middleton Odgers, *Latin « parentes », its meaning* 1928. La loi dite de Servius Tullius porte : *si parentem puer uerberit, ast olla plorassit parentes, puer diuis parentum sacer estod*, où parentem semble vouloir dire « un de ses parents » (le père ou la mère).

A l'époque impériale, *parentes* s'emploie, comme *patēs*, pour désigner les ancêtres, et même les « parents » (*propinqūi*), frère et sœur, etc. ; cf. nisi forte parentes militari uolgarique sermone cognatos et affines nominat, Hieron., Apol. adu. Ruf. II, d'où *parentela* (d'après *clientela*, Capitol., Gord. 23). Ancien, usuel Panroman. Cf. M. L. 6233, *parentes*, *parentēs*, et 6234, *parentatūs* « parenté ».

Dérivés : *parentō*, -ās : faire une offrande ou un sacrifice aux *di parentēs* ; cf. lettre de Cornélie à son fils, Tibérius Gracchus : *ubi mortua ero, parentibus mihi et inuocabis deum parentem*. — *Parentalīa*, d'où *Parentalīa* (cf. *dēnicālēs*) ; *parentītūs* (tardif), etc. V. H. Wagenvoort, *Stud. i. Rōm. Liter. Cult. u. Rel.* Leyde, 1956, 290 sqq., et M. Leumann, Gl., 36, 148 sqq. V. *parīo*.

pārēō (et *parreō*, attesté et blâmé par Fest. 262, 16, *parret quod est in formulis debuit et producta priore syllaba prouniari, et non geminō r̄ scribi, ut fieret pare...* ut comparet, appetat) ; cf. P. F. 247, 15, *parret significat apparet* (de **parrō?*) ; -ēs, -ui, -lītūm, -ērē : paratre, apparate. Dans la langue du droit, *pārēt* = uideat, e. g. Gai., Inst. 3, 91, *si paret eum dare oportere*. Spécialisé dans le sens de « être présent à l'ordre de quelqu'un » (*pārēre dictō alicuius* ; cf. *obsequiū*), par suite « se soumettre, obéir » (souvent joint à *oboedire, audientem esse*), d'où *pār(i)entia*, Cod. Theod. d'après *oboeđienīa*. Ancien (Enn.), usuel. Panroman. Toutefois, en dehors de la forme impersonnelle *pārēt*, qui est de la langue du droit, la langue classique n'emploie le verbe qu'avec le sens d' « obéir », tandis que la langue parlée connaît le sens de « paraître » ; cf. Vulg., Math. 20, 30, *parebit signum filii hominis in caelo*. Les langues romanes n'ont conservé que le sens de « paraître, paraître ». M. L. 6235, réservant à *oboeđire* celui d' « obéir ». Elles ont aussi gardé l'inchoatif *pārēō*, qui est attesté dans un texte tardif (Anonym. Med., éd. Piechotta 136). M. L. 6237. En céltique, le gallois a *para* « pārēō ». Composés : *appārēō* (= ἀνά- ou ἐπι-*parēō*) : 1° apparaître, être visible (sens physique et moral) ; *appārēt* « il est visible [que] » ; 2° sens technique, Serv., Ae. 12, 850, *apparent* : *uidentur, praesto sunt ad obsequiū; unde etiam apparitores constat esse nominatos*. Ancien, usuel, classique. M. L. 535 ; *appārēō* (tardif, III^e/IV^e siècles ap. J.-C.) ; appartenant surtout à la langue de l'Église, M. L. 536 ; *appārītor* « appariteur » subalterne attaché à la personne d'un magistrat qu'il accompagne ; joint à *uitātor*, CIL I^a 198 ; de là *appārītorius* ; *appārītūra* ; *appārītū* : 1° fonction d'appariteur ; puis « fonction, ministère » ; 2° dans la langue de l'Église = gr. ἐπιφάνεια, M. L. 538 ; *appārēntia* : 1° présence,

synonyme de *appārītō* dans la langue de l'Église ; apparence (IV^e siècle ap. J.-C.) ; cf. Firm., Math. 5, 8, *homines bonae appārētiae* ; *compārēō* « apparaître » et « comparaire » ; *disparēō* (Cassiod., Greg. Tur.) et **disparēō*, M. L. 2674 ; *impārēns* « non parentes, h. e. oboēdientes », P. F. 96, 22.

Pas d'étymologie sûre. Il n'est pas aisément concilier l'idée de *pārēt* avec les formes de gr. πεπαῖται « montrer ».

pār(r)icīda(s), -ae m. ; *pār(r)icīdium*, -ī n. : *parricīdū* ; *quaestores appellabantur qui solebant creari causa rērum capitūlūm quaerendūrū*. *Nam parricīda non uique is qui parentem occidisset dicebatur, sed qualēmque hominem indemnatum*. Ita fuisse indicat lex Nūmae Pomplili regis his composite uerbis (12) ; *Si quis hominem liberū dolo sciens morti duit, parricīdas esto*, P. F. 247, 19. — Ancien, classique. De là : *parricīdū* (époque impériale) ; *parricīdātūs* (Caelius ap. Quint. 1, 6, 44) ; *parricīdō*, -ās (Fulg.).

Que le soit le sens étymologique du premier élément du composé, les Latins l'ont rapproché de *pater*, *parentes* ; cf. Cic., Rosc. Am. 25, 70 ; Mil. 7, 17 ; Phil. 3, 7, 18 ; Tusc. 5, 2, 6 ; Quint. 8, 6, 35, etc. Le mot a désigné dans la langue juridique de l'époque impériale le « meurtre d'un parent » ; cf. Paul., Sent. 5, 24, 1, *lege Pompeia de parricīdiis tenetur qui patrem, matrem, auum, auam, fratrem, sororem, patruem, matruem, patronum, patronam... occiderit*, et en particulier le « parricide ». Les glosses l'expliquent le plus souvent par παροπτόνος, qui patrem occidit siue matricida, quoique certaines le rattachent à *pār*, *paris* « qui homines occidi pares natura ». Sur *parricīda* a dû être formé *homicīda*. *Parricīdās* est formé comme *hosticapās* ; cf. gr. νεκτίας.

Il est difficile d'expliquer phonétiquement le passage de **parricīda* supposé à *pār(r)icīda*. Aussi le premier terme est souvent rapproché de gr. dor. πάρος « parent » par les étymologistes modernes. J. Wackernagel, Gnomon 6 (1930), p. 449, critique ce rapprochement qui ne satisfait pas et, rapprochant les formes de moyen indien *posa*, *purisa*, *purusā*, qui supposent skr. **pursa* « homme », fait dériver *parrī-* de **parso-* ; *parricīda* voudrait dire « meurtrier d'un homme », ἄνδροφόνος. L'incertitude du sens ancien rend douteuse toute étymologie. V. Gernet, R. Phil. 63 (1937), p. 13-29 ; M. Leroy, *A propos de pār(r)icīdas*, Latomus, VI, 1947, p. 17, et J. B. Hofmann, *Lat. etym. Wörter*, s. u.

parēs (quelquefois scandé *parējs*, cf. *abiēs*) : -ētīs m. : mur de maison, paroi ; mur d'entredeux, mur mitoyen ; de là les proverbes comme *tua res agitur, paries cum proximus ardet*, Hor., Ep. 1, 18, 84 ; *utrosque parietes incēs*. *Parējs* a abouti dans la langue populaire à **pārēs* (cf. *pārētūlus*, Inscr. christ., Diehl 3646), d'où une flexion **parēs*, *parētīs* (avec généralisation de la longue — ou plutôt de la voyelle fermée — du nominatif et passage au genre féminin), attesté par les langues romanes ; cf. M. L. 6242 ; B. W. sous *paroī*. Ancien (Enn., Cat.), usuel. Panroman. Britt. *parwyd*.

Dérivés : *parietīnus* : de mur ; au pluriel *parietīnae* « murs délabrés, ruines, débris », M. L. 6244 ; *parietālis* ; *parietārius* ; *parietāria* « pariétaire ». Cf. aussi *parietāna*, M. L. 6243.

Aucun rapprochement net. Il est tentant de rapprocher lit. *teriū*, *terītī* « embrasser » (si **ter-* peut donner

p- en latin, cf. *aperiō?* ou v. sl. *prēti* « appuyer », *podūpora* « appui ». On compare aussi v. isl. *spari* « chevron », etc. Mais ce ne sont que des possibilités.

Parīlia : v. *Palēs*.

parīō, -is, *peperi* (sal. *pepara*(i)**), *partum* (mais participe *parītūs* sans doute d'après *orītūs*, cf. *nascītūs, morītūs*) ; *parere* (et archaïque *parire* ; un futur *parībō* dans Enn.) : enfanter, mettre au monde. C'est le sens usuel et classique ; mais le sens ancien doit être « procurer » ; le verbe, en effet, s'emploie de tous animaux : *gallinas teneras, quae primum parient, concludat*, Caton, Agr. 89 ; des plantes : *ut sarmentum in parientis colibus uires habeat maiores*, Varr., R. R. 1, 32, 3, comme de toutes espèces d'acquisitions ou de produits : *neu tibi aegritudinem, pater, parerem, parsi sedulo*, Plt., Tri. 316 ; *parere sibi maximam laudem*, Cic., Off. 2, 13, 47 ; *obsequium amios, ueritas oīum parū*, Tér., An. 68 ; cf. *parta*, -ōrum n. pl. « les biens acquis » ; *multa bona bene parta habemus*, Plt., Tri. 347. D'où la glose : *partam* : πορεθεῖσαν. On voit se manifester la parenté avec *parō*, -ās (qui est à *pariō* comme **capō* [dans *occupō*] à *capiō*, etc.), parenté qui était encore sentie des Latins, cf. Sall., Iu. 31, 17, *quod maius dedecus est parta omittēre quam omnino non paruisse* ; et Plt. qui, à côté de *partus* cité plus haut, emploie *parātūs*, e. g. Ru. 38, *rem bene partam comitata perdidit*. Le sens de « procurer, produire » apparaît encore dans les composés : *comperiō* « découvrir, se rendre compte », joint à *quarere*, Tér., An. 90, *quareverbam, comperebam*, où le préfixe *com-* marque l'aspect déterminé, qui ne doit pas se rattacher à *experiō* ; *reperiō*, -is, -ire, avec passage à la 4^e conjugaison, comme dans *amicīre*, « trouver » (souvent synonyme pur et simple de *inuenīo*, cf. Plt., Au. 620-621 : *perscrutabor fanum, si inueniam uspiam | aurum...* sed si *repperero* ; Quint. 5, 10, 116, *reprire difficultēs quam, cum inuenēris, argumentis adiuuare*), mais dont le sens premier est « se procurer », cf. Cés., B. G. 1, 53, 2, *perpauci... lintribus inuentis salutem sibi reppererunt*, légion de tous les manuscrits qu'il est inutile de corriger en *pepererunt* avec Heinsius ; cf. Cic., Verr. 2, 1, 4, et Tite-Live 25, 7, 11. Sur le caractère littéraire de *reperiō* et sa disparition dans la langue vulgaire, v. E. Löfstedt, *Philol. Comm. z. Peogr. Aeth.*, p. 232 sqq. ; la forme tardive *reperiō* a été influencée par le parfait ; de là *repperto* à basse époque. C'est par une spécialisation analogue à celle qui s'est produite pour *ferre* que *pariō* a pris le sens de « procurer un enfant au mari » le plus souvent avec un datif d'intérêt « enfanter », sens maintenu dans les langues romanes, où le mot est représenté, cf. M. L. 6236, et en céltique, dans gal. *peri* ; d'où *partus*, -ūs m. (gen. arch. *partī*, *partūs*) « enfantement » et « produit du ventre », « enfant » (cf. *fētūs* ; Gaius, Inst. 1, 78, *partus uentrem sequitur* ; Cic., Tu. 3, 27, 79, *bestias pro suo partu propugnant*), M. L. 6260 a ; on trouve, du reste, aussi *partus* employé en parlant des plantes, Varr., R. R. 1, 8, 7, et un composé privatif *expartus*, comme *effetus* (Varr.) ; *partūriō*, -is : accoucher, et ses dérivés ; *parēns*, *parēntēs* (v. ce mot) ; dans la langue archaïque, *partiō*, -ōnis ; *partitūdō*, cf. Non. 217, 28 (d'après *aegritūdō?*) ; *partūra* (Varr. ; comme *nātūra*) ; *partuālis* (Tert.) ; *Partula* « dea partūs » ; *puer-pera*, d'où *puer-*

perium ; et les composés en *-parus* d'après les modèles grecs en *-τόχος* (v. *διούμ*) : *πρίμη, δοῦι, οὐεῖ-παρυ*. Sur un substantif **properies* (Festus 280, 7 L.), v. F. Müller Jzn., Mnem. 68, 1930. Cf. aussi *Propertius*.

V. *parō, pars, pauper et opiparus*.

La notion de « mettre au monde » n'a pas d'expression connue en indo-européen ; le groupe de *gignō, nāscor* a un caractère juridique et social, non physique. La parenté de *parare* (v. ce mot) et le sens général de *parēns*, qui s'applique au père comme à la mère, montre que le sens initial de *pariō* n'est pas l'enfancement par la mère. De même, gr. *τεκεῖν* a dû signifier à l'origine « produire ».

L'ancien participe *parentēs*, qui équivaut à *οἱ τεκόντες*, doit être une forme d'un thème, peut-être athématique, qui n'a pas survécu ; cf. *sententia* en face de *sentiō*. L'irlandais semble avoir le subjonctif en *-ā* correspondant : *r-a-āra* « qu'il accorde », à côté du présent *ro-ir*, etc. ; v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, p. 513. Le grec a un aoriste *ἔπορο* « j'ai procuré » qui suppose un ancien thème de type athématique à vocalisme radical *o*, passé au type thématique ; à côté, on a *τέπρωται* (*τέπρωμένη* « la destinée », cf. *Parca*). Avec vocalisme *e*, le lituanien *a periū, pereti* « couver ». Le mot *pars* ne saurait s'expliquer directement : *-ar-* serait peu explicatif, comme l'est, du reste, irl. *rann* « part » (cf. Pedersen, I. c., II, p. 52) ; il est fait sans doute sur les formes verbales telles que *pariō, parō*. La racine est dissyllabique ; cf. skr. *pūrtām* « salaire ».

parma, -ae f. : bouclier rond. Déjà dans Enn.

Dérivés : *parmatus, -a, -um* ; *parmarius* : fabricant de boucliers ; *parmula* ; *parmularius* : gladiateur thrace, armé d'un bouclier rond.

Selon M. Niedermann, *Essais d'étym. et de crit. verb. lat.*, p. 36 sqq., *parma* serait une forme refaite secondeirement sur *parmula*, lui-même issu par dissimilation de **palmtula*, diminutif de *palma*. Mais *parma* est plus anciennement attesté que *parmula*, la dissimilation supposée est sans autre exemple et, enfin, le sens fait difficulté. Sans doute emprunté, comme maint nom d'armes. Mais l'hypothèse d'un emprunt au celtique ne se trouve sur rien.

parō, -onis m. : barque, cf. P. F. 248, 22. Emprunt au gr. *παρόν* comme le composé *myoparō* ; cf. Non. 534, 16. Diminutif : *parunculus* m.

parō, -as, -aul, -atum, -are : 1^o « préparer » et « se préparer, faire des préparatifs » (sens positif et absolu) ; cf. Sall., Iu. 76, 4, *contra haec oppidanī festinare, parare* ; T.-L. 42, 52, 2, *iussis militibus ad iter parare* ; Cés., B. C. 1, 83, 4, *munitiones institutas parat efficere*, à côté de *se parare* (*ad* ou *datif*) ; 2^o faire effort pour se procurer (intensif duratif en *-ā* de *pariō*), d'où par suite « se procurer », et en particulier « acquérir pour de l'argent », *seruit aere parati*, Sall., Iu. 31, 11 ; d'où « acheter » : *cogito interdum trans Tiberim hortos aliquos parare*, Cic., Att. 12, 19, 1 ; cf. le composé d'aspect « déterminé » *comparare*, ital. *comprare* (de **comperare*). Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain, dans des acceptations diverses ; cf. fr. *parer*, v. fr. *comperer*. M. L. 6229. Celtique : britt. *parawd* « *paratus* » et *darparu* « *praeparō* ».

parō, -ae f. : oiseau de mauvais augure, mal déterminé : mésange ou orfraie ? Attesté depuis Plt. Apparenté sans doute à :

pārus, -i m. : sorte de mésange (Auct. Carm. Ph.

Les dérivés de *parō* sont rarement employés ; ce sont les dérivés des composés qui sont usuels ; on trouve *parābilis* (classique) ; *parātus* (Cic., Fin. 5, 19, 53 ; Sall., ap. Gell. 2, 27, 2 ; surtout Ov. et Tac.), remplacé par *apparatus* ; *paratiō* (Afr., Sall., Dig.), remplacé par *comparatiō*, *apparatiō* ; *parātūra* (Tér., Vulg.) ; *paratō* (St Aug.) ; *paratarius* (Apic.). Par contre, l'adjectif *parātus* « prêt à, préparé à » est usuel, ainsi que son contraire *imparātus*.

Composés : **anteparō*, M. L. 500 a ; B. W. *emparē* ; *apparō* : « préparer » et « se préparer », e. g. Cés., B. G. 7, 26, 3, *hoc facere noctu apparabant*, M. L. 534 et 537, **appariculare* ; *apparātus, -ūs m.* : « préparation » et « apprêt » (sens concret) ; *apparatiō, -tor, -tōriū* : « lieu où l'on prépare, sacrastrie » (latin ecclésiastique), *-tūra* (Gloss.) ; *-mentum, ἄ, λ.*, CIL XII 1567 ; *comparō* : [se] préparer ; acquérir, acheter, M. L. 2094 ; *comparatiō, -tor* (latin juridique) = *συνωνήτης* ; *-ticius* (Tert.) = *empticius* ; *disparō* : séparer (depuis Plt.) ; *dispariso* (Claud. Mam.), britt. *disperod* ; *imperō* (v. ce mot) ; *praeparō* : préparer ; *praeparatiō, -tor* ; *repārō* : 1^o se procurer de nouveau (cf. *recuperari*, *r-āmissās rēs*, ou se procurer par échange ; 2^o réparer, restaurer (= *reficare, recreare*), M. L. 7214 ; *repāratiō, -tor, -bilis* (et *ir-āvavētōto*) =

sep̄arō (*séperō*, 1^o siècle) : séparer, conservé dans les langues romanes avec différents sens spéciaux, dont fr. *sevrer*, M. L. 7826 ; *sep̄arātum, -tiō, -tor, -trix, -tiūs, -tūs, -ūs* ; *sep̄arabilis* (Cic.), d'où *insep̄arabilis* = *ἀδιχώτος* (époque impériale), *insep̄arabilitās, insep̄arātus* (langue de l'Église) ; **dissēperāre*, M. L. 2689 ; *sep̄ar*, v. *pār*.

Les langues romanes supposent aussi **imparō* « prendre en possession », cf. M. L. 4293. Les formes du type ital. *comparare* et fr. *sevrer* remontent aux formes phonétiques avec aphonia **comperāre*, *sep̄erāre*, tandis que les composés de la langue écrite ont conservé ou rétabli partout l'*a* de *parare*, sauf dans *imperō*, *imperium*, dont la parenté avec *parō* n'était plus sentie. Cf., à ce point de vue, *adāmas* et *adimās* et les représentants romans de *elephantus*. Mais, dans le cas présent, l'existence de *comperāre* a pu être favorisée par le désir d'éviter l'homonymie avec *comparāre* (de *pār*) ; *sep̄arō* peut être analogique de *comperō*.

V. *pariō*.

parochia (*parroc(h)ia*, -ae f.) : paroisse (latin ecclésiastique). Déformation du gr. *παροχός* « pourvoyeur public » (Cic., Att. 13, 2, 2). Une dissimilation comparable à celle de *augurium* en *agurium* ; cf. *diocēsis* de *διοίχησις*, a pu jouer un rôle ici, comme le signale M. Niedermann.

Dérivés tardifs : *parochēnsis* « de la paroisse » ; *parochialis, -chitānus*. Cf. M. L. 6249 et 6250, *parochus*. Irl. *parche*. V. Blaise, s. u.

paropsis, -idis f. : petit plat. Emprunt (Pétr.) au gr. *παροψίς*. Var. : *paroxis*, etc. ; v. Vendryes, BSL 25, 42.

parra, -ae f. : oiseau de mauvais augure, mal déterminé : mésange ou orfraie ? Attesté depuis Plt. Apparenté sans doute à :

pārus, -i m. : sorte de mésange (Auct. Carm. Ph.

lom. 9). Un dérivé de *parra* est demeuré dans quelques dialectes romans. M. L. 6251.

L'Ombrien *parfam, parfa* « *parram* » indique un ancien **pārsā*. Le rapprochement avec gr. *ψᾶρ* « étourneau » ou avec gr. *σπωρύλος* « moineau », got. *sparwa* « moineau », etc., n'a aucune précision, parce qu'il s'agit de termes populaires dont la forme est instable ; v. passer.

pars, -tis (thème en *-i* : anc. abl. *partī*, gén. pl. *partīum* ; cf. aussi *partim*) f. : part accordée à un individu, sur un ensemble ; cf. *partiātus colōnus, tēgātūrīus* ; *particulō* : *ones dicti sunt coheredes quod partes patrimonii sumant*, Non. 20, 6 ; *particeps* ; partie d'un ensemble, cf. partie « en partie », *prō parte* (*meā, tuā, prō uirili parte*) ; *in partem*, etc., correspondant aux expressions grecques *μέρος τι, χατά μέρος, μέγα μέρος*, etc. Par dérivation, « côté » et « sens, direction » (fr. de toutes parts) : *is nunc in aliam partem palnam possidet*, Plt., Mo. 32. *Pars* a pris des sens spéciaux dans les langues techniques ; il désigne, par exemple, les « parties du corps » et, par euphémisme, spécialement les « parties sexuelles » (*τὰ τοῦ σώματος μέρη*) ; les « parties d'un nombre » : *duae partēs* « les deux tiers » (*τὰ δύο μέρη*), etc. Au pluriel *partes*, dans la langue théâtrale, désigne les « parties » d'une pièce confiée à un acteur, d'où le « rôle », *partēs agere*, sens qui s'est élargi en passant dans la langue commune, où *partēs* est souvent joint à *officium, minūs*. Dans la langue de la politique, *partēs* c'est « la parti » (comme gr. *μέρος, μερῆ*) : *cum non licet mihi nullius partis esse*, Cic., Fam. 10, 31, 1 ; dans ce sens, il est souvent employé au pluriel : *partēs*, qui, dans Salluste et Tite-Live, désigne le parti d'opposition, en particulier le parti populaire, *partēs populāres*, par opposition à *faciōt*, la caste noble. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6254. Sur irl. *cert, part*, britt. *parth*, v. Vendryes et Loth, s. u.

Dérivés et composés : *particula* : parcelle (issu de **particella* qui suppose les formes romaines, cf. M. L. 6257) ; et, en grammaire, « particule » (= gr. *τὸ μέρον*) ou « partie d'une phrase » ; de là : *particulātūm* (opposé à *summātūm*), *particulāris* (Apul.) ; opposé à *ūniāsētūs*, *-itās, -iter* ; *particulātīō* (Mart. Cap.) ; *particulō* (v. plus haut).

partior, -iris, -itus sum (et *partiō*) : partager, M. L. 6259, B. W. *partir* ; d'où *partiōt* (= *μεριστός* et *διαλέστος*), M. L. 6260 ; *partiōr* ; *partiātus* (Tert.) ; *partiōlis, partiātis, partitūm* et *partiātūm*, tous très tardifs ; *partiōbilis* = *μεριστός* (Boëce), etc. ; *dispartiō* (*-tior*), ancien, classique, M. L. 2679 (**dispar-*) ; *impertiō* (plus fréquent que *imperior*) « faire partie de ; donner une partie de », attesté en roman sous la forme *impartire*, M. L. 4294 ; *impartiōt* (tardif = *ἀπερῆς*) ; *imperiōt* (id.) ; *bi-, tri-partitūs (-pertitus)*, etc., adjetifs créés sur le type gr. *διμέρης, τριμέρης* qui remplacent dans la langue classique le vieux type *bijārīus* et sur lesquels ont été faits postérieurement *bi-, tri-pertitō, -is, bi-, tri-pertitō*, etc. ; *com-, dē-, dis-, sup-partitō* (ou *-partiō*), tous rares et tardifs.

particeps, -cipis adj. : primitivement, sans doute, « qui prend une part (du butin) », par opposition à *principes*, cf. Plt., Men. 135, Most. 312 ; puis, dans la langue commune, « qui prend part à », M. L. 6258 ;

participor, -āris (-cipō) : faire participer, donner une part de, partager ; *participum, -cipiātū, -cipātūs*. En grammaire, *participium* (Varr., L. L. 8, 58), *participliātū (-palis)* ont servi à traduire gr. *μετοχή* Composé : *comparticeps* = *συμμέτοχος* (Ital.).

expers, -tis m. : qui n'a pas sa part de, exempt de. Une locution adverbiale *dē parte* est demeurée dans quelques parlers romans. M. L. 2570.

V. *pariō*. La parenté de *portiō* est douteuse.

***partecta, -ōrum** n. pl. : étage supérieur du cirque (?).

Mot seulement attesté (deux fois) dans les Chronographies de l'année 354 ap. J.-C. V. Osthoff, IF VIII 27 ; Kretschmer, Glotta X 1581.

parthicus, -a, -um : adjetif dérivé du nom des Parthes ; *-a pellīs* : parchemin, Dig. 39, 4, 16, § 7 ; v. fr. *parche*, M. L. 6256.

parturiō : v. *pariō*.

parum : peu, d'où « trop peu », souvent opposé à *nīmis, nīmīum*, e. g. Cic., Or. 22, 73, *magis offendit nīmīum quam parum*, le sens de « peu » étant réservé à *pāucus, paulum*. Ancien, usuel. Non roman.

Parum est la forme phonétique du neutre de *paruus* (cf. *parum praedicāre* en face de *parūi facere*) qui est demeurée parce que, employée comme adverbe, elle s'est séparée de l'adjectif et n'a pas été normalisée dans la flexion.

Parumper : un peu de temps, en peu de temps. Cf. *nūper, paulisper, semper*.

V. *paruus*.

paruus (*paruos*, -a, -um) : petit. Les formes phonétiques seraient **parus*, **parua*, **parum*; *paruos, -uom, -uum* ont été maintenus ou refaits d'après les autres cas où l'u se trouvant devant voyelle autre que ο se maintenait ; v. *parum*. Comparatif et superlatif empruntés à un autre thème : *minor, minimus*. *Paruor*, *paruissimus* sont extrêmement rares (Cael. Aur.), coïncide en gr. *μικρότερος, μικρότατος*. Il en est de même du substantif dérivé *paruitas*, qui semble bien créé d'après *μικρότης*. Attesté de tout temps. Mais tend à être remplacé par des formations nouvelles (ainsi l'auteur du *Bello Hispaniensi* n'emploie que *minūtūs*, qui est panroman ; d'autres auteurs tardifs préfèrent *modicus* ; les langues romanes ont, en outre, des formes d'origine obscure qui remontent partiellement à **pikk-*, **pis-*, **pit-*, **pūt-*, M. L. 6494 ; B. W. *petit*). Non roman (comme *magnus*), sauf dans des formes qui remontent au diminutif :

paruolus (*paruulus*) : tout petit. Employé substantivement dans la langue populaire comme terme d'affection pour désigner un enfant ; cf. Vulg., Isa. 9, 6, *paruolus enim natus est nobis*, sens conservé par le prov. *paruol*, M. L. 6262.

paruilitas (latin ecclésiastique).

Composés artificiels : *paruipendō*, tardif, ancien juxtaposé ; *paruilibulus, paruicollis* (= *μικροτράχηλος*) (Cael. Aur.), *paruiloquium* (Boëce).

V. *pāucus*.

pasceolus, -i m. : *ex aluta sacculus*, Non. 151, 10.

Emprunt ancien et populaire (Plt., Caton) au gr. πάσχω, avec influence de *phaseolus*, auquel l'objet devait ressembler par sa forme.

pascha, -ae f. (pascha, -atis n.) : Pâque. Transcription du grec indeclinable πάσχα, lui-même transcrit de l'hébreu ; passé dans les langues romanes avec influence de *pascua* (cf. B. W. s. u.; M. L. 6264). Celtique : irl. *casc*, britt. *Pasc*, et germanique : got. *pāska*, etc.

Dérivé : *pascális*. V. Blaise, s. u.

pāscō, -is, pāui, pāstum, pāscere : sens général « nourrir, engraisser, repaire » (propre et figuré ; cf. Varr., Men. 546, *ac mammam lactis sugentem pascere pupum*; Pétr. 57, *uiginti uentres pasco*; Cic., Verr. 2, 5, 26, 65, *alicuius cruciatu... oculos pascere*) ; plus spécialement, le sens de « nourrir » étant réservé à *alō*, « faire paître » (les troupeaux) et « paître » (transitif et absolu ; dans ce dernier sens, plus fréquent sous la forme médio-passive *pāscor*). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6263; B. W. *patre*. Britt. *pasg*, *pesci*?

Dérivés et composés : *pāscus* : propre au pâturage (p. *ager*, par opposition à *arvus*); *pāscuum* : pâturage, M. L. 6265; *pāscuális*, Vulg. 3 Reg. 4, 23; *pācuúss*; *compāscus* « de pâturage commun »; *pāstio* (rare et technique) « pâturage, pâture », M. L. 6278; *pāstalis*, employé par Caton, d'après Fest. 280, 14; *pāstor* « pâtre, pasteur », M. L. 6279; *pāstōralis*; *pāstōrius*, M. L. 6281; *pāstōriū* (cf. **pāstōriū* « entrave qu'on met aux bêtes aux pâturages », M. L. 6280; **impāstōriā*, M. L. 4295; B. W. *empātrer*); *pāstūra* (Pall.), M. L. 6282; *pāstus, -is*, M. L. 6283; *pāscō, -as* qu'on lit peut-être dans Varr., R. R. 3, 16, 19 (var. *pastitant*).

pāstum : proprement « ce qui sert à nourrir ou à faire paître ; nourriture, fourrage » et, tardif, « fait de manger » (comme *pōculum* « fait de boire »), cf. Niedermann, Emerita XII, 1944, p. 76; M. L. 6131 (sur l'ital. *pacchio*, *pacchia*, v. M. L. 6153 b); *pābularis*; *pābulor, -āris* « aller au fourrage » et ses dérivés.

compāscō « faire paître en commun »; *compāscus*; *dēpāscō* « mener paître »; *dēpāscor* « aller paître, se repaire »; *dēpāstiō*; *ēpāstus* « dont on s'est repu » (Ov., d'après *ēpōtus*); *impāscor* « paître dans »; *impāstus* « non repu » (Vg., Luc., d'après *ēpōsthus* de Nicandre); *perpāstus* « bien repu »; *repāscō*, M. L. 7216.

Cf. *pānis*?

Il faut séparer le groupe des mots signifiant « garder (le troupeau) » ; l'ō du gr. πῶν « troupeau » ne saurait alterner avec ā. Il y a, en revanche, une racine de forme *pāt-/pāt- dans got. *jodjan* « trépēru », gr. πάτεοι « je mange » et v. h. a. *ka-vatōt* « pāstus », *fatunga* « fait d'engraisser, de nourrir ». Les deux formes *pā- de *pāscō*, *pāui*, *pābulum*, et *pās-* de *pāstus*, *pāstor*, qu'on observe en latin, représentent, l'une, une forme non élargie et l'autre, une forme élargie par s de la même racine. Cette forme n'est attestée nulle part, à moins qu'on ne la cherche dans la forme à -p- du germanique : v. angl. *fōpor* « pâture (d'animaux) », ce que rien n'oblige à faire. Le v. sl. *pasq* « je fais paître » peut appartenir à la racine qui figure dans gr. πῶν, etc., et l'on n'en saurait tirer un parti certain pour *pāscō*.

passer, -eris (forme vulgaire *passar*, cf. *ansar*) m. 1^o moineau ; 2^o autruche, cf. gr. ἀπουθές; on trouve aussi *p. martinus*; 2^o poisson plat, plie. Sert aussi comme terme de tendresse et de surnom, comme le correspondant grec. Ancien (Plt.), usuel. Le mot, à basse époque, a été pris dans le sens de « oiseau » sans spécification, e. g. CGL V 459, 44 : *hirundo, nomen passeris*, sens qui se retrouve dans esp. *pajaro*, roum. *pásăre*. Panroman. M. L. 6268.

Dérivés : *passerinus*; *passarīna* « giroflée »; *passerulus* (-cula f.) : petit moineau.

Aucun rapprochement net. Les noms d'oiseaux ont un caractère instable, parce qu'ils sont populaires; v. *parra*, *merula*, *turdus*. Pour la finale, cf. *anser*.

***passerīces** f. pl. : sorte de pierre à aiguiser. Mat transalpin, d'après Plin. 35, 165.

passim; **passum**, **passa**; **passus** : v. *pandō*.

passitō, -ās : crier (en parlant de l'étourneau) (Suét., Anth.).

pasta, -ae f. : pâte. Emprunt tardif (Marc. Emp.) au gr. πάστη, passé dans les langues romanes, cf. M. L. 6272, et son dérivé *pasticus*, M. L. 6273. Irl. *pais*, germ. *Paste*.

pastillum, pastillus : v. *pānis*.

pastināca, -ac f. : 1^o panais, carotte (Plin.), M. L. 6275; 2^o pastenague (poisson). Pour la formation, cf. *lingulāca*. Dérivé de *pastinum*?

pastinum, -ī n. : houe; *uocant agricolae ferramentum bifurcum quo semina panguntur*, Col. 3, 18, 1 et 6. De là « action de houer » et « champ houé ». Technique; M. L. 6277. Déminutif : *pastinō, -ās* : houer (se dit surtout de la vigne), M. L. 6276; d'où *pastinātor, -iū* et *repastināre*.

V. *pangō*; cf. *pāla* de **pākslā*.

patagium, -ī n. : est quod ad summam tunicam adsuit, quae et patagiata dicitur, et patagiarii qui eiusmodi factunt, P. F. 246, 27. Emprunt au gr. *πάταγειον, de πάταγος « bruit, claquement » (archaïque et postclassique).

patagus, -ī m. (-gō f.) : *morbi genus*, P. F. 247, 1. Emprunt au gr. πάταγος (dans un fragment de Plaute). Cf. aussi dans les Gloses : *patago* : *est exulceratio oris, quod cum intumuerit, paene elinguem facit*; et Plac., CGL V 37, 27, *pataginem, cum propter pituitam non facile labra mouent*. De là, sans doute, *pataginō* (Pélag.).

***pataracina** n. pl. : ā. λ. dans Pétr., Sat. 41, 10, désignant sans doute un (ou des) vases à boire. Peut-être de πάταγον with influence de *patara*, doublet vulgaire de *patera*, et anaptyxe de type osque.

patella : v. *patina*.

patena, -ae f. : crèche, mangeoire (Vég.). Emprunt au gr. φέτνη, distinct de *patina*, qui provient de πάτενη. Germanique : all. *Pfaden*, etc.?

patēō, -ēs, -ui, -ēre : être ouvert; par suite « être exposé ou accessible à »; « être évident, manifeste » (opposé à *lateō*). Ancien, classique, usuel. Seul le parti-

cipe *patēns* subsiste dans le logoudorien *padente*. M. L. 6288.

Dérivés et composés : *patulus* : ouvert; large, étendu, qui s'étale, M. L. 6302; d'où *prōpatulus*; *in prōpatulō*; *pator, -ōris* m. (Apul., Scrib.); *patibulum* (-lus m., cf. Non. 221, 13) : sorte de fourche; et spécialement fourche sur laquelle on étaillait les condamnés pour les frapper de verges; de là *patibulatus*; *patēcō, -is*; *patēfaciō, -factiō* (Cic.); *paticābulum* (?) ; *patidus* (Chiron); *Patulcius, -leius*; **expatellāre*, M. L. 3034; *dis*, et *re-pateō* (-tescō) (tardifs). Cf. aussi *Patela* (*Patella*, *Patellāna*), nom de la déesse qui présidait à l'ouverture de l'épi (Arn. 4, 7).

L'a de *patēre* représente une forme à degré zéro du vocalisme, attendue dans le type verbal en -ē; on a le même vocalisme dans hom. πτῶνας « étendant », πτέρνω « ils étendaient », osq. *patens* « panderent », etc., en face de πτάσσωται, πτάσσαι, d'où est sorti πτῶνυμ « j'étends ». La racine se retrouve dans av. *pa-ōanō* « étendu », lit. *petys* et v. pr. *pette* « épaule » (pour le sens, cf. v. sl. *plešte* « épaule » de la racine de gr. πλάνως, etc.), v. isl. *fáþur* « longueur des deux bras étendus », gæl. écossois *aithreamh*, mesure de longueur. — Sans doute parent de *spatum* (v. ce mot), et peut-être de *pandō*.

pater, -tris m. : père. Terme générique, correspondant à *māter*, comme *pappa*, *tata* à *mamma*. Ce qu'il indique *pater*, ce n'est pas la paternité physique, qui est plutôt indiquée par *parēns* et par *genitor*. *Pater* a une valeur sociale. C'est le chef de la maison, le *dominus*, le *pater familiā*; c'est l'homme qui est un des représentants de la suite des générations, et l'on parle ainsi de *pâtes*. Ainsi s'expliquent *patrōnus*, *patrōciniūm* et *patria potestās*. Aussi *pater* s'emploie-t-il comme terme de respect, en parlant des hommes et des dieux : *Iuppiter*; *pater omnipotēns*, *pater Aenēas*, *patrē conscripti*, *patrē* (d'où *patricius*), *pater sacrōrum*; *pater patrūtus*, etc. Romulus est qualifié à la fois de *pater* et de *genitor* dans Ennius, A. 113. Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 6289. Celtique : irl. *pater*, britt. *compar*.

Cf. encore **patrinus* « parrain », M. L. 6298; B. W. s. u., passé en germanique : m. h. a. *pfeſter*; et aussi sans doute *patrāre*.

La valeur sociale, et par suite religieuse, de *pater* qu'on observe en latin est héritée de l'indo-européen. Dans le Rgveda, on lit plusieurs fois *pitā* « pater » à côté de *janitā* « genitor »; et *pitā* se dit de personnages divers, notamment *dyauh*, nom du ciel lumineux (cf. lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*); d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale.

Paternus est une formation récente d'après *māternus*, *frēternus*; *patrōnus* est sans doute analogique des autres formations en -ōnus, qui à l'origine étaient dérivées des thèmes en -o/e-, cf. *bellum*/*Bellōna*; de même que *patrōnus*, on a *mātrōna*; puis a été formé *patrōna*. Le type de *patrōnus*, *mātrōna* est peu représenté, non productif à l'époque historique; le principal des mots qu'il comprend est *colōnus*; le *colōnus* a un *patrōnus*. D'autre part, *paternus*, soutenu par *māternus*, a éliminé peu à peu l'ancien *patrīus*, qui ne s'est plus appliqué qu'à l'idée de « patrie » : *a patria patrīum dicas, a patre patrīnum*, GLK VII 99, 18; 284, 18; 306, 26; Servius, Ae. 6,

33. Cf. le développement en grec de πατρόφος d'après μητρόφος au détriment de πάτριος, signalé par J. Wackernagel, Fest. Kägi, 40 sqq. *Patrius* n'est pas conservé dans les langues romanes; le log. *patrīu* « clair », M. L. 6299, est plus que douteux; *paternus* n'a pas davantage subsisté, M. L. 6290; *patrōnus* est mieux représenté, M. L. 6291 (irl. *patrū*, savant). De *patronus* dérivent *patrōcīnūm* (formé comme *tīrōcīnūm*, *lēnōcīnūm*, etc.), d'où *patrōcinor* et, à basse époque, *patrōnātis*, *patrōnātūs*, -ās m.; de *paternus*, *paternītās*, -ātīs (latin ecclésiastique).

Patricus (unique dans Varron) est sans doute emprunté au grec (cf. CGL V 129, 59, *patricius*, *paternus graecie*): *casus patricius* « génitif » (Varr., L. L. 8, 66, 67) est la traduction de πτῶσις πατρική; *patrīcē* (Plaute) = πατρικῶς, comme *grāphicē* = γραφικῶς. *Patricius* « de père libre ou noble », dérivé de *patrē* au sens juridique et politique, semble sans rapport avec le *patricius* historiquement attesté et se range dans la catégorie des dérivés en -icius de noms de magistrats : *tribūnīcīus*, *aedilīcīus*, etc. Il est peu vraisemblable d'admettre qu'il ait existé, pour disparaître avant l'époque historique, un adjectif en -icus, du type *cīucus*, *hostīcīus*, termes de la langue du droit public, dont *patricius* serait un dérivé. De *patricius* dérive irl. *patracain*. De *patricius* : *patrīcītās*, -ātīs : *patrīcīat* (Suét.).

Autres dérivés et composés : *patrītūs*, -ā, -um (cf. *auitus*), archaïque; *patrīmus* et *patrīmis*, termes du rituel, cf. *matrīmus* (la quantité de l'i est incertaine); *patrīmōniūm* : patrimoine; ensemble de biens appartenant au *pater familiās*, appelé aussi *rēs familiāris*, *familiā pecūniaque*; *patrīmōniālis*; *patrīmōniūlūm*; *patrāsler*, -ārī m. : beau-père, M. L. 6296, cf. *patrīstrā*; *patrīsō, -āre* (Plt., Nrs. 402, Tér., Apul.) « *patrī similiā fīo*, πτωρόχω », hybride formé sur le type grec en -īcō; *patrīus* : oncle paternel (par opposition à *auonūlūs*); par extension : censeur sévère, grondeur; *patrēlīs*; *compar* (langue de l'Église), M. L. 2096; B. W. *com-pēre*; britt. *com-pazr*.

Cf. encore **patrīnus* « parrain », M. L. 6298; B. W. s. u., passé en germanique : m. h. a. *pfeſter*; et aussi sans doute *patrāre*.

La valeur sociale, et par suite religieuse, de *pater* qu'on observe en latin est héritée de l'indo-européen. Dans le Rgveda, on lit plusieurs fois *pitā* « pater » à côté de *janitā* « genitor »; et *pitā* se dit de personnages divers, notamment *dyauh*, nom du ciel lumineux (cf. lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*); d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*; d'autre part, *skr. pitārah*, comme lat. *patrē*, désigne les « ancêtres », et le mot a une valeur religieuse en même temps que sociale. La réduction partielle de *pitā* à *pitā*, *īā* dans les gāthās de l'Avesta ne peut s'expliquer que dans des groupes où **pater-* figurant au second terme de juxtaposés tels que lat. *Iuppiter*, ombr. *Ju-pater*;

Cette valeur solennelle du mot *pater- a eu pour conséquence une tendance à remplacer ce mot par un mot familier dans des langues qui représentent une civilisation déjà éloignée du type indo-européen : en grecque, c'est *atta* qui traduit πάτηρ, et *fadar* ne figure que dans une appellation : *abba fadar* « ἀβᾶς ὁ πάτηρ », Gal. IV 6. En slave, c'est le dérivé *otci* de ce mot *atta qui est la seule expression pour « père ». On conçoit que *pater- ait toujours été le terme employé dans les générations : Darius dit en vieux perse : *manā pītā Vištāspa* « mon père, c'est Vištāspa », etc. Cet emploi est général et a souvent déterminé un emploi de *pater- dans la langue courante. De là vient que *pater* est en latin un terme usuel pour désigner le « père » au sens actuel du mot français. On a de même patir en osque, *athir* en irlandais, *hayr* en arménien, etc.

La flexion a été simplifiée en latin : à l'accusatif singulier on a skr. *pītāram*, hom. *pītēpā*, en face du datif skr. *pītē*, gr. πάτρι. Mais, d'après *patri*, *patre*, etc., le latin a généralisé *patr-* à tous les cas autres que le nominatif-vocatif singulier, et il a *patrem* comme *patri*, etc. L'e du datif osq. *Paterei* « Patri » peut résulter d'une éponenthèse.

Le dérivé *patrius* a des correspondants exacts dans véd. *pīt̄(i)yah* « du père », gr. πάτερος ; cf. peut-être m. gall. *trydd* maison paternelle (J. Loth, Rev. celt., 42, 349). Il n'existe rien de pareil près de *māter* et *frāter*, et ceci tient à la situation unique du « père » dans la famille indo-européenne. Le grec a des dérivés πάτρι, πάτρις dont le latin n'a pas l'équivalent.

Patrius est à rapprocher de gr. πάτρων « frère du père » et de skr. *pīt̄yoyah* (av. τίτηρος, de *pturya-), v. h. a. *fatureo* « frère du père » ; pour la forme, cf. gr. μητριώς « belle-mère ».

patera, -ae (*patarā*, comme *camara*) f. : patière, sorte de vase large et plat, aux bords évasés, avec lequel on répandait le vin soit sur l'autel, soit sur la tête de la victime. Ancien (Plt.), classique. L'explication par *patēō* (Macr. 5, 21, 4 ; Isid., Or. 20, 5, 2) n'est qu'une étymologie populaire. Peut-être doublet de *patina*, influencé par *cratera*. De *patera* dérive le diminutif : *patella*, -ae f. : -ae uasula parua picata, sacrificis faciendis apta, P. F. 293, 13. Demeuré dans les langues romanes (cf. entre autres, fr. « poèle », M. L. 6286 et 6287, **patellio*), mais a perdu son caractère religieux et, par le sens, se rapproche plutôt de *patina*. Irl. *padhal*; brit. *padell*.

Dérivé : *patellarius* (Plt.).

**patēta* : genre de dattes caryotes (Plin. 13, 45). Mot étranger, transcription du gr. πατητός, Géop. 20, 9.

patina, -ae f. : bol, de terre ou de métal, servant à faire cuire les aliments ; objet de forme comparable, mangeoire ; sorte de pâte. Emprunt oral au gr. πατητή. Ancien, classique. M. L. 6293.

Dérivé : *patinarius* : de ou à la casserole ; subst. *patinarius* : gourmand, lèche-plats (Suet.). V. *patera*.

patiō, -eris, *passus sum*, *pati* (forme active *patiās* dans Naev., R³ 67) : souffrir, être patient ou passif ; supporter. Même sens que le gr. πάσχω, dont il a emprunté certains emplois techniques, par exemple en grammaire : *modus patiënti*, *passūtus* (Quint.) = παθη-

πυκῆς ; en médecine : *patiens* == ὁ παθόν « le patient, possédant une maladie » (Cael. Aur.), etc. *Pati* est souvent opposé à *facere*, comme πάσχειν à δρᾶν. Comme fr. « souffrir », a le sens de « supporter, permettre que », (suivi de la proposition infinitive). Ancien, usuel. *Con-patire* (avec passage à la 4^e conjugaison), et 6294, *tiens* ; 6295, **patium*. Celtique : irl. céss, paiss « paix » ; brit. *peidio* « cesser » ?

Dérivés et composés : 1^e de *patiens* : *patienter* ; *impatientis*, -tienter ; *impatientia* = ἀτέλεια (d'époque impériale) ; *patibilis*, terme de la langue philosophique (Cic.) « supportable », « sensible, capable de souffrir », remplacé dans cette acceptation par *passibilis* dans la langue de l'Église ; « passif » (par opposition à *actius*), et *impassibilis* (*impetibilis*) = παθητής ; *passiō* : rare et tardif ; c'est surtout un mot du latin ecclésiastique pour traduire le gr. πάθος, dans le sens de « passion » du Christ ; et de « passion », mouvement de l'âme (correspondant à classique *affectus*) avec une nuance péjorative. Il n'y a pas de substantif *passus*, sans doute pour éviter l'homonymie de *passus* « pas ». De *passiō* : *passiōnālis* (Tert. Cael. Aur.), -nātis et *im-* ; *passiūs* : terme de grammaire (Quint., Charis., etc., d'où *passiūtās*) ou de la langue philosophique (Arn., Apul.). Dans le sens obscène « pédéraste passif », les Latins ont purement et simplement transcrit παθητός, comme ils l'ont fait pour πάθωδος, sans essayer de le traduire (cf. aussi *paedīo*) ; *perpetiō* : souffrir jusqu'au bout, endurer ; *perpassiō* (classique) ; *perpassicius* (Sén.) « qui fréquenter aliquid patitur » ; *compatiō* : verbe du latin ecclésiastique (Tert., Ital.) qui traduit συμπάσχω ; *compassiō* (fréquent ; irl. *compáis*), *compassibilis*, opposés à *impassibilis*, *impassibilitās*, qui traduisent παθητής, παθητεύα ; cf. Tert., adu. Prax. 29, p. 286, 9, si *impassibilis* est *pater*, *utique et incompassibilis* ; aussi *compassibilis*, *utique passibilis*. Très tardifs : *prae-*, *prō-patiō*.

Le radical *pat-* de *patiō* ne se retrouve exactement nulle part. On est tenté de rapprocher la racine *pē-, *pō- de gr. πῆμα « souffrance », ταχαι-πωρος « malheureux » qui existe près de πένομαι « je travaille péniblement », πόνος « peine », πένης et πενιχρός « pauvre », sans doute aussi, avec élargissement, πένθος, έπαθος, πένονθα. *Patiō* serait dérivé de *pātos (< *pat-*os*), cf. *fatērō* ?

Composés et dérivés : *paciētis* adv. ; *paucūlī*, -ae, -a, diminutif familier ; *paciūtās* (classique, mais ne semble plus attesté après Quint.) ; *pauciloquium* (Plt. = διλγωμθία).

2^e *paucus*, puis *paulus*, -a, -um (au contraire de *paucus*, s'emploie uniquement au singulier) : petit. L'emploi comme adjectif est rare et archaïque (Tér., Titin., Varr.). On rencontre surtout le neutre *paulum* avec un génitif « un petit, un peu », et *paulō* (cf. *pulūlūs*). *Paulus* est, en outre, demeuré comme cognomen (et *Pollōtō*?).

Composés et dérivés : *paul(l)ātīm* : peu à peu ; *paul(l)ūlus* ; *paul(l)ūlūm* ; *paul(l)ūlātīm* ; *paul(l)ūlisper* (avec *I longa*, CIL VI 27788 ; cf. *aliquantis-per*, *tantis-per*) « un peu de temps ».

3^e *pauxillus*, -a, -um « tout petit » ; *pauxillum*, -i « un petit peu » (per- « un tout petit peu ») ; *pauxillisper* ; *pauxillitās* ; *pauxillulus* : diminutifs familiers et expressifs, fréquents surtout dans la langue des comiques, et pour lesquels on trouve des graphies *pausillus*, -lūlus (Plt., Sti. 163) influencées par *pusillus*.

Composés expressifs : *perpaucus*, *perpaulum*, *perpaul(l)ūlus*, *perpauxillus* (Plt.).

Pauci est dérivé, avec suffixe -ko, d'un mot qui figure aussi dans *paulus* et *pauper*, dans gr. παῦρος « en petit nombre, petit ; court » et dans-got. *jawaī* « ὀλίγοι » ; cf. sans doute aussi gr. φαῦλος « de qualité inférieure », dont le φ initial peut représenter un *ph expressif, et même la forme complexe φαῦλος. Le vocalisme radical a est chose courante dans un adjectif qui indique

une infirmité, une faiblesse, de même que le suffixe -ko ; cf. *cascus*, *flaccus*, *mancus*, etc. Aucun artifice ne permet de retrouver ce suffixe dans *paulus*, qui semble offrir le suffixe -lo- du diminutif, avec gémination expressive de -l-. *Pauper* est un ancien composé. La forme la plus embarrassante est celle de *parius* ; le rapport avec gr. νεύρος est évident, comme celui de *neurus* avec gr. νεύρος et de *altus* avec gr. ἄνθος ; mais, même si l'on n'avait pas la persistance de *taurus*, on ne saurait croire que **pauro-* ait passé à **parwo-* par une évolution phonétique spontanée : on ne sait au juste comment la chose s'est produite (v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*, § 99 b, p. 111). De même, le celtique a **tarwo-* (gaul. *tarvos*) en face de lat. *taurus*, gr. ταῦρος, v. sl. turū. Les mots où apparaissent ces changements singuliers sont en partie des termes techniques ou familiers à vocalisme radical a.

pauēō, -ēs, *pāūl* (rare ; Ov.), -ēre : être frappé d'épouvante ; puis, par affaiblissement de sens, « avoir peur [de] ». Emploi absolu et transitif. Ancien, usuel, mais évité par la prose classique.

pauor, -ōris m. : épouvante, puis « peur ». Panroman (sauf roumain). M. L. 6314, et *pauōrea*, 6315 ; *Pauen-tia*, -ae f. : déesse de la Peur ; *pauidus*, actif et passif : « épouvanté » et « qui épouvante » et son contraire *im-pauidus* (poétique = δροφος) ; *pauēscō*, -is ; *pauibundus* (tardif) ; cf. *tremibundus* ; *pauidō*, -as (Comm.). *Pauēō* a dû désigner d'abord un état de prostration, d'abattement, causé par un choc violent qui n'est pas nécessairement la peur ; cf. T.-L. 7, 34, 7, *admiratione pauen-tibus cunctis* ; Ov., F. 3, 362, *speque metuetae pauent*. *Pauor* est différencié de *metus*, auquel il est joint dans Lucr. 3, 111, *hic exultat enim pauor ac metus*. Le genre animé du même nom (cf. *sopor*) indique qu'il a dû désigner à l'origine une force agissante, non un état : *Pauor* est divinisé et a ses prêtres : *Pauōtū* ; *pauidus metus*, Ov., F. 1, 16, veut dire « la crainte qui paralyse » ; cf. Vg., G. 3, 106 ; Ae. 5, 138. *Pauor* s'est ensuite appliqué à l'esprit ; cf. Cic., Tu. 4, 8, 19, *pauorem, metum mentem loco mouentem* ; et quo illud Enni : *Tum pauor sapientiam omnem mi exanimato expectorat*. Toutefois, le mot au sens de « peur » semble évité par Cicéron et César, peut-être en raison de son caractère trop expressif ; Cicéron emploie *pauēō* seulement dans les œuvres poétiques, *pauor* dans les œuvres philosophiques. A l'époque impériale, le sens s'en est affaibli et le mot est devenu synonyme de *timor* : Pline, 25, 17, dit *pauor aquae* ; Celse 5, 27, 2, *aquaē timor*, tous deux pour traduire ὑδροφοβία. V. Ernout, *Philologica II*, p. 37 sqq.

Comme tous les mots expressifs, *pauēō*, *pauēscō* ont tendu à être renforcés : de là *pauitō*, -ās (poétique), *com-pauēscō*, *expauēscō*, *expauidus*, *expauēfaciō*, *per-pauēfactus* (à côté de *pauefactus*). Les langues romanes ont maintenu et développé ces formes ; cf. M. L. 3037, *expauidus* ; 3038, **expauitare* ; 3035, **expauentare* (-paentare, -pamentare) ; v. B. W. sous *épave*, *épouvanter*.

Pauēō est sans doute un verbe marquant l'état, à suffixe ē, correspondant au verbe marquant l'action *pauitō*. Même opposition que dans *lubet* en face de skr. *lubhyati* « il désire ». Le sens premier serait « je suis frappé », appliqué spécialement aux chocs de l'esprit. Cf. Isid., Or. 10, 230, *pauidus est quem uexat trepidatio*

mentis, habet cordis pulsationem, cordis motum. Nam pauere (l. pauire) ferire est, unde et paumentum. — V. *pauio*.

**paueri* : *frumenta dicebant antiqui quac de uagina non bene exibant*, F. 298, 9. Sans autre exemple ; forme douteuse. Lire *pauiri* ?

pauio, -is, -itum, -ire : battre la terre pour l'aplatiser ; niveler. Presque uniquement employé dans l'expression technique *pauire terram*. Mais il est probable que cette spécialisation est secondaire, comme on le voit par *dēpuuiō, obpuuiō*.

Dérivés et composés : *paumentum* : terre battue ; puis « pavé, dallage ». Déjà dans Cat., Agr. 8 et 19. *Forūm romanæ* en partie savantes, M. L. 6312 ; *pauimentū*, -as ; *tārius* ; *pauicula* : hie, demoiselle (avec suffixe de diminutif féminin, substitué par antiphrase au suffixe d'instrument neutre en -ulum) ; *pauic(u)lō*, -as (Gloss.) ; peut-être *pauilēnsis* (*uestis*) : sorte de feutre (foulé) opposé à *leuidēnsis* (Isid., Or. 19, 22, 19).

dēpuuiō : balte (exemples de Lucilius, *palmisque misellam depuit me*, et de Naev., Com. R³ 134) ; cf. P. F. 61, 14.

obpuuiat (lire *obpuuit?*), *uerberat a puuiendo, i. e. fierient*, P. F. 207, 13. Si *pauio* est une forme réelle, et non une faute de copiste pour *pauio*, ou une forme imaginée en vue d'un rapprochement avec *pāniō*, elle serait refaite d'après les composés *dēpuuiō, obpuuiō*, comme *sculpō*, en face de *scalpō*, a été tiré de *exsculpō*.

Le rapport, souvent enseigné depuis Festus, avec gr. πάτω « je frappe » se heurte au fait que rien de certain n'indique dans πάιο, non plus que dans πάτωτο, qu'on n'en peut séparer, la présence d'un F. Lit. πάιτι « couper », πιύκλας « scie » a un tout autre sens. En somme, étymologie obscure. V. *pauē*. Le vocalisme a est normal dans un mot de ce genre, technique ou familier.

paulus : v. *paucus*.

pānō, -onis c. (arch. *pāuu*, -i m. et *pāua*, -ae f., M. L. 6313 et 6310 ; sur *pāo*, attesté dans une inscription tardive et dans les manuscrits de Séneque, Martial, πάων dans l'édition de Dioclétien, v. Heraeus, *Kl. Schr.*, p. 234, n. 1) : 1^o paon ; 2^o sorte de poisson (Ambr., hex. 5, 2, 5). Ancien. Panroman ; britt. *paun*, et germanique : v. h. a. *pāwō*, etc.

Dérivés : *pāuōnīnus* ; *pāuōnāceus* : en forme de queue de paon (-m opus, cf. Rich, s. u.).

Pāuōs est dans Ennius et est repris par les auteurs de basse époque, notamment par la langue de l'Église ; à la fin de l'époque républicaine, la forme usuelle est *pāo* et le sexe est indiqué par l'adjonction de *māsculus*, *fēmina*.

L'oiseau a été apporté de l'Inde. La forme gr. πάων ne s'explique pas par des formes indiennes et le p de lat. *pāo* ne se retrouve nulle part ; sans doute dû à l'onomatopée, cf. *paupolū*. Sur le mot, qui reste obscur, v. Mémorial S. Lévi, p. 284 sqq.

pauper, -is adj. : pauvre. Sans doute composé de **pau-per-os* « qui produit peu », cf. *pau-cus* et *pariō*, et

puer-pera, et ancien adjetif de la 2^e déclinaison (cf. Varr., L. L. 8, 77, et la note de Goetz-Schoell, ad 11) passé à la 3^e déclinaison sous l'influence de *diues*, avec lequel il formait couple ; cf. Tér., Ph. 276-277 [iudices] saepe propter inuidiam adimunt diuīt/aut propter misericordiam addunt pauperi. La langue populaire a reconstruit plus tard une forme *pauper*, *paupera*, -rum, d'après le type *liber*, -a, -um (cf. Plt., frg. 67 L. ; Pétr. 46), qui est demeurée dans les langues romanes. Toutefois, on peut penser que -per de *pauper* représente une forme athématique, normale dans les seconds termes de composés (cf. *sacerdōs*, *antistes*, etc.). Usité de tout temps. Panroman, sauf roumain. M. L. 6305. Irl. *pauper*.

Pauper a dû se dire d'abord de la terre, des animaux : *pauper ager*, Tib. 1, 1, 23 (19). Dérivés : *pauperiēs*, -ei (archaïque, conservé dans la langue du droit au sens de « dommage causé par un animal ») ; cf. P. F. 246, 10, *pauperies* *damnum dicitur quod quadrupes faci*, et Dig. 9, tit. 1) ; *pauperium*, *paupertās*, conservés tous deux dans les langues romanes, M. L. 6306, 6307 ; *pauperō*, -as (Isid., Or. 19, 22, 19).

dēpuuiō : balte (exemples de Lucilius, *palmisque misellam depuit me*, et de Naev., Com. R³ 134) ; cf. P. F. 61, 14.

obpuuiat (lire *obpuuit?*), *uerberat a puuiendo, i. e. fierient*, P. F. 207, 13. Si *pauio* est une forme réelle, et non une faute de copiste pour *pauio*, ou une forme imaginée en vue d'un rapprochement avec *pāniō*, elle serait refaite d'après les composés *dēpuuiō, obpuuiō*, comme *sculpō*, en face de *scalpō*, a été tiré de *exsculpō*.

Le rapport, souvent enseigné depuis Festus, avec gr. πάτω « je frappe » se heurte au fait que rien de certain n'indique dans πάιο, non plus que dans πάτωτο, qu'on n'en peut séparer, la présence d'un F. Lit. πάιτι « couper », πιύκλας « scie » a un tout autre sens. En somme, étymologie obscure. V. *pauē*. Le vocalisme a est normal dans un mot de ce genre, technique ou familier.

pausa, -ae f. : pause, fin, halte. Archaïque et post-classique, usité surtout dans l'expression *pausam facere, dare*. Généralement considéré comme emprunté au gr. πάσσω ; mais ce mot est rare et tardif en grec et, d'autre part, le changement de déclinaison de πάσσω en *pausa* s'explique mal. Une influence de *mora* est peu vraisemblable. On peut se demander si *pausa* n'a pas été refait sur *pauſāre* (attesté tardivement, mais sans doute ancien dans la langue parlée), bâti lui-même sur l'aoriste de πάσσω ; cf. l'emploi de l'impératif aor. πάσσω « arrête » dans Plt., Tri. 187, et les formations du type *campsāre*, *malaxāre*, *catapsāre*. L'emprunt est technique, sans doute, et venu peut-être par la langue nautique : cf. *pausārius*.

Dérivés : *pausārius* : maître d'équipage, dit aussi *hortātor*, qui donnait aux rameurs l'ordre de stopper.

pausō, -as : cesser (bas latin ; cf. Cael. Aur., Tard. 1, 1, 16, *cum capitū pausauerū dolor*). Devenu synonyme de *quiēscō* « se reposer » (cf. *pausa* : *requiēs*, CGL IV 138, 22, et *pauſāre sē*, Vita Caes. Arel. 2, 33) ; de là l'emploi de *pausat in pace* (= *requiescit*) et les formes *repausō* (transitif et intransitif = πάσσω, πάσσωμαι, surtout employé par les chrétiens, conservé dans les langues romanes, M. L. 7218), *repausātiō* = πάσσωτήριον. *Pausā* a survécu dans les langues romanes (sauf en roumain), où il a souvent le sens de *pōnere*, cf. M. L. 6308 ; B. W. s. u. De *pausō* : *pauſātiō*, -bilis et *impausābilis* (tardif, rare = πάσσωτης).

pausia (*pusia, posia*), -ae f. : sorte d'olive. Ancien (Cat.), non expliquée.

pausillus : v. *pauxillū*.

pāx : v. *pacō*.

pax : exclamation équivalente à notre « chut » ou « paix », qu'on trouve dans la langue comique ; cf. Hē-syphius : πάξ... τέλος ἔχει ; et κόγχης ὅδοις πάξ, ἐπιφάνειας τετελεσμένοις.

paxillus : v. *pālus*.

pe : particule enclitique intensive, cf. *nem-pe, quip-pe*, apparaît encore, combinée à *iam*, dans *quispiam, us-piām*, etc.

piām : Une particule pareille à lat. -pe ne se retrouve exactement que dans lit. *kaip* « comme » et *teip*, *šeip* « ainsi ». Le latin a, d'autre part, *meā-pe, sua-pe*, cf. gr. πέπτε?, et aussi *i-pe* (v. ce mot).

pēcō, -as, -āui, -ātūm, -ārē : broncher, faire un faux pas, sens encore conservé dans Hor., Ep. I 1, 8-9, *solū senescētū mature sanus equum, ne | pēcet ad extēnum ridētus et ilia ducat*. Employé surtout comme le gr. σφάλλομαι, dans le sens moral de « commettre une faute ou une erreur, se tromper » (cf. *titubō* dans Plt., Mi. 248). Ancien (Enn., Cat.), usuel et familier. Très usité dans la langue de l'Église, en raison de son caractère populaire et expressif, de même que *pēcātū* (qui traduit ἀμάρτητα, *pēccātor* (Tert.) ; et passé par là dans les langues romanes ; cf. M. L. 6321, *pēcāre* ; 6322, *pēccātor* ; 6323, *pēccātūm*, et 6324, *pēccōsus*. Irl. *peccad* ; britt. *pechu*, *peccad*, *pechadur*.

Autres dérivés et composés : *peccāmēn*, *peccāntia*, *peccātēla*, *peccātiō*, *peccātōriūs*, *peccātrīz*, *peccātūs*, -as (?) douteux) ; *impeccābilis*, *impeccāntia* (= ἀμάρτητος, -ητός), tous tardifs.

Le sens donne lieu d'imaginer que *peccāre* serait dérivé d'un mot **pecco* qui serait à pēs ce que *mancus* est à *man-* (v. *manus*). Mais pareil mot n'est pas attesté. L'ombrrien *pēsetom*, TE VII 27 « *peccātūm* » (ou « *perditum* ?) est douteux. Pour le sens, cf. *scelus* et skr. *skhālati* « il fait un faux pas ».

peciolus (*petiolus*), -i m. : 1^o petit pied, petit sabot ; 2^o pétiole. Depuis Afranius ; rare et technique. M. L. 6324 a. Selon Meyer-Lübke, *peciolus* est la seule forme que donnent les manuscrits, *petiolus* est une fausse graphie due aux éditeurs ; cf. Rh. Mus. 72, 154. Cf. *peculius* et *pecculus*, diminutifs de pēs, dans Marcellus et Oribase ; et *tripeccia* « trépied » (tardif) ?

pectis (-idis?) f. ? : grande consoude (Ps.-Apul. 59, 25 et 127, 10). Grec. Dioscoride a πράκτη.

pēctō, -is, *pēxi* (et tardif *pēxū* ; cf. *nexi* et *nexū* de *nectō*, et *pectū* d'après Prisc.) ; *pēxum* (et *pectūtum*), *pectere* : peigner, carder ; et, plaisamment, « rosser » (cf. fr. *brosser, donner une peignée* ; all. *fechten*). Cf. *pezu* « laineux, poilu ».

pecten, -inis m. : peigne, carder ; puis tout objet analogue : sorte de plectre, coquillage ; plante « aiguille de berger » ; pubis (poils, os du pubis = gr. κτελεῖ), etc. Panroman. M. L. 6328 ; et germanique : v. angl. *pīhten* ; celtique : gall. *peithyn* ; et *pais de peza* (scil. *tunica*) : robe ; et M. L. 6331, *pēctinūlus*. Dénominatif : *pētinō*, -as, qui a remplacé *pectō* à l'époque impériale et a passé dans les langues romanes, M. L. 6329 ; *pētināriūs* : relatif aux peignes, et substantif : fabricant de

peignes, M. L. 6330 ; *pectinātūs* : en forme de peigne ; cf. F. P. 233, 4, *pectenūtūm tectūm dicitur a similitudine pectinūtūs in duas partes deuexum, ut testudinatum in quattuor* ; l'adjectif a ici un e qu'on retrouve dans ombr. *petenataf*, *pectinātor*, -atiō (= κτενισμός, Orib., eup. 4, 16), -ātūm, -ālis, tous tardifs ; *pectunculus* : pétuncle, M. L. 6334 ; *pectū*, -ōnis f. : peignage (Cael. Aur.).

Composés : *impezu* : non peigné ; *dēpectō* : peigner et « donner une peignée » ; *oppectō* (ob-) : ôter la chair après l'arête (assimilée à un peigne), d'où « dépouiller » ; *oppexus*, -ūs m. (Apul.) : sorte de coiffure ; *repectō*.

La formation de *pectō* est la même que celle de *plectō* et *nectō* ; l'attique a πεκτῶ « je peigne, je tons » ; et le -te se retrouve dans lat. *pecten*, avec le correspondant à degré zéro de la racine, gr. κτελεῖ, κτενός. Germanique : v. h. a. *fehtan* « se battre », v. angl. *feohtan*, etc. Le gr. πέκω « je peigne, je tons » a un correspondant exact dans lit. *pēsū* « je tire par les cheveux, je tireille ». Lat. *perkus* « laineux » offre l'élargissement -s- ; cf. gr. gr. πέκως « toison » et v. h. a. *fahs* « poils » ; ou peut-être est-ce une formation en -so- comme *laxus*, etc. Arm. *asr* (gén. *asu*) signifie « toison », comme hom. πόκος V. *pectus* et *pectū*.

pēctus, -oris n. : poitrine de l'homme ou des animaux (c'est-à-dire sans doute la partie velue du corps ; cf. *pectō*, *perkus*, etc.), considérée comme le siège du cœur et de l'âme (et aussi de l'intelligence, cf. Plt., Mi. 786, qui l'oppose à *cor*), et par suite le « cœur » ou l'« âme », l'esprit. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6335.

Dérivés : *pectusculum* (tardif) ; *pectorālis* adj. ; *pectorā* n. : plaque de devant de la cuirasse, plastron » (cf. Rich, s. u.). Usuel ; panroman, sauf roumain. M. L. 6332 ; *pectorōsus* : à large poitrine (terme de la langue rustique) ; *appectorō*, -as (bas latin) « serrer contre sa poitrine » ; d'où simplement « serrer, presseur » ; M. L. 540, dē-, im-*pectorō* ; *pectōreus*.

Il a dû exister en latin vulgaire un adjectif **pectorānus*, formé comme *vitulīnus*, dont le féminin, tiré sans doute de *pectorāna carō*, a subsisté dans les langues romanes. Cf. M. L. 6333 ; B. W. *poitrine*.

Le tokh. A *pāsātō*, duel « les deux mamelles » ; un mot pareil, différent par le vocalisme radical o au lieu de e et par la formation en -u-, se retrouve en irlandais : *hucht* « poitrine ». Aucun correspondant hors de ces deux langues. Du reste, les noms de la « poitrine » diffèrent d'une langue à l'autre. *Pectus* est à *pectō* comme *uellus* à *uellō*.

1^o *pecū* n. (employé surtout au pluriel *pecua*, -uum, -ubus, terme collectif) : bétail, troupeau(x) ; cf. Naev. ap. Non. 159, 6, *homines, pecua, beluasque*. Par extension, « argent » (comme *pecūnia*).

Pecū est une forme ancienne (cf. la vieille prière dans Cat., Agr. 141, 3, *pastores pecuaque salua serassis*) ; *pecūs*, -oris et *pecus*, -ūdis tendent à s'y substituer.

Dérivés : *pecuūnus* (cf. *ferinus*) « de bétail » ; *pecuāria* f. « élevage » ; *pecuōsus* (Gl.) ; *pecuālis* = προβοτικός, -ātūs (tardifs) ; la glose *pecuūs a pastor* doit être une corruption de *pecuōsus*.

2^o *pecūlium*, -i n. : petite part du troupeau laissée

en propre à l'esclave qui le gardait (*peculiariis ovis*) ; puis « pécule » (*peculum castrense*) ; propriété particulière ; quelquefois dans un sens obscène (= membrum virile). — Dérivé de diminutif.

Dérivés : *peculium*; *peculiariis* (-*rius*), -*riās* (= γνηστής, γνήσιον ou οἰκείωτης, Grèg. M.) ; *peculiōsus*; *peculiātus*. Quelques traces de *peculium*, -*riās* dans les langues romanes, cf. M. L. 6336, 6337. *peculor* (ü?, cf. Haet., *Man.*, § 322; R. Ph. 1907, p. 233; *depeculare* dans Lucil. 682 Marx), -*riās* « faire son pécule », spécialisé dans la langue politique avec le sens de « s'enrichir aux dépens de l'État, être concusionnaire ».

Dérivés : *peculatus*, -*ūs* m. (*pequ-*) : concussion, pécule : *peculator furtum publicum a pecore dictum, sicut et pecunia, eo quod antiqui Romanorum nihil praeter pecora habebant*, P. F. 233, 6; *peculātor*, -*ūs*; *dēpeculō* (-*lor*) : piller, actif et déponent; cf. Cael., Ilist. 62, ubi *senatus intellexit populum peculari*. *Peculor* ne peut être directement formé sur *peculium*, dont le dérivé serait **peculior*; mais il suppose un **peculus* (-*ulum*) non attesté.

Pour l'*ū*, v. le mot suivant.

3^e *pecūnia*, -ae (*pequinia*, Cl. I² 582, etc.) f. : richesse en bétail; puis « argent, fortune, richesse » : *pecus a quo pecunia uniuersa, quod in pecore pecunia tum consistebat pastoribus*, Varr., L. L. 5, 95; par extension, « monnaie » et même, en bas latin, par une nouvelle spécialisation, « monnaie de cuivre »; cf. Lampr., Alex. Sev. 33, 3, *sceniciis numquam aurum, numquam argentum, uix pecuniam donauit*. Conservé, comme *peculium*, en macédonien, M. L. 6338. Sur le héritage numéraire, v., entre autres, Vendryes, Rev. Celt., 42, 391 sqq.

Dérivés : *pecuniarius* (-*rius*, -*lis*); *pecuniōsus* (joint et opposé à *torpus*); *Pecuniola*, surnom romain.

La formation de *pecunia* est pareille à celle du dérivé lit. *vīršūna* de *vīršūs* « sommet » et du type slave en -*ynji*. On y observe le même *ū*; cf. également *ū* dans lat. *uerrūca*, en face de l'*u* bref de lit. *vīršūs*. Même *ū* encore dans *pecūlium*.

4^e *pecus*, -*oris* n. : collectif « troupeau, bétail ».

5^e *pecus*, -*udis* f. (masculin dans Ennius; un neutre pluriel *pecuda*, sans doute d'après *pecora*, dans Accius, Sisenne et même Cicéron (?!) d'après Non. 159, 11) : « tête de bétail », individuel; terme d'injure « bête ». La distinction de sens entre les deux mots, encore nette à l'époque républicaine, cf. Varr., R. R. 2, 1, 4, tend pourtant à s'effacer; Ovide, *Ibis* 459, dit *inque pecus magnae subito uertare parentis*, où *pecus* = *pecudem*; et Columelle, 6, 27, 13, écrit *id genus pecudis* = i. g. *pecoris*. Une fois la distinction disparue, l'un des deux mots devenait inutile, et *pecus*, -*udis* n'a pas survécu dans les langues romaines, où *pecus*, *pecoris* seul est représenté; cf. M. L. 6339, *pecus*; 6325, *pecora*; 6326, *pecorātus*; 6327, *pecorina*.

Pecus, -*oris* et *pecus*, -*udis* désignent indifféremment le gros et le petit bétail, les animaux domestiques, par opposition à *ferae*; cf. Luer. 1, 14, *ferae, pecudis* « bêtes sauvages, animaux domestiques »; Cic., N. D. 2, 64, 160, *qua pecude* (= sue) *nil genuit natura secundius*;

Varr., R. R. 2, 1, 12, *pecus maius et minus... de pecore asini, equi...*. Virgile, G. 3, 243, s'est servi de *pecudes* pour opposer les quadrupèdes aux poissons et aux oiseaux. Mais l'un et l'autre ont dû d'abord s'appliquer spécialement aux bêtes à laine (cf. *pecto*), sens encore attesté; cf. Tibère ap. Suét., Tib. 32, 5, *boni pastoris esse tondere pecus, non deglubere*; Vg., G. 3, 554, *balatusque pecorum*; et pour *pecus*, -*udis*, Juv. 13, 232, *pecudem spondere saccello | balantem*. C'est avec le sens de « bœufs » que *pecora* est demeuré en roman, comme *pecorātus* avec celui de « berger »; cf. M. L. s. u. Le sens de *pecus* « embryon, fœtus », rare et tardif, semble imité du grec.

Dérivés (rares) : *pecorālis*; *pecorātus*: προβάτων (Gloss.); *pecorōsus* (poétique); *pecorīnus* (tardif); *pecudālis* (Filastr.); -*diātūs* (Gloss.); *Pecudifer* (épithète de *Siliānus*); *pecusculum* (Juvenc. 2, 589).

Un thème *peku-* n'est attesté qu'en indo-iranien, en germanique et en italique. Au neutre, il désigne le « bétail » en général, et notamment le « bétail » en tant qu'il est une forme de richesse : véd. *pācu* (forme rare) et, avec même place de ton, v. h. a. *fihu* bétail + et got. *faihu* « x̄t̄m̄ata, x̄r̄m̄ata, ḡr̄yruṇ +, et, inversement, gr. *x̄t̄m̄ata* « bétail »; v. Chantraine, R. Phil. 1946, 5 sqq. Au masculin, il désigne le bétail considéré comme des êtres vivants, souvent rapproché des « hommes », qui, pour le chef, représentent un autre moyen de puissance : dès les *īgātās*, *pasūs* (accusatif pluriel) est rapproché de *vīrang*, et l'Avesta récente a le « *dvanda* » *pasu vīra* « les troupeaux et les hommes ». L'ombrien a, toujours dans une même formule, *peku* (= *pecua* pl. n.) à côté de *uiro*, *ueiro* « uîros ». Cf. le rapprochement védique dans RV III 62, 14, où on lit *asmādhyam dvipdē cātuṣpade ca paçvē* « à nous, aux animaux à deux et à quatre pieds »; l'opposition de *dvipdē* et de *cātuṣpade* pour désigner les « hommes » et les « animaux » repose sur un usage ancien, car l'ombrien a, pour la même opposition, *dūpursus*, *petupursus* « bipedibus, quadrupedibus », T. E. VI b. 10-11.

Au masculin, le védique accentue *paçvē* par opposition au neutre *pācu* dont le germanique atteste l'antiquité. Le latin a aussi une forme de genre animé, mais au féminin et avec l'élargissement -*d* : c'est *pecus*, *pecudis*, tandis que, au neutre, le thème en -*s*, *pecus*, *pecoris*, est la forme usuelle pour le singulier et a pris finallement, même au pluriel, le dessus sur *pecua*.

Un thème en -*s* se retrouve en nordique, mais contaminé avec un représentant de **pok-o* : v. isl. *jar* « brebis ».

Le vocalisme radical zéro n'est conservé qu'en iranien, dans des dérivés, av. *ʃuyant* « qui fait paître les brebis », *ʃuyant* « qui a du bétail », et dans des composés au premier et au second terme.

Dès l'indo-européen, le mot a le sens large de « bétail » et le sens étroit de « petit bétail, mouton », qui serait le sens ancien si l'on admet le rapprochement, du reste indémontrable, avec le nom de la toison : gr. *πέκως*, *πόκως*, etc., et arm. *asr* (v. sous *pecto*). En védique, on parle d'un *paçum* (accusatif singulier) *devāvantam* et *gomāntam*, troupeau composé de chevaux et de bovins. Dans l'Avesta, *pasūm* (accusatif singulier)

désigne plusieurs fois le « bétail » en général, mais a souvent le sens de « petit bétail » par opposition à *staoru* « le gros bétail » (v. sous lat. *taurus*).

Le sens qui apparaît dans lat. *peculium* et *pecūnia* est pareil à ce qu'on observe dans got. *faihu* et v. angl. *feoh* « troupeau » et « biens, propriétés ».

Les formes baltiques v. pruss. *peku* et v. lit. *pekus* Les bétails supposent un ancien emprunt du baltique à une langue de type occidental. Le fait n'est pas isolé.

pedeppressim; *pedeptētim* (-*temptim*) : *pedetentim* et *pedeppressim dicunt est caute, quasi lenta et tarda itione*, Non. 29, 3. Adverbes dérivés de *pede pressō*, *pede tentō* « le pied étant retenu ». *Pedeppressim* n'est attesté que par Nonius; *pedetentim* est plus usité, mais surtout archaïque, quoique encore dans Cicéron, Tite-Live et Quintilien. La graphie *pedetemptim* a été influencée par *temp̄tāre* (si toutefois ce n'est pas là la forme la plus ancienne; cf. Caton, Or., frg. 1, 23, *eam ego uiam pede temptātem temptabam*).

peda, *pedes*, *pedica*, *pedisequus* : v. *pēs*.

pēdis, -*is* c. (m., Nov. 107; f., Pl., Vid. 110) : pou. Ancien (Liv. Andr., Plt., etc.): Tend à être remplacé par le diminutif : *pēdiculus*, *pēduc(u)lus*, -*m*. seule forme attestée à l'époque impériale (Pétr., Plin., Gels.); cf. Non. 220, 25, *pēdis, quem nos pediculum dicimus*. Panroman. M. L. 6361.

Dérivés : *pēdicūm* = φεδιπλατς (Lucil.); *pēdicōsus*; *pēdiculāris* (-*rius*), épithète jointe à *herba* « herbe à poux »; *pēdiculō*, -*ās*; *pēdiculātiō* (Gloss.) = φεδιπλω, φεδιπλατς; -*losus*.

Le nom de cet insecte diffère d'une langue à l'autre. Av. *pazdu-* désigne un petit insecte nuisible. Cf. peut-être *pēdō*.

pedisequus : v. *pēs*.

pēdō, -*is*, *pepēdī*, *pēditum*, -*ere* : péter. Mot vulgaire (satiriques), M. L. 6345; *pēditum* « crepitus uenitris; pet » (Cat. 54, 3); bien représenté, avec des dérivés, dans les langues romanes, M. L. 6358; B. W. s. u. Avec alternance vocalique : *pōdex* m. : derrière; proprement « le péteur ». Pour la valeur du suffixe, v. Ernst, Philologica I, p. 133 sqq.

Composés : *oppēdō* (Hor.), *suppēdō* (cité par Cic., Fam. 9, 22, 4).

Il y avait en indo-européen un présent radical athénomate **pērd-* que suppose la comparaison de lit. *pērdžū* « je pète », serbe *pēdīm*, av. *perədən* (3^e plur.), skr. *parḍate* (mot de glossaire), gr. *πέρδομαι* (aor. *πέτασθω*), alt. *pērō*. A côté de **pērd-* a existé un autre thème signalant « vesseur » : **pēzd-*, **pōzd-*, **bzd-*; c'est celui que, avec lat. *pēdō*, représentent slov. *pezdīm* et russe *бзды* « il vesse », lit. *bezdu*, *bezdeči*; cf. gr. *βδέω*. Pour *pōdex*, on notera que tch. *pezd* et lit. *bizdas* signifient aussi « derrière ». Le germanique a un autre type, aussi expressif, celui de v. isl. *fisa*, etc. V. lat. *uissiō*; et *pēdēz*.

pedō, -*ās*; *pedō*, -*ōnis*; *pedum* : v. *pēs*.

pēdūlis : adjetif tiré de *pēs*, substantivé dans le sens de « chausson, guêtres »; d'où ital. *pedule*, M. L. 6362, et en germanique : m. h. a. *pēdal*. V. *pēs*.

pēgris, -*idis* f. : coquillage inconnu; Plin. 32, 150. Forme douteuse; grec non attesté; l're *pelorides*?

pētērō : v. *iūrō* sous *iūs*.

pētōr (c'est-à-dire *pētōr*), -*ōris* n., *pētūs* adj. comp. : pire, plus mauvais.

pessimus (*pesu-*), -*a*, -*um* superlat. : le pire, le plus ou très mauvais. Ancien, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6367, 6440, *pēssimus*. L'e de *pētōr* est bref de nature et c'est la syllabe qui est longue, comme dans *maiōr*, *eūiōs*, etc. Il n'est donc pas besoin pour expliquer l'e ouvert, c'est-à-dire bref, des formes romanes, de supposer, comme le fait Meyer-Lübke, une influence de *pessimus* ou de *mēliōr*.

Le dénominal *pētōrō*, -*ās* « empirer » n'est attesté qu'à basse époque (comme *mēliōrō*, *mēliōrō*, etc.); de même *pessimō*, -*ās* « maltrater ». — *Pessimōr* est un barbarisme tardif (Didasc. Apost.).

Pētōr, *pēssimus* servent de comparatif et de superlatif à *malus*, comme *mēliōr* et *optimus* à *bonus*. En indo-européen, les noms intensifs en **-yes* indiquent ce qui exerce avec force l'action indiquée par le verbe : skr. *yātiān* désigne l'homme qui est, par excellence, un sacrifiant. La forme **pēdyōs* sur laquelle repose *pētōr*, comme on le voit pas *pessimus*, désignerait ce qui fait particulièrement une chute, ce qui tombe; cf. skr. *pādyate* « il tombe », v. sl. *padō* « je tomberai », v. angl. *jetan* « tomber ». — De la même racine, le lat. *a pessum*, où apparaît clairement le sens de « tomber ». — V., du reste, l'article *pessum*.

pelagōs, -*ī* n. : mer. Emprunt au gr. πέλαγος (*τὸ*), demi-latinisé et traité comme un thème en *o/e*, tout en conservant le genre neutre (mais Lucrèce a encore le pluriel grec *pēlagē*, 6, 619). Depuis Pacuvius; poétique et prose impériale. Demeuré surtout dans les langues ibériques. M. L. 6369.

Dérivés : *pelagius* (Varr., Plin.); *pelagicus*. Cf. *ponitus*.

pēlecanus (*peli-*, *pelli-*), -*ī* m. : pélican. Emprunt tardif, latinisé, au gr. πελεκάν.

pellāx, *pellācia*, *pellīciō* : v. *lax*.

pellis, -*is* f. : peau. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6377. Irl. *pell*. Germanique : b. all. *pell*.

Dérivés et composés : *pellārius* : peauassier, fourisseur; M. L. 6373; *pellīciō* (-*ceus*) : de peau, M. L. 6375, et v. angl. *pileče*, irl. *bellec*, *pellec*; *pellīnus*; *pellītūs*; *pelleātūs*. Paul. Nol., d'après *pilleātūs*; *pellīō*, -*ōnis* m. (cf. *caupō*, *fullō*, *lēnō*) « fourreur »; *pellīōnāriūs* « pelletier »; *pellīger*; *pellīcula* : petite peau, pellicule; M. L. 6376. De là : *pellīculō*, -*ās* : couvrir avec une peau, boucher (Col.); *pellesuīna*, Varr., L. L. 8, 55, v. *suō*; *tēnīpelliūm*, cf. P. F. 500, 28; *uersipelliis*, v. *uerto*.

La forme *pellīrem* : *galerūm qui fiebat ex pelle*, p. F. 225, 10, est à rejeter; cf. Lindsay, Gloss. Lat., IV, p. 313.

Certaines formes romaines remontent, en outre, à **pēllāmen*, M. L. 6372; les langues techniques ont conservé ou créé un bon nombre de ces substantifs en -*men* : cf. *laetāmen*, **māteriāmen*, etc.

V. la remarque sous *palea*.

Cf. le groupe de v. isl. *fjall* « peau » (got. *fileins* « δερμάτνος » répond à lat. *pellinus*), gr. πελλοφόρος « pelletier» (Gloss.) et πέλλας (accusatif pluriel) « peaux » chez Pollux, tous mots à ancien *-ll-* de type « populaire », mais ζωστέλας; sans doute aussi hom. πέλλα « vase à lait » (en cuir?), πελλίς λεκάνη Hés. (?) ; d'autres rapprochent lat. *pēlūis*, etc., ce qui fait difficulté pour -λλ-. Cf., de plus loin, v. angl. *filmen* « pellicule », gr. πέλμα « plante des pieds, semelle de chausure », lit. *plené* et *plēnts* « pellicule », pet. r. *plivā* « peau, membrane », gr. ἔπιπλος, etc.

pellō, -is, **peplū** (en composition *-puli*), **pulsum**, **pellere** : pousser (avec idée accessoire de « battre, frapper », *pellere terram, humum*), puis « chasser » et, dans la langue militaire, « repousser, mettre en déroute » ; cf. *Pellōnia* « déesse qui met l'ennemi en fuite » (cité par Arn., St Aug.). Ancien, usuel, classique. S'emploie au sens physique et moral : *nec habet ullum ictum quo pella animum*. Cic., Fin. 2, 10, 32. A *pellō* correspond le substantif *pulsus*, -is m. « choc, poussée » et, dans la langue médicale, « pouls » (*p. uenārum arteriārum*; cf. *pulsuōsus*, Cael. Aur.), demeuré dans les langues romanes ; cf. M. L. 6839. Irl. *cuisse*. *Pulsiō* est rare et attesté seulement à basse époque (Arn.).

De *pulsum*, corn. *pols* « un moment ».

De *pellō* existent de nombreux dérivés avec préverbes de sens local : *ad- (ap-) pellō* « pousser vers », qui, dans la langue nautique, s'emploie absolument avec le sens de « aborder » ; *as-pellō*, de **abs-pellō* « chasser, repousser » ; *com-, dē-, dis-, ex-* (M. L. 3041), *im-* (M. L. 4299), *per-, prō-, re-pellō*, auxquels correspondent des abstraits en *-sus*, *-siō* (ou *-sa* ; cf. *repulsa*, qui a pris le sens d' « échec d'une candidature »), et des noms d'agents en *-or*. De *compellō* dérive le britt. *cymhell*, *cymrell*.

Pour **pellō*, -is, v. *appellō*.

Pulsus est fait sur le présent **pellō*, devenu *pellō*, comme *tensus* sur *tendō*; de même qu'il y a un *tentus*, conservé en face de *teneō*, il y a eu un **pultos* à côté de *peplū*, à en juger par *pultāre* qu'emploient encore Plaute et Térence (cf. *merīō*, **maniō* dans *ommentāns*). D'après *pulsus* a été fait l'itératif-intensif *pulsō*, -is, qui a éliminé *pultō* et s'est ensuite substitué à *pellō* comme étant plus expressif et aussi comme fournit une conjugaison régulière ; cf. *pellere terram pede*, Lucr. 5, 1402 ; *p. ter pede terram*, Hor., C. 3, 18, 15 ; *p. humum pedibus*, Catul. 61, 14 ; et *pulsare tellurēm pede libero*, Hor., C. 1, 37, 1 ; *lyra pulsā manu*, Ov., M. 10, 205, et *pulsare chordas digitis*, Vg., Ae. 6, 647, etc. De là : *pulsātiō*, -tor, tous deux rares ; *pulsābulum* « plectre ». *Pulsāre* a seul survécu dans les langues romanes, dont certaines formes supposent également un élargissement **pultātare* ; cf. M. L. 6837 et 6838. Germanique : m. h. a. *pulsen*, néerl. *polsen* « pulsando pisces in rete adigere et an-*guillas* captare ».

De *pulsāre* sont formés de nombreux composés : *com-pulsō* (Tert., Apul.); *dēpulsō* (Pit.); *expulsō* (Mart., Amm.); *impulsō*, M. L. 4323; *prōpulsō* (classique) ; *re-pulsō* (Lucr., St Ambr.).

Peplū et *pultāre* montrent que la racine est ici **pel-*. Le *-ll-* de *pella* en face de *pulsus* suppose un présent à suffixe **de-o-* indiquant l'aspect « déterminé » (procès aboutissant à un terme) ; la formation est la même que

dans *tendō* en face de *teneō*, *tetintō*, *tentus*, etc. (cf. le cas de *-cellō*, *uellō*, *fallō*, et v. aussi *pendō*). Toutefois, M. Vendries, BSL 16, 301 sqq., préfère expliquer *pella* par **pel-nō*. L'ombrien a *ārpelto* « appellit », *pel-mouētō* ». On rapproche gr. πάλλω « je secoue » (noter l'aoriste hom. πέλλω πέπαλλόν) et le dérivé arm. *halacem* « je poursuis », sans doute aussi gr. πέλευται « j'agite violemment, je secoue », πόλευτος « combat ». Il y a peut-être un rapport avec le groupe de lat. *palpus*, *pāpāre*, etc. La formation de présent **pellō*, comme celle de *tendō*, a été occasionnée par le caractère athénien du thème verbal **pel-* : ce thème est conservé dans l'aoriste hom. πέλλω « il s'est heurté à ». Au vocalisme radical près, lat. *pellō* est à *tendō* ce que gr. πάλλω est à τένω.

pelta, -ae f. : bouclier thrace. Emprunt au gr. πέλτη.

Dérivés : *peltātus*, *peltifer*, tous deux appartenant à la langue impériale.

pēlūis, -is f. (trisyllabe chez les archaïques ; acc. *pēluim*, abl. *pēlui*, puis *pēlue*) : bassin, chaudron. Attesté depuis Labénius jusque dans la Vulgate. Diminutif : *pēlūicula* (Not. Tir.).

Cf. skr. *pālavī* « sorte de vase » et, de plus loin, gr. πέλην « coupe » (avec dérivé πελχύν), v. isl. *full* « coupe » ; pour πέλλα, v. sous *pelis*.

pēminōsus, -a, -um (ε? ae?) : qui se fendille, se cravasse : -a *ārea*, ap. Varr., R. R. 1, 51, 1. Sans rapport avec *paeedor*, malgré Non. 163, 12, ni avec πηλαύω. Forme unique, peut-être corrompue : on a proposé *perimōsa*.

Penātēs : v. *penus*.

pendō, -is, **pependi**, **pēnsum**, **pendere** ; et **pendēo**, -is, **pendēpdi**, **pēnsum**, **pendēre** : à la racine qui s'est fixée au latin sous la forme **pend-* appartiennent deux verbes, l'un en -ē, intransitif et marquant l'état : *pendēo* « être pendu, suspendu » (sens propre et dérivé « être suspendu dans l'attente, la crainte », etc. : *animus tibi pendet*, *pendemus animis*, etc.), l'autre à voyelle thématique et transitif : *pendō* « suspendre », d'où « peser » et, par spécialisation de sens, « peser de l'argent » et « payer » ; cf. *stipendium*, les paiements se faisant anciennement au moyen de lingots non monnayés, *aes graue*, *as libralis*, etc., qu'on mettait dans la balance. Les deux verbes ont le même parfait *pependi*, de même que *steti* est seul en face de *stō* et de *sistō*, etc. ; l'adjectif verbal est *pēnsus* (de **pend-to-s*), dont le neutre *pēnsum*, substantivé dans le sens de « poids de laine à filer distribué aux servantes », a pris le sens général de « tâche à faire » ; le féminin *pēnsa*, à basse époque, a le sens de « provisions pour un jour ».

Pendō, *pēnsum* se prennent souvent au sens de « peser mentalement, évaluer, estimer » ; de là : *magni*, *parūi*, *nihil pendere*; *nihil pēnsi habere*; *esse pēnsi*. *Pēnsum* a fourni un dénominal *pēnsō*, -is qui a tous les sens de *pendere*, auquel il se substitue à l'époque impériale, comme ses composés ont supplanté ceux de *pendō* : cf. *compeñsō*, *dispēnsō*, *repēnsō*, etc. De *pēnsō* est dérivé un fréquentatif *pēnsiō*, -as déjà dans Cicéron avec le sens de « payer » et fréquent dans la langue impériale avec le sens de « peser dans l'esprit, penser ».

A *pēnsum* se rattache *pendulus* (cf. *bibō*, *bibulus*, etc.). Il a dû aussi exister des adjectifs **pendicu*s d'où provient **pendiculāris* « pencher » (cf. *prōnicāre*) et **pendi*cula, cf. M. L. 6384-6388. Les gloses ont conservé un substantif *pendiculus*, traduit par ἀπενδόν, d'où **pendiculāre*, cf. M. L. 6385, et les composés *perpendiculum* « fil à plomb », *perpendiculāris*, -lātor.

Un substantif *-pendium* apparaît dans les composés : *compendium* : proprement « argent qu'on amasse », cf. Varr., L. L. 5, 183, *compendium quod cum compenditur una fū*, puis, en général, « gain, profit » (= *lucrum* s'oppose à *dānum*), et spécialement « économie de temps, raccourci, abrégé » ; de là : *compendiārius*, *compendiōsus* et *compendiō*, -as (bas latin) ; *dispendium* « dépense, dommage », d'où « perte de temps, détour » ; *impendium* « dépense » et « intérêt », dont l'ablatif *impendiō* est usité comme adverbe dans la langue familiale avec le sens de « magnopere » ; *impendōsus* ; *pendi*um : équilibre (Orb.) ; *suspendium* « pendaison » ; *suspēndiōsus* ; *stipendium* (v. *stips*). Un substantif *pendi*z est attesté dans les Inscriptions ; il figure aussi dans *appendix f.* appendice, supplément », d'où *appendi*cula, et dans *appendicula*, et dans *appendicēs* : *dicēbantur ab antiquis quod circumpenderent, quos nunc appendices appellamus*, P. F. 19, 12. A *pendix* se rattache *pendigō* : carcasse d'une statue (Arn. 6, 16) ; sorte de tumeur (Vég. 2, 44 et 55), sens auquel se rattache l'adjectif *pendigōsus* (Cass. Fel. 20).

A *pēnsus* se rattachent *pēnsiō* « payement, loyer », M. L. 6393 ; *pēnsili* « pendant, suspendu » (d'où *pēnsile* n. « grenier suspendu »), M. L. 6392, fr. *poèle*, B. W. s. u. et germanique : v. h. a. *pfiesal*, etc. ; **pēnsi*cula, non attesté, mais qui a fourni le dénominal postclassique *pēnsicula*, -as « peser, examiner » ; *pēnsura* (Varr.), *pēnsor*, *pēnsus*, -as (tardifs).

Le vocalisme o de la racine apparaît dans *pondō* « en poids » (*pondō libra*; *auri argenti pondō*), ablatif d'un thème masculin en o/e, **pondus*, -i qui a disparu, en dehors de cette forme fixée par l'usage, au profit d'un thème neutre en -os/es, *pondus*, -eris, mais en influant sur le vocalisme de celui-ci (cf. *modius*), il y a aussi *pondi*um, second terme de composés dans *dupondium*, *aspondium*, *interpondium* (Gloss.) ; glosé παράλληλον (cf. pour la forme, *modius*) ; cf. mess. *argora-pandes* (*argento-pondus). *!D* *pondō* dérivent *pondus*, *pondōsus*, *pondōsus* ; *pondērātis* (Acc.) ; *pondērārium*, -rātūra (tardifs) ; *pondērō*, -as, avec ses dérivés *pondērābō*, -tor, -bilis, etc., et ses composés *prēpondērō* « peser plus, emporter la balance », *repondērō* (bas latin *componērō*) (Ps. Apul.).

Les langues romanes ont conservé *pendere*, *pēnsare*, le premier avec le sens de « pendre, suspendre » et « être suspendu », le second avec le sens de « peser » (et « peser »), en éliminant *pendere* ; cf. B. W. s. u. ; M. L. 6383, 6391 et 544, **appēnsare*. *Pondus* est à peine représenté, cf. M. L. 6646 (et en armor. *poner?*), et a été presque partout éliminé au profit de *pēnsum* « poids », M. L. 6394. Le d de la graphie française est dû à un faux rapprochement avec *pondus*. *Pondō* a passé en celtique : iel. *bonn*, britt. *punt*, et en germanique : got. *pund* ; *Plund*, et de là en finnois ; comme aussi un dérivé **pondārium* : v. isl. *pundari*, m. b. all. *punder*, etc. ; de

— 495 —
pēnsum dérivent v. angl. *pislic* ; celtique : irl. *pis*, britt. *pwy* ; de *pondus*, britt. *pīn*.

Dérivés et composés de *pendō*, *pendēo*, *pēnsō* : *apēndēre* : suspendre à, peser, M. L. 543 ; *appendēo* (Apic.) ; et **appēnsāre*, M. L. 544 ; *compendō* (très rare) ; *compendium*, v. plus haut ; *compeñsō*, -as : peser une chose avec une autre ; contre-balancer, compenser, M. L. 2097 ; britt. *cymwys* ; *compeñsatiō* : *est debiti et crediti inter se distributio*, Dig. 16, 2, 1 ; *compeñsatiūs* et *recompeñsō*, -satiō (v. siécle) ; *pendēo* : payer, d. *poenā*, *pecuniam* ; dépenser (époque impériale), britt. *dibynu* ; d'où, dans la langue juridique, *depēnsum*, *depēnsō* ; *dēpendēo* : pendre de, dépendre, dériver de ; *dispendō* : dépenser, distribuer, M. L. 2676, britt. *disign* « *dispendium* », et *dispēnsa*, M. L. 2677 ; *dispēnsō*, -as : payer, dépenser, distribuer, M. L. 2678 ; *dispēnsatiō*, -tor, *trīx*, *-tūrius*, -tūius ; *expendō* : payer entièrement, passé en germanique : v. h. a. *spēntōn*, etc. ; *expēnsum*, *expēnsa* « *payement* », M. L. 3042 ; *expēnsō*, -as ; *impēndeō* : être suspendu dans ou sur (immobile) ; *impēndo* : « pendre dans », M. L. 4301, 4304 ; et surtout « dépenser à » ; par suite « consacrer à » ; *impēnūsum* (sur v. bret. *impēnūcīon*, v. J. Loth, s. u.) ; *impēnsa* : dépense ; dans les langues techniques, « matériaux dépensés pour la confection d'un ouvrage », etc., sens conservé dans les représentants romans du mot, cf. M. L. 4303 ; B. W. *empeser* ; et *impēnus*, -as, *impēnsatiō* (tardifs). L'adjectif *impēnus* « largement dépensé » s'emploie au figuré : *impēnūsum studiū* ; par suite, « généreux, abondant ; considérable », d'où *impēnsa* (comme *impēndo*, cf. plus haut), M. L. 4304 ; *perpendō* : peser exactement, examiner avec soin ; *perpēnsō* ; *prēpendēo* : être suspendu par devant ; *prōpendēo* : être pendu en avant, pencher vers (sens physique et moral) ; *prōpēnsus*, -se, -siō ; *prōpendūlūs* ; *rependō* : peser à nouveau ou en retour ; payer en retour, récompenser ; *repēnsō* ; *repēnsatiō*, -trīx ; *suspendō* : suspendre (sens propre et figuré), M. L. 8486 ; *suspēnsō* ; *suspēnsūra*.

Le cas de *pendō*, *pependi*, *pēnsus* est évidemment parallèle à celui de *tendō*, *terendi*, *tēnsus*. Mais, en face de *tendō*, on a le verbe exprimant l'état *teneō*, qui montre immédiatement que tout le verbe *tendō* est fait sur un présent à suffixe **de-o-* qui sert à marquer le procès déterminé. De même, *pendō* doit être bâti sur une racine *pen-* ; mais il n'y en a, en latin, aucun représentant (v. *panus*), et sur *pendō* on a fait non seulement *pependi*, *pēnsus*, mais aussi *pendēo* et *pondō*, *pondus* (cf. on contraire, *tenus*), c'est-à-dire que le présent *pendō* aurait fourni au latin tout un groupe radical. Le cas est donc moins clair que celui de *tendō* ou de *pellō*. On peut — mais ce n'est qu'une possibilité — rapprocher le groupe de v. sl. *pro-pīnq*, *pro-pētī* « σταρψώσα », v. russe *o-pnu* « étevō », lit. *pīnū*, *pīnti* « tresser », arm. *henum* « je tisse », y-enum « j'appuie » et de got. *spinnan* « filer » (de *spenwe/o-?). — Le groupe de lit. *spēndiū* « je tends des pièges », avec l'itératif *spāndyti*, est loin pour le sens.

Le sens de ombr. *ampēntu*, qu'on a proposé de traduire par *impēndiō*, est mal déterminé ; v. Vetter, *Hdb.*, p. 196 ; Devoto, *Tab. Ig.*, p. 326.

penes, penetrō : v. *pensus*.

pēnis, -is m. (abl. *pēnī*, Naev., Com. 99) : « membrum uirile » ; *hodie penis est in obscenis*, dit Cic., Fam. 9, 22, 2 ; mais aussi « queue » (remplacé dans ce sens par *cauda, cōda*). Le sens de « queue » est conservé dans une expression rituelle ; cf. F. 260, 15, *penem antiqui codam uocabant ; a qua antiquitate[m] etiam nunc offa porcina cum cauda in cenis puris « offa penita » uocatur ; et « peniculi » quis calciamenta tergentur, quod e codis extremi[s] faciebant antiqui qui tergerent ea. Dicitus est forsitan a pendendo. Ancien, mais rare et populaire. Évitée en raison de son sens. Non roman.*

Diminutif : *pēniculus* : brosse, balai, éponge ; *pēniculamentum* : traîne de robe ; *pēnicillus (-lum n.)* : pinceau, M. L. 9702, 6390 ; certaines formes romaines remontent aussi à **pēnellus*, M. L. 6389.

Dérivé du mot qui apparaît avec suffixe *-es- dans skr. *pāśah* = gr. *πέτως* « membrum virile ». Sans doute élargissement par -n- d'un thème en -s- comme dans skr. *cīrsān-* près de *cīrah* « tête » et élargissement par -i- de ce thème, comme dans *unguis*. Cf. aussi v. h. a. *fasal* « pénis », *fazel* « foetus ».

penitus : v. *pensus*.

penna (ancien *pesna* dans Fest. 222, 25), -ae f. : aile. Sans doute « ce qui sert à voler », de **pet-s-nā* (le maintien de la géménine dans *penna*, au lieu de **pēna* qu'on attendrait, cf. *cēna*, *sēni*, tient peut-être au caractère expressif du mot ; v. Meillet, BSL 23, 1, 80. M. Niedermann, dans la nouvelle édition (1953) de son *Précis de phonétique latine*, p. 134 sqq., se demande si un ancien **petna* n'aurait pas coexisté avec **petna*). Mais l'aile et la plume sont inséparables et *penna* désigne aussi la « penne », grosse plume des ailes et de la queue, par opposition à *pluma*, la petite plume couvrant le corps ; cf. Colum. 8, 2, 10. *Penna*, dans ce sens, se confond avec *pīna* et les deux mots sont constamment pris l'un pour l'autre (cf. F. Sommer, Krit. Erl., p. 15 ; *bipennis* est noté *bipennis* dans Nonius et dans les gloses, etc.). Les formes romaines peuvent représenter indifféremment *penna* (avec e fermé) ou *pinna*, M. L. 6514 ; en germanique : v. h. a. *zītar-phīn*, m. h. a. *Pfinne*, etc. ; en céltique : irl. *penn* « calamus ».

Penna désigne par extension tout objet de plume ou pluméum : plume d'une flèche et la « flèche » elle-même ; plume de l'écrivain (de là *pennārium* : καλαμούρχη, Gloss.).

Dérivés et composés : *pennātus* : muni d'ailes, ou de plumes, ou de barbes (en parlant d'épis ; cf. P. F. 231, 5 : *pennatas impennatasque agnas in Sal[ici]ari carmine spicas significat cum aristis, et alias sine aristis : agnas nouas uoluit intellegi*) ; *pennātulus* (Tert.). Cf. **impennāre* « garnir de plumes, empenner », proposé par les langues romanes. M. L. 4302 ; *pennula* (souvent confondu avec *pinnula*) ; *pennēscō, -is* ; *pennor, -āris* (tardif), celui-ci bâti sur *pennātus* ; *pennifer, -ger, -pēs, -potēns* (poétiques).

bī-pennis : qui a deux ailes ; désigne spécialement une hache : *bipennis* (scil. *secūris*) f. : hache à deux ailes, c'est-à-dire à deux tranchants (emploi surtout poétique ; cf. W. A. Baehrens, *Sprachl. Konun. z. App. Probi*,

p. 50). D'après Quint. 1, 4, 12, serait composé *pennū* (ou *penna*, mais d'un adjectif **pinnus* : *neq; miretur puer cur fiat... a pīno*), *quod est acuum* [cf. Isid., Or. 19, 19, 2], *securis utrimeque habens aciem « bipennis »*, *ne esse nomen existimant, pennas aiuum dici uolunt*. Mais l'adjectif est peut-être une création de grammairiens.

Ce mot, de forme obscure, sans doute populaire, semble appartenir à la racine de gr. *πέτρωσαι* et skr. *pātāmi* « je vole », hitt. *pattar, petēnōs* « aile », gr. *pīpōv* et v. h. a. *fedara* « aile, plume », irl. *én* et gall. *edn* « oiseau », *adan* « aile », etc. V. *petō*.

pēnsō : v. *pendeō, pendō*.

pēnūria : v. *paenūria*.

pēnus, -oris (autres formes *pēnus, -ūs f.*, *pēnus, -m. et pēnū, pēnum n.* ; cf. Gell. 4, 1, 2 et les références d'Hosius, ad loc.) n. — *Penus*, à l'époque classique, ne désigne plus que les « provisions de bouche », le « garde-manger » : *est enim omne, quo uescuntur homines, penus*, Cic., N. D. 2, 27, 68, d'où le pluriel *penora* dans P. F. 231, 8, *penora dicuntur res necessariae ad uictum cotidianum* ; mais il a signifié à l'origine la « partie intérieure de la maison » (où ces provisions étaient cachées). Ce sens ancien apparaît dans un terme du vocabulaire religieux conservé par Festus 296, 12 : *penus uocatur locus intimus in aede Vestae, tegetibus saepius, qui certis diebus circa Vestalia aperitur*. S'y rattachent :

1° *penes* : locatif sans désinence, usité comme préposition souvent postposée (avec l'accusatif) au sens de « chez, à l'intérieur de », d'où « au pouvoir, en possession de » ; cf. P. F. 20, 19 : *apud et penes in hoc differunt, quod alterum personam cum loco significat, alterum personam et dominium ac potestatem ; quod trahitur a penitus*. Usité le plus souvent avec un pronom ; rare et de couleur archaïque.

2° *Penatēs, -ium m. pl.*, avec même suffixe que dans *nōstrās*, *Arpīnās* (mais le singulier *Penās*, *Penatīs* est une pure construction de grammairien ; cf. Fest. 29, 18, et P. F. 299, 7) : les dieux Pénates, dont les images étaient conservées à l'intérieur de la maison, dans le *tablinum*, derrière l'*atrium*.

De *pēnus* dérivent *penātus* dans *penāria* (sc. *cella, penārius (locus)* : garde-manger ; *penārius* « κελλάριος » ; *penārium* ; et *penātor*, dans Caton (adu. M. Acilium IV 1), défini par les glossateurs : *penatores qui penus gestant*. D'après *uēnātor* ?

De *penes* : *penitus* adv. : du fond, tout au fond (cf. *intus, funditus*; etc. ; on cite chez Plaute *egreditur penitus*, Ps. 132), profondément (sens propre et figuré) ; *penitus, -a, -um* (archaïque et postclassique) : qui se trouve au fond, intérieur ; *penita, -ōrum*; *peniū*, formés sur *penitus* adv. ; *penetrō, -as* : pénétrer (sans), sens absolu et transitif. Formé sur *penitus* d'après *intus, intrō* ; l'*ē* est phonétique, cf. *genitor, genetrix*. De là *penetrālis* ; cf. Fest. 296, 27, *penetrale sacrificium dicunt quod interiore parte sacrarū conficitur. Unde et penetralia cuiusvis dicuntur...*, et P. F. 231, 1, *penetralia sunt penatum deorum sacraria ; impenetrāle n.* (Gloss.) ; *penetrabilis* et *impenetrabilis* (époque impériale) ; *penetrātō, -tor* (tardifs).

Ni lit. *penū*, *penēti* « nourrir », ni gr. *πένουσαι* «

travailler péniblement », ni même le groupe de lat. *pen-dō* dont des sens qui permettent un rapprochement. Malgré son aspect indo-européen, ce groupe de mots est sans étymologie.

pēpō, -ōnis m. : melon, pastèque. Emprunt au gr. *pēpō, -ōnis*, avec i phonétique, est dans les gloses CGL III 541, 36, et a survécu en roman, cf. M. L. 6395, et en germanique : v. h. a. *pēthēmo*, etc.

per : préverbale et préposition suivie de l'accusatif (l'ablatif ne se trouve qu'à basse époque, au moment où les cas tendent à se confondre). Comme préverbale, a en latin le sens de « à travers, pendant » (local et temporel), « de bout en bout » (*ueniō, perueniō*, cf. skr. *pāri-* ram-).

On s'en est servi pour marquer l'achèvement, la perfection (*faciō/pēficiō*), et aussi on l'a joint à l'adjectif (et à l'adverbe) pour former une forme de superlatif absolu dans des formations en partie, mais non nécessairement, populaires ou familières, nombreuses dans Grélon : *perfacili* « facile de bout en bout, tout à fait facile » (cf. gr. *περιπαλλής*) ; *perbene, perlóngus*, M. L. 6316, et même *permaximus, perminimus, peroptimus, perplūrimus, perpaucissimū* (Colum.), ou à une verbe pour en renforcer le sens : *ōdī/periōdī*. Dans cet emploi, il est encore souvent séparé de son adjectif ; cf. Plit., Cas. 370, Cic., Att. 10, 1, 1, *per enim magni aestimo*. Cet emploi de *per* s'est particulièrement développé à basse époque, et Charisius condamne *peroptimus*. V. les exemples dans Souter et Löfstedt, *Syntactica II* 403 ; André, REL XXIX, 1951, 121 sqq. On le trouve isolément sous la forme *perquam* « tout à fait », avec même particule généralisante que dans l'opposé *nēquam* (emploi avec imême, Tér., Hec. 1).

Per indique, d'autre part, une déviation dans *perdō, perimō* (cf. osq. *perēmest* « perēmerit »), *peruertō, perperus, perfidus, periūrus*, correspondant au gr. *παραπονός*. V. aussi *prāsus* ?

Comme préposition, *per*, outre le sens de « à travers, pendant », a le sens moral de « par l'intermédiaire de (per *nuntium*, per *litterās*, per *interpretēm*) ; au moyen de ; à cause de ; au nom de ; par ». En ce sens, il a tendu à remplacer l'ablatif-instrumental, notamment avec les compléments du passif, cf. *ā, ab*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6396.

Per fait partie d'un groupe de prépositions et préverbes auquel appartient *prō* et *por-, pīe-* et se rattachent, d'autre part, *pīi, prior et primus* (v. ces mots). Le sens propre de ces mots est « en avant ». La forme est sans doute celle d'un ancien locatif, **peri*, **per* : skr. *pāri*, v. perse *pāryi*, gr. *περί, περί, περί, περί*, v. sl. *prē*, lit. *per* (v. Brugmann, *Grundrī*, II 2, 600 sqq., p. 864 sqq.). Les sens se sont développés de manière variée. Le sens de « en avant » est clair dans des cas tels que skr. *pāry asti*, gr. *περίσται* « il surpasse », etc. ; avec l'ancien ablatif, en véd. *vīcebhyo bhāvanebhīyas pāri* « au-dessus de toutes les créatures » ; *pārīpti* adj. « très cher » (cf. *περικαλλής*), et de même, chez Homère : *περὶ πάντων ἔμενεν οὐλῶν* « au-dessus de tous les autres ». Avec l'accusatif, l'indo-iranien et le grec ont développé un sens de « autour » qui ne se retrouve pas ailleurs. Le sens de « à travers », qui est

d'ordinaire celui du latin et qui résulte d'un développement secondaire, se retrouve en slave et surtout en balte, où l'on a lit. *per* et v. sl. *prē* à peu près avec la valeur de lat. *per* ; lit. *per* se construit aussi avec l'accusatif. — Le sens de déviation qui est celui du latin *per*, de *pērētō, perdō, perperus*, se retrouve peu hors du latin ; toutefois, de même que le latin a *per-uertō*, l'ombrénien a *peretom* « *peritum, perditum », le vieux prussien a *per-weddā* « qu'il séduise » ; et, avec *fra-* (mais non avec *fair-*), le gotique a *fra-waurpanai* « *χατεθφαρμένος* » et *frawardidēdum* « *ἐρθέραμεν* ». L'Avesta a *frayātīs* « perte » (le contraire de la « vie » : *jyātū*), ce qui est près de *pērētō*. — Au lieu de *per*, l'osco-ombrien a pert : osq. pert *vīam* « trāns uiam », *pert-umum* « perimere ». Le sens est plus près du sens étymologique que celui qu'a d'ordinaire lat. *per*. — L'emploi de *per* pour exprimer le superlatif absolu se retrouve en ombrénien : *per-akre* « praestantem » ; M. M. Leumann, dans l'*Αντίθετον* Wackernagel, p. 340 sqq., a sans doute eu tort de considérer qu'il s'agit de la particule qui figure dans *parum* -per, etc. — Sur une trace de l'adjectif **pero-* « qui est au delà », v. *peregrē*, sous *ager* ; v. aussi *perendātē*.

-per : particule postposée qui s'ajoute à certains adverbes de sens temporel : *nūper* (voir ce mot), *topper*, *semper* et *parumper*, *aliquantisper*, *paulisper*, etc. Sans rapport avec le -per de *super*, *Semper* rappelle l'osque *petro-per* « quater ». Sans étymologie claire. Un rapport avec *per* n'est pas bien visible (toutefois, l'identité de *perf* « per » et de *petropert* « quater » en osque est troublante), non plus que celui auquel on pourrait penser avec -pe suivi d'une particule -r ; v. M. Leumann, *Αντίθετον* J. Wackernagel.

pēra, -ae f. : sac, sacoche. Emprunt au gr. *πέρα* (d'origine inconnue) attesté à partir de Phèdre, mais le composé *saccipērium* (v. *sacus*) est dans Plaute ; les mots latins sont *manta, loculus*. Terme populaire d'après P. F. 249, 6 : *phascolia appellant Graeci quas uulgus per[n]as uocat*. Conservé dans un parler roman. M. L. 6397.

peragrō : v. *ager*.

perbitō : v. *baetō*.

pēra, -ae f. : poche de mer (serran) ou d'eau douce. Emprunt au gr. *πέρχη* (Ov., Plin.). M. L. 6398, *pēra*, et 6401, **percula*.

percellō : v. *-cellō*.

percipiō : v. *capiō*.

percontor : v. *contus*.

percutiō : v. *quatiō*.

perdāgātus, -a, -um : exploré. Se trouve seulement dans Claudius Mamertin, Stat. Anim. 2, 3 ; formé d'après *indāgātus*, coupé *in-dāgātus*.

perdix, -leis c. : perdrix. Emprunt au gr. *πέρδε* (depuis Varr.). Panroman, sauf roumain. M. L. 6404 et 7403 a.

perdō : v. *dō*, M. L. 6403 (et *dēperdō*, 2570 a).

perduellis, -liō : v. bellum.

peregrī, peregrē, adv. : à l'étranger (question *ubi* et *quō*) et « de l'étranger » (question *unde*). *Peregrī* est la forme normale de *lōcātī*; *peregrē* a dû subir l'influence des adverbes du type *longē* de sens voisins.

Dérivés et composés : *peregrīnus* (cf. *repente*, *repentīnus*) : qui voyage à l'étranger, qui vient de l'étranger, qui concerne l'étranger (*praetor peregrīnus*); *peregrīnō, -ās* (*-nor*, *-āris*), *-nātīo*. A basse époque apparaît une forme dissimilée *pelegrīnus*, passée dans les langues romanes (fr. *pèlerin*, etc.). M. L. 6406; B. W. s. u.; en celtique : britt. *pērērin*, et en v. h. a. *piligrīm*. A partir de Tertullien apparaît l'adjectif *pereger* (*peleger*, CIL V 1703) « qui voyage à l'étranger », qui a survécu partiellement dans les dialectes italiens et en provençal, avec le sens péjoratif de « mendiant, miséreux », M. L. 6405 b. Autres dérivés : *peregrīnulus* (Ven. Fort.); *comperegrīnus* (Sid.); *peregrīnītās* (Cic.); *-nābundūs* (T.-L.).

Peregrī est un composé de *ager*; mais le premier élément est discuté. Meillet y voit « un adjectif indo-européen *pero- « lointain » (à vocalisme e normal dans les adjectifs thématiques indo-européens) qui se retrouve dans osq. *perum* « sans » et qui a son correspondant exact in skr. *párah* « éloigné », cf. arm. *heri* « lointain » (v. *perendī*); *peregrī* a signifié « en terre éloignée »; cf. pour le sens arm. *art-* « dehors » dans le composé *art-uti* « fourvoyé, égaré », et les dérivés tels que *artak's* « dehors »; ou dans une autre famille de mots : lit. *laukē* « dehors », locatif de *laikas* « champ » et v. irl. *immaig* « dehors » (avec et sans mouvement), accusatif et datif de *mag* « champ » (le mot céltique *magos* champ, campagne), qui a remplacé **ag-ro-*, est d'étymologie intertaine. D'autres linguistes voient dans *per-* la préposition *per* « à travers », ce qui est moins satisfaisant pour le sens.

perendī, adv. : après-demain; le surlendemain. Semble être seulement dans Plaute et Cicéron.

Dérivés et composés : *perendīnus*; *comperendīnus*, uniquement usité dans l'expression juridique : c. *dīes* « troisième jour auquel on renvoie une affaire »; *comperendīnō, -ās* « remettre au troisième jour » et, à basse époque, « remettre » (sans précision de date); *comperendīatīo*. Le simple *perendī* (tardif, Prisc.) semble formé d'après le composé.

De **per-en-dīē* « le jour par delà »; la comparaison de *pridiē, postridē* montre qu'il n'y a qu'un élément dans *peren-* et qu'on ne saurait le décomposer en **per-en-dīē*. Comme *hō-dīē*, le premier élément *peren-* est un thème nu, normal dans un premier terme de composé. L'adjectif skr. *párah*, dont le correspondant figure au premier terme de lat. *peregrē*, signifie « qui est au delà » et, en matière de temps, s'applique surtout à l'avenir : « ultérieur ». Le vieux perse, au contraire, a *paranam* « auparavant », tandis que irl. *hire* signifie « ultérieur ». Ombr. *perne* signifie « ante » et *pernaiaf* « anticās ». On est amené à supposer un dérivé en **en-* **peren-* qui serait à **pero-* ce que gr. *al(F)ēv* est à lat. *aeuom*. Inversement, got. *fairneis* signifie « antérieur, παλαιός ».

perennīs : v. *annus*.

pereō : v. *eō*.

perfidūs : v. *fides*. M. L. 6409.

***perfīnēs :** *perfīngās*, Fest. 222, 29. Seul exemple du verbe, tiré peut-être du Carmen Saliare.

Subjonctif d'un présent en **-nād-* d'une racine dissyllabique ; cf. irl. *benaid* « il frappe » avec subjonctif *benaid*. La même racine se retrouve, sous une forme moins archaïque, dans v. sl. *bījē, bīti* « frapper ». Le latin a remplacé ce vieux verbe par le verbe populaire sans étymologie claire *caedō*. — V. *fēndō*.

pergammū, -ī n. (-ma n. pl.) : le nom de *Pergamū*, déjà dans Livius Andronicus, « *arcēs Ilii* », a désigné par extension toute sorte de citadelle ou de bâtiment sur une hauteur; *Pergama* : *omnia alta aedificia*, CGL V 555, 47; *arx Troiae et per usum omnes arcēs Pergama dicuntur*, CGL V 555, 49. M. L. 6412.

Dérivé : *pergamenā (-mina)*, *-ae f.* : parchemin dont l'invention est attribuée à Eumène, roi de Pergame; cf. Varr. ap. Plin. 13, 70; Isid., Or. 6, 11; M. L. 6411; B. W. *parchemin*. Germanique : v. h. a. *pēgamīn*.

pergō : v. *regō*.

pergula, -ae f. : avancée. Désigne toute espèce de construction surajoutée ou en saillie, appentis, balcon, etc.; spécialement « treille ou berceau sous lequel on se promenait »; cf. Rich, s. u. Conservé dans ital. *pergola*. M. L. 6413. Sur le barbarisme *precula* attribué par Quint., I. O. 1, 5, 12, à Tinga Placentinus, v. Meyer Lübke, KZ 30, 345.

De *pergō*? Cf. *tegō/tegula*.

perhibēō : v. *habēō*.

periculum (-clūm), -ī n. : essai, éprouve; sens ancien (Plt.) resté classique dans *periculum facere*, cf. Cic. Verr. 1, 12, 34; puis « risque » (souvent joint à *disserē*, qui a subi une évolution de sens parallèle : cf. Cic. Off. 1, 43, 154; Imp. Pomp. 5, 12; N. D. 2, 66, 166), « danger, péril », sens le plus fréquent à l'époque classique (dont l'évolution a pu être favorisée par le rapprochement avec *perire*); le sens de « essai, éprouve » étant réservé à *experimentum*. Dans la langue du droit, « procès » (comme gr. *xīvδōvoc, xīvδvēσtēv* : x. *ψευδομαρτυράv*, Dém. 1033, 1), puis « arrêt ». Ancien, usuel, classique. Panroman, sauf roumain, dans des formes pour la plupart savantes, avec le sens de « péril ». M. L. 6414. Celtique : irl. *pereccul*, britt. *perigl*.

Dérivés : *periculor, -āris* (Caton); *periculōsus*, qui a servi de prototype aux formations en *-iculōsus*, cf. *meticulōsus*, d'où *sūticulōsus*, etc., cf. aussi *formidulōsus*; *periclitōr, -āris* « faire l'essai, risquer de ; être en péril » et ses dérivés.

V. le suivant.

perītūs, -ā, -um : qui a l'expérience de; d'où « habile dans » (avec le génitif : *p. rei militāris*). Ancien, usuel, classique.

imperītūs (et *experītūs*, Gloss. Plac.) : *experītūs, non perītūs, i.e. extra perītūm positus* et *perītūa* (époque impériale), *imperītā* (Sall.), tous deux évités par Cicéron et César.

superior, -īris, expertūs sum : éprouver, faire l'expérience de. Le participe présent *expertiēs* a le sens de « expérimenté, qui a l'expérience de »; *expertūs* a souvent le sens passif « éprouvé » : *uir... expertae uirtutis, experītūs*, 3, 44, 3; et *inexpertūs* (époque impériale). *Expertūs* au lieu de **expertūs* a dû subir l'influence de *reperiō*, *comperptūs*. Conservé dans quelques langues romanes. M. L. 3046.

Dérivés : *experiēntia* et *inexperiēntia* (Tert.); *experiēmentū*; *expertiō* (Vitr.).

Il rattache également, mais le sens est plus loin. *opporītūs, -īris, opperītūs et oppertūs sum, opperītūs* : attendre. Mot de l'époque républicaine; rare à l'époque impériale et employé sans doute par affectation d'archaïsme. Pas de dérivés.

Par contre, *comperiō* et *reperiō* se rattachent à *parīō*. Toutefois, il a dû se produire des confusions dans l'esprit des sujets parlants, confusions dont *expertūs* et *opperītūs* sont la preuve.

Perītūs suppose un verbe simple **perītō* qui a disparu au profit du composé d'aspect « déterminé » *expertiō*.

Le groupe le plus proche est celui de *πείρω* (éol. *neipō*) « éprouver, essayer », *ἐμπειρῆς* (chez Sophocle) et *τηνπαρος* (chez Callimaque) au sens de *ἐμπειρος*, etc. Le verbe latin **perītō*, conservé seulement avec pré-verbe, doit être un dénominal du nom radical dont *πείρω* suppose l'existence. Ce nom radical a dû fournit, d'autre part, le dérivé germanique attesté par v. h. a. *fāra* « action de guetter, danger », avec un *-ē* qui doit provenir d'un thème radical. Ce thème radical appartient peut-être à la racine de gr. *πείρω* « je transperce, je traverse »; v. *per, portus* et *portō*. L'arménien a une forme expressive à *ph-* initial : *perōr* « essay », etc.

perimō : v. *emō*.

perinde adv. : proprement « de là tout à travers en continuant », e. g. T.-L. 8, 17, 10 : *si perinde cetera processissent si le reste marchait à partir de ce point en continuant*. L'adverbie a pris ensuite le sens dérivé de « en continuant de la même façon, d'une manière exactement semblable », qui est celui de l'époque classique dans *perinde ac (ut, quasi)* « tout comme [si] ». On le trouve plus tard employé seul avec le sens de « également », e. g. *perinde odium prauis et honestis*, Tac., A. 2, 2, 6; ou encore dans l'expression *haud perinde*, comme notre « pas tellement », avec un second terme de comparaison implicite : *cōxendice et feruere et crure sinistro non perinde ualebat* (scil. ac dextro), Suet., Aug. 80, 2. Ancien, usuel, classique. Non roman.

periūrūs : v. *iūs*.

permītēs, -ei f. : forme donnée par les manuscrits de Plaute et par Non. 153, 14; 218, 32; cf. aussi Donat, GLK IV 392, 17, et Julianus, ibid. V 324, 13. Même sens que *pernīcīs*, dont ce n'est peut-être qu'une corruption. Un adjectif dérivé, *permītālis*, figure dans les manuscrits de Leyde de Lucr. 1, 451.

perna, -ae f. : 1^o jambe tout entière (cuisse et mollet); en particulier « cuisse de porc, jambon »; puis « branches qui tiennent au sol »; *stolones cum perna*

sua auelluntur, Plin. 17, 67; 2^o sorte de coquillage, dit aujourd'hui « jambonneau »; ou pinne marine (sans doute ainsi nommé à cause de sa forme, Plin. 32, 154). Ancien (Enn., etc.), technique. M. L. 6418, *perna*; B. W. *perle*.

Dérivés et composés : *pernīx, -īcis adj.* : agile, prompt (archaïque, poétique et postclassique); *pernīcīs, pernīcītās* (Cic.). Dérivé de *perna* comme *fēlīx* de **fēla* (= gr. *θῆρή*); cf. fr. *imgambe*; *pernīo, -ānis m.* : engelure aux pieds, gerçure (Plin.), M. L. 6420; *pernīnculus*; *compernīs* : *es dicuntur homines genibus plus iusto coniunctis*, P. F. 35, 24; *supernātī* : *dicuntur homines quibus feminā succisa sunt in modum suillarum pernarum*, P. F. 397, 7; *pernōnīdā*, Plt., Men. 210; *pernāriūs* « marchand de jambons ». Cf. aussi **pernia*, **expernicāre*, M. L. 6419, 3045.

Perna correspond au hitt. *paršna* « haut de la cuisse, jambon », cf. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 41; gr. *πτέρvā*, skr. *pārsñih* got. *fairzna* « talon ». Pour le sens de « jambe, jambon », cf. les composés du type *πτέρvōnīc* « écornifleuse de jambons », Mén. Com. frg. 4, 148; etc. Du reste, lat. *pernīx* « ingambe » s'explique mieux en partant du sens de « jambe » que de celui de « talon » : cf. Plt., Mi. 630, *pernīx sum pedibus*.

pernīcīs : v. *nex*.

pernīx : v. *perna*.

pernōx : v. *nox*.

perīō, -ōnis m. : sorte de bottine, faite de cuir cru et garnie de poils, surtout en usage dans l'armée. Non attesté avant Virgile (Ae. 7, 690).

Dérivé : *perōnātūs*. Sans doute en rapport avec *perā*.

perperūs, -a, -um : de travers; et *perperām* adv. L'adjectif est très rare (un exemple d'Accius ap. Non. 150, 11); l'adverbie, qui est du type *clam, palam, protinam*, assez fréquent, est ancien et appartient plutôt à la langue familiale. De *per-* et d'un second élément peu clair, cf. *properūs*. Pour le sens, cf. *perdō*, *pereō* et peut-être *prāus*, sous *per-*.

Dérivés : *perperītūdō* (Acc.); *perperō, -ās* (Ital.). Les formes grecques *πέρπερος* (Polybe, Sextus, Arrien, *perpetrēta*, Clém.; *perpetrōtēs*, Chrys.) attestées seulement à basse époque proviennent du latin.

perpes, -ētis; perpetuūs, -a, -um : qui s'avance d'une manière continue; ininterrompu; perpétuel. *Perpes*, de **per-pet-s* (cf. *impes, praepes* et *petō*), a été remplacé par *perpetuūs*, que favorisait l'existence des synonymes *assiduūs*, *continuūs* et ne se trouve que chez Plt., Pac. Tr. R³ 188, et chez les archaïsants de l'époque impériale. De *perpetuūs* dérivent *perpetuālis* (créé par Quintilien pour traduire *χαθολικός*; cf. Inst. Or. 2, 13, 14); *perpetuāris*; *perpetuātās* (presque uniquement cérémonial); *perpetuō, -ās*; *comperpetuūs* (Prud.); *perpetūm* (Hil.). — V. *petō*.

perpetior : v. *patior*.

perpetrō : v. *patrō*.

perplexus : v. *plectō*.

Repudium et *prōpudium* sont sans doute à rapprocher de *pudet*.

Nombreuses formes conservées dans les langues romanes, dans des acceptations techniques : cf. M. L. 6439, *pes*, panroman, avec de nombreux dérivés : 6340, *peda ; 6341, *pēdāle* ; 5342, *pēdāmentum* ; 6343, *pēdāneus* ; 6344, *pēdātio* ; 6346, *pedēster*, v. B. W. *pītre* ; 6347, *pedica* ; 4296, *impēdicāre* ; 6348, *pedico « trace de pied » ; 6349, *pēdīcellus* ; 6350, *pediculāre* ; 6351, *pēdīcūllus* ; 6352, *pēdīcus ; 6353, *pedināre ; 6354, *pedinus ; 6356, *pēditālia ; 6357, *pēditāre* ; 6359, *pedō*, -ōnis ; 6362, *pedūlis* ; 6363, *pedunculus* ; 7219, *rēpēditāre ; 7220, *rēpēditāre ; 8465, *sūppedāneus* ; 3040, *expēdīre* ; 4494, *interpedēre* ; 8912, *trīpēs*, -ēda et *trīpetāpil ; gall. *trybedd*, en germanique : v. angl. *thrīpil*, etc. Sur *repēdāre* dans les langues romanes, v. Y. Malkiel, *Stud. i. the reconstr. of hisp.-lat. wordfamil.*, p. 1 sqq. — En celtique, le brittonique *a-pēdyd* « *pēdētes* », *pedestr* « *pedestrīs* », *pedol* « *pēdālis* ».

Le nom *ped- du « pied » se rencontre d'un bout à l'autre du domaine indo-européen. A en juger par gr. πόδας et πόδες, arm. otn (nominatif-accusatif singulier) et otk' (nominatif pluriel) et par la quantité de skr. pádam, pádah, qui restète indirectement un ancien ó, le vocalisme de l'accusatif singulier et du nominatif pluriel était o. Le nominatif singulier avait ó, que représentent sans doute skr. pát, gr. πούς (avec une altération), l'accusatif got. *fatu* (avec ó d'après un nominatif ancien en ó). Le latin a généralisé le timbre e des autres cas : cf. skr. padáh, gr. πέδην composition ; d'où pés, pedem, d'après *pedis*, *pede* (ombr. pēti, persi), etc. La forme *ped- se trouve au premier terme de composés dans lat. *petuluae* comme dans gr. πέλλωτρον « courroie entourée autour du pied ». Au contraire, le vocalisme est -o- au nominatif pluriel des seconds termes de composés, comme on le voit par skr. dvipádah, catuspádah, et l'ombrien en a le reflet dans les ablatis *dupsur* « bipedibus », *peturpursus* « quadrupedibus » et le latin dans *tripodāre* ; l'u de *tripodium* en est, au moins indirectement, une trace. — Le timbre e de lat. *bipēs*, *quadripēs* est secondaire. Le hitt. a *pada-* « pied » du type thématique. — L'ancien nom du « pied » a été remplacé en slave, en baltique et en celtique par des noms nouveaux, différents d'une langue à l'autre.

Sauf peut-être dans *oppidum*, le nom neutre *pedo- attesté par ombr. *pefum*, *persom* « solum », gr. πέδων « sol », arm. *het* (gén. *hetoy*) « trace de pas », skr. padám, lit. pédā, v. isl. *fel* « trace de pas » n'est pas conservé en latin, où cependant le *peda* mentionné par Festus en est la trace.

Le mot *pedes* est fait sur le modèle de *eques* (cf. gr. ἵππο- et dans ἵπποτα-) ; la forme ancienne est indiquée par une forme indo-iranienne à élargissement -i- : skr. *pattih*, v. perse *pasti* « fantassin », et, avec é, par lit. pēščias « qui est à pied ».

*pescia : in *Saliari carmine Aelius Stilo dici ait capitia ex bellibus agnitis facta, quod Graeci pelles vocent néoxi neutro genere pluraliter*, F. 230, 12. Sans autre exemple.

*pesestās : *inter alia quae [in] inter precationem dicuntur, cum fundus lustratur, significare uidetur pestilentiā...*, F. 230, 26. Ancien terme du rituel provenant

sans doute, comme *pescia*, du *Carmen Saliare*? Inexpliqué, peut-être corrompu?

peccimus : v. *peior*.

pessulum, -ī n. : pessaire (Cael. Aur., Acut. 3, 18 184). Diminutif de *pessum*, *pessus*, emprunt au gr. τέρπον, -όνος Doublet : *pessarium* (IV^e siècle).

pessulus, -ī m. : verrou, pêne (ancien fr. *pesse*). Sans doute emprunt au gr. τέρπον, déformé par l'étyologie populaire ou par un intermédiaire étrusque. Attesté depuis Plt. M. L. 6441 (*pessulum* et *pesc[u]lum*, CGL V 132, 129) et 6442, **pestellum*. Composé : *oppe-sulatus* (Pétr.).

pessum : proprement accusatif du supin d'un verbe signifiant « tomber » : *pessum dare* « faire tomber, abattre, ruiner » (cf. pour la construction *nuptum dare*) ; *pessum īre* « tomber, être ruiné ». S'est employé d'abord avec des verbes de mouvement ; puis le sens originel de *pessum* n'étant plus senti, le mot a été assimilé aux adverbes de lieu du type *sursum*, *aduersum* et employé comme adverb avec le sens de « au fond en bas » ; cf. Lucr. 6, 589 : *multae per mare pessum subsedere urbes* (et Luc. 3, 674 ; Sén., Const. Sap. 2, 3).

Pour l'étyologie, v. *peior*, *pessimus* et *petō*, avec le renvoi à une note de J. Wackernagel.

pestis, -is f. : toute espèce de destruction (abstrait) ou de moyen de destruction (concret) ; mort, maladie, *pestem oppetere* ; peste, fléau, épidémie. Souvent joint à *exitium*, *perniciēs* ; *pestilēns* s'oppose à *salūber*, *pestifer* à *salūtāris*. Ancien (Ean., Plt.), usuel, classique.

Dérivés : *pestilentus* (Laev.) ; *pestilentia* (classique) ; à basse époque, *pestilentiārius*, -ītōs.

Pestilentus, à son tour, a été supplanté par *pestilēns*, rebâti sur *pestilentia* d'après le type *sapientia*/sapiens. Au lieu de *pestilentia*, impossible dans l'hexamètre, Lucrece emploie *pestilētās* (cf. *differētās* en face de *diffērentia*), sur lequel on a refait *pestilēs* (d'après *gracilis*, *gracilētās* ?, Arn.) et même *pestilēbūs* (cod. Just.). Les gloses ont aussi *pestimus* : λοιμῷφρος (d'après *pestimus*?).

Composés : *pestifer*, -ferō, -ficō, -nuntius (tardifs). Aucune étymologie claire.

-peta : v. *petō*.

petaminārius, -ī m. : danseur de corde. Hybride tardif (Firm., Salv.) formé sur *petāmēvōs*.

petasō, -ōnis m. : jambon (Varr., R. R. 2, 4, 10, Mart. 3, 77, 6), importé de Gaule, d'après Varron. Le grec πέτασων « jambon » (Athén.) peut provenir du lat. n. Diminutif : *petasunculus* qui signifie à la fois « jambonneau » et « petit pétase ». *Petasō* semble dérivé de πέτασων « chapeau de voyage », en raison de la ressemblance de forme ; cf. aussi *petasō* : *linteum quo solent mulieres accingi* (Gloss.). — De *petasō* : *petasōtus* « coiffé de pétase ».

petaurum, -īn. : tremplin ; balancier. Emprunt au gr. πέταρχον « balancier des danseurs de corde ; tréteau ».

De là *petaurista* m. « équilibriste » ; *petauristārius* (le grec dit πεταυριστής), avec suffixe latin ; cf. *petamērius*, *prōpōlārius*. Depuis Lucilius.

petigō, -inis f. : sorte de dartre ou d'éruption cutanée (Gloss.).

Dérivés et composés : *petigōnōs* ; *dēpetigō* (Cat., Lucil.), glossé λέπτη, λέπτην ; *impētigō* : dartre vive, impétigo (doublet *impētix* dans P. F. 97, 8 ; cf. *appendix* et *pendigō*, M. L. 4306 ; *impētigōnōs* (-gōsus). S'y rattache aussi *petīmen* : ulcère à l'épaulé des bêtes de somme ; cf. Fest. 228, 1. Attesté depuis Naevius et Lucilius. Formation en -men, comme dans certains termes techniques ou rustiques.

En raison de l'existence de *petītus*, etc., on pense à un rapport avec le groupe de *petō*. La formation de *petigō* serait pareille à celle de *origō*. Mais il reste à trouver un fait précis qui rendrait compte du sens. Il est possible que *petigō* ait été tiré secondairement du composé *impētigō*, dont on peut rapprocher la formation parallèle *intertrigō*, et *dēpetigō*, bâti en opposition avec *impētigō*. Sur ces formes en -igō, v. Ernout, Philologica I, 175 sqq.

petītus (*petītis*, Plt. ap. Non.), -a, -um : -um, *tenue extē*, dit Non. 149, 5, qui cite des exemples de Lucilius et de Plaute. Se retrouve dans une glose de Festus, 224, 2, dont le texte est corrompu : *petītum suram tēcēant [l. siccam?] et substrictam uolgo interpreta* <n> tur. *Scœula ait ungulam albam equi ita dici*. A ce dernier sens se rapporte la glose : *petītus eques qui habet albos pedes*, CGL V 608, 61 (Gl. Scal.) ; conservé en germanique : lombard *feitil*, etc. On ne sait si l'on faut y rattacher le nom propre *Petītius* et le nom d'une fleur d'automne non identifiée, *petītum*, qu'on trouve dans Pline, 21, 49 ; v. André, Lex., s. u.

Le rapprochement avec *petō*, *petītus* demande à être appuyé par quelque fait propre à rendre compte du sens.

petīmen : v. *petigō*.

petītius : v. *pecioli*.

petītum (*mālum*) n. : variété de pomme (Plin. 15, 50). Sans doute adjectif dérivé d'un nom propre.

petō, -is, -īuī (-īuī), -ītūm, -ere : 1^o « se diriger vers, essayer d'atteindre », d'abord avec idée accessoire de violence ou d'hostilité, se jeter sur, attaquer » (sens physique et moral) ; cf. Cic., Or. 68, 228, *gladiatores... petēdo uehementer* ; Nux, 2, *petēre saxis* ; de là : *petītū* : attaque : *-nes proprie dicimus impētus gladiōrum*, Serv., Ae. 9, 439 (sens classique, cf. Cic., Cat. 1, 6, 15, bien attesté à côté du sens plus fréquent de « demande ») ; *petulās* (cf. *hiulcus*) : provocant, Serv., G. 4, 10, *haedi petulā dicti ab appetendo, unde et meretrices petulcas [= provocantes] uocamus* ; *petulāns*, participe d'un verbe *petulō* (cf. *postulō*, *ustulō*) : *petulantes* et *petulci etiam appellant qui proteruo impētus petunt laedendi alterius pīta*, Fest. 226, 4 ; *petulanter*, -īa ; *petigō*? (v. ce mot) ; par affaiblissement de sens « se diriger vers, gagner » : *Cyzicum*, etc. (cf. dans Lucr. 3, 172, *terrea petītus de fāt d'atteindre la terre*) ; et, au sens moral, 3^o « rechercher, solliciter », cf. Sall., Ca. 25, 3, *libidine sic uenza [Sempronia] ut uiros saepius petet quam petētur*, sens qui apparaît dans le désideratif (rare) ; Lucr., Tusc. 2, 62, Fest.) *petessō*, -is (*petissō*, puis tardivement *petiscō*, par confusion de suffixes, cf. **capissō* ; *capiscō*) ; et enfin « demander » (*alqd ab alqō* ; p. ut,

etc.), employé absolument dans la langue politique avec le sens de « solliciter un mandat, être candidat » et dans la langue du droit avec celui de « être demandeur », d'où *petitor*, -trix, -tiō (qui chez Sénèque traduit ἐρεσις comme *expetibilis* traduit αἰρέσθαι), -tōrius (-tōrium n. « requête », Cod. Th.) ; *petītus* (rare), *petītūrō* (création familiale de Cic., Att. 1, 14, 7) et *competō*, -tōr, -tūtō. Adjectif de basse époque : *petāx* (Vulg.), compar. adv. *petācius* (Avien., Arat. 1758). L'évolution sémantique de *petō* a un parallèle dans celle de *rogō*, qui du sens de « se diriger, se tendre vers » (cf. *regō*) est passé à celui de « demander, interroger ». Ancien, usuel. M. L. 6444. Celtique : britt. *pedī*, *peden*.

Les deux sens « attaquer, se diriger vers » et « solliciter, demander » se retrouvent dans presque tous les composés : *appetō*, -is : approcher (intrans. *appetit diēs*) ; attaquer ; chercher à saisir ; d'où *appetēns*, -tent, *appetitus*, usités surtout au sens moral et dont le dernier sera à traduire le gr. ὄρεψη (cf. Cic., Off. 1, 101), *appetēntia* (= ὄρεψης), *appetētiō* (cf. Cic., Fin. 3, 23 ; Ac. 2, 24 ; Tusc. 4, 12), -tibīlis, -tōr, mots savants. M. L. 546, 546 a.

competō : 1^o se renconter avec ; cf. *competum*, *compi-tum* « carrefour », M. L. 2099 ; *compi-tālis* et n. pl. *Com-pi-tālia* : dies attributus Laribus uidiibus ; ideo ubi uiae competunt, tum in competis sacrificatur, Varr., L. L. 6, 25 ; *compi-tālicius* ; 2^o s'adapter, convenir à ; d'où *com-petēns*, -tent, -tentia ; 3^o solliciter en même temps qu'un autre : *competēre significat quod est honorem uel coniugium uel quiduis aliud aduersus aliū petere. Vnde competētores, ut saepe, Non. 276, 10 ; competitō*.

dēpetō = *dēprecō* (un exemple de Tert., adu. Marc. 4, 20).

expētō : 1^o arriver (= *accidō*), e. g. Plt., Am. 174, *ergo in seruitute expētunt multa iniqua* (avec le datif ; Mi. 393) ; 2^o retomber sur (avec in), Plt., Am. 494-495, *non par uidetur facere delictum suom, | suamque ut culpam expēctere in mortalem ut sinat*; 3^o rechercher, désirer ardemment (ex- préfixe de renforcement), d'où *expetibilis* (Sén., Boëce), *expētōr* et le désideratif plautinien *expētō*.

impētō : se jeter sur, attaquer (s'y rattache peut-être la glose obscure de P. F. 97, 10, *inipite* (l. *impētē?*) *impētum facite*. Rare, non attesté avant Lucain. Semble formation secondaire de *impētus*. S'y rattachent les formations nominales :

impēs, -īs m. : élan, assaut, choc, impulsion, instinct. Rare, poétique (Lucr.), doublet artificiel de *impētus*, dont certaines formes sont bannies de l'hexamètre, fait d'après *præpes*. Usité surtout à l'ablatif *impētē*.

impētus, -īs m. : même sens ; mais beaucoup plus usité et très classique. Conservé en toscan et en ancien français. M. L. 4307. Formation étrange ; on attendrait **impētūs*, comme *appetitus* ; cf. Cic., Off. 2, 3, 11, *animalia quae habent suos impētus et rerum appetitus*. L'hypothèse de **impētūs* > *impētus* soutenue par Wackernagel se heurte au fait que **petītus* n'existe pas ; cf., du reste, *appetitus*. Peut-être le mot, usité dans la langue militaire, aura-t-il été modelé sur des termes de sens voisin *ingressus*, *incursus*, *impulsus*, de *ingredior*, *incurrō*, *impellō*, qui avaient le même nombre de syllabes que le verbe correspondant (comme, inversement, in-

cessā semble avoir été fait sur *incessus*) ; cf., toutefois, *gradus* et *gradior*. De là *impetuōsus* (tardif).

oppetō : synonyme de *obīre* et employé comme lui, avec ou sans l'accusatif *mortem*, dans le sens de « affronter la mort, mourir ». Surtout poétique.

perpetō (tardif et rare) ; *perpetūtus*, synonyme de *perpetuātus* dans Sén., ad Luc. 40, 28.

praepetō : uniquement dans Lucr. 4, 1152, et dans Festus pour expliquer *praepetēs aēs*, F. 286, 16, *nam antiqui praepetere < dicebant pro anteire>*; cf. P. F. 287, 10. V. *praepes*.

repetō : attaquer à nouveau (époque impériale) ; regagner, remonter à (sens physique et moral « se remémorer ») ; recommencer ; redemander. Ancien, classique, usuel. M. L. 7222 a. D'où *repetitō*, -*tōtō* ; *repetundae* (*pecūniae*), terme juridique désignant l'action intentée contre un gouverneur de province prévaricateur ; *repetentia*, Lucr. 3, 851.

suppetō : se présenter, venir sous la main (cf. *sufficiō*), être à la disposition de ; d'où « être en abondance, suffire » (cf. *succurrō*, *suppeditō*). De là : *suppetiae* : ressources, aide, assistance ; *suppetor*, -*aris* (Cic., Att. 14, 18, 2, et Apul.), tous deux de la langue familière.

A la même racine que *petō* se rattachent sans doute, outre les formes nominales *compitum*, *impes*, *impetus*, citées plus haut, les adjectifs composés *perpes*, *perpetuus*, *praepes* et *propitiūs*. V. ces mots ; et peut-être aussi *pessum*, *penna*, *petīgō* et ses composés, *hospe*.

Un nom *-peta* figure comme second élément de composé dans *hērēdi-peta*, **oclo-peta* (?) et quelques mots tardifs ou populaires (cf. *lūci-fuga*, etc.). Arnobe IV 7, cite aussi une déesse *Peta quae rebus petendis praesto est* (?).

Le radical **pet-*, qui figure dans plusieurs langues indo-européennes, pose des problèmes qui ne se laissent pas résoudre d'une manière sûre. Le grec distingue un groupe signifiant « tomber » et un groupe signifiant « voler ». L'un et l'autre sont de forme dissyllabique ; mais, pour « voler », on a *peta*, *ptā*- et, pour « tomber », *petē*, *ptā*, *ptω*. Il y a, d'une part, *pētaimai*, *ēptōv* (*ēptōv*) et *ēptato*, *ptōtaimai*, etc., avec une forme thématique *ptōtaimai*, *ēptōmēn* pour « voler » et, d'autre part, *ptītō*, *ēptētō* (*ēptētō*), *ptētōka*, *ptētōtōs* pour « tomber ». — Pour « voler », le latin a *uolare* et la racine **pet-* ne survit que dans le composé ancien *praepes* et dans des formes isolées et obscures, *penna* et *accipiter*. — Pour « tomber », il s'est fixé une forme **ped-*, alternance de **pet-*, qui ne survit qu'avec sa valeur figurée dans *peior*, *pessimus*, *pessum* (c'est *cadō* qui a le sens de « tomber ») ; v. ces mots et le rapprochement avec skr. *pādyate* « il tombe », v. sl. *pade* « je tomberai ». — Le présent thématique indo-iranien *pata-* indique un mouvement vif, pressé, un élan ; ceci est net pour skr. *pātati* « il vole, il s'élançait » et pour av. *pataitā* ; d'un rebelle, il est dit en vieux perse *ud-apatātā* « il s'est soulevé » ; dans l'Avesta, ce thème s'applique particulièrement aux êtres mauvais. C'est le sens que présente lat. *petō*, avec un développement qui le rapproche du sens de *rogō*. M. Vendryes fait remarquer que le gallois a *hedeg* « voler », dont la forme rappelle celle de *rhedeg* « courir ». Le hitte *peta* (écrit *pedda*) signifie « voler, courir, fuir ». — Sur les rapports entre

**pet-* et **ped-*, v. Wackernagel, *Sitzber. d. Berl. Akad.* d. Wiss., 1918, p. 381, n.

L'i de *petitus*, etc., est un élargissement du type de gr. *ōtīv(F)ō*, etc.

Le type de composé athénien *praepeps*, *perpeps*, etc. n'a pas de correspondant en indo-iranien. L'emploi avec valeur de nom d'action de formes multiples de préverbes *impetus*, *impete*, *impetibus* est insolite. Du reste, la formation de *impetus* n'est pas moins insolite ; le seul substantif comparable est *gradus* ; les deux mots forment une paire.

petorritum (*petorritum*, Festus), -*i* n. : voiture à quatre roues, d'origine gauloise. Cf. Fest. 226, 30 : *p. et existimant a numero quattuor rotarum. Alii Osce quod <h> i quoque pitora quattuor uocent, alii Graece, sed alio dictum*. La première partie de la glose de Festus est seule à retenir ; *petorritum* fait partie des nombreux noms de véhicules empruntés, avec les véhicules eux-mêmes, à la Gaule par les Romains. Déjà dans Varro, cf. Gell. 15, 30, 7.

Sur *petora*, v. *quattuor*.

A en juger par irl. *roth*, gall. *rhod* « roue », cf. *rola*, le second terme aurait un *o* passé à *i* en latin, ce qui est phonétiquement normal ; cf. *ilicō*. Mais on ne connaît pas la forme gauloise du mot et rien n'empêche de supposer qu'une forme *ret-* ou *ri-* de la racine ait passé en gaulois au nom de la « roue ». On ne peut décider.

petra, -*ae* f. : rocher, pierre ; cf. Fest. 226, 12 : *petra rum genera sunt duo, quorum alterum naturale saxum prominens in mare, cuius Ennius meminit lib. XI (Ann. 11, 365) : « Alte delata petrisque ingenitus tecta ... alterum manu factum, ut docet Aetius Gallus : « petra est qui locus dextra ac sinistra forniciem + exploraturus + (explet usque, Madv.) ad librarium summi forniciis ». Emprunt ancien au gr. *ptētra*, peut-être d'abord dans la langue des marins ; le mot latin est *saxum*, et *petra* est évité par les bons écrivains. Mais a dû être courant dans la langue populaire ; usité dans la Vulgate (en jeu de mots avec *Petrus*, de *Ilēptō*). Panroman. M. L. 6445 ; cf. aussi 6445 a, *petrārium*; 6446, **petrāriūs*; 6447, **petrica* ! Germanique : *ptētrāria*, v. h. a. *ptētarī*, etc. ; en celtique : brit. *ptēdrun*, de **petrō* ?*

Dérivés et composés : *petraeus* = *ptētrātōs*; *petrātis* (Cass.) ; *petrātina* = *parietina* « parietaire » ; *ptētrāns* (Cael. Aur.) ; *petrōsus* (attesté dans Plin.) ; *petrōniūs* (Grat. Cyneg. 202) ; *petrabulum*, déformation, à l'aide du suffixe *-bulum*, de gr. *ptētrōbōlos* [Not. Tir.] ; *petrinus* (langue de l'Eglise) = *ptētrōvōs*; *petrapium* « persil », calque de *ptētrōtēwōs*. M. L. 6448 ; v. Isid. 17, 11, 2.

**petreia*, -*ae* f. : *p. vocabatur quae pompa praecedens in coloniis aut municipiis imitabatur anum ebriam, ab agri uitio, scilicet petris, appellata[m]*, P. F. 281, 4. Sans autre exemple. Mot peut-être étrusque, comme *citeria*. Cf. le nom propre *Petreius*.

petrō, -*onis* m. : cf. Fest. 227, 1 : *petrones rustici a petrārum asperitate et duritia dicti*. Mais ce n'est sans

doute qu'une étymologie populaire. Dans Plaute, *petrō* est appliquée à un vieux bœlier, mais le sens précis du mot nous échappe. Capt. 820-822 : *qui petroni nomen induit ueruci sectario, | eum ego si in uia petronem publica conspexero, | et petronem et dominum reddam mortali miserrimos* : Sur les noms propres *Petrō*, *Petrōnius* (fr. *petru*, *petruna*), ombr. *Petrunia*, etc., v. W. Schulze, *Ladin. Eigenn.*, 209.

petulāns, petulēus : v. *petō*.

pepus, -*a*, -*um* : poilu, duveté (-*m folium*, Col. 11, 3, 26).

Dérivé : *pexitās* : duvet d'une étoffe (Plin.) ; *pexātus* : couvert d'un vêtement à longue laine (joint à *gausapātūs* par Sén.) ; *pezō*, -*is* et *repezō* ; *pexbarbus*. V. *pectō*.

phaecasia, -*ōrum* (-*sia* f., Pétr.) n. pl. : souliers blancs. Emprunt au gr. *phaičáctōn* (Sén.) ; *phaecasiātūs* (Pétr.).

phagō, -*ōnis* m. : hybride dérivé de *φάγω* d'après *ēdō*, *ōnis* (Varr.).

phalagga : v. *palagga*.

phalerae, -*ārum* f. (*phalera* n., Varr., Plin.) : phalères, plaques de métal servant de décoration ; bijoux ; cliquant. Emprunt oral et populaire au gr. τὰ φάλαρα comme le montrent l'apophonie et le changement de genre.

Dérivé : *phalerātūs*, d'où plus tard *phalerō*, -*ās*.

phantasia, -*ae* f. (*fan-*) : idée, notion ; et « fantôme, apparition ; phase de la lune ». Emprunt au gr. φαντασία, qui a pénétré dans la langue populaire (cf. l'expression proverbiale *phantasia non homo*, Pétr. 38, 16), à l'époque impériale, et a persisté dans les langues romanes ; cf. M. L. 6458, *phantasia* (*pan-*), et 6459, *phantasiātūs* (*pan-*). Même évolution dans *phantasma* = φάντασμα **phantagma*, fr. *fantome*, M. L. 6460 ; d'où *phantasmor*, -*āris* (Irén.), etc. Irl. *fantaise*. V. B. W. *pantos*.

pharetra, -*ae* f. : carquois. Emprunt au gr. φαρέτρα attesté depuis Virgile.

Dérivés latins : *pharetrātūs* (Vg.) ; *pharetriger* (Ov.).

pharmacūn, -*i* n. : poison, philtre ; *pharmccus*, -*i* m. : empoisonner » (Pétr.). Emprunt de la langue impériale au gr. φάρμακον. Demeuré en roumain. M. L. 6462.

pharos, -*i* c. : phare. Emprunt de la langue impériale au gr. Φάρος. M. L. 6463.

phasēlus (*fa-*), -*i* m. : haricot ; barque en forme de haricot. Emprunt au gr. φάστηλος (Catulle). De là : *phasēlus* (*faseolus*, *fasseolus*, *fassiolus*) déformé parfois en *passiolus* ; cf. Keller, *Lat. Volksetym.* 63. M. L. 6464. Il est inutile de supposer, pour expliquer cette dernière forme, un type ancien avec *p* correspondant à φ initial. Sur *basēlus*, corruption tardive de *phasēlus*, v. Isid. 19, 1, 17, et Sofer, p. 111.

Dérivé tardif : *phasēlaria* n. pl. : plat de fèves.

phāsiānūs, -*i* m. (et *phāsiāna* f.) : faisand. Adjectif

substantif dérivé de *Phāsis* ; attesté à l'époque impériale, cf. *Phāsiānāe aēs*, Pline. M. L. 6465.

Dérivé : *phāsiānātūs*, -*nīnūs*.

philosophia, -*ae* f. : philosophie ; *philosophus*, -*m* (et *philosopha*) : philosophe. Transcription du gr. φιλόσοφα, φιλόσοφος ; *philosopher*, -*āris* (Plt., Enn.). Le mot est acclimaté de bonne heure, mais a toujours été senti comme étranger, de même que les dérivés. V. Nic. Stang, *Eranos* 11, 82 (superficiel). Irl. *felsub*, *felsube*.

phiala, -*ae* f. : coupe. Emprunt de l'époque impériale au gr. φιάλη, devenu dans la langue commune *fala* (Schol. Juv. 10, 27) et passé sous cette forme en italien et en français (M. L. 6466) et en celtique : *britt. fial*.

phlebotomus, -*i* m. : lancette. Emprunt tardif au gr. φλεbotόμος, latinisé en *flebo-*, *fleu-tomus*.

Dérivé : *phlebotomāre* (*flebo-*, *fleu-*), M. L. 6467 (v. fr. *fliemme*, fr. *flamme*). Passé aussi en germanique : *angl. *fleam**, v. h. a. *fledma*.

phlegma, -*atis* n. : flegme, humeur. Emprunt de la langue médicale au gr. φλέγμα (Pall., Vég.), passé dans la langue commune sous la forme *fleuma* (cf. *sauma*), *flemma*, et de là en roman. M. L. 6468.

phoba : tige d'une céréale de l'Inde (Plin. 18, 55). Mot étranger. I

phrenētīcūs, -*ā*, -*um* adj. : frénétique. Emprunt au gr. φρενητīcōs (Cic., Diu. 1, 81), passé dans la langue commune avec métathèse (*pher-*, *fer-*) et de là en roman. M. L. 6471.

phrixiānūs, -*a*, -*um* : de Phrixos ; -*a toga* (Plin. 8, 195) ; désigne une sorte de laine de qualité supérieure. La graphie avec *y* provient d'un faux rapprochement avec *Phryges*.

phrygiō, -*ōnis* m. : brodeur en or. Formation latine (Plt., Varr.) dérivée de Φρύγος ; cf. *fullō*, etc. Plaute a aussi *phrygiō* (= sans doute **purgiō*) ; cf. *corcodillūs*.

Dérivé : *phrygiōnūs* (Plin. 8, 196). V. B. W. *frise*.

phthisis, -*is* f. : phthisie. Emprunt (Sén., Plin.) au gr. φθīsē. L'adjectif *phthisicus* est demeuré sous des formes populaires, **tīsis*, *tīsicus* (cf. *tīsana*), dans quelques parlers romans. M. L. 6472.

phycēis, -*idis* f. : gobie, sorte de poisson. De gr. φυκή M. L. 6473.

phylactērium, -*i* n. : phylactère. Emprunt tardif au gr. φύλακτηριον, M. L. 6473 a ; *filactēriūs* : porteur de phylactère (Cael. Aur.).

pīca, -*ae* f. : pie, M. L. 6476 (*pīca* et **peica*) ; *pīcus*, -*i* m. : pivert, oiseau prophétique consacré à Mars, *pīcus Māris*, cf. Non. 518, 36. Ancien (Plt.). M. L. 6484 a. Celtique : irl. *becc*. V. B. W. *pic*, *pie*. Sur *Pīcēnum*, *Pīcēntes*, v. Kretschmer, *Glotta*, 14, 86. — Il est à remarquer que la forme en -*ā* et la forme en -*o* désignent non une femelle et un mâle, mais deux oiseaux distincts.

Cf. aussi M. L. 6484, **pīculūs*, et **pikkare* « piquer ». Ombr. *peico* « *pīcum* », *peica* « *pīcam* » indiquent la forme ancienne. Pas plus d'étymologie claire que pour

parra. On rapproche skr. *pikāh*, qui désigne une sorte de coucou, et all. *Specht*.

picea : v. *piz*.

Picumnus, -i m. : ancienne divinité italique, jointe à *Pilumnus* (v. ce mot), qui présidait avec son conjoint aux rites du mariage ; cf. Varr. ap. Non. 528, 11 : *Pilumnus et Picumnus di praesides auspiciis coniugalibus deputantur. Varro de Vita Populi Romani, l. II* : *natus si erat uitalis ac sublatius ab obstetricie, statuebatur in terra, ut aspiceretur rectus esse : dis coniugalibus Pilumnus et Picumnus in aedibus lectus sternebatur.* Rattaché à *picus*, comme *Pilumnus* à *pilum*, ou à *Picus*, fils de Saturne, roi mythique du Latium, père de Faunus (v. Vg., Aen. 7, 48) et aïeul de Latinus ; tout ceci très obscur. La finale de ces noms rappelle celle de noms étrusques, *Vertumnus*, *Vitumnus*, *Volumn(i)us*, etc., et leur généalogie est étrusque ; v. Ernout, Philologica I, p. 33 ; Benveniste, BSL 34, 11 sqq. ; St. Etr. 7, 254 ; v. Blumenthal, P. W. Realencycl. XX, 2.

**piecus?* ou *pix*, -*cis?* : mot qui figure seulement dans Plt., Au. 701, *pici* (sic BD *ici* cum spatio init. et rasura post alterum i E) *diiutius qui aureo montes colunt | ego solus supero. Nonius*, qui glose le mot, p. 152, 6, lit *pici* dans le texte de Plaute, et son lemme porte *picos ueteres esse uoluerunt quos Graeci grypas uolunt.* — De ce substantif dérive un adjectif *picatus* que Festus, p. 226, 2, cite en donnant l'étymologie : *picati appellantur quidam quorum pedes formati sunt in speciem sphingum, quod eas Dori φίκας uocant*; cf. aussi P. F. 293, 13 : *patellae, uasula parua picata*. Emprunt ancien à un grec dialectal. Sans autre exemple.

piger, -*gra*, -*grum* : lent ; d'où « paresseux ». Le premier sens apparaît dans le vers d'Accius, Chrys. 267, cité par Non. 153, 33 sqq. : *melius pigrasse quam pro persona nefas*. A l'adjectif *piger* s'apparente l'impersonnel *piget*, *piguit* et *pigritum est*, *pigere*, dont le premier sens « faire lentement, à contre-cœur » est attesté par l'abrévégé de Festus, P. F. 235, 3 : *piger interdum pro tardari, interdum pro paenitere ponit solet. Piget* s'est ensuite spécialisé dans le sens moral de « être fâché, affligé de ; regretter » (souvent joint à *puet*). Ancien, usuel, classique. M. L. 6487.

Dérivés et composés : *pigritia* (classique), M. L. 6493 ; *pigrēdō* (Vulg.) et *pigrīūdō* (Greg. M.) ; *pigritās* (Gloss.) ; *pigor* (Lucil.) ; *pigre*, -*ēs* ; *pigrēscō*, -*is* ; *pigro*, -*ās* et *pigor*, -*āris* ; *pigritō*, -*ās* ; *pigritor* (Vulg.), M. L. 6491, 6492 ; *repigritō* (tardif) ; formé d'après *retardō* ; *impiger*, -*grūtia*, -*grūtās*, -*grābilis* (Gl.) ; *impigēns* (Cael. Aur.) ; *pigrēfaciō*.

Aucune étymologie claire.

piger : v. *piger*.

**pigiciaca* (sc. *sacra*) n. pl. : mot obscur de Pétrone, 140, 5, de sens obscène, qui rappelle gr. πυγίκειν et, pour la finale, *Isiaca*, etc. ; v. *pūga*.

pignus, -*eris* (et -*oris*) n. : terme de droit, gage fourni par le débiteur à son créancier ; *pignus capere*, *pignoris capiō*. Dans la langue commune a pris le sens général de « gage, preuve, assurance » ; dans la langue poétique de l'époque impériale, *pignora* désigne les « gages de

l'amour », c'est-à-dire les enfants, et s'est appliquée à toute personne chère. L'antiquité du mot peut-être attestée par la forme antérieure au rohotacisme *pignosa*, citée par F. 232, 21, si ce n'est pas un archaïsme (on attendrait *pignesa*). Usuel. M. L. 6491.

Dérivés et composés : *pignerō*, -*ās* (*pignor*) ; *pignerōtātā*, *in opus publicum dari solent* ; *expilatiō* (cf. *exspoliō* ; *suppilō* (mot de la langue des colonies) « piller secrètement, dérober » (cf. *surripiō*, cf.). Ancien, rare dans la langue écrite, sans doute populaire ; conservé partiellement en roman, M. L. 650 a. Les formes romaines du type « piller » supposent en outre un verbe **piliāre*, M. L. 6503 ; de même angl. *pill*.

Pas d'étymologie sûre. On a rapproché osq. e hpeila tasset (Vetter, Hdb., n. 80), qu'on traduit par « **expilatiae sunt* », c'est-à-dire « *erectae sunt* » ? Souvent rapproché de *pinsō* et identifié à *pila* « mortier », mais les sens diffèrent.

**pilates* : *genus lapidis. Cato* (Or. 5, 17) : « *lapis candidior quam pilates* », P. F. 273, 5. Sans autre exemple. Le rapport avec osq. e hpeila tasset (v. *pila*) est tiré des hypothèses.

pila, -*ae* f. : balle, boule, pelote, etc. (v. André, Lex. s. u.). Ancien, usuel. M. L. 6498. Celte : brit. *pel* Germanique : all. *Pille*, angl. *pill*, etc.

Dérivés et composés : *pilula* : petite balle, pelote, pilule (Plin.), M. L. 6507 ; *pilātūs* : jongleur ; *pilātūs* : joueur de paume (qui fait résonner la balle) ; *praepilātūs* : emboulé (se dit d'un trait, d'une pointe de flèche, etc.) ; *praepilō*.

Le rapprochement avec *pilus* — parce que la balle est bourrée de crin — doit être une étymologie populaire : *pilac effigies uiriles et muliebres ex lana*, dit Festus, P. F. 273, 7.

pila « mortier » : v. *pinsō*.

pila, -*ae* f. : pile, pilier ; spécialement « brise-lames jetée », M. L. 6497, et 6500, *pilāre* (neutre d'un adjectif **pilāris*), d'où provient aussi, par le germanique, le finn. *pilarī* ; cf. v. h. a. *pfilāri* « Pfeiler », de *pilārum*.

Dérivés : *pilātūm* : en forme de pilier ; dans la langue militaire, « en colonnes serrées » (par opposition à *passim*) ; *pilārium* : assise de pierre faite pour recevoir les cendres des morts recueillies dans des urnes funéraires.

pilō, -*ās* : enfourcer comme un pilier, planter, empêtrer ; cf. Host. ap. Seru. in Ae. 12, 121 : *hastam pilans prae pondere frangit*, où Servius note : « *pilans*, i. e. *figens* ; *pilātūs* : -m agmen, quod sine iumento incedit, sed inter se densum est, quo facilius per iniuria loca transmittatur », Varr. ap. Seru. in Ae. 12, 121. Cf. aussi Enn., Sa. 4, *inde loci liquidas pilatasque aetheris oras/contemplar*, où Servius note « *firmas et stabiles significat, et quasi pilis futas* ».

Du sens de « empiler » *pilare* est passé à celui de « entasser » et, par suite, « pilier, voler », qui n'est attesté que dans Ammién Marcellin ; mais *pilātrix* est déjà dans Titinius, R³ 76, cité par Non. 102, 4, *pilātrix pallii*. Ce sens de « voler, piller » est surtout fréquent dans les composés : *compilō*, qui dans la langue littéraire s'est dit d'un écrivain qui en pille ou plagie un autre ; cf. Hor., S. 1, 1, 121, d'où *compilātor*, *compilātō* (le sens de *compilō* « rosset » dans Apulée, Met. 7, 18 et 9, 2, semble se rapporter à *pilum* « javelot » ou à *pila* « mortier ») ; sur *compilātō* ont été formés *expilātō*, M. L. 3047 ; cf. Dig. 47, 18, 1, 1, *expilatores, qui sunt atrociores fures, h. e. horribilitat, in opus publicum dari solent* ; *expilatiō* (cf. *exspoliō* ; *suppilō* (mot de la langue des colonies) « piller secrètement, dérober » (cf. *surripiō*, cf.). Ancien, rare dans la langue écrite, sans doute populaire ; conservé partiellement en roman, M. L. 650 a. Les formes romaines du type « piller » supposent en outre un verbe **piliāre*, M. L. 6503 ; de même angl. *pill*.

Pas d'étymologie sûre. Peut-être identique à *pila* « pilier », employé par plaisanterie dans la langue des soldats ? En tout cas, le rapprochement a pu se faire par étymologie populaire.

hostis. Cf., toutefois, le suivant. Pour *compilātō* « rosset », v. *pila*.

Pas d'étymologie sûre. Peut-être identique à *pila* « pilier », employé par plaisanterie dans la langue des soldats ? En tout cas, le rapprochement a pu se faire par étymologie populaire.

Pilumnus, -i m. : ancienne divinité italique, jointe à *Picumnus* (v. ce mot), qui présidait avec son conjoint à des rituels du mariage ; cf. Varr. ap. Non. 528, 11 : *Pilumnus et Picumnus di praesides auspiciis coniugalibus deputantur. Varro de Vita Populi Romani, l. II* : *natus si erat uitalis ac sublatius ab obstetricie, statuebatur in terra, ut aspiceretur rectus esse : dis coniugalibus Pilumnus et Picumnus in aedibus lectus sternebatur.* Rattaché à *picus*, comme *Pilumnus* à *pilum*, ou à *Picus*, fils de Saturne, roi mythique du Latium, père de Faunus (v. Vg., Aen. 7, 48) et aïeul de Latinus ; tout ceci très obscur. La finale de ces noms rappelle celle de noms étrusques, *Vertumnus*, *Vitumnus*, *Volumn(i)us*, etc., et leur généalogie est étrusque ; v. Ernout, Philologica I, p. 33 ; Benveniste, BSL 34, 11 sqq. ; St. Etr. 7, 254 ; v. Blumenthal, P. W. Realencycl. XX, 2.

pilum, -i n. (*pilēns*, -*lēntis*, Ven. Fort.) : voiture de gala à quatre roues, qui servait au transport des matrones dans les cérémonies publiques ; v., entre autres, Vg., Ae. 8, 665-666. Mot gaulois, comme *car-pum* ; cf. Porphy. ad Hor. Epist. 2, 1, 192.

pilleus (*pilleum* n. ; les formes avec *-ll-* sont mieux attestées que la graphie *pileus* ; cf. Stoltz, *Hist. gram.* I 224) ; -i m. : 1^e bonnet d'homme, de caractère rituel, tait originellement d'une peau de brebis non rasée, que portaient les pontifes, les flamines, les Saliens et que l'on donnait aux esclaves en signe d'affranchissement ; symbole de la liberté, désigne par métonymie la liberté elle-même : *seruos ad pilleum uocare*, T.-L. 24, 32, 9 ; je coiffe du nouveau-né. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 6504.

Dérivés : *pilleatūs*, -*a*, -*um* ; *pilleolus* (-*um*), -i ; *pilleāta* (*āta*) ; *pilleō*, -*ās* (bas latin).

Cf. *pila* et *pilus* ? On pense, d'autre part, à gr. πύλος (deutre). Nombre de termes, généralement techniques, en -*eus* sont sans étymologie et suspects d'être empruntés : *batteus*, *clipeus*, *puteus* (v. ce dernier).

pilo, -*ās* : v. *pila*.

plum « pilon » : v. *pinsō*.

plum, -i n. : javelot. Arme de jet, ancienne en Italie, mais d'origine contestée ; cf. Couissin, *Les armes romaines*, p. 20 sqq. A fourni l'all. *Pfeil* (v. h. a. *pfl*, fl) ; en celtique : gall. *pil-wrn* « trait ».

Dérivés : *pilānus* : soldat armé du javelot qui combattait au troisième rang, triaire ; d'où *antepilānus* : soldat des deux premiers rangs ; *praepilātūs* (Amm.) ; *aetheris oras/contemplar*, où Servius note « *firmas et stabiles significat, et quasi pilis futas* ».

Des expressions *primum pilum* « premier manipule triarii », *centuriō primi pilū* centurion du premier manipule des triarii » a été tiré un substantif *primipilus primo* ; cf. *primiscrinus*, *duumvir*, *aboriginis*, etc., ce qui a fait croire à l'existence d'un substantif *pilos*. Seul écrit, Calig. 44, 1, *plerisque centurion... prius pilos ademis. De primipilus dervivit primipilāris, ius* ; *primipilāris*, -*ās*.

A *pilum* se rattache peut-être *pilumnoe*, attesté dans

la glose de Festus 224, 4 : *pilumnoe poplo in Carmine illarii, uelut pilis uti assueti, uel quia praecipue pellant*

pimpinella, -ae f. : plante médicinale, pimprenelle ? (Dynamid. 2, 25). M. L. 6508 a, **pimpinella*. Forme populaire à redoublement, d'origine inconnue. V. R. Haakamies, Neuphil. Mitt., 1950, 34 sqq.

pina (*pinna*), -ae f. : pinne marine (coquillage). Du gr. πίνα, πίννα. Passé en germanique : v. angl. *pincen*.

pincerna, -ae m. : celui qui mélange les vins, échançon. Mot vulgaire et tardif emprunté à gr. πυρχέρνης (de πύρνω et κεράννυμι ; sur la forme grecque, v. He-

raeus, Kl. Schr., 190 sqq.), servant à traduire l'hébreu *masech*; cf. CGL V 233, 26.

Dérivé : *pincernor*, -āris.

pingō, -is, *pinxi*, *pietum*, *pingere* : broder (avec des fils de différentes couleurs), tatouer : *pingere acū*, Ov., M. L. 6, 23; *textile stragulum, magnificis operibus pictum*, Cic., Tusc. 5, 21, 61; *picti Geleni*, Vg., G. 2, 115; et « peindre » (sens propre et figuré « colorer, embellir ») : *tabula picta*, Cic., Brut. 75, etc., sens conservé dans les langues romanes. *Le picti... lacerti* de Vg., G. 4, 13, rappelle le *πίγγαλος* « lézard » d'Hésychius. Ancien, usuel. M. L. 6512.

Dérivés et composés : *pigmentum* : matière colorante, fard, couleur, M. L. 6488, *pigmēntū*; *pictor* (cf. *Fabius Pictor*), M. L. 6481 b; *pictiō* (comme *ficiō*, Gloss.); *pictoriū*; *pictōria*, *pictōriūs* (tardifs); *pictūra*, M. L. 6482; *pictūrātus* et *pictūrō*, -ās; *pictiōlis* : brodé (Apul.); *appingō* : ajouter par la peinture (cf. *affingō*); *compingō* (très rare, sans doute évité par suite de son homonymie avec *compingō* de *pangō*); *dēpingō* (cf. *dēscribō*) : dépeindre; *expingō*; *repingō* (tardif). Cf. aussi M. L. 6481, **pictāre*, et 6481 a, **pictāriūs*; **expingere* « éteindre », M. L. 3049.

Un type radical **peig-*, avec la guttural de type -g-, est attesté en sanskrit par *pinkē* « il peint » (mot de gossaire), *pingah* « brun rouge », *piñjārah* « jaune rougeâtre » et sl. *pēgu* « tacheté ». Le présent *pingō* à nasal infixée, en face de *pictus*, etc., s'y rattache naturellement ; le *perfectum* *pinxi* est secondaire, indiquant l'absence d'un ancien parfait (une confusion avec *peigi*, de *pangō*, a été en tout cas évitée).

Cette racine rappelle le groupe plus largement attesté de **peik'* « orner », soit en « écrivant » soit en « étendant de la couleur » : skr. *pimpiāti* « il orne », av. *paēso* « ornement » et « lépreux », tokh. *A pekant* « peintre », lit. *pēstiū*, *pēsti* « peindre, tracer des lignes », *paīsas* « tache de suie », v. h. a. *fēh* « bigarré » (all. « bunt »), got. *flu-faigs* « πολυπολιχος », gr. *πουκιλός*. Cette racine fournit la désignation de l'écriture dans : v. perse *niyapaišam* « j'ai écrit », v. sl. *piše*, *pitsati* « écrire », v. pr. *peisāi* « il écrit », tokh. *B pinkam* « il écrit ». L'existence de *pingō* a pu être favorisée par *tingō*.

pinguis, -e : gras (sens propre et figuré) et « qui rend gras » ; cf. Ov., Rem. Am. 206, et *pingui membra quiete leuat*; par suite « fertile, fertilisant », « riche » (cf. *laetus*); ou encore « lent, lourd, stupide » : *pinguis Minerua = crassa Minerua*. Ancien (Plt.), usuel; mais, concurrencé par *crassus* que soutenait *grossus*, *pinguis* n'a subsisté que dans quelques dialectes italiens. M. L. 6513.

Dérivés et composés : *pingueō* (tardif); *pinguēscō* et *compinguēscō*; *impinguō*, -ās (puis *pinguō*, -is, Sid.) et *impinguis*; *pinguefaciō*, -fiō; *pinguificō*; *pinguēdō*; *pinguitūdō*; *pinguitia*, -tēs (Arn., Apul.); *pinguāmen* (Ital., Cypr., d'après *laetamen*); *pinguōsus*; *pinguiculus* (Front.); *pinguiusculus* (Sol.); *pinguiārius* (Mart.).

Le p- initial exclut le rapprochement avec skr. *bahūh* « abondant, nombreux » (*bāmhiyān*), gr. *παχύς* « épais, gros, fort, riche », lett. *biez* « gros, serré », etc.; du reste, aucun des mots du groupe ne signifie « gras ».

D'autre part, on n'arrive à rapprocher le groupe de gr. *πλῶν* « gras », skr. *pīvā*, que par des hypothèses forées. L'adjectif *pinguis* doit reposer sur un ancien **pngu-* dont aucun autre représentant n'est connu, sans doute parce qu'il s'agit d'un mot populaire, comme le sont beaucoup d'adjectifs.!

Sur hitt. *pankē* « tota », complet, en masse », v. Benveniste, Language, 29, p. 258.

pinna, -ae f. : plume, et aussi « aile » (dans ce sens, se confond avec *penna*, dont il n'est peut-être qu'une variante dialectale) ; les manuscrits de Virgile les plus anciens ont constamment *pinna* (v. le Virgile de Sabatini, G. 1, 398 ; les manuscrits de Lucrèce ont plus souvent *penna*) ; le sens de « plume » apparaît bien dans Pline 11, 96, *pinnarum caules omnium caui*. A servi à désigner dans les langues techniques tout objet en forme de plume ou d'aile : aigrette de casque, nageoire (dit aussi *pinnula*) ; lobe du foie (Vulg., Aug.); pale d'un gouvernail (d'où *pinnaria* « gubernaculorum partes le nuiores », Non. 79, 15); palette de roue hydraulique, registre d'orgue; crête d'une muraille : *pinnas murorum*, *pennas avium dicimus*, distinguant les grammariens, cf. Caper, GLK VII 100, 17; « pinacle » (et *pinnaculum*), d'où **pinniō* « pignon ». Ancien (Plt.), usuel Panroman, mais concurrencé par *plūma*. Cf. M. L. 6514, *pīnna*; 6515, **pinnaculum* « panache »; 6516, **pīnīo*; 6516 a, *pinnula* « cil »; **subpinnium*, 8387 a.

Composés : *pinnipēs* (Catul.); *pinnigerō* (*pen-*), Vulg. *pinnirapūs*, Juv. 3, 158, où le scolaste note : *pinnirapō autem dicit lanistas ex habitu gladiatorum, quia post mortem retiarii pinnam, i. e. manicam rapit, ut ostendat populo se uicisse*.

La forme *pinno* : *πτερῶ* (Gloss.) se confond avec *pennō(r)*.

Sur l'existence (douteuse) d'un adjectif **pinnus* « aigu, pointu » auquel se rattache *pinna*, v. Quintilien cité à l'article *penna*, sous *bipennis*.

Pinna (*pīna*) « pinne marine » est emprunté au grec.

Pas d'étymologie claire. La seule étymologie qui serait plausible, le rapprochement avec le groupe de all. *spīz* « pointu », ne concerne que la racine et oblige à supposer que le sens particulier de « crâneau » serait seul ancien. V. *penna*.

**pīnsiō*, -is, -ire : v. le suivant.

pīnsō (*pīsō*), -is, *pīstum*, *pīnsere* : pilier (le grain), « *pīlum quod eo far pīsunt*, a quo ubi id fit dicitur pīstrīnum », Varr., L. L. 5, 138; « broyer ». Un *imparfait* *pīnsant* est dans Ennius cité par Varron, L. L. 5, 23; on en a conclu à l'existence de *pīnsiō*, -ire, non autrement attesté. Peut-être faut-il lire simplement *pīnsēbant* dans Varron ; Ennius emploie sûrement *pīnsunt*, A. 351. Parfait mal attesté : *pīnsūi* (d'après *molū*; cf. Pomponius, 187-188, dans Ribbeck, Fgm. com.) et *pīnsi*. À côté de *pīstum* sont signalés aussi les supins *pīnsūm* et *pīnsītum*. Nonius, 163, 15, cite un doublet en -ā, *pīnsāre* ou *pīsāre*, dans Varr., R. R. 1, 63 (cf. *pīsat*, *pīsare* dans les Gloss., et *fodāre* à côté de *fodere*) ; c'est à lui que se rattacheront *pīnsūi* et *pīnsītum*; il a survécu dans les langues romanes. M. L. 6517, *pīlīnāsēre*, à côté des formes dérivées **pīnsāre*, 6518, *pīstāre*, de basse époque (Vég., Apul.), 6536, et *compīstāre*, 2098. V. B. W. *pīste*.

pīsō, -ōnis m. : mortier (Marc. Empir.); *pīla* f. : mortier (forme féminine à noter), M. L. 6496; *pīlum* : pilon et son diminutif *pīstellum* (*pīstīlūs*), M. L. 6517; *pīstōr* : celui qui pile le blé pour en faire du pain », et par la suite « boulanger », M. L. 6539; *pīstrix* (Lucil.); cf. Non. 152, 12, *pīnsere* : *tundere uel molere*. Varro *Tāpī* Mediator (527) : « nec pīstōrem ullum nossent, nisi eum qui in pīstīnō pinseret far ». Idem de *Vita Populi Romanī* lib. I : « nec pīstōris nomen erat, nisi eius qui rūri far pinsebat. Nominati ita eo quod pīnsunt ». Pline, 18, 107, nous apprend que, jusqu'à la guerre contre Persée, il n'y eut pas à Rome de boulangers vendant au public : faire le pain était le travail des femmes.

Dérivés de *pīstōr* : *pīstōriūs*, *pīstōrālis* (Gl.); *pīstōriūs* (-cium opus) « pâtisserie »; *pīstōriensis*; *pīstīnum* : d'abord « endroit où le blé était broyé dans un mortier au moyen d'un pilon » ; puis « moulin à blé » et « boulangerie »; *pīstīna* : boulangerie, formes substantivées d'un adjectif *pīstīnūs*, M. L. 6541 (le sens de « pītrīnūs » ne semble pas attesté en latin, qui emploie *magīda*, d'où fr. dial. *maie*; v. B. W. *pētrīn*; le germanique a v. h. a. *pīstūr*, *pīstīnā*); *pīstīnālis*; *pīstīnāriūs* (Dig.) « meunier », conservé dans les langues romaines avec le sens de « boulanger », M. L. 6540; *pīstīlla* (Tér.); *pīstīra* (Plin.). Le français « pītrīr », M. L. 6542, remonte à *pīstīre* attesté en bas latin (Not. Tir. 94, 84, Gl. de Reichenau), que M. Niedermann, N. Jb. f. d. kl. Alt. 29, 330, a expliqué comme étant dérivé de *pīstrix* (d'après *nūtrīz*, *nūtrīre*). V. Meringer, Wörter und Sachen I [1909], p. 3 sqq.

A *pīstīllum* remonte irl. *pīstul*, britt. *pīstyll*.

La racine **peis-* s'applique à la technique du « pilonnage » à l'aide d'un « pilon et d'un mortier » et désigne aussi le décorticage ; elle s'oppose ainsi à la racine qui désigne la mouture à l'aide d'une pierre : « moudre », qui est en latin celle de *molere*. Par skr. *pīnāsti* « il écrase », en face de *pīstāh* « écrasé », on voit que la forme à nasale infixée lat. *pīnsō* peut être ancienne, en face de *pīstūs* (l'ombr. *pīstu* est douteux; v. Vetter, Hdb., p. 205). Av. *pīsānt* indique l'acte d'un oiseau de proie déchirant une proie avec son bec, « par le haut ». Lit. *pīsū*, *pīstī* « coire » n'a gardé que le sens obscène dont un équivalent se retrouve dans lat. *molō* (cf. toutefois, peut-être *Pīlūnūs*). Tandis que le nom slave *pēsta* (attesté dans plusieurs dialectes slaves) et lit. *pēstā* (acc. *pēstā*) du « mortier » est féminin comme *pīla*, le nom slave *pēstū* (cf. lit. *pēstās*) du « pilon » est masculin, à la différence de lat. *pīlum*, neutre en qualité de nom d'instrument. Pour le verbe, le slave a *pīstāi* « heurter, pousser »; et l'on a, d'autre part, *pīsēno* « farine », *pīsēnā* « céréale ». — Le sens de « décortiquer » est en évidence dans lit. *pīsaū*, *pīsītū* « battre des grains pour les débarrasser de la balle » et dans v. h. a. *fesa* « balle (du grain) ». — Le grec a une initiale π- dans *pītōsō* (avec -σ- expressif dans un mot technique) « j'écrase avec un pilon, je mouds », πτīάνω « orge mondé » (avec simplification de -σ- en -σ-).!

pīnūs, -i (et -ūs, abl. *pīnī*; gén. et dat. abl. pl. *pīnōrum*, *pīnīs*; cf. Enn., A. 190 et 490) f. : pin ; et par métonymie, en poésie, tout objet fait en bois de pin : vaisseau (cf. *alnūs*), torche, bois de lance, etc. Ancien, usuel Panroman. M. L. 6519. Germanique : ags. *pīnhnutu*; celtique : irl. *pīon*, britt. *pīnwydd*.

Dérivés et composés : *pīneus*, M. L. 6511; d'ou *pīnea* et *pīnēum* : pomme de pin, pignon; *pīnētūm* : pinède, M. L. 6510; *pīnīfer*, -ger; *pīnāster* : *pīnus silvestris* (cf. *oleāster*); *pīnāstellus*, -lūm = *peuce-danum*. Tardifs : *pīnālis*, *pīnicus*, *pīnīcellus*.

On rapproche skr. *pītu-dāruh*, qui désigne une sorte de « pin », c'est-à-dire un arbre résineux : le premier terme semble se retrouver dans le dérivé lat. *pītu-īta* (v. ce mot) et dans gr. *πītūs* « pin » (avec ī). La formation en -u- de *pīnus* rappelle celle de *πītūs*. V. Benveniste, BSL 51 (1955), p. 30.

**pīpātiō* : v. *pīpīlō*.

pīper, -ēris n. : poivre; poivrier. Ne semble pas attesté avant Varron. Panroman. M. L. 6521 et paneuropéen, Germanique : v. h. a. *pīfēfar*, v. b. all. *pēpar* et finn. *pīppūr*; celtique : irl. *pīpur*, *scībar*; britt. *pēbr*, etc.

Dérivés : *pīperātūs* : poivré; *pīperātūm* : poivrade; *pīperātāriūs*; *pīperātōriūm* : poivrier; *pīperīnūs*, attesté dans Isid. 19, 10, 8, *pīperīnūs* (scil. *lāpis*) *subalbīdūs cum pūncītūs nigrīs, durūs atque fortissīmūs* : pīperīnūs, M. L. 6521 a; *pīperātūs* (*lāpis*, Grom.); *pīperītūs*; *pīpereūs* (Orib.); *pīperōtāriūm* « moulin à poivre » (Gloss.).

Pīper est un emprunt commercial, cf. gr. *πēperītē*, qui lui-même provient de l'Orient : le sanskrit a *pīppālī* f. « grain de poivre », dont l' appartiendrait à l'Inde orientale, tandis que le mot grec et latin viendrait de l'Inde de l'Ouest, où *r* est normal.

**pīpīlō*, -ās, -āre; *pīpīo*, -is, -ire; *pīpō*, -ās, -āre; *pīpīpīlō*, -ās, -āre : onomatopées signifiant « pépier, piangler » (ce dernier de *pīlārē*, M. L. 6551), pialler, glousser »; cf. M. L. 6522, *pīpīlārē* (avec ī); germanique : v. h. a. *pīfīsā*, etc.

Formes nominales : *pīpīo* : jeune oiseau qui pialle (Lampr., Alex. Sev. 41, 7); *pīpīnes*, *pīlli columbarūm* (Gloss.); cf. M. L. 6522, *pīpīo* et *pīpīo* > fr. *pigeon*; v. B. W. s. u.; *pīpīnūlūs* : *accipītēr*, *accipītēr* (Gloss.); *pīpīzō*, -ōnis m. : petit de la grue; *pīpītō*, -ōnis f. : *clāmor plorāntīs lingua Oscorūm*, P. F. 235, 11; *pīpūlūm* (*pīpūlūs*) : criailleur, charivari; cf. Varr., L. L. 7, 103, [*Plautūs*] in *Aulularia* [446] : « *pīpūlo te differāram ante aedīs* », i. e. *conūcio, declinātūm a pīpīpītū* *atullōrum*. Faut-il rattacher **pīpīpītū*, -ās, **pīpīpītū* a, d'où proviennent les mots du type fr. *pīpe*, M. L. 6520 (cf. B. W. s. u.); irl. *pīb*, etc.?

Cf. *tītō*, *tītūnūlūs*. Les formes en *pīpīpītū* sont fréquentes dans les langues indo-européennes : skr. *pīpīpīkāh* « sorte d'oiseau », gr. *πītōs*, *πītītīsō*, etc.

Pīpītā rappelle *sītōlō* pour la formation.

pīpīnā, -ae f. : parua mentula (Mart. 11, 72, 1). Mot enfantin ; cf. *pīpīnnūs*. Pour le redoublement, cf. fr. *pīpī*, *pīpīne*, etc. Voyelle ī caractéristique. Pour le sens, cf. fr. familier *oiseau* « mentula » (dē pueris).

pīrātā, -ae m. : pirate; *pīrātīcō* : de pirate. Emprunt au gr. *πērātēs*, *πērātētōs* non attesté avant Cicéron. Le terme latin est *pīrādō marītūm* ou *pīrādō* seul (joint et opposé à *latrō*, Caes., B. C. 3, 110). Irl. *pīrātū*.

pīrētrūm, -i n. : transcription latinisée du gr. *πūpē-*

θον, avec même suffixe que dans *mulcetra*. L'i est peut-être dû à un faux rapprochement avec *pirum*.

pirus, -i f. : poirier ; *pirum* : poire, M. L. 6525. Ancien (Caton). Panroman et passé en celtique : britt. *per*, et en germanique : v. h. a. *bira*, etc., M. L. 6524, et **pirula*, M. L. 6523 (cf. toutefois; B. W. *perle*).

**pirācum* (-iūm), -i n. : poirier (tardif ; sans doute formé sur *uināceum*, -iūm) ; *pirastrum* « poire sauvage ».

Emprunt à une source inconnue — comme tous les noms d'arbres fruitiers (v. *málum*, etc.) — qui a fourni, d'autre part, gr. ἄρτος « poirier », ἄριον « poire », sans que l'on voie d'où vient la différence portant sur l'initial du mot grec. On partira de **piso* ; le traitement de -is- ne concorde pas avec celui qu'offre *serō* ; mais il s'agit d'un emprunt.

piscis, -is (i) m. : poisson. Usité de tout temps. Panroman et passé en celtique. M. L. 6532; V. B. W. s. u.

Dérivés : *piscor*, -aris : pêcher, M. L. 6526 (et germanique : v. h. a. *pescēn*, etc.), et ses dérivés *piscator*, -trix, M. L. 6528, 6530 ; *piscatiō* (tardif et rare) ; *piscatōrius*, M. L. 6529 ; *piscatus*, -ūs (classique) ; *piscatūrūs* ; *expiscor* : *est diligētissime quaerare ubinam pisces lateant : ergo tractum uerbum a piscatoribus* », Don., ad Ter. Phorm. 382 ; *piscārius*, -a, -um ; subst. *piscārius* « poissonnier » ; *piscāria* « marché aux poissons », M. L. 6527 ; *piscina* f. : vivier, piscine, M. L. 6531, d'où *piscinārius* ; *piscinānis* ; *piscōsus*, M. L. 6533 ; *pisculentus* ; *pisceus*, -a, -um (Cassiod.) ; *pisciculus*, -i et **pisculus*, M. L. 6533 a ; *piscunculus* (Anthim.) ; *piscicups*, -i m. ; *piscidalus* (Ed. Diocl.) ? *porcopiscis*, M. L. 6664 ; *piscāriola* : χαρακτήρας (Plin. Valer.). Celtique : britt. *pysc*, *pyscod*, *piscadur*.

Il n'y a pas de nom indo-européen commun du « poisson ». Certains noms sont propres à un groupe, ainsi skr. *másiyah*, av. *masyō* ou sl. *ryba*, d'autres à de petits groupes dialectaux : gr. ἥπερ, arm. *jukn* et lit. žuvis. Lat. *piscis* diffère de la forme thématique de got. *fisks*, etc., et irl. *iasc* a un autre vocalisme. Ces trois mots sont apparentés, mais le détail des formes ne concorde pas.

pisinnus (*pitinnus*), -a, -um, adj. : petit (Marcell., Pereg. Aeth.) ; substantif *pisinnus*, -a : petit gargon, petite fille. Cf. Labeo ap. Schol. Pers. 1, 4 : *crudūm manduces, Priānum Priāmique pisinno*s (cf. Il. 4, 35) et App. Probi : *pusillus non pisinnus*. Sans doute mot du langage enfantin ; cf. *pipinna*, *pitulus*, *pitinnus*, **pititus* et *pūsus*, *pusillus*. M. L. 6550, *pisinnus*, *pitzinnus*. B. W. *petit*.

pistillum ; **pistor** : v. *pinsō*.

pistrīx, -īcis f. : sorte de monstre marin, scie, espèce de squalle ; nom d'une sorte de navire ; constellation de la baleine. Rare, surtout poétique. Déformation, sans doute par étymologie populaire, du gr. πτίστη, dont la transcription correcte *pristis* est, du reste, attestée. Virgile emploie *pistrīx* comme nom commun dans la description de Scylla, Ae. 3, 427, *postrema immani corpore pistrīx*, et *Pristis* comme nom propre pour désigner le vaisseau de Mnesthée, Ae. 5, 116, *uelocem Mnestheus agit acri remige Pristim*. Composé : *pistriger* (Sid.).

pisun, -īn. : pois (*Pisum arvense*). Non attesté avant

Varron, mais ancien, comme le prouve le cognomen *Pisō* (cf. *Caepiō*). M. L. 6543. Un diminutif *pislūm* est supposé par les formes romaines du type ital. *pissello*, et en germanique : v. h. a. *bira*, etc., M. L. 6524, et **pirula*, M. L. 6523 (cf. toutefois; B. W. *perle*).

Emprunt. Le grec a πίσος « pois », avec un doublet neutre πίσος.

pitinnus : CIL VI 35915. Doublet de *pisinnus*.

pittacium, -īn. : emprunt au gr. πττάχων « tablette à écrire, billet ». Attesté à l'époque impériale avec divers sens : compresse (Cels.) ; étiquette, billet de tombole (Pétr.) ; pièce de cuir pour raccommoder des souliers (Vulg.) ; affiche, placard (Aug.) ; quittance, reçu (Cassiod.). M. L. 6547 (souvent dans le sens de « chiffon », puis « vételle ») ; cf. fr. *rapetasse*.

Dérivés : *pittaciolum* : sorte de scapulaire ; *pittārium* « taxe prélevée pour le délivrement d'une autorisation » (Lex Metal. Vispasc., CIL II 5181, 58).

pituita, -ae f. : gomme, résine qui s'écoule des arbres ; et « mucus, pituite, rhume ». Ancien (Cat.), usuel. Souvent scandé trisyllabe *pituita* (cf. *fortuitus*, *grātuītus*), d'où **pippita* (*pipita*, CGL II 151, 4) > fr. *pépīe*, M. L. 6549 ; B. W. s. u. ; germanique : v. h. a. *pīpīs*, etc. Panroman, sauf roumain.

Dérivés : *pituitārius* : -a herba « herbe aux poux », Plin. 23, 18 ; *pituitōsus* ; *pituitās* ; *pituitō*, -ās (Mul. Chr.).

V. *pinus*.

pitulus, -ī m. : doublet de *pisinnus* dans Anton. Plac., Itin. 34, p. 181, 13 Geyer. M. L. 6544 a.

pius, -a, -um (*pius* ou *pīus* avec *i longa* dans les inscriptions, d'où *pius* dans les langues romanes, cf. M. L. 6552 ; pas de comparatif ; le superlatif *piissimus*, blâmé par Cic., Phil. 13, 19, 43, est fréquent à l'époque impériale ; on trouve aussi *pientissimus* (d'après *bene-ficus*, -ficiētissimus), dont a été tiré un positif *piēns*) : pieux (sens sacré et profane), qui accomplit ses devoirs envers les dieux, envers ses parents, etc. : *pius Aeneas* ; *pius in parentes*, Cic., Off. 3, 23, 90. A peut-être signifié à l'origine « [au cœur] pur » ; *piō* a souvent le sens de « purifier », par suite « effacer par un sacrifice, expier » : *piāre damna, fulmen* ; cf. Ov., M. 8, 483, *mors morte pianda est* ; de même *expiāre*, cf. Pers. 2, 33 [*puerum lustralibus... saliuīs expiat*] ; Cic., Rab. Perd. 4, 11, *expiāndum forum Romanum a nefarii sceleris uestigis*.

Dérivés et composés : *pietās* : piété (envers les dieux, les parents) ; sentiment du devoir ; à l'époque impériale apparaît le sens de « *pitītē* », cf. Suét., Dom. 11, 5 : *permittīte, Patres conscripti, a pietae uestra impetrari... ut damnatis liberum mortis arbitrium indulgetis*. Ancien, classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6485. — *Pietācultrīz*, composé poétique (Pétr.).

piō, -ās : purifier, expier ; apaiser, rendre propice ; honorer suivant le rite ; *piābilis* ; *piāculum* : sacrifice purificatoire ou propitiatoire ; puis « victime offerte en sacrifice » ; et aussi « crime ou forfait exigeant un sacrifice purificatoire », sens fréquent dans l'expression *piāculum est* ; *piāculō*, -ās (Caton) ; *piāmen* (Ov.) ; *piāmentum* ; *piātiō* ; *piātrīx* ; *expiō* ; *expiātiō* ; *-tor*, -trīx, -tōrius ; -tūs, -ūs ; *inexpiābilis*.

impius ; *impiō*, -ās ; *impīetās* ; *impiāmentūm* (Cypr.) ; *impiāndus* (Macr.) ; *impīetō*, -ās (Ital.).

Mot italienique : osq. Piīhiūi « Piō », ombr. piāz Mot italienique : osq. Piīhiūi « Piō », ombr. piāz (piātūs), *piātū* « piātō » ; *peihāner (pi-, pe-) piāndi*, marr. *peai* « piāe », volsq. *piōm* « piūm » ; ombr. *piāha* du « piāculō ». Sans correspondant exact ailleurs. Un rapport avec *pūrus* a été souvent supposé (*pius* de **pi-lyos?*), mais ne se laisse pas démontrer.

pīcīs f. : poix. Ancien. Panroman (sauf roumain). M. L. 6553. Celtique : irl. *pīcc*, britt. *pyg*, *pek* ; germanique : v. angl. *pīk* « Pech » ; de là finn. *pīki*.

Dérivés et composés : *pīceus* : de poix, d'un noir de poix ; substantif féminin *pīcea* : pesse, sorte de sapin, M. L. 6479 ; *pīcīnus* : -a uītīs, Plin. 14, 42 ; *pīcītūs* : enduit de poix, sur lequel a été reconstruit *pīcī*, -ās, M. L. 6477, d'où *appīcī*, M. L. 547 ; *im-pīcī*, M. L. 4308 ; *pīcīrius*, M. L. 6478, d'où *pīcīaria* : fonderie de poix ; *pīcīla* : un peu de poix (tardif), M. L. 6483, et *pīcīlūm* (Orib.). Cf. encore M. L. 6480 ; *pīcīdūs* ; et *pīcīcius* = *pīnūs* (Orib.).

Cf. le dérivé gr. πīcīs et v. sl. *pīcīlū*, v. r. *pīkūlū*, lit. *pīkīs*, qui attestent l'antiquité d'un thème **pīkī* « poix ». — Ombr. *peiu* « *pīcīs* » repose sur **pīk-yo* ; formation parallèle à celle de lat. *pīceus*, mais différente.

placentā, -ae f. : gâteau plat. Emprunt au gr. πλα-
κοῦ, -ōvōtōs (la forme latine est faite sur l'accusatif) déformé par un rapprochement avec *placeō*. Attesté dès Caton. Conservé en roumain. M. L. 6556.

Dérivé : *placentārius* (Dig.).

placeō, -ēs, -ūf (et impersonnel *placitum est*), -ēre : plaire à. Usité de tous temps. Panroman. M. L. 6557 ; B. W. s. u.

plācēō, -ās, -āui, -ātūm, -āre : apaiser. Ancien, usuel, classique. M. L. 6555 (formes romaines rares).

Placeō a sans doute commencé par être un impersonnel « il semble bon, il plaît, il agréé » ; cf. si *dis placet* ; *senatus placuit* (*placitum est*) ; sic *placitum est* (cf. gr. έδοξε) « ainsi en a-t-il été décidé ». A ce sens se rattache *placita*, -ōrum « opinions agréées, décisions, principes » (= gr. δόγματα) : *ueterum, sapientium placita*, etc.

A *placeō* correspond le causatif *plācō* « je tâche de faire agréer à, de plaire à » ; d'où « j'apaise, je réconcilie ». Pour l'opposition des quantités, cf. *sedēō*/*sédāre*. Toutefois, le rapport avec *placeō* n'était plus sentir ; et *plācō*, qui se confondait par le sens avec *pācāre*, dérivé de *pāx*, a fini par disparaître ; *pīcātūs* a remplacé *plācēō*, etc.

Dérivés et composés : 1^o de *placeō* : *placor* (Vulg.) ; *placentia* (Apul.) ; *placitō* « satisfaction » (St Jér.) ; *placibilis* (Tert.) : plaisant ; demeuré dans les langues romanes, mais, influencé par *pāx*, a pris le sens de « paisible », cf. M. L. 6558 ; *placidus* : qui ne signifie plus « qui plaît », mais « paisible, apaisé » (joint à *lēnis*, *quietūs*), M. L. 6560 ; *placiditās* ; *placidō*, -ās ; *placidūs*, *implacidus* (Hor., Carm. 4, 14, 10 ; cf. gr. ἀνημέρος, ἀπτάύντος) ; *placitō*, -ās (Plt.) ; *placitūs* (Gloss.). Cf. encore *placitum*, demeuré dans les langues romanes au sens de « débat juridique », fr. *plaint*, *plaider*, M. L. 6561, B. W. s. u., et celtique : gall. *plegyd* ; **placitāre*, M. L. 6559 ; *complacēō* : qui, à

l'époque de Plaute, marque l'aspect déterminé ; cf. Plt., Amp. 106, *quantusque amator [Iuppītēr] sit, quod complacitūst semel* [si toutefois ce n'est pas le parfait de **complacēscō*] ; repris à partir d'Apulée, mais avec valeur augmentative. Usité surtout dans la langue de l'Église ; *displīceō* : déplaire (et *displacēre* supposé par les formes romaines, M. L. 2681) ; *per-plācēō*.

2^o de *plācāre* : *plācābilis*, -bilitās et *implācābilis* (= ἀπτάύντος, ἀνήκεστος), -bilitās ; *plācāmen*, -mentūm ; -tīo ; -tōrius ; -trīx ; *dēplācō* (tardif).

L'hypothèse suivant laquelle *placeō*, *plācō* appartiennent à une racine signifiant « être plat » (d'où « apla-nir »), cf. *plancus*, n'a dans le sens du groupe latin aucun appui précis (sauf peut-être dans *placidus*). Cf., du reste, tokh. B. *plāki* « entente ».

1^o **plāga**, -ae f. (usité surtout au pl. *plagae*) : filet de chasse qu'on tend au travers d'une route, etc., par suite « piége » ; rideau tendu (cf. le suivant). Ancien (Plt.), technique, usuel. De là : *plagula*, -ae f. (et *plagella*) : rideau de lit, de litière ; lē d'étoffe ; bande de papier ; *implagō*, -ās (Sid., d'après *irrētiō*).

2^o **plāga**, -ae f. : étendue, espace (céleste), zone. Se dit du ciel et appartient au vocabulaire poétique et postclassique : *caelī plāga* (Poeta ap. Cic. Diu. 2, 13, 30), *aetheria plāga* ; *orientālis, septentiōnālis plāga*. Il n'y a guère que dans Tit-Live que le mot désigne une région terrestre. M. L. 6562 a. Sur latin médiéval *plāgia*, v. Aebischer, Vox Rom., 1936, 225 ; B. W. *plāge*.

On admet souvent que les deux *plāga* sont un même mot à l'origine. Le sens premier serait « chose étendue » (cf. πλάγας?); on invoque un développement de sens comparable dans gr. ζώνη. Mais l'hypothèse ne s'impose pas. La communauté de sens est vague et la place de lat. **plāg-* dans une racine dissyllabique est insolite.

plāgā, -ae f. : coup, par suite « plāie ». Identique au gr. πλάγη (dor. πλάγη), auquel il est peut-être emprunté, mais s'explique aussi bien comme proprement latin appartenant à *plāngō*, q. u. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6562. Irl. *plāg* ; britt. *pla* « fléau ».

Dérivés et composés : *plāgōsūs* : qui aime à frapper ; plein de coups (Hor.) ; *plāgō*, -ās (langue de l'Église), M. L. 6563 ; *plāgālis* (tardif) ; *plāgīgerulus*, *plāgīpatida*, *sescentoplāgūs*, composés plautiniens.

plāgiūm, -ī n. : vol d'homme, plagiat. Emprunt au gr. πλάγιον.

Dérivé : *plāgiārius* (classique) : qui *mancipium uel pecus alienum distrībat seducendo*, CGL IV 548, 21 ; qui *inducit pūeros et seducit seruos*, CGL IV 548, 20, d'où *Venus plāgiāria* (Maiuri, Parola del Pass. 3 (8), 162). Le sens de « plagiaire » apparaît dans Mart. 1, 53, 9 ; *plāgiō*, -ās ; *plāgiātor* ; *plāgiātūs*.

plāgūsia, -ae f. : sorte de coquillage, Plt., Ru. 298 (*plāgūsia strītās*). Sans doute de **pelagusia*, influencé par *plaga* « filet »?

plāneūs, -ā, -um : aux pieds plats (glosé πλατόπους, στργανόπους) ; usité comme cognomen (*Plancus*, *Plāniūs*, *Plāniānūs*). Le féminin *planca*, substantivé, a déesigné une « planche » ; cf. P. F. 259, 5 : *plancae tabulae planae* ; ob quam causam et *planci* appellantur qui supra

Quant à *-plē-t- de *locuplēs*, cf. les composés védiques, dont *-prā-* « qui emplit » est le second terme.

L'explication de *manipulus* par *mani-plo-s « qui emplit la main » se heurte à plus d'une difficulté.

plérus, plérusque, -plēs : v. *pleō*.

-plex, plicō : v. *plectō*.

plōrō, -ās, -āui, -ātum, -āre : se plaindre, se lamenter, pousser des cris de douleur ; « *plorare flere [inclamare] nunc significat, et cum praepositione implorare. i. e. inuocare : at apud antiquos plane inclamare... In Serui Tulli haec est* (6) : « *si parentem puer uberit, ast olla plorassū parentēs*, puer diuis parentum sacer esto », id est *<in>clamarit, dix<erit diem>* », Fest. 260, 4 ; cf. encore « *endoplorato, implorato, quod est cum quaestione inclamare. Implorare namque est cum fletu rogare, quod est propriū apularum* », P. F. 67, 12. *Plōrōre* est distingué de *lacrimāre* dans Sén., Ep. 63, 1, *lacrimandum est, non plorandum* ; mais la langue populaire, à laquelle le mot semble surtout appartenir (v., en dernier lieu, Axelsson, *Unpoet. Wörter*, p. 28), employait sans doute *plōrōre* comme synonyme expressif de *lacrimāre*, et c'est avec le sens de « pleurer » que le mot est passé dans les langues romanes. M. L. 6606. Panroman, sauf roumain.

Dérivés et composés : *plōrabilis*; *plōratus*, -ūs; *plōriō*, -tor (tous deux tardifs); *complorō* (époque impériale, cf. *conqueri*); *dēplorō* (cf. *dēfleō*); *implorō* : faire appel à ; implorer ; cf. Cic., Flac. 2, 4 : *quem enim alium appellest? quem obsteret, quem imploraret?*

Il est douteux qu'il faille y rattacher *explorō* (sur lequel v. *plānus*).

Pas de rapprochement satisfaisant. Mot expressif, comme *fleo*, dont le sens s'est affaibli. Le substantif correspondant est *lacrima(e)*.

plōstrum : v. *plaustrum*.

plotta, -ae f. : nom d'un poisson (*cypinus rutilus*) dans Polem. Silu. — Emprunt récent au gr. πλωτή (cf. *lūta*), avec influence de **plattus*?

plōtus : v. *plautus*.

plexenum (ploxenum) : les manuscrits ont les deux formes, -ī n. : coffre de voiture. Mot employé par Catulle, 97, 6, et glosé par Quintilien, 1, 5, 8, qui le donne comme gaulois : *Catullus ploxenum circa Padum inuenit*, et par Fest. 260, 1. Cf. *plēctō* I?

plūma, -ae f. : plume qui recouvre le corps (différente de *penna, pinna*), duvet (cf. *plūmācium*, -ī « lit de plume », conservé dans les langues romanes, M. L. 6611); puis « plume » en général. Ancien (Plt.), usuel. M. L. 6610 a. Celtique : irl. *clūm*; britt. *pluf*; et germanique : v. h. a. *pflum*, et *plūmārium* : v. h. a. *flūmāri*.

Dérivés et composés : *plūmeus*, -a, -um (Plin.); *plūmula*; *plūmella*; *plūmācium* (latin ecclésiastique, neutre de **plūmāceus*), M. L. 6611; *plūmālis*; *plūmātus*; plumé, couvert de plumes ; et aussi « brodé », cf. *plūmārius* « plumassier, brodeur »; *plūmātīle* n. « vêtement brodé ou garni de plumes »; ou dérivé de *plūma* « infusion, eau sale », adjectif créé par Plaute, qui le joint à *cūmatilis*; sur *plūmātus* a été fait *plūmād*,

-ās « [se] plumer »; *plūmēscō*, -is; *plūmōsus*; *dē*, *im-*, *re-plūmis*; *plūmiger* (Plin.), -peda (Catul.).

Terme populaire sans correspondant exact. Le rapprochement le plus séduisant est celui qui a été fait avec lit. *plunksna* « plume », v. pruss. *plauzdine* « lit de plume ». Il faut écarter, à cause du sens, le rapprochement avec v. h. a. *flīgan* « voler ». Les autres rapprochements proposés sont vagues et incertains.

plumbum, -ī n. : plomb ; p. *album* « étain ». Ancien (Cat.), panroman. M. L. 6615, *plūmbum*; britt. *plum*.

Dérivés : *plumbēus* « de plomb » (sens propre et figuré) ; *plumbiōs* (Polem. Silv.) « plongeon », M. L. 6614, et **plumbiāre* « plomber », **plumbicāre* « plonger », M. L. 6612, 6613 ; *plumbāgō*: 1^o mine de plomb ; 2^o tache de couleur de plomb sur certaines pierres ; 3^o dentelaire, cf. μολύβδανα ; *plumbō*, -ās et *circum-*, -im-, *re-plumbō*; *plumbātus* (fém. subst. *plumbāta* : 1^o balle de plomb ; 2^o knout) ; *plumbārius*; *plumbātūra*; *plumbāsus*.

Origine obscure, comme pour plusieurs autres noms de métaux. Sans doute emprunté, comme gr. μόλυβδος, βόλυμος dans plusieurs parlers doriens, etc., à une langue méditerranéenne (ibère ? le plomb venait d'Espagne) ; le genre neutre est caractéristique des noms de métaux en latin (cf. *argentum*). L'm de *plumbum* en face de μόλυβδος rappelle les doubles *sambūcus* et *sābūcus*, etc.

plōuō, -is, plūi (ancien *plāwūj*; cf. Varr., L. L. 9, 104). **plūre** : pluvier. Une graphie *plouō* est conservée dans la glose de Fest. 298, 4 : *pateram perplouere in sacris cum dicitur, significat pertusam esse* (cf. *flōj*). La langue vulgaire disait aussi *plouō* (comme *pouerō* « *puerō* »), attesté dans Pét., Sat. 44, 18, et c'est à cette forme que remontent les dérivés romans ; cf. M. L. 6610, *plāre* et *plōvōre* ; mais il est peu probable que cette forme vulgaire continue une forme ancienne. La brève de *plōō* ne doit pas provenir des composés ; ceux-ci sont trop peu usités, par rapport au simple, pour avoir exercé cette influence ; et le parfait ancien *plūtū* ne se concçoit pas en partant d'un présent **plouit*. La forme *plouō* représente **plu-uō*, avec *o* notant *u* devant un *u* consonne ; cf. *flouius*. *Pluere* est un ancien verbe personnel : *caelum pluit*, encore dans Mart. Cap. 6, 642 ; cf. gr. Ζεύς ὑετός ; *Iuppiter pluuius*, Tib. 1, 7, 26. Attesté de tout temps. Panroman.

Dérivés et composés : *pluor*, -ōris m. (Laber. 59 ap. Non. 220, 34); *pluuius* : de pluie, M. L. 6622 b; subst. *pluua* f. « pluie », qui se substitue à *imber* dans la langue populaire (67 exemples de *pluua* contre 33 de *imber* dans la Vulg.), M. L. 6620, *pluua* et **plovia*, **ploa*; *pluuiālis* (-ris), M. L. 6621; *pluuiāticus*, -tilis (cf. *fluiātilis*); *pluuiōsus*, M. L. 6622 a; *plūtor*, -ōris m. « qui envoie la pluie » (St Aug.); cf. aussi M. L. 6622, **pluciāris* : pluvier, pluvier ; *pluuiāns* (tardif); *compluō*, -is : arroser de pluie (surtout dans la langue de l'Église); *impluō*, -is. De là : *compluuum*; *impluuum* : *impluuum, quo aqua inpluūt collecta de tecto. Compluuum quod de diversis tectis aqua pluuiālis confluit in eundem locum* », P. F. 96, 10; *compluūtātus* « en forme de compluuum (c'est-à-dire « carré ») ; terme technique de la langue

rustique ; cf. Varr., R. R. 1, 8, 2; -ae *uitēs*, Plin. 17, 164; *impluūtātus* : en forme d'*impluuum*; -a *uestis* (Plt.).

perpluō, -is : laisser couler ; pleuvoir à travers ; laisser passer la pluie (ou l'eau); *repluō*.

Les noms de la « pluie » ont, en général, une faible extension. Le plus sûrement indo-européen est irl. *frass*, gr. *φέρω* (ion.-att. *ἔφερη*, hom. *ἔφερη*, etc.), skr. *varṣādā* (et *vārsati* « il pleut »). Gr. *ὕει* « il pleut » n'a un correspondant qu'en tokharien. Le nom germanique (got. *rign*, etc.) est isolé. — De *pluit*, dont le sens est spécial, on ne peut rapprocher que des mots signifiant de manière générale « verser, faire couler » (sens qu'atteste en latin le composé archaïque conservé par Festus dans la glose *pateram perplouere* citée plus haut), lit. *plūi*, *pilti* « verser », arm. *helum* « je verse » (aor. *helī*) et *olelem* « j'inonde » ; v. ci-dessous sous *palūs*, d'où, avec élargissement -u- (même sens qu'en latin), skr. *plavayati* « il déborde », gr. *πλάνω* « je lave » et, avec un autre élargissement, v. h. a. *fiozan* « couler », etc. Le gr. *πλέω* de **πλέω* « je navigue », *πλότον* « navire », etc., est loin de être dérivé.

Sur tout le groupe, v. Meillet, MSL 19, 178.

-plus : second terme de composé qui figure, à côté de -plex, dans des adjektifs du type *duplus* (v. *duo*), *simplus* (depuis Plt.), *triplus*, *quadrup(u)lus*, -lor, -āris, -lātor, -ōris m., *octuplus* (Cic.), *sēscuplus* (*sēsqui*, sexcuplatus), *decuplus*, *centuplus*, *quincuplus*, *septuplus* (ces derniers tardifs). Se retrouve en ombr. *dupla* « binās », *tupler* « binis », gr. διπλός (διπλός, διπλοῦς), got. *tuwei-fls*. De *duplus* : irl. *diabul*. V. *plectō*.

plus n. sg., gén. *plūris*, abl. *plūrē*; *plūrēs*, *plūra* pl.; *plūrimus*, -a, -um : formes servant de comparatif et de superlatif à *multus*, qui a pris en latin la place du correspondant de gr. πολύς, etc. : « en plus grande quantité ». Le singulier *plūs* ne s'emploie qu'au neutre, soit au nominatif accusatif *plūs* : *si uulet, plus dato*; *si plus minusue secuerunt* (Loi des XII T.) ; souvent opposé à *minus* : *plūs minus, plūs minusue*; et accompagné d'un génitif : *plūs pecuniae*; soit au génitif ou à l'ablatif accompagné des verbes d'estime ou de prix : *plūris esse, facere, aestimare* ; cf. Varr., R. R. 1, 74, *ut plus redditum musti et olei, et pretium pluriis*; *plūre uendere, cōstantē*. — *Plūs* accompagnant un adjetif a tendu de bonne heure, comme *magis* (q. u.), à remplacer le comparatif, e. g. Enn., Sc. 308 : *plus miser sim*. Cet emploi a dû être particulièrement fréquent dans la langue parlée (les exemples de la langue écrite en sont rares) ; et, dans ce sens, *plūs*, soutenu par *minus*, avec lequel il faisait couple, a concurrencé *magis*, auquel il s'est substitué complètement dans certains domaines. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6618. Le pluriel *plūrēs* s'emploie dans le sens de « plus nombreux » et « assez nombreux », plusieurs ; cf. Cic., Imp. Pomp. 7, 19, *non possunt in ciuitate multi rem ac fortunas amittere, ut non plures secum in eandem trahant calamitatem*; et Fin. 2, 28, 93, *summus dolor plures dies manere non potest*. Quand le sens de comparatif eut ainsi disparu de *plūrēs*, la langue tendit à lui bâtrir un comparatif ; de là : *plūriōra*, πλέονα, CGL II 409, 12, et Fulg., Myth. ; cf. le fr. *plusieurs*, qui suppose **plūsiōrēs* (comme plus tard *plūrissimus*). Le neutre ancien est *plūra* : cf. *quid plūra*,

comme il est naturel dans une forme de comparatif qui est un ancien thème consónantique ; mais de bonne heure on voit apparaître *plūria* (cf. les formes citées par Aulu-Gelle 5, 21, 6 et *complūria* dans Tér., Ph. 611) ; et le génitif *plūriūm* est la forme prédominante ; sans doute d'après *omnēs* : *omnia*, voisin de sens. — *Plūriūm* s'emploie rarement au singulier dans la prose classique en dehors de la formule *salutem plurimam dicere alicui* et du neutre *plūrimum*, *plūrimi* (génitif).

Dérivés et composés : *plūriēs* adv. : un plus grand nombre de fois ; *plūrifāriam* (cf. *multifāriam*) (époque impériale) ; *plūriūtās*; *plūrālis*; *plūrāliās*; *plūrāliūtēs*; *plūrātūtūs* (tous mots savants de l'époque impériale, les représentants romans de *plūrālis* appartiennent à la langue écrite ; cf. M. L. 6617); *plūsculum* : diminutif familier « un peu plus » ; décliné sous forme d'adjectif *plūsculus*, -a, -um (rare, mais déjà dans Tér., Ph. 665) ; d'où *complūsculi*, -ae, -a (Tér., Tér., Gell.) ; *plūscius*, d'après *nescius*; *complūrēs*, -ia, dont la formation rappelle le type grec πυκτλέοντες, qu'on lit dans une inscription d'Argos du VI^e siècle av. J.-C. ; v. BCH 34 (1910), p. 531 sqq. ; -iēs.

Composés tardifs en *plūri-* : *plūri-formis*, -laterus, -uocis (Mart. Cap.).

Plūs appartient à la racine de *pleō*, *plēnūs* ; mais les formes ne s'expliquent pas aisément, et d'autant moins que les formes archaïques attestées sont peu instructives et troubles pour la plupart. L'adjectif signifiant « abondant, nombreux », dont le vocalisme varie d'une langue à l'autre (e dans got. *þlu* « beaucoup » et irl. *hil* « beaucoup », o dans gr. πολύς, zéro dans skr. *purūh* « abondant »), n'est pas conservé en latin, où *multus*, d'origine obscure, a prévalu. — Le comparatif radical en **yes* est bâti sur la forme **plē-* dans irl. *lia* « plus », av. *frāyō* « plus », *fraēstō* « le plus abondant », v. isl. *fleire* « plus », *fleistr* « le plus nombreux », gr. πλέστος. Le grec offre une forme autre et de type singulier : hom. πλέας, πλέας, lesb. πλάξ, πλάξ, crét. πλέας, πλάνες, πλάνα πλάνα (singulier neutre) ; le type hom. πλέον et πλέον ion.-att. πλέων, en est sans doute dérivé. L'arcad en πλός exclut l'hypothèse **plētō*, qui a été faite. Dès lors, on ne saurait dire d'où est partie la forme latine. Une chose est évidente ; c'est que l'u de v. lat. *plous*, d'où *plūs*, est dû à la forme opposée *minus* ; *plous* est encore conservé dans le SG Bac., CIL I² 581, l. 19-20 (186 av. J.-C.), d'où classique *plūs*. On interprète d'ordininaire le *pleores* du Carmen fratum Arualium comme représentant **pleiosēs* « plures » ; mais le rhotaïsme est étonnant dans ce texte : on attendrait **pleoses* ; et, du reste, l'interprétation du mot est peu sûre. Mais Festus, 222, 8, a conservé une forme de superlatif : *plisima* « plūrīma », qui offre une forme à degré zéro du suffixe **yōs*-*yēs*, comme dans πλέστος. Le *ploirūma* de l'inscription du tombeau de L. Scipion, consul en 259 av. J.-C., peut devoir son o à *plous* ; de là *plūrimus*. Le *pleores* de Cicéron, Leg. 3, 6, s'expliquerait de même. Partir d'un degré **plō-* de la racine **plē-* et imaginer une forme **plō-is* avec le même degré réduit du suffixe que dans *magis* n'est qu'une construction à priori. Quant à *plouruma* dans une inscription vulgaire du I^e siècle av. J.-C., CIL I² 681, c'est une graphie incor-

recte dans une inscription pleine de fautes et qui prouve seulement que la confusion entre *ū* et *ou* était achevée à cette époque. — Irl. *tir* « aussi nombreux que » représente sans doute **pl-* + le suffixe d'équatif *-ir*. — Les formes de ce groupe sont diverses. V. en dernier lieu Benveniste, *Origines*, p. 54.

plateus, -I m. (et plateum n.) : *platei crates corio crudo intentae, quae solebant obponi militibus opus facientibus, et appellabantur militares. Nunc etiam tabulae quibus quid praesepitur, eodem nomine dicuntur*, P. F. 259, 9. Désigne, d'une manière générale, tout ce qui est fait de planches, de claires, etc., réunies de manière à former une couverture ou un appui; en particulier, dans la langue militaire, « mantelet, parapet ». Ancien (Plt., Mi. 266), technique. Conservé dans les langues hispaniques avec le sens de « hutte de berger ». M. L. 6619.

Dérivés : *platealis* (*lectus*) ; *platearius* m. : fabriquant de *platei*.
Par la finale, rappelle *balteus*; peut-être étrusque comme lui, sans qu'on puisse rien affirmer.
po- : forme de préverbale qui figure dans *pōnō* (*poliō?*) et sans doute dans *pōrcē*, *polubrum*.

Cf. sl. *po-*, lit. *pa-*, hitt. *pe-*, qui ont l'air d'une forme sans voyelle initiale du groupe de gr. *γέντις* et *ἀπ-* (v. *ab*) ; cf. *post*. Mais on ne peut faire fond sur le *pa-* de *parušta* dans un passage de l'*Avesta* récent.

pōculum : v. *pōtus*.

podagra, -ae f. : goutte aux pieds. Emprunt au gr. *ποδάρχης*, comme *podager*, *podagricus* (= *ποδαρχός*, *γρυπός*). Dérivé latin : *podagrōsus* (Plt.). M. L. 6624 (v. fr. *pouagre*).

pōdēx : v. *pēdō*.

podismus, -i m. : mesure au pied. Emprunt au gr. *ποδομέτρος* (Grom.), dont dérivent *podismō*, *-ās*; *-mālis*. Tardifs.

podium, -i n. : socle, balcon, parapet. Emprunt de la langue impériale au gr. *κόδον* « hauteur »; a souvent le sens technique de « balcon, loge réservée à l'empereur dans l'amphithéâtre ». Demeuré dans les langues romanes (fr. *puy*), avec son diminutif **podiolum*, M. L. 6626, 6627, et le dénominatif composé **appodiāre*, M. L. 550 (fr. *appuyer*). Cf. Du Gange.

poena, -ae f. : emprunt au gr. dorien *πονήσα* « compensation versée pour une faute ou pour un crime, rançon », « amende, expiation, punition, châtiment ». Usité souvent au pluriel : *dare poenās*; *soluere, luere poenās*. Personnifié et divinisé : *Poena*, *Poenae* (sans doute d'après le grec; cf. Varr. ap. Non. 390, 11). A l'époque impériale (et peut-être déjà dans Lucrèce), le mot a le sens élargi de « peine, chagrin »; cf. Plin. 2, 29, in *Iantū uitiae poenis*, et le sens de *poenōsus* « pénible » dans saint Augustin; de là le double sens de « peine » en français. Depuis la loi des XII T.; usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6628. Celtique : irl. *prian*, britt. *poen*; germanique : v. h. a. *pīna*, *pīn*, etc.

Poena, *poenālis* « pénal » (époque impériale), *poenārius* (Quint.), *poenātor* (Gloss.), sans doute en raison de leur caractère technique, ont conservé leur diptongue,

mais les autres dérivés et composés usuels ont un *ū* issu de la diptongue : *pūniō*, *-is*, *-iuī*, *-ii*, *-iūm*, *-ire* (poenire, Lucr. 6, 1238) : « punir » et « venger »; *pūniō*, *poliō*; *impūnis* : impuni; *impūne* (déjà dans Enn. et Caton [impone?], cf. *vīnovos*); *impūnitās*; *impūniūs*. Sur le vocalisme, v. Niedermann, *Phonetique*, 3^e éd., p. 63.

Pūniō ne peut être dérivé directement de *poena*, qui n'aurait fourni qu'un dénominatif en *-āre*. L'influence du groupe *moenia*, *mūniō*, qu'on a supposée, ne s'explique guère. On penserait plutôt à *feriō*, de sens voisin. Ou bien *pūniō* aurait-il été tiré de *impūnis*, qui semble plus ancien ? Ennius, Plaute et Térence ont *impūne*, mais ignorent *pūniō*.

Poena a été sans doute d'abord un mot populaire, comme la plupart des anciens emprunts au grec, et a dû être emprunté pour désigner le châtiment infligé à un serviteur.

Poenus, -I m. : utilisé d'abord au pluriel *Poeni* « les Carthaginois »; cf. *Poenulus* (Plt.). L'emploi adjetif (e. g. *poeni leones*, Vg., B. 5, 27) est secondaire et tardif, l'adjectif dérivé étant *pūnicus*, avec son adverbe *pūnicē*.

Dérivés : *pūnicēus* : couleur de pourpre (la pourpre venant de Phénicie [d'où *phoenicātūs equis* : cheval bai, Isid. 12, 1, 49]; pour la formation, cf. *purpureus*). Ancien (Plt., surtout poétique); *pūnicāns*, même sens (Apul., d'après *albicāns*); *Pūnicāns* : à la mode punique (rare, mais classique, formé d'après *Rōmānus*).

Le nom est évidemment à rapprocher du gr. *Φοῖνξ*; *pūnicēus* traduit φωνίκεος. L'ancienneté de l'emprunt se démontre par l'absence d'aspirée et le maintien de la diptongue dans *Poeni*. La variation *Poeni*, *pūnicus* rappelle celle de *poena*, *pūnire*. La forme *Poeni* en face de gr. *Φοῖνξ*, *-uxo* indiquerait que le mot ne vient pas du grec. Il s'agit évidemment d'un emprunt populaire, à côté des transcriptions savantes du type *Phoenicē*, *Phoenix*, *Phoenissa*, *phoenicēus*, qui, du reste, s'appliquent surtout à la Phénicie et ne désignent Carthage que secondairement.

poēta, -ae m. : poète. Emprunt ancien, et fait par voie orale, au gr. *ποίητης* (ou à une forme dorienne).

Dérivés : *poētor*, *-āris* (rare, déjà dans Enn.); *poētria*, *-ae* (hybride, Cic.). Les autres formes *poēsis*, *poēma*, etc., sont des transcriptions savantes. V. *uātes*.

pol : v. *edepol*.

polenta, -ae f. (et *polentum n.*) : farine d'orge (séchée au feu); polente. La syllabe longue initiale *poll-* est mal attestée; la seule scansion sûre est *pōlēntia*. Usité de tout temps. M. L. 6634, *pōlēntia*.

Dérivé : *polentārius* (Plt., Apul.).

V. *pollēn*.

polimenti (*polimina*, ap. Arnob. 7, 24) : *p. dicebant testiculos porcorum, cum eos castrabant, a politione segregatum aut uestimentorum, quod similiter atque illa curentur*, Fest. 266, 19 (étymologie populaire?).

poliō, -Is, -juī (-ii), -iūm, -ire : verbe signifiant d'une manière générale « donner le poli ou le fini à un

objet » et qui a pris des acceptations spéciales dans les langues techniques : *p. lāns*; *p. uestēs* (v. *interpolāre*); *p. agrum* « nettoyer, défricher un champ »; *p. öratiō-nem, carmina* « polir le style ». Plaute emploie *poliri* pour désigner les soins de la toilette féminine; cf. Poe. 221, *poliri, expoliri, pingi, fingi*, et 229, *ornantur, lauan-tur, tergentur, poliuntur*. L'adjectif verbal *politus* s'oppose à *rūdis* « non dégrossi, brut, grossier » et se dit du physique comme de l'esprit. Ancien (Loi des XII T.), usuel et classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6619 b.

Dérivés et composés : *politiō* (déjà dans Caton, *p. agrōrum, p. uestimentōrum*), *-tor*, *-tāra* (époque impériale); *politem* (Fulg.); *expolitiō* : polir entièrement; *expolitiō* (classique); *perpolitiō*, *-politiō*; *repolitiō*; *dēpolitiō*, *-itiō* (classique); *dēpolitiō* : *perfectum quia omnes perfectiones antiqui politiones appellabant*, P. F. 63, 5; *impolitiō* : non poli, brut, sans ornement; d'ou *impolitiō* (cf. P. F. 96, 26; Gell. 4, 12). Cf. peut-être *interpolō*. Sur *poliō*, *-ōnis* m. « astiqueur », sans doute identique au cognomen *Poliō*, v. Kübler, ALLG 8, 108.

Le rapprochement avec *linō* comporterait une coupe *poliō*. Mais la formation serait unique en son genre et le sens n'est pas celui d'un verbe d'aspect déterminé, indiquant un procès arrivé à son terme, comme on l'attendrait d'une forme à préverbe. Ce rapprochement est donc suspect.

M. Vendryes suppose, dans l'article cité s. u. *interpolō*, que le terme appartient à la langue des foulons, où il aurait signifié « battre, frapper la laine (ou l'étoffe) pour l'appréter », et rapproche la racine qui existe en germanique sous la forme **feli* (= i.-e. **peld-*), qui a fourni entre autres le nom du « feutre », all. *Filz*. Le **-d* de cette racine peut être un élargissement.

pollēn, *-inis* n. (*pollis* m. et f.) : fleur de farine (sens conservé en sarde) (*pollinem polentiae*, Cat., Agr. 156, 5); par suite « poudre très fine » : *p. tūris*, *piperis*, etc. Ancien (Cat.), technique. M. L. 6636. Même variation de genre que dans *sanguen* et *sanguis*.

Dérivés : *pollināris*, *-rius*, épithète jointe à *cri-brum*; *pollināta*, M. L. 6640 a; *pollināceus*, *-nīnus* (Gl.).

Cf. *polenta* et *puls*.

Comme en gr. πατέλη « fleur de farine » à côté de πάλη « farine très fine », hom. παλένω « je délaye de la farine d'orge », lat. *pollēn* est un mot expressif provenant du vocabulaire familier; *ll*, que rien ne conduit à expliquer par **-ln-* devant un suffixe *-u*, est donc une gémination expressive, qui ne se retrouve pas dans le dérivé *polenta*; cf. *mamma* : *mamilla*. Le slave a des formes à redoublement signifiant « cendre » : *pēpelū* et *pōpelū*. Le latin a, d'autre part, *puls*, *pultis* en face de gr. πόλτος « bouillie » (si *puls* n'est pas un emprunt au grec, peut-être par un intermédiaire étrusque); le céltique offre des formes parentes, avec *-i* géminal : m. irl. *littiu*, gall. *lliū* « purée, soupe à la farine » (v. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I, p. 160). Le sanskrit a, de son côté, un terme sans doute aussi d'origine populaire avec son *l*: *pādalam* « grains écrasés, bouillie ». — De plus loin, cf. lat. *pulvis*, *pulmentum*, *pulpa* (de **pel-*?).

pollēō, -ēs, -ēre : être fort ou puissant; l'emporter, dominer. — Souvent joint à *possum*, avec lequel il allie. Bien qu'attesté à l'époque classique et dans la littérature impériale, le verbe a une couleur archaïque; c'est un équivalent « noble » de *possum*: *pollēns* est dans Salluste, qui archaïse, mais non dans Cicéron. Non roman.

Dérivés et composés : *pollentia* : pouvoir, force (archaïque). Personnifié dans T.-L. 39, 7, 8; *antepolleō* (Apul.); *praepolleō* (ne semble pas attesté avant T.-L.), formé sur *ante-*, *praecellō*. Noms propres : *Pollentius*, *-tīo*, *-tiānus*, *-tiūs*.

Le rapprochement avec irl. *oll* « grand », (*h)uilliu* « plus grand » est plausible, d'autant plus que *ollam* est le titre d'un degré supérieur en quelque ordre de connaissances. Mais on ne peut aller plus loin; et cela n'indique même pas si *-ll-* est ici *-ll-* géminée expressive ou un ancien **-ln-*.

pollex, -icis m. : 1^e pouce; gros orteil; 2^e courson (cf. *resex*), nœud d'un arbre. Peut-être ancien adjetif. Joint comme tel à *digitus*, Caton, Agr. 20; Cés., B. G. 3, 13, 4. Panroman (sauf roumain).

Dérivé : *pollicāris* : d'un pouce; demeuré comme substantif avec le sens de « pouce » dans les langues romanes, à côté de *pollex*, M. L. 6637 et 6638 (cf. Orib. VI, p. 615). Cf. aussi M. L. 6639, **pollicāta*, et 6640, **pōllēcīlāre*.

L'explication « *ab eo quod pollet* » (cf. Ateius Capito ap. Macr. 7, 13, 11; CGL V 556, 8; Isid., Or. 11, 1, 70) n'est qu'un calembour.

On rapproche v. sl. *palici* « doigt » (où *-ici* est un suffixe secondaire du slave; cf. r. *bez-pályj* « sans doigts », *pol. paluch* « pouce »). Étant donné le sens, le *-ll-* peut provenir d'une gémination expressive, normale dans un mot de type populaire en *-ez*. Un rapprochement avec la racine signifiant « toucher, sentir » qui figure dans *pālpāre* n'est pas exclu : v. sl. *prūstū* et lit. *pīršas* « doigt » ont été rapprochés de skr. *sprcāti* « il touche ». — Tout ceci hypothétique.

pollicēor : v. *liceō*, *liceor*.

pollingō, -is, -xi, -etum, -ere : laver les cadavres et les préparer pour le bûcher. Attesté depuis Plaute jusqu'à la Vulgate.

Dérivé : *poli(n)ctor* (*pollictor*, Non. 157, 22) m. : celui qui fait la toilette des morts.

Une explication probable ne pourrait sortir que d'une histoire précise des usages. Rattaché à l'irl. *nigim* « je lave » par Vendryes, R. Celit. 47 (1930), 442-444.

pollūcēō, -ēs, -lūxi, -lūctum, -lūcēre : placer des mets sur l'autel en vue d'un banquet de sacrifice, placer en offrande : *Herculi decumam pollūcere* (cf. [de]cūma factū poloucta, CIL I² 531); *pollūctum* : offrande, banquet rituel; *pollūciblēs* : digne d'être offert en sacrifice, « somptueux »; *pollūciblētē* (*Plt.*); *pollūciblētās* (*Fulg.*); *pollūctūra* (*Plt.*); *pollūctē*; *pollūctāre* : *consecrāre* (Gl.).

Vieux termes du rituel, conservés seulement chez les auteurs archaïques ou archaïsants.

L'explication par **por-lūcēō* « faire briller (?) » soulève toute sorte d'objections. On a rapproché le groupe

de sl. *lučiti* « rencontrer »; v. sur ce groupe Trautmann, *sl. Wört.*, p. 151 sqq. Le mot ne pourrait s'expliquer à coup sûr que si l'on connaissait l'histoire du rituel.

polluō, -is, -ui, -ūtum, -ere: souiller, salir (sens physique et moral); polluer (langue de l'Église). Classique (Cic.), appartient à la langue écrite. Non roman.

Dérivés et composés (tardifs): *pollutiō*; *pollūtrix*; *impollūtus* (époque impériale = *ἀπλαύτος*); *impollūo* (tardif, d'après *inqinō*). De **por-luō*: v. *lutm*, *lustrum*.

polubrum, -i (i?) n.: *pelluum in sacrificiis uas quod nos peluum uocamus*, F. 286, 28 (et P. F. 287, 14); *polybrum, quod Graeci xéphibā, nos trullium uocamus*. *Liuīus* (Od. 5) : « *argenteo polybro, aureo eglutro* ». *Fabius Pictor lib. XVI* : « *aquam manibus pedibusque dato, polybrum sinistra manu teneto, dextera uasum cum aqua* », Non. 544, 20. Seuls exemples du mot. Sans doute de **po-lou-dhrom*; cf. *lauō*; et *dēlubrum?*!

pôlypus, -i m.: 1^e poulpe, pieuvre; 2^e *cutiō* (Marcel.). Emprunt ancien (Plt.) au gr. πωλύτος (dor.), latinisé. M. L. 6641.

Dérivé: *pôlypōsus* (Mart.).

pômiliō: v. *pümlio*.

pomélida, -ae f.: sorte de néflier (Isid. 17, 7, 12). Déformation de ὑπουργίδη accusatif de ὑπουργής (cf. ἐπουργής), peut-être sous l'influence de *pônum*. V. Sofer, p. 57.

pomoerium, pomérium: v. *mûrus*.

pompa, -ae f.: procession. Emprunt déjà dans Plt. au gr. πομπή.

Dérivés tardifs: *pompātus, -ticus*; *pompālis, -bilis*; *pompō, -as* = πομπέων; *pompōsus*; *dēpompō*; *expompō* = ἐκπομπέων, στρῆτεών (langue de l'Église), etc. Celtique: irl. *poimp*.

pônum, -i f.: arbre à fruits; *pônum*, -i n.: fruit. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. M. L. 6645; B. W. *pomme*.

Dérivés et composés: *pômārius*: de fruit ou d'arbre à fruit; *pômārius* m.: fruitier; *pômārium* et *pômētum*: verger [de pommes, cf. *mâlārium* = *pômārium*, Gl.] (Pall.), M. L. 6642; *pômāriolum* (tardif); *Pômārienses*; *pômētarius* (Gloss.); *pômōsus*; *Pômôna*: déesse des fruits; *-nâlis*; *pômātiūm, mollis et liquidus cibis ex pomis* (Gloss.); *pômātiūm*; *pômér*. Les diminutifs *pômulum* et *pômuscum* sont attestés à basse époque avec le sens de « petite pomme », qui correspond au sens pris par *pônum* dans certaines langues romanes.

Pour la coexistence de *pômus* et *pônum*, cf. *pirus* et *pirum*. Aucune étymologie n'est connue. Doit être emprunté, comme le sont en général les noms latins de fruits. Les formes ombr. *pueumne*, dat. « **Pômônō* » ou « *Pômônî* », vest. *poimunen* « *in Pômônî* », sont obscures; cf. peut-être *Poemanae* d'une inscription d'Espagne, CIL II 2573.

pondus: v. *pendō*.

pône: *graui sono ponitur pro loci significatione*, F. 292,

16. Adverbe et préposition archaïque, repris par la langue impériale « derrière » et « par derrière », Cf. *super-ne*. Cf. *ombr. poste* (opposé à *perne* « ante »); *pustnaiſ* « *posticās* ». Remplacé par *post*.

V. *post*. On ne peut déterminer si *pône* repose sur **pos-ne* ou sur **post-ne*; l'ombrien appuie la seconde explication, qui a aussi pour elle l'existence de *post*.

pônō, -is, postiū, (puis *posui*), *positum*, *pônere*, *Pône* est issu de **po-sinō* > **pozno* > *pônō*, composé d'aspect « déterminé » indiquant l'action arrivée à son terme. Le parfait ancien est *postiū* (*poseiui*, CIL I² 638, 3, 132 av. J.-C.). *Posui* a été fait sur *positum*, sur le modèle *monitum/monui*, le rapport avec *sitō* ayant cessé d'être senti. Sens propre « mettre à l'écart ». S'emploie usuellement dans le sens de « poser, placer »; mais la valeur ancienne apparaît dans des expressions comme *pônere uitam, arma, dolorem, p. ôua* (Ov.) (à côté de *dépônenre*, plus fréquent parce que *pônō* apparaissait comme un verbe simple, cf. *sûmō*), où le verbe signifie « abandonner, déposer ». Usité aussi dans le sens de *prôpônō* « proposer ». A remplacé *faciō* dans le sens concret de « placer ». A traduit dans le langage abstrait le gr. τέθηι comme *positiō*, *positura* (Lucr.) traduit θέσις, θέμα; *positiūs*, θετυός (d'où irl. *posi*). *Positō* n'apparaît, du reste, qu'à l'époque impériale (*positor* « fondateur » est une création d'Övide). Cicéron l'ignore, quoiqu'il emploie *prôpositiō* (= πρόθεσις et πρότασις, πρόβλημα), *compositiō* (= σύνθεσις), *dispositiō* (= διάθεσις et οἰκονομία, τάξις), *expositiō* (= προσθέσις, πρόφασις), *praepositiō* (= πρόθεσις, προθήκη, πρόβλημα). Cf. encore *appositū* = ἐπίθετον, *apostiūs* = ἐπιταγματούς. La langue de la rhétorique, de la grammaire et de la philosophie a ainsi calqué sur τέθηι et ses composés tous les termes techniques dont elle avait besoin. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6647, et **pôntlāre*, 6648.

En gallo-romain, *pône* s'est spécialisé dans la langue rustique au sens de « déposer ses œufs, pondre » (cf. *cubare*), tandis que *pausare* prenait le sens de « poser »; v. B. W. s. u. Il est probable que la ressemblance de forme entre *pônere*, *pausare* et *pausatum*, *positum* a joué un rôle dans cette évolution. Le participe *pônenem* (scil. *sôlem*) a désigné la région où le soleil se couche, le « ponent ».

Autres dérivés de *pônō*: *positus, -üs* m.; *positura*: position, emplacement (sens concret); *positō* (voir plus haut).

Pônō a été traité comme un verbe simple et a fourni une nombreuse série de composés avec leurs dérivés: *ante-, ap-* (ad-), M. L. 551 et 552, *apposita*; 553, *appositiūs*; *circum-, com-*, M. L. 2103 et 2105, *compositus*; *contrā-*; *dē-*, M. L. 2572 et 2573, *dépositus*; *dis-*, M. L. 2682; *ez-*, M. L. 3054, et germanique: v. h. a. *spunō*; britt. *esponio*; *im-* (et *superim-*), M. L. 4314, *inter-, op-, post-, prae-*; M. L. 6722, *praepositiōs* et *propositus* (irl. *propozit*, v. h. a. *probost*, all. mod. *Profoss*, *Propst*); *prō-, re-*, M. L. 7225; *sē-, sup-*, M. L. 8469; *super-, trāns-*, avec leurs dérivés et leurs composés. Presque tous ont un sens abstrait à côté de leur sens physique. Il n'y a pas de composé avec *abs-* (on pourrait avoir **aspônō* comme *aspōtō*), sans doute à cause de la formation même de *pônō*.

A basse époque, dans le Digeste et la langue de l'Église, apparaissent *impostor*, *impostūra*; cf. Dig. 21, 1, 4, 3, *impostores aut mendaces aut litigiosi*, avec le sens conservé dans le fr. « imposteur, imposture ». Ce sens est dérivé d'un emploi de *impônerē* qu'on trouve déjà à l'époque de Cicéron dans la langue familiale; cf. Cic., Q. fr. 2, 6, 5: *Catoni egregie imposuit Milo nositer*; proprement « faire porter sa charge à quelqu'un », *impônerē onus alicui*, puis absolument *impônerē* « tromper, imposer à ».

V. *po-*.

pôns, pontis m.: pont, passerelle. Attesté de tout temps. Panroman. M. L. 6649, et celtique: britt. *pont*; quelques formes romaines sont féminines, comme ont tendu à le devenir les mots en -is, ce qui suppose sans doute un nominatif **pontis*.

Dérivés et composés: *ponticulus* m., M. L. 6650; *ponto-, -onis* m.: bac, pont de bateaux, ponton, M. L. 6652; *pontilis*, -e (Vég.); *pontōnum* (Isid., Or. 19, 1, 24); *dépontātī: -i senes... qui sexagenarii de ponte deiciebantur*, P. F. 66, 5 L.; et *dépontō-, -ās* (Varri); *pontārius* = γεφυροβάτης (Gloss.); *pontarchus* (Inscr.). Pour *pontifex*, v. ce mot.

Les langues indo-européennes orientales ont pour « chemin » un mot dont le védique montre bien la flexion singulière: nom. sing. *pánthāk* = av. *pantā*, acc. sing. *pánthām* = av. *pantam*; gén. sing. *pathāk* = av. *pôbō*, instr. pl. *pâthibh* et loc. pl. *pâthiū*; le verbe a *pâbim*; le slave et le vieux prussien ont normalisé, le premier avec vocalisme radical o: *pôt̄*, et le second avec vocalisme zéro: *pintis*. Le mot ne se retrouve clairement nulle part: l'arménien a *hun* « gué »; le grec n'a que des formes thématiques: *pátor* « chemin » et peut-être *pôtroc* « mer » (au sens de « lieu de passage »). Sur osq. [p.] *ún tram* (ou [h] *ún tram*); v. Vetter, *Hdb.*, p. 48. Pour la forme, lat. *pôns* serait superposable à v. sl. *patt* (masculin); pour la spécialisation de sens, v. Benveniste, Word, 10 (1954), p. 256 sqq. Les noms du « pont » varient d'une langue à l'autre et même à l'intérieur d'une même langue, comme on le voit par les formes grecques: att. γέφυρα, béot. βέφυρα, crét. δέφυρα, lac. δέφυρa, et même chez Hésychius, βουφόρας γεφυράς. De même, en germanique, v. isl. *brú* (cf. peut-être gaul. *briva* « pont ») ne concorde pas avec la forme élargie v. h. a. *brucca*, v. angl. *brycg*.

ponticus, -a, -um: du Pont; adjectif dérivé de *Pontus*, appliqué à des objets originaires de cette région: *ponticae nucēs* « sorte de noisettes », *mûs ponticus* « hermine », etc. Est demeuré dans ces acceptations dans certains dialectes italiens, cf. M. L. 6651; cf. aussi **panti-canus*, sous *pantex*.

pontifex (*pontufex*), *-fici* m.: prêtre, pontife. — Considéré par les anciens comme un composé de *pôns*; cf. Varr., L. L. 5, 83: *pontifices... a ponte arbitror*: nam ab his sublicius est factus primum ut restitutus saepe, cum ideo sacra et uts et cis Tiberim non mediocri ritu flant. La *secûris* (*secespita*) qui fait partie des insignes du grand pontife rappelle peut-être leur première fonction: Rome est la « ville du Pont »; c'est le point par où normalement communiquait l'Italie du Nord avec l'Italie du Sud et le pont sur le Tibre est la raison d'être

initiale de la ville. M. Bonfante, après Taubler, Stzb. Ak. Heidelberg, 1931-1932, 2^e Abt., 67 sqq., a supposé — sans grande vraisemblance — qu'il y avait dans *pôns*, *pontifex* un souvenir de la civilisation des palafittes; v. l'article cité sous *pâgus*. Mais l'explication de Varro n'est peut-être qu'une étymologie populaire, et le mot en latin n'a jamais désigné qu'un membre du principal collège des prêtres romains qui avait la surveillance du culte officiel et public, dont le chef était le *pontifex maximus* et dont rien dans les fonctions n'indique un rapport avec *pôns*. Ancien terme du rituel, conservé par la langue de l'Église et passé par elle sous des formes savantes dans les langues romanes; de même *irl. pontífice*.

Dérivés: *pontificius*; *pontificâlis*; *pontificâtus, -üs* (= λεφωσύνη); *pontificum* (cf. Löfstedt, Eranos XLIV 343). V. *pôns*.

pontus, -i m.: mer; vague. Einprunt au gr. πόντος; attesté depuis Ennius; uniquement poétique. Composé: *pontiugus* (Anth. Lat.). V. *pôns*.

popa, -ae m.: prêtre inférieur, chargé de conduire la victime à l'autel et de l'abattre avec un maillet ou avec le côté non tranchant de la hache (différent du *cultrâius*, qui l'achevait avec le couteau) et préposé aussi à l'entretien du feu, de l'encre, etc. Mot de couleur populaire, peut-être dialectal (osco-ombrien et de la même racine que lat. *coquō*, cf. osq. *Pûpidiis* (= *Pôpidius*) en face de *Cocidius*, et *popina*). Mais une origine étrusque n'est pas impossible; la forme en -a, masculin de caractère populaire, serait en faveur de cette explication (cf. *scurra*, *uerna*, etc.). On a en étrusque *pupa*, *puppe*, *pupana*.

popina, -ae f.: cuiller, louche: ζωμήρυσις, CGL III 366, 30. Se trouve dans le Testament Porcelli et dans les Gloses. Mot vulgaire et tardif; demeuré dans fr. *poche*. M. L. 6653; B. W. s. u.

popina, *-ae* f.: cabaret, gargon, restaurant à bon marché. Mot emprunté à l'osque, de caractère populaire, correspondant pour la forme au lat. *coquina*.

Dérivés: *pôpinor, -âris*: fréquenter les cabarets; *pôpinô-, -ânis* m. (cf. *ganeô*, etc.) et *compopinô* (Gloss.); *pôpnâlis, -rius, -tor*.

poples, -itis m.: jarret, jambes: *genou*. Columelle distinguait *poples de genū*, 6, 2, 13: *oleo et sale genua poplitessque et crura (bouis) confricanda sunt*; c'est par une extension de sens, fréquente en poésie, que Virgile dit, Ae. 12, 926-927, *incidit ictus | ingens ad terram duplicito poplite Turnus*. Attesté depuis Accius; classique. Pas de dérivés. Non roman. Semble bien une forme à redoublement, mais l'étymologie en est obscure.

poplicus: v. *populus*.

populô, -âs, -âui, -âre (et *populor, -âris*): ravager, dévaster (*agros*). Ancien, classique, usuel. La forme active est aussi anciennement attestée que le déponit (*populatur*, Naev.; *populauit*, Pac.; *depopulant*, Enn., etc.). Mais il est impossible de prouver qu'elle l'a précédé et d'attribuer, comme le fait, par exemple, J.

B. Hofmann, *De uerbis... deponent.*, p. 44, *populor* à l'influence de *praedor*.

Dérivés et composés : *populābundus*; *populābilis* (Ov.); *populātiō*, -tor, -trix; *populātus*, -us.; *comporpulor* (tardif); *dēpopulō* (-lor), déjà dans Ennius, et ses dérivés; *perpopulor* (T.-L., Tac.), d'après *peruastō*.

L'explication du surnom de *Iūnō Populōnia* par « qui protège contre le pillage » est due à l'étymologie populaire; la forme correcte est *Iūnō Populāna*, sans doute dérivée de *populus*; cf. *campus/campānūs*, etc.

On peut se demander si *populō* n'a pas été refait sur *dēpopulō* (« c'épeupler »); d. *agrōs*, etc., d'après *spoliāre/dēpoliāre*; *uastāre/dēuastāre*. Cf. aussi *dēpeculor* et *peculō*, *pilō* et *epilō*. V. toutefois, Skutsch, *Glotta*, 3, 203, qui soutient, sans grande vraisemblance, que *populor* a pu signifier dès l'origine « c'épeupler ».

Étymologie incertaine.

populus, -ī m. (*popol-*, Lex Bant., CIL I² 582, 14; *poplo*, CIL I² 40; *poplus*, *poplom*, CIL I² 614 (189 av. J.-C.); CIL I² 25 Colum. Rostr.; cf. aussi le *pilumnoe* *poploe* du Carmen Saliare) : peuple, ensemble des citoyens, cf. Cic., Rep. 1, 25, 39, *res publica*, *res populi*: *populus autem non omnis hominum coetus quoquo modo congregatus, sed coetus multitudinis iuris consensu et utilitatis communione congregatus*; s'oppose à la fois au Sénat (cf. la formule *senatus populus Romanus*) et à la plèbe (cf. T.-L. 2, 56, 12, *non enim populū sed plebis eum (tribunum) magistratum esse*). Toutefois, à l'époque impériale, quand a été per. le sens de la vieille organisation sociale et politique, *populus* s'emploie pour *plēbs*; cf. Mart. 8, 15, 3, *dat populus, dat gratus eques, dat tura senatus*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 6654. Celtique : irl. *popul*, britt. *pobl*.

L'adjectif correspondant est *pūblicus*. On a bien épigraphiquement *poplicid*, S. C. Bac., *poplice*, Lex Bant., et le nom propre *Popilius*, mais la graphie *puplicis* qu'on trouve dans la Lex Aclia repetundarum laisse entrevoir que *puplicis* est une graphie étymologique au lieu de *pūblicus* (comme sans doute *Poplicola* pour *Publicola*?); cf. aussi *puplicum* donné par A dans Plt., Ru. 562. L'adjectif qui sert à *populus* n'a rien à faire étymologiquement avec lui. Les textes littéraires ne connaissent guère que *pūblicus* (avec ū, cf. *poublicom*, CIL I² 402).

Dérivés et composés : *populāris* : du peuple, populaire; en particulier, dans la langue politique, correspond au gr. δημοτικός, δημαρχώς, par opposition à *optimates* = ol. ἀριστοί : *populārēs* « les démocrates »; *populāris* a pris vite la même nuance péjorative que *populus*; de même *populāriter*. *Populāris* désigne aussi celui qui est du même peuple, du même pays (Plt., cf. Poe. 1039, 1041) et, par suite, prend un sens analogue à celui de *familiāris*. De là vient l'emploi dans le sens de qui est au courant de, complice : *populāres coniurationis* (Sall.); *populāritās*; *populātūm*; *populātiō* (bas latin, Sédius); la langue classique ne connaît que *populātiō*, dérivé de *populus*; *populōsus*, *populōstās* (tardifs); *popellus* : menu peuple; *Po-pulifugia*, -ōrum. Voir aussi *populō*.

Mot italique : ombr. *puplum*, *poplom* « populum »,

ital. *Poplia* « Publia », ombr.-étr. *puplēce* « Publicus », qui ne se retrouve pas ailleurs. Forme à redoublement simple se trouve dans *manipulus*. Rien ne permet de décider quelle peut être la racine, celle de *pella*, celle de *plēbē* ou quelque autre, ni s'il y a un rapport avec la même que pour *plēbs* (cf. étr. *pupluna* et le nom de ville *Populonia*). *Populus* est le terme que Tite-Live emploie à plusieurs reprises pour désigner les douze cités confédérées d'Étrurie; cf. IV 23, 5, et IX 37, 12. Sur un rapport possible entre étr. *jufluns/pupluna* et *populus*, v. Devoto, St. Etruschi, 6, 243 sqq.

pōpulus, -ī f. : peuplier. Depuis Ennius (A. 577). Pan-roman (avec des altérations diverses). M. L. 6655; B. p. s. u.; passé en celtique : irl. *pobhail*; en germ. *Pap-topoli*, alb. *pīep*, et en slave, avec dissimilation : v. sl.

Dérivés et composés : *pōpuleus*; *pōpulneus*; *pōpulētūm*; *pōpulifer* (Ov.).

On a rapproché soit πτελέα, épidi. πτελεά « orme », soit ἀπελλόν· αἴγετος « peuplier noir » (Hés.), qui soulèvent l'un et l'autre des difficultés de forme et de sens.

por- : forme de préverbier alternant avec *pro* et pour qu'on a dans *policeor*, *porgō*, *porričiō*, *portendō*, peut-être dans *pollingō*. Cf. *porrō*.

-por- : second élément de composés que les grammairiens citent dans *Gāpor*, *Lūcipor*, *Mārcipor*, qu'ils expliquent par *Gai puer*, etc.

porca, -ae f. : -ae *appellantur rari sulci, qui ducuntur aquae deriuanda gratia, dicti quod porcenti*, i. e. prohibenti aquam frumentis nocere (étymologie populaire); *nam crebriores sulci limi uocantur*, Fest. 244, 6; désigne aussi la partie proéminente du sillon par opposition à *lira* : cf. CGL V 576, 37, *porca, quod constat in arando*; *quod defusum est, lira*; et P. F. 274, 19, *porcas, quae inter duos sulcos fluit, aut Varro dicit quod porrigan frumentum* (autre étymologie populaire). En Espagne, le mot s'appliquait à une mesure de terre, d'après Colum. 5, 1, 5. — Mot technique conservé en italien, catalan, espagnol et, avec un suffixe de dérivation, en roumain. M. L. 6657, *porca*.

Dérivés et composés : *porculētūm* (Plin.) : champ divisé en *porcae*; *imporcīō* (Col.), glosé ἀπολαχτῶ; *imporcīō* « qui porcas facit in arando », P. F. 96, 3, nom donné à une divinité rustique ; cf. Serv., in G. 1, 21.

Cf. sans doute gallo-romain *rica (fr. *raie*, prov. *raig*, M. L. 7299, gall. *rhych* « sillon ») (avec trace du même mot, au datif pluriel, dans le composé irl. *etrigib*), v. angl. *furk*, v. h. a. *furuh* « sillon »; donc un mot indo-européen occidental *pr̥k̥ dont l'extension est moindre que n'est celle du mot représenté par lat. *lira*!

porcastrum, -ī n. (Ps.-Apul.) : pourpier. Le nom qui semble dérivé de *porcus* « pudendum muliebre » en raison de certaines propriétés de la plante, cf. Plin. 20, 210, qui serait « l'herbe à la matrice » (André), se présente aussi sous d'autres formes : *porcillāca* (Plin.), *porcillāgo* (Orib.), *porcacla* (Rufin, podagr. 34), *portulāca*,

etc.; cf. M. L. 6662 et 6679; passé en germanique : v. h. a. *burcel*, all. *Burzel*. Le fr. *pourpier* vient de *pulli* (cf. v. B. W. s. u.

Mot populaire, de type mal fixé. *Porcastrum* est fait comme *oleaster* (cf. *porcaster*, -tra sous *porcus*), *porcelāgo* comme *lapāgō*, *portulāca* comme *lingulāca*, etc.; *lital. porcellana* suppose **porcillāna*. V. *porcus*.

porcelliō : v. *porcus*.
porcet : v. *arceō*.

porcus, -ī m. : porc domestique. Nom générique : le nom se dit *uerres*, la femelle *scrīfa*. Toutefois, Caton emploie *porcus fēmina* et *porco* pour désigner la femelle; l'ombrion a aussi *porca*, *purka* « porcās »; et *porcus*, *porca* sont tous deux attestés dans les langues romanes, cf. M. L. 6666, *pōrcus*, et 6656, *pōrca*. *Porcus* traduit aussi le gr. κύρος (ou σάσαχ) « pudendum muliebre », Varr., R, R. 2, 4, 10, cf. le sens de « porcelaine », coquillage en forme de vulve; *porcus marinus* (Plin.) désigne le « marsoin » ou coquillage de mer (il n'y a pas lieu de distinguer, avec F. Muller, de *porcus* « porc » un **porkos* désignant un poisson, qui serait apparenté à gr. πέρχων, m. irl. *orc* « saumon », cf. figure *Porcobera*; l'étymologie même de *marsoin* de v. h. a. *merisini* confirme l'identité avec *porcus*). Cf. les composés passés dans les formes romaines *pōrcōpis* (Gloss.), M. L. 6664 « dauphin »; *pōrcōpinus* « porc-épic », M. L. 6665.

Dérivés : *porculus*; *porcellus*, -lulus « porcelet » (et *porcula*, -cella), M. L. 6660, britt. *porchell*; d'où *porcelliō* : armadille, cloporte; ainsi nommé en raison de sa ressemblance avec le porc; cf. *cutiō*; *porcinus*; *porcellinūs* : de porc; *porcina* (sc. carō) f., M. L. 6663; *porcīnāriūs* : charcutier; -rium : porcherie; *porcāriūs* : porcher, M. L. 6659; *porcāriūs*, M. L. 6658; *porceta* : truie qui a mis bas une fois (cf. Melissus et Pompon. ap. Gell. 18, 6, 4), dont la forme rappelle *exetra*; *porcilia* : jeune truie; *porcīliāris*; *porculātiō* : élevage des jeunes porcs; *porculātor*; **porcile* : étable à porcs, M. L. 6661; *porcaster*, *porcastra* : petit cochon; *porcastrīnus* (Orib.).

Cf. aussi *Porcius*, *Porcia*, gentilices romains. Sur l'existence d'une forme *proculēna* dans Plt., Mil. 1060, v. Lindsay, Early lat. verse, p. 77 et 145. Mais les manuscrits palatins ont *proculem* et les manuscrits de Priscien *porculānam*. Mot propre à une partie seulement de l'indo-européen et qui, à la différence de *sū- (v. lat. *sūs*), désigne uniquement l'animal domestique. Cf. irl. *orc*, v. angl. *fearh* et v. h. a. *farah*, lit. *paršas*, et, pour désigner l'animal jeune : serbe *prša*, russe *porosēnok* (pluriel *porosjata*). Les textes de Varron sur lesquels on fonde l'existence d'un πόρκος grec sont obscurs ou corrompus (L. L. 5, 97; R. R. 2, 4, 17); le mot avec ce sens ne figure que chez Plutarque, où il est donné expressément comme un mot latin. M. Benveniste a donné des raisons de croire que *porcus* désigne surtout le jeune porc; cf. BSL 45, 1949, p. 74-91.

porgō : v. *porrigō*.
porričiō (*porciō*), -is, -ēi et -ēxi, -ectum, -icere : synonyme de *prōducere* (cf. Varr., R. R. 1, 19), usité surtout dans la langue religieuse au sens de « présenter

les entrailles de la victime », *exta por(r)icere*, d'où l'expression proverbiale *inter cāesa et porrecta, ut aiunt*, Cic., Att. 5, 18, 1. Substantif dérivé : *porrichta* (Arn.).

Sans doute de **por + iaciō*; le double *r* est peut-être dû secondairement à l'influence de *porrō* ou de *porrigō*, avec lequel le verbe a pu se confondre (d'où le parfait *porrexī*); l'abrégié de Festus 244, 4, à une forme avec *r* simple *porriām qu'il glōse porro iactum*; et Non. 47, 4, explique *porrectum est... porro iactum*. V. Wacker, *nagel*, *Vorles. über Synt.*, II, 169.

porrigō, -inis f. : sorte de teigne (gl. πτύχα); pityriase (Hor., Cels., Plin.); *porrigīnosus*. Peut-être dérivé de *porrum*, *porrus* « poireau ». V. Ernout, *Philologica I*, p. 179.

Sur la confusion avec *prūrigō*, v. Svensnung, *Untersuch. z. Palladius*, p. 599 sqq. M. L. 6667 a.

porrigō, -is : v. *regō*. M. L. 6667, et *exporrigō*, 3055.

Porrima : nom d'une déesse associée à *Postuera* dans Ov., F. 1, 633, dite aussi *Anteuorta*, *Prōrsa*, et qui est sans doute une épithète de *Carmenta*; *Carmentis*, déesse de l'accouchement (?).

porrō adv. (*pōrrō*, Juv. 11, 9; *porod* sur une ciste de Préneste ancienne, CIL I² 560) : en avant, en continuant (se dit de l'espace et du temps), en allant plus loin. Marque souvent une progression dans un raisonnement; ou s'emploie aussi comme interjection d'encouragement. Ancien, usuel, classique. M. L. 6669. Composé : *prōporrō* (Lucr.).

Adverbe du groupe de *prō*. Le gr. πόρσω (att. πόρρω) semble formé de même. L'existence de la forme *porod* (si l'inscription est authentique) à Préneste rend peu vraisemblable un emprunt au grec.

porrum, -ī n. (*porrus m.*) : poireau. Ancien. Panroman. B. W. s. u.; M. L. 6670, *pōrrum*; germanique : v. h. a. *pforo*, etc.

Dérivés : *pōrriō* (Anthim. 17, 13), M. L. 6668; *pōrēcēus* (Plin.); *porrīna* (Cat.); et sans doute *porrigō*.

Cf. gr. πόρσων. Sans doute mot méditerranéen, passé de manière indépendante en grec et en latin.

porta, -ae f. : passage; cf. Vg., Ae. 1, 82, *ac uenti, uelut agmine facto, | qua data porta ruunt*; sens encore conservé dans les expressions géographiques : *Portae quae alibi Armeniae, alibi Caspiae, alibi Cīcīiae uocantur*, cf. gr. πόλαι; spécialisé dans le sens de « porte » (cf. la valeur de *iānu*, *iānuā*), surtout d'une ville (c'est-à-dire de passage sous le rempart), par opposition à *forēs* « porte de la maison »; cf. Ov., Am. 1, 9, 20, *hic [miles] portas frangit, at ille [amāns] forēs*. Mais cette distinction ne s'est pas maintenue et *porta*, doublé de *ostium*, avec le sens général de « porte », a éliminé *forēs* dans les langues romanes; v. B. W. s. u. Un doublet *portus* est conservé dans la loi des XII Tables; cf. Fest. 262, 19, *portum in XII (2, 3) pro domo* (erreur de Festus, il faudrait « *pro porta* » ou « *pro foribus* ») *positum omnes fere consentiunt*: « cui testimonium defuerit, [h]is tertius diebus ob portum obuagulatum ito ». Cf. encore *Portūnus*, *angiportus*, *-um*. La langue a réparti dans des emplois différents *porta* et *portus*, ce dernier ne signifiant plus que « port ». Ancien, usuel; panroman.

dēpostulō; *dēpostulātor* (rares et évités par les bons écritains); *expostulō* (= *exposcō*); *expostulatō*, -*tus*, -*üs*. V. *prev*, *précēs* et *procus*.

La racine *prek'- ne fournissait pas de présent radical indo-européen. On a recours à diverses formations dérivées, et notamment au type de présents en *ske/o- qui est attesté par skr. *pr̥chāti*, av. *parasati* « l'interroge, il demande », par arm. *harcī* « j'ai interrogé, demandé » (ancien imparfait); d'où le présent *harçanem* « l'interroge, je demande »; v. h. a. *forscōn* « rechercher ». Le présent latin *poscō* représente **porc-scō* de **pr̥k-sko*; le perfectum *poposci* a été fait sur ce présent avec redoublement parce qu'une alternance vocalique n'était pas possible ; il remplace peut-être un perfectum radical antérieur ; l'ombrien a *pēpukurent* « poposcerint » ; mais cette forme à vocalisme radical zéro est sans doute faite aussi sur le présent ; aucun parfait ancien n'est attesté en indo-européen pour cette racine et le sanskrit n'a qu'une forme faite secondairement et tardivement sur le présent, *papracha*, comme lat. *poposci* sur *poscō*.

Avec préfixe, sans doute osq. *compārascuster* « consulte erit » (cf. skr. *sam-pr̥chāmīt* « je consulte »); kú *parakineis* « cōnsiliū », que certains rattachent à *com-pescō*.

Il y avait, d'autre part, un itératif v. sl. *prositi*, lit. *prāsyti* « demander »; le supin *procitum* (v. sous *procus*) paraît être de ce type.

Le nom d'action *prek'* est représenté par *precem* (accusatif singulier), *precēs*, etc., d'où *precor*. Le même nom se retrouve dans skr. *pr̥āt*, v. MSL 18, 315. Le v. h. a. *frāga en* est un dérivé. La valeur juridique de skr. *pr̥āt* répond en quelque mesure à la valeur religieuse de lat. *precēs*. — Pour le sens, cf. ombr. *pers-nim u* « precātor », persklum « precātiōnem, sacrificium », avec une forme *per-k-*, sans doute secondaire, de la racine ; osq. *pestlūm*, *peeslūm* « templum ».

Le sens de « demander en mariage », dont lat. *procus* offre un reflet, est attesté ailleurs, notamment dans lit. *piršti* « demander en mariage ».

Le céltique a un présent qui représente un type radical, anciennement athématisque : irl. *arco* « je prie », v. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., II, p. 457 sqq.; ce thème n'est clairement conservé dans aucune autre langue ; l'aoriste véd. *āprāt* n'enseigne rien de sûr.

1^o *possidē*, -*ës*, -*sēdī*, -*sessum*, -*sidēre* « occuper comme sien propre » (Benveniste), « posséder » (employé d'abord en parlant de biens-fonds ; cf. la vieille formule du préteur, citée par Fest. 260, 35 sqq.); s'est appliquée ensuite à toute sorte d'objets et est devenu, par affaiblissement, synonyme de *habēre*. Ancien, usuel. M. L. 6683.

2^o *possidō*, -*is*, -*sēdī*, -*sessum*, -*sidere* : prendre possession de, occuper.

Dérivés : *possessiō* : acquisition, prise en possession ; et « possession » (sens abstrait et concret) ; *possessiuncula* ; *possessiūs* (terme de grammaire traduisant κτητικός) ; *possessor* ; *possestrīx* ; *possessōrius* ; *possessus*, -*üs* (Apul.).

Le second terme de ces mots étant *sedeō*, *sidō*, le premier ne peut être que *potis*, *pote* ; le sens l'indique ; le traitement phonétique est le même que dans *possum*.

Il y a donc ici apposition de *potis*, cf. *possum*, *potobs*, etc., ou *insidiae*, *dēsidia*, etc. (le cas de dissidē est à part ; v. *dis*).

possum, **potes**, **potui**, **posse** : pouvoir, être capable. La conjugaison de *possum* est issue de la contamination du verbe **poteō*, **potēre* (cf. osq. *pūtiad*, pl. *tūti(s)t*, dans lesquelles le vocalisme *e* de *es*, *est* a été généralisé, peut-être sous l'influence analogique de l'impersonnel *poteōt*, *de potē est*, fréquemment usité à côté de la phrase nominale *pote* « il est possible ». D'autre part, l's de *potis* tendait à s'amour et *potis* devait aboutir à *pote* (cf. *magis* et *mage*). C'est cette double action qui a produit *possum*, sur lequel a été bâti analogiquement *possimus*, *possunt*, comme sur *potes* a été fait *potest*. De ces formes il a été extrait un thème **pot*, d'où **pot-sum* > *possum*, **pot-se* > *posse*, qui a remplacé un ancien *potesse*. C'est *possum* qui a rendu possible la formation de *possidē*.

Néanmoins, le sentiment de l'existence de *potis* dans *possum* n'a pas tout à fait disparu et, à l'époque archaïque, on rencontre encore les formes pleines — qui sont peut-être des reconstructions étymologiques « savantes » — *potissum*, *potis est*, et même, *potis* étant traité comme un mot invariable, *potissum*, Plt. Poe. 227 ; *potissint*, Varr., R. R. 2, 2, 1 ; *potisit* (= *potissit*) dans une phrase impersonnelle, *ubi facilius gnoscer potisit*, CIL I² 581, 27, là où il faudrait au moins *pote sit* ; de même qu'inversement *potis* rencontre avec un sujet masculin, cf. Cat. 67, 1. Sur *potissim* a été bâti un-imparfait *potissim*, dans lequel il faut voir, sans doute, non une haploglie de *potis essem*, mais une création analogique d'après le type *uelim/uellem de uolo*, avec lequel *possum* formait un couple naturel.

L'emploi impersonnel de *potest* a eu pour conséquence l'adjonction de la désinence d'impersonnel -ur aux formes ainsi usitées. A l'époque archaïque, on rencontre *potestur*, *possitūr*, *poterātur*, *possētur* quand le complément de *possum* est un infinitif passif : cf. *nequitūr et coepi*. — La langue populaire a refait secondairement sur *potui* un présent *poteō*, représenté dans toutes les langues romanes, M. L. 6682, B. W. sous *pouvoir*, et qui, historiquement, n'a rien de commun avec le verbe italien commun attesté par l'accord de l'osque et du latin ancien *potēns*, *potui*.

De *possum* dérivent les adjectifs savants *possibilis* et *impossibilis*, créés à l'époque impériale (Quintilien) pour traduire le grec δύνατος, ἀδύνατος, et sur lesquels ont été faits *possibilitas* (Arn.), *impossibilitas* (Apul., Tertullien), etc.

V. *pottis*.

**posti*, *poste*, *post*, *postid*, *postea*, *postidēa* : post est issu de **pos-ti* (cf. ante de **anti*) ; l'i en finale absente a abouti à e (on a encore la forme *poste* dans Enn. A. 230, *poste recumbite* ; Plt., As. 915, etc.) et a pu tomber dans certaines conditions syntaxiques (cf. ac

egique, nec et neque, animal et animāle). Finalement, la forme *post* s'est généralisée, tandis que l'e final du mot sens opposé *ante* est constant : *postquam* (prononcé du sens opposé cf. Mar. Victor., GLX VI 22, 11), mais *antquam* ; la raison de cette différence de traitement n'apparaît pas ; l'osque a *ant-* comme *pūst*. **Posti* pouvait être renforcé de la particule -*de* ; de là *postid* (*postid locorum*, Plt., Poe. 144, etc.), d'où dérive *postidēa*. C'est sans doute d'après *postid*, dont l'origine n'apparaît plus, qu'a été construite l'expression *ad id locorum*. La forme *pos-* ne semble pas remonter à un indo-européen **pos-*, mais représenter *post*, dont le i s'est tombé dans certains groupes : *pōne*, *pōmerium*, de **postne*, **posne*, etc., cf. *postmeridiānās* et *posmeridiānās* (Cic., Orat. 47, 157 ; Vel. Long. 79, 3) et *pōmeridiānās* (Quint. 9, 4, 39) ; peut-être *pōmoerium* (v. *mūrus*).

Post signifie « après, puis, depuis », « en arrière, derrière » au sens temporel ou local et s'oppose à *ante*. Comme *ante*, il est usité comme préverbé, adverbe ou comme préposition suivie de l'accusatif, au rebours de l'osque et de l'ombrien, qui « construisent » *post* avec l'ablatif ; cf. Buck, Osc. Umbr. Gramm., § 300, 6. Une trace de l'ablatif après *post* subsiste en latin dans les adverbes où *post* est renforcé d'une forme empruntée au thème des pronoms démonstratifs : *posthāc* (cf. osq. *post exac*), *postillā* (archaïque), *postea* (forme la plus fréquente). L'emploi de l'accusatif avec *post* doit provenir de la construction du mot de sens opposé *ante*, pour l'eloger l'antiquité de l'accusatif est attestée par l'accord de l'osque et du latin. Inversement, *anteā*, *antehāc* sont analogiques de *postēa*, *posthāc*. On trouve aussi *posticē* (Plaute), *post inde*, *post hinc* (d'après *dehinc*, *deinde*), *post haec*, *post haec deinde*, mais il ne semble pas que la soudure se soit jamais faite entre ces éléments. *Post* joint à *quam* sert de conjonction subordonnante : *postquam*, *postēquam*, dont les éléments peuvent être disjoints. L'emploi comme préverbé est rare, et sans doute récent : *post-habēō*, *-pōnō*. *Post*, *postēa* se sont maintenus dans les langues romanes, M. L. 6684, *pōst*, *pōs* (panroman), et **postius*, comme **antiūs*, v. II. W. *pūis* ; M. L. 6687, *pōstea* ; cf. aussi *ad post*, M. L. 195 (comme *adpressum*, M. L. 196) ; *dē post* : fr. *depuis*.

De *post* dérivent : 1^o *posterus* : qui vient derrière ou après, M. L. 6690, d'où *posteri* « les descendants » ; *posterior* ; *postērō*, -*äs* (Pall.) = ὑπερέω « être en arrière » ; *posteriora* : *poterne*, M. L. 6689, B. W. s. u. ; cf. aussi M. L. 6688, **posteriō*, v. fr. *postron*, etc. ; *posteriorus* : sens devant derrière ; cf. gr. ὑπερόπρωτος, ὑποβούτερος. En grammaire traduit aussi ὑπεράτος. — *Posterus* a un comparatif *posterior* (opposé à *prior*, *superior*) et un superlatif *postremus* (opposé à *primus*) ; pour la forme, cf. *extremus*, *supremus* ; à côté de ce superlatif dont la forme était peu claire a été créé *extremissimus*, employé par C. Gracchus, dans Aulelle 15, 12, 3, cf. *extremissimus*, etc. ; M. L. 6694. *Postremūs* (Tert., anim. 53) fait sur *extremītās*.

2^o *postumus* : qui vient le tout dernier, cf. Plt., 163 sqq., dans la langue du droit, a désigné l'enfant né après la mort du père (cf. Caesellius Vindex ap. Bell. 2, 16, 5, et Varr., L. L. 9, 60), celui-là seul, d'après loi romaine sur la paternité, pouvant être qualifié

de « tout dernier » (v. M. Leumann, Gnomon, 9, 240) ; d'où la graphie *posthumus*, due à un rapprochement fait avec *humus*, *humāre*. Le suffixe est le même que dans *infimus*, *primus*, *decumus*, et l'adjectif a dû d'abord servir de prénom, dans la série des prénoms numéraux qu'il terminait : *Quintus*, *Sextus*, *Decumus*, *Decimus* et, finalement, *Postumus*. De *postumus* dérivent *Postumus* ; *postumō*, -*äs* : être postérieur (opposé à *anticipō*), *postumātūs* (opposé à *principātūs*), tous deux dans Terullien.

3^o *posticus* : qui se trouve en arrière (sens local) ; Fest. 244, 24, et *quae ante nos sunt anticā* et *quae post nos sunt postica dicuntur* ; et *dexteram anticā, sinistram posticā dicimus*. Sic etiam ea caeli pars, *quae sole inlustratur ad meridiem, anticā nominatur, quae ad septentrionem, postica, rursusque diuiduntur in duas partes, orientem et occidentem* ; et P. F. 263, 4, *postica linea in agris diuidendis ab oriente ad occasum speciat*. De là *postica*, *posticula* f. « porte de derrière », avec influence de *postēs* ; *posticum*, *posticulum*, même sens (cf. M. L. 6692) et aussi « quartier de derrière », *posticius* (tardif, Fortunat), M. L. 6691. Sur *posticiaria*, v. *postēs*.

Posticus, étant l'opposé de *antiquos*, doit reposer sur **postiquos*, qui aboutissent phonétiquement à *posticus*.

4^o *postilēa* : croupière, avaloire (cf. *antilēna*). Celle-ci :

posticīpō, créé d'après *anticipō* (Claud. Mament.).

V. encore M. L. 6685, **posticinūm* « souper tardif » (cf. *cēnārī*) ; 6686, *postcrās* ; 6692 a, *post illa*.

La forme de lat. *post*, ombr. *post*, pus, *puste*, osq. *pūst*, *post* se retrouve dans tokh. *B om-post-am* « postēa ». L'élément *pos-* figure dans lit. *pās* « auprès », alb. *pas* « après », v. sl. *podzē* « après » et, avec un a d'origine ambiguë, dans la forme adverbiale : av. *pāshat* (ablatif) et *pāsčā* (instrumental), v. perse *pāsā*, skr. *pac-*āt and *paccā* « après ». Lat. *posterus* et ombr. *posta* « posteriōres » (opposé à *pretra* « priōres »), osq. *pūstreī* (in *postōrī*), *pūtīris* « posterius » sont à rapprocher de lit. *pāstāras*, lett. *pastars* « dernier ». A *postumus* cf. osq. *pūstīm[as]* « postrēmae », *posmom* « postrēnum ». V. *pōne*.

L'élément *pos* a l'air d'être le génitif-ablatif du groupe adverbial dont gr. *ēta* est un correspondant, représentant le locatif : lat. *ab* semble appartenir à ce groupe, ainsi sans doute que *po-* (v. ce mot).

postēs, -*ium* f. pl. (le singulier *postis* est rare) : jambage d'une porte, et par extension désigne la porte elle-même, comme *forēs*. Ancien (ENN.), usuel. M. L. 6693, *pōtīs*. Celtique : irl. *posta?*, britt. *post* ; et germanique : v. h. a. *phoste*, *pōst*, etc.

Dérivés tardifs : *posticīum* (confondu avec *postīcum*) ; *posticīaria* (Caes. Arel.).

On a proposé, avec quelque vraisemblance, de couper **por-sti-*, avec *por-* comme dans *por-rigō*, et la racine de *stāre* ; cf. néerl. *vorst* « faîte (de maison) ». V. H. Pedersen, V. Gr. d. k. Spr., I 339 et II 663.

postifīminūm : v. *limēn*.

postmodō : un peu plus tard ; à l'époque impériale, *post* a été interprété comme une préposition, d'où *postmodum*. Renforcement de *post*, d'abord de la langue parlée ; cf. *propemodo*.

postrēmus : v. *post*.

1^o **postrīdiē** adv. : le lendemain. Ancien locatif. *Postrīdiānus* (tardif).

2^o **postrīduō** : doublet plautinien de *postrīdiē*, créé d'après *bīdū*. On a vu, sous *post*, que le locatif *postrīs* se retrouve exactement en osque.

postulō : v. *poscō*.

postumus : v. *post*.

potēns, -entis (participe présent, employé adjectivement) : puissant ; et, suivi d'un génitif, « qui a pourvoir sur, maître de ». Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *potenter*; *potentia* (plus rare que *potestās*, peu fréquent à l'époque impériale), M. L. 6696; *potentor* (-tō) « gouverner » (langue de l'Église); *potentās*, -ās, synonyme de *principātū*; se dit surtout du pouvoir politique. Dans le latin de l'Église, se dit aussi des personnes : « un potentat » (cf. *potestātēs* « les puissances de ce monde »); *potentālis* (Mar. Vict.); *potentiāliter* (Sid.); *potentificō* (Mar. Victor.).

impotēns (= ἀρχότης), qui a remplacé *impos*; *im-potēntia* (= ἀρχότης); *omni-*, *multi-*, *prae-potēns* (cf. παγκράτης), et des créations poétiques comme *armi-, fuelli-potēns*, *elecristopotēns* (Sid.), etc.

V. *potis* et *possum*.

potieius : v. *putus*.

pōtiō : v. *pōtūs*.

potis, -e : au positif ne s'emploie qu'au nominatif singulier masculin et neutre, soit dans la phrase nominale *pote, quantum pote, quam pote; nil, quid pote; quis potis ingentes oras euoluere belli* (Enn., A. 174), soit joint au verbe *sum* dans *potis, poti sum*. Le *dīui qui potes* des livres auguraux cité par Varr., L. L. 5, 58, et qui traduit le gr. θεοί δύνατοι semble isolé. Encore le masculin et le neutre sont-ils confondus et *potis*, -e, comme *magis, mage, satis sat(e)*, se sont-ils employés indifféremment l'un pour l'autre, fait qui est évidemment lié à la possibilité d'amusement de -s et au passage de -i(s) à -e qui en résultait (v. *possum*). Sens premier « maître de, possesseur de » (conservé dans le dénominatif *pōtiō*, *potiō*, -iřis et sans doute dans *possidō*), d'où « qui exerce le pouvoir sur, puissant ». A été éliminé dans ce sens au profit de *potēns* et s'est spécialisé dans celui de « qui peut, capable »; et au neutre « possible »; cf. la phrase nominale *ut pote « comme il est possible »*, spécialisée, comme *nūmīrum*, et devenue conjonction explicative : *ut pote qui. Pote*, qui n'est sans doute qu'un doublet syntaxique de *potis*, a fait l'effet d'un neutre.

Le comparatif *potiō* « plus puissant » (cf. la citation d'un vieux poète dans Cic., Tusc. 4, 32, 69 : *qui plus pollet potiorque est patre*) a pris le sens de « préférable » (conservé peut-être en vieux logoudorien, cf. M. L. 6700). *Potius* signifie « de préférence », *potius quam* « plutôt que ». Le superlatif *potissimus* a encore le sens de « le plus puissant, le plus important »; cf. Tac., A. 14, 65, 1, *potissimos libertorum ueneno interficere* (où sans doute il y a archaïsme voulu); mais *potissimē*, po-

tissimum s'emploient dans le sens de « de préférence à tout le reste, surtout », comme gr. μάλιστα.

Dérivés et composés : 1^o *pōtiō*, -iřis, -iři, -iřum : mettre au pouvoir de ; archaïque, encore dans Plt., Amp. 177-178, *hodie qui fuerim liber eum nunc/potius pater seruitutis*; d'où *potiūs* : tombé au pouvoir de, Capt. 92, *nam postquam meu' rex est potiūs hostiūm*.

2^o *pōtiō*, -iřis, -iřum sum (l'infectum a aussi des formes de la 3^e conjugaison : *potiūr*, e. g. Vg., Ae. 3, cil. 200; Ov., Her. 14, 113; *potiūr*, Manil. 4, 384; Trag., Ph. 830; Cat. 64, 402; *potiō*, Pacuv., 217, exemple isolé en face de *potiō*, forme usuelle, ou *potiūr*, Plt., As. 916) : devenir maître de, s'emparer de ; être maître de. Ancien, usuel, classique. Se construit avec l'accusatif, l'ablatif ou le génitif, sans qu'une différence de sens apparaisse. Cicéron évite la construction avec l'accusatif, qui est surtout anté- ou postclassique (cf. Kühner-Stegmann, II, p. 382-384).

3^o *potestās* : pouvoir, puissance (= δύναμις). En particulier « pouvoir politique », « pouvoir du magistrat »; d'où le pluriel concret *potestātēs* = αἱ δύναμεις; αἱ ἀρχαὶ « les pouvoirs », c'est-à-dire « les plus hauts magistrats »; et au singulier *o hominum rerumque aeterna potestas*, Vg., Ae. 10, 18; cf. ital. masc. *potestās*, *potestā*, M. L. 6697. *Potestās* ne peut s'expliquer directement ; peut-être est-on parti du rapport *magis, maiestās*. Le nom d'agent *pōtiō* n'apparaît que dans Valère Maxime ; **potiōtū* n'existe pas. Dérivé tardif : *potestātēs* (Tert.).

Une forme -pos de **pot-s* (athématique, sans i) figure comme second terme de composé dans :

compos (abl. *compte*, cf. Thes. III 2136, 26; gén. pl. *compotūm*; doublet *compos* attribué aux *antiqui* par Priscien, GLK II 26, 18, v. plus bas) : en possession de, maître de ; et aussi, au sens passif, « possédé » (quelques exemples à l'époque impériale); *compotiō* « rendre maître de » (archaïque).

impos : usité seulement dans les expressions *impos sui*, *impos animi* « qui n'est pas maître de » (rare et archaïque ; remplacé par *impotēns*). Sur *compos*, *impos* Varron a reconstruit théoriquement un simple pos, *potis* non attesté ; cf. L. L. 5, 4 : *recto casu quom dicimus « inpos », obscurius fit, si dicas « pos[i] » quam « impos » : uidetur enim « pos » significare potius « pontem » quam « potentem »*.

Enfin, une forme -pes, de **pot-s*, figure peut-être dans : *hospes* (gén. pl. *hospiūm*), *sospes* (*seispes*), *compos*; v. plus haut *compos*, et *hospes*.

Potis est seulement attesté comme prédicatif en latin, tandis qu'il est substantif dans *hospes* et l'un et l'autre dans *sospes*. Les correspondants des autres langues sont substantifs.

A l'état isolé, l'indo-européen avait, pour désigner le chef d'un groupe de toute dimension — famille, clan, tribu — un thème **poti-* qui, notamment, sert pour le « chef de famille » : skr. *pātiā*, av. *paitiš* « maître, époux », gr. πότερος, spécialisé au sens de « époux », lit. *pāts* (gén. *pātēs*) « époux » et « lui-même » (littéralement « le maître »; cf., inversement, le sens de *ip̄simus*, *ip̄simus* en latin familier), got. *-faps* « maître » (brāt-

faps « Brātigam »). En latin, *potis* n'a pas gardé ce sens parce que l'idée de « maître de maison » est exprimée par un dérivé : *dominus*. Au second terme d'un composé, la forme est **poti-* : gr. δέσποτ-ά (littéralement « maître de maison ») est un dérivé secondaire de δέσποτος, qui avait un doublet δέσποδ-, conservé dans le verbe δέσποζω « je suis maître » ; lit. *vēs-pats*, littéralement « chef de clan », est aussi un ancien thème en -, comme lat. *com-pos*, etc.

Le mot **poti-* n'a pas servi à désigner le « maître » isolément en latin non plus qu'en celtique ou en germanique — l'emploi qui s'est développé est l'emploi prédictif, du type *potis sum*, d'où *possum*, qui rend compte aussi de l'usage de *pōtiō*, *potius* et *potissimus*. — Par là même, le latin n'a pas conservé le type féminin qui apparaît dans skr. *pātīni* « maîtresse », gr. πότνια et δέσποντα.

Le présent skr. *pātyate* « il est maître de » = av. *paityeite* n'est accompagné d'aucun autre thème verbal ; c'est donc un démoniatif, mais du thème indo-européen **pot-* conservé au second terme des composés, non du thème élargi **poti-*. Le lat. *potiūr*, avec i, y répond exactement ; *potiūr* peut se rattacher à *poti-*, quoique ce ne soit pas nécessaire. La construction de *potiūr* avec l'accusatif et l'ablatif qu'on trouve en latin (accusatif chez Plt., Asin. 344) a ses correspondants en sanskrit, où *pātyate* peut être accompagné de l'instrumental et de l'accusatif.

A en juger par osq. *pūtiād* « possit », lat. *potēns* et *potiūr* sont des formes d'un démoniatif en -ē de **pot-*. Ce démoniatif, qui est un verbe d'état existant à côté du verbe d'action *pōtiō*, n'est représenté en latin qu'au participe présent et au perfectum, ce qui va bien pour le sens. Il n'y en a pas trace hors de l'italique.

Su tout le groupe en indo-européen, v. Benveniste, Word, 10 (1954), p. 259 sqq.

pot(t)us, -i m. : vase à boire (Ven. Fort.). Mot de très basse latinité, sans doute étranger, passé en roman, M. L. 6705 et B. W. sous *pot*, et de là en angl. *pot*, en alb. *poc*, etc. V. Du Cange, s. u.

1^o *pōtūs, -a, -um* : adjetif de sens actif et passif (cf. *abēsus*) : *bu* » et « qui a bu »; cf. Varr. ap. Gell. 2, 25, 7, et *cenatus sum* et *pransus sum* et « *potus sum dicamus*. Sert de participe à *bibō*; de même *adpōtūs* (Pl., Amp. 282).

2^o *pōtō, -ās, -āi, pōtātūm, -āre* : boire (transitif et absolu) et « abreuver ». Ancien, usuel, classique ; d'où *pōtātor*; *pōtātōr*; *pōtātōriūs*; *pōtātūs*, -ās; *pōtābi-* ; *pōtāculūm*, *pōtāriūm* (tardifs); *pōtāz* (Gloss., comme *bibāz*); *Pōtua* (Arn. 3, 115); *pōtūō, -ās* (Plt.) « boire souvent, beaucoup »; *compōtō*; *epōtō* (attesté surtout au participe *epōtō*; les formes personnelles n'apparaissent qu'à partir de Martial); *perpōtō* : boire sans discontinuer, passer son temps à boire.

pōtō : buveur ; *pōtīz*; *pōtōriūs* : à boire ; *pōtōriūm* : vase à boire, cf. gr. πότηριον; *pōtēntūs* (cf. *esculentus*); *pōtūs*, -ās m. « fait de boire, le boire »; *pōtōi* : boisson (cf. gr. πότης) ; et spécialement « boisson magique », « poison » et « potion », cf. M. L. 6699; *pōtōnō*, -ās : donner à boire (Garg. Mart.); *pōtōnātōriūs* (Chir.); *Pōtina* (cf. Varr. ap. Non. 108, 15); *pōtīlīs* : buvable (Varr., Cael. Aurel.); *repōtīa*, -ōrum n. plur.; *repōtālīs*.

pōculūm (arch. *pocolom*, *pocolo*), -ī n. : de **pō-tlc-m* « vase à boire », M. L. 6623. a. *pōcillūm*; *pōcillātōr* : échanson (Apul.); *pōculēntūs* (d'après *uinolentus*); *pōcūris* (tardif); *dēpōculō* (Lucil.).

Les formes *pōtīsso* (Sacerd.), *thermopōtō*, *pōtēriūm* (Plt., Tri. 1014-1017) sont empruntées au gr. : *pōtīz*, *pōtētōnō*.

Malgré la fréquence de l'emploi en latin, *pōtō* n'est pas représenté dans les langues romanes, où seul *pōtiō* a survécu partiellement, du reste avec un sens spécial (cf. fr. *poison*). C'est *bibere* et ses dérivés qui sont demeurés. Mais l'irlandais a *pōtī*, *pōtāire* « *pōtī*, *pōtō* ».

La racine signifiant « boire » offre une alternance singulière, avec ses deux formes : **pō-*, d'une part ; **pī-*, de l'autre. Le grec a les deux à l'aoriste : *pō* à l'impératif en lesbien (et, d'après πōθ πōθē) et *pōtē* en attique. Le présent **pībē/o-* attesté par skr. *pībātī* « il boit » et irl. *ibīm* « je bois » est représenté par lat. *bibō* (v. ce mot). La forme **pō-* a été, d'ailleurs, généralisée en latin. Et l'on a *pōtūs*, *pōtōr* et *pōculūm*; le nom d'instrument a un correspondant dans skr. *pātrām* « vase à boire » et le nom d'agent dans skr. *pātī* « buveur ». L'aoriste, représenté en védique par *pāptā* « il a bu » et en grec par *πīov* (fait sur 3^e p. plur. *πīov*, participe πīovē), et le parfait, représenté par véd. *pāpāu* et par gr. πēpōtā, etc., et par πētōc « boisson », a peut-être son pendant dans le futur à redoublement fal. *pīpāfō* « je boirai ». — Pour le sens, il est à remarquer que la racine **pō-*, **pī-* est d'aspect « déterminé » : la forme radicale fournit un aoriste au védique et au grec ; la racine **ed-* « manger » fournit, au contraire, un présent, mais pas d'aoriste : « manger » indique naturellement un procès qui se développe sans terme défini.

prae (ancien *prai*; cf. *praefectos* « *praefectus* », CIL I² 398 ; *prae* s'abrége devant voyelle, cf. *prēstīs*, Vg., Ae. 7, 524, où se contracte devant un e : *prēndō* de *prae(h)endō* : en avant, devant (s'emploie de l'espace et du temps comme adverb, préverb et préposition accompagnée de l'ablatif); cf. Plt., Amp. 543, *abi prae*, *Sosia* : *iam ego sequear* (d'où *praeire*) ; préverb (seul emploi dans lequel se soit conservé le sens temporel) dans *praeceps*, *praecipiō*, *praeclī*, *praeēnās*, *praecox*. Marque une idée de supériorité dans *praealtus*, *praeclārus*, *praeclē*, etc. De là *praeūmīnum*, *praeūmīō* (Gloss.). Du sens de « en avant de, devant », on est passé à celui de « vis-à-vis de » ; et *prae* a pu arriver ainsi à signifier « en comparaison de » (même évolution que dans *prō*) : *uideant omnes prae illo parui futuros*, Nép., Eum. 10, 4; de là les conjonctions de comparaison appartenant à la langue familière : *prae ut*, *prae quam* (cf. *prō ut*, *prō quam*), ce dernier correspondant pour la forme (non pour le sens) à ombr. *prepa* « *prīusquam* », *prae quod*.

Prae, marquant l'antériorité, a pu également servir à marquer la cause (cf. *prō*) ; de là le sens de « à cause de » : *Vlīzi cor frīxit prae pauore*, Liv. Andr., Od. 16 (v. B. Kranz, *De particularum « pro » et « prae » in prisca lat. ui et usu*, Breslau, 1907) ; à l'époque impé-

altius sublimiusque uolitent » ; de là l'emploi de *praepes* chez Ennius au sens de *altus*, dans le récit de la prise des auspices par Rémus et Romulus, A. 94, *praepetibus sese pulvrisque locis dant*, à côté de A. 91, *praepes/laeva uolauit uis*. Dans la langue commune, l'adjectif a le sens de « qui se porte en avant » : *praepete ferro*, Ann. A. 407 (cf. *impetus, impete*). Dans la langue poétique, l'adjectif substantivé est devenu synonyme de *uis* ; cf. *āles*. Issu de **prai-pet-s* (gén. pl. *praepetum*) de la racine **pet-*.

V. *petō*.

praepūtium, -i n. : prépuce (depuis Varro) ; *praepūtiatus, -tiō* et *impraepūtiatus* (Tert.). Sans doute mot composé dont le second élément est obscur. Le rapprochement de *salapatiūm* n'éclaire rien. Cf. peut-être **pūtūs* sous *pātūs*.

De *praepūtium* il semble qu'aït été extrait un simple **pūtūm* que supposent quelques formes romaines ; cf. M. L. 6881.

prae-, -dis m. (de **prai-uas* > **prae-(u)eis* ; on lit *praeuides*, CIL I² 585, 46) : caution, donnant garantie à l'État créancier en faveur d'un débiteur qui a fait marché avec l'État (*manceps*, cf. Varr., L. L. 5, 40). Différent de *uas* et *sponsor*, qui désignent des cautions s'appliquant à des obligations entre particuliers. Terme technique de droit. Cf. gr. πρόεγγυος (πρόγυνος tables d'Héraclée), calqué sur *prae* au moment où ce terme était encore **praiuas*.

Dérivés et composés : *praedium* (usité surtout au pluriel *praedia*) : proprement « garanties en immeubles demandées par l'État créancier aux *praedēs* », ceux-ci devant être *locupletēs* « possesseurs de terres » ; cf. Asc., in Cic., Verr. II 1, 45, 115 : *praedes dicuntur satisdatores locupletes pro re, de qua apud iudicem lis est, ne interea qui tenet, diffidens causae, possessionem deteriore faciat, tecta dissipet, excidat arbores, et culta deserat* ; par suite « biens-fonds » ; *praediolum* ; *praediātor* (Cic.), -ōrius, -ūra ; *praediātus* « muni de biens » (Apul., d'après *dōtātus*?); *compraedēs* : *eiusdem rei populo sponsores*, P. F. 35, 8.

V. *uas*.

praeſēns, -ſentis adj. : présent (dans l'espace, opposé à *absens* ou, dans le temps, à *praeteritus, futūrus*) = gr. παρόν. Ancien, usuel, classique (v. sous *ab*). Il est à noter que *praeſēns* est sémantiquement différent de *praesum*, qui signifie seulement « être à la tête de » ; le sens de « qui préside » (Auson., ep. 21, 1) est artificiel. Ceci s'explique par le fait que, le participe n'existant pas près du simple *sum*, la forme *praeſēns* n'est pas liée à *praesum*.

Dérivés : *praeſēntia* (d'où britt. *presen*, mot savant) ; *praeſentāriūs* (archaïque) et, à l'époque impériale, *praeſentālis* ; *praeſentāneus* : présent, instantané, comptant (argent) ; substantif *praeſentāneum* (sc. *re-medium*) : remède instantané ; *praeſentō, -as* : présenter ; *praeſentātō* et *repraeſentātō* (classiques) ; *praeſentātio* ; *repraeſentātō* ; le composé qui figure dans Cicéron et César avec le sens de « exécuter immédiatement, payer comptant » (aspect déterminé) est antérieur au simple. Cf. aussi *dpraeſentātō* et *impraeſentātō* « instantanément », locutions archaïques

et populaires (Pétr., Caton), de *dē-*, *in-praeſentia* *rum*? Cf. *in rē praeſentia*.

praeſaepēs, praeſēpe : v. *saepēs*. M. L. 6724.

praeſēpium, -i n. : sorte de chardon, trad. de ἀπαλλήλη, Diosc. 3, 97, qui servait à faire des fuseaux.

praeſertim adv. : particulièrement, spécialement, surtout : *p. quod, cum*; *p. si*. De *prae* + *ser̄tum* qui s'apparente à *serō, -is, serui, ser̄tum*. Pour le sens, cf. *praeſcipū*. Classique, fréquent dans Cicéron, mais rare dans la prose impériale ; ne semble plus usité après Quintilien.

praeſes, praeſideō : v. *sedeo*.

praeſiderō : v. *sīdūs*.

praeſtes : v. *stō*.

praeſtigiae : v. *stringō*.

praeſtinō : v. *stanō* sous *stō*.

praeſtō : adverbe, joint surtout à *esse, adesse* « sous la main, à portée », d'où « au service » : *esse praeſtō ali- cuī*. Ancien, classique ; rare à l'époque impériale. M. L. 6726. Bret. arm. *preſt?*

Un adjectif *praeſtus* qu'on lit dans des inscriptions de basse époque paraît reformé sur *praeſtō*. A *praeſtō* (cf. le type *sēdulus/sedulō*) il faut rattacher sans doute :

praeſtō, -ās, -āui (et *praeſtiū*, par confusion avec *praeſtō de stō*) ; *-ātūm, -ārē* : mettre à la disposition de (avec l'accusatif de l'objet et le datif de la personne intéressée : *praeſtāre aliquid alicui*) ; et, par suite, « fournir, prêter » (ancien, usuel ; fréquent à basse époque comme substitut expressif de *dare*, *praeſtāre (praeſtāre operam)*, et par suite panroman, sauf roumain, dans ce sens), M. L. 6725 ; souvent employé pronominalement : *praeſtāre sē*.

Les Latins établissaient un rapport, réel ou imaginaire, entre *praeſtē* et *praeſtō*, cf. Varr., L. L. 5, 40, *prae-dia dicta, item ut praedes, a praeſtando, quod ea pignore data publice mancipis fidem praeſtant*, qui a eu pour conséquence le sens de « garantir » que présente fréquemment *praeſtō*. C'est à ce sens que se rattachent les dérivés d'époque impériale *praeſtātor*, *praeſtātō*.

Il a été proposé de l'adverbe des explications diverses dont aucune ne s'impose : **prac-sitō* (v. *po-sitūs*), *prae-stō* (de la racine de *stāre*) ; **prae-ud-* (cf. *prae-*) ; **prae-hestōd* (cf. skr. *hastah* « main »), ingénieuse explication due à J. Wackernagel et proposée par lui à la *Versammlung des schweizerischen Philologenverbands* en 1919, mais qui se heurte au fait que le mot sanskrit n'a de correspondant nulle part.

praeſtō, -stās, -stītī : v. *stō*.

praeſtōlōr (δ dans Plt., Epid. 221), -āris, -ātūs sum, -āri (et *praeſtōlō*, archaïque ; cf. Non. 475, 31) : attendre, guetter ; *ri dicitur qui ante stando, ibi, quo uenaturum excipere uult, moratur*, P. F. 250, 3 ; cf. Don. Eun. 975, *praeſtōlō est preſto esse et apparet*.

Rare, surtout archaïque, repris à basse époque (Vulg. qui a aussi *praeſtōlātō*). Sans doute mot de la langue parlée. Dérivé de **praeſtō-lo-s?*

praeſul, -lis c. : celui qui saute en avant (cf. *salītō*,

épithète du prêtre principal des Saliens qui dausait en tête de la procession annuelle, Cic., Diu. 1, 26, 55. De deux sens dérivés : 1^o danseur (cf. *praeſulor* et *praeſulatōr*) ; 2^o président, directeur, chef (époque impériale) ; d'où *praeſulor*, -āris ; *praeſulatōs*, -ītūs (= προεπίστολος, latin ecclésiastique) ; d'après *cōſul*, *consulatōs*.

praeſter : v. *prae*.

praeſtexō, -texta : v. *texō*.

praeſtor, -ōris m. : préteur, titre donné à un magistrat romain dont les fonctions n'ont pas toujours été les mêmes. Les anciens font dériver ce nom, en raison du commandement militaire exercé au début par le préteur, de **prae-iōr* « celui qui marche en tête », comme skr. *pura-ētār* (cf. *praeſul*) ; v. Cic., Leg. 3, 3, 8. Mais il est possible que *praeſtor* soit (comme *magister?*) une déformation par étymologie populaire d'un terme étrusque : *purθ*, *purθne* que l'on a rapproché de gr. πράτης ; cf. Fr. Leifer, *St. z. antik. Aemterwesen*, I, 83, 4 et 93 sqq.!

Dérivés : *praeſtōrius* (d'où *praeſtōrium* n.), -ārius, -ītūs ; *praeſtūra* (cf. *cēnsūra*) ; *prōpraeſtor*.

prandeō, -ēs, -dī (et *prandidī*, blâmé par Diom., GLK I 367, 17 : *errant qui dicunt prandidi*) ; *prānsum, -ērē* : déjeuner. Ancien (Plt.), usuel, classique. M. L. 6728.

Formes nominales et dérivés : *prandium, -i n.* : déjeuner (du matin, dit aussi *iēntāculūm*, cf. *iētānus*, et du midi, cf. P. F. 249, 12 et 296, 20 ; les noms désignant les repas ont été fréquemment intervertis). Ancien, usuel. M. L. 6730. Irl. *prōind*, britt. *prain*. De là *prandiolūm* (Not. Tir.) ; *prandiculum* (Fest.), -ārius, *prandīarius* (Schol. Hor.), M. L. 6729 ; *prān-sus* : qui a déjeuné ; *dēprāns* (Naev., Corn. 20, comme *dēsēs?*) ; *imprānsus* : qui est à jeun ; *prānsor* (rare, archaïque) ; *prānsōrius* ; *prānsiō, -ās*.

Comme *prandium* désigne un repas pris dans la première partie de la journée, on a été tenté d'y chercher un premier terme *pran-* (ou *pram-*) du groupe de *prior*, *pri*, etc. — et il ne manque pas, hors du latin, de formes à -m- comme lit. *pīmas* « premier » — et, au second terme, une forme à vocalisme zéro de la racine de *edō* (cf. gr. άγιτη in face de άγιω, cf. M. L. 6742, et qu'on aperçoit déjà dans des expressions comme *uītes pressius radere*, Pall. 12, 9 ; *pressius colla radere*, Vég., Vet. 1, 56. Cf. encore M. L. 196, *ad pressum*, d'où proviennent it. *appresso*, fr. *après* (v. B. W. s. u.) ; cf. aussi **appressīō*, M. L. 554 a. A *preſmō* correspond l'intensif *pressō*, -ās (souvent confondu avec *prēnsō*), évité par la langue classique, mais qui est dans Plaute et dans les poètes du siècle d'Auguste (cf. Ov., M. 8, 538 ; Vg., B. 3, 99, p. *ubera palmis* ; Prop. 3, 15, 18) ; M. L. 6741, 6745.

Autres dérivés et composés : *pressim* adv. (Apul. ; cf. *pedepressim*) ; *pressō* (rare et technique ; Gés., Vitr.) : 1^o pression ; 2^o sens concret : *pressio quod Graeci ύπομύλων appellant* ; *pressor* « qui premit » (Charis. p. 219, 16 B) ; « qui rabat le gibier » (Isid., Or. 10, 282) ; *pressōrius*, d'où *pressōrium* : pressoir, presse à étoffes, qui a remplacé *prēlūm* dans les langues romanes, M. L. 6744 ; *pressūra* « coma » et « oppression » (époque impériale), d'où britt. *prysur*, *prysuro* ; *pressulus*, *pressulē* (Apul.) ; *pressus*, -īs m. (classique, Cicéron) ; *pressīcius* (Gloss. -m, πτέαμουν,

bouche, etc.) ; et s'emploie aussi au sens moral : perverti, dépravé, mauvais. Ancien, usuel, classique. B. W. *brave?*

Dérivés et composés : *prāuitās* ; *prāuō* : στρεθλῶ (Gloss.), dont la langue classique ne connaît que le composé *dēprāuō*, -ās (opposé à *corrīgō*, Varr., L. L. 9, 11) ; *dēprāuātō* ; *imprāuō* (tardif) ; *prāuesco*, donné comme transitif dans les gloses et traduit par δι-φείρω, ἀφανίζω, στερίσκω ; *prāui-cors* ou *-cordius*, *loquium* (langue de l'Eglise).

Étymologie peu claire. On est tenté de rapprocher le sens de *per-* dans *pereō*, *perperus*, etc., qui est ancien (v. *per*). Le suffixe serait le même que dans *priūs* et surtout que dans *cūrus*, *toruuſ*. Mais, tandis que sl. *prāuō* « droit » s'oppose à *kriū* « oblique », lat. *prāuus* marche pour le sens avec *perperus*. Le difficile est d'expliquer *prā-* ; par skr. *prāvāh* et lit. *pīmas* « premier », on sait qu'il y a des formes dissyllabiques : **per-ī*, **prā-* ; le *prā-* de *prāuus* s'expliquerait donc : mais ceci oblige à poser pour le latin un type dont les correspondants sont lointains de toute manière.

prēcius, -a, -um (*praeſcia, pretia*) : -a *ūtīs*, nom d'une sorte de vigne et de raisin (Vg., G. 2, 95 ; Plin. 14, 29). Synonyme de *praeſcoquus* d'après Servius. Cf. *Praecīānum* (*pirum*), Cloat. ap. Macr. 3. 19, 6.

precor : v. **prex*.

prēlūm, -ī n. (*prēlūs*, Gloss.) : levier et poutre du pressoir ; puis le « pressoir » tout entier (*torcular*). De **preſ-lom* ou **preſ-slo-m*, cf. *preſſi* de *preſmō*. Ancien (Cat.), technique.

preſmō, -īs, *preſſi*, *pressum*, *preſmēre* : presser (sens physique et moral), serrer et « serrer de près, enfoncer, planter ; accabler », etc. Le sens général « exercer une pression sur » s'est nuancé de diverses manières suivant le mot auquel il était joint. Usité de tout temps. M. L. 6738 et 6745, *pressus*, cf. germ. *fressa* (et *persa* de *pressa* ; 6739?), **premitus* ; 6743, **pressia*. — *Pressus* a le sens de « contenu, retenu », d'où, dans la langue de la rhétorique, « concis » (opposé à *inflatus*) et « précis, exact » ; l'adverbe *pressē* est arrivé à prendre le sens de « de près, près » qu'il a dans les langues romanes (comme gr. άγιτη in face de άγιω, cf. M. L. 6742, et qu'on aperçoit déjà dans des expressions comme *uītes pressius radere*, Pall. 12, 9 ; *pressius colla radere*, Vég., Vet. 1, 56. Cf. encore M. L. 196, *ad pressum*, d'où proviennent it. *appresso*, fr. *après* (v. B. W. s. u.) ; cf. aussi **appressīō*, M. L. 554 a. A *preſmō* correspond l'intensif *pressō*, -ās (souvent confondu avec *prēnsō*), évité par la langue classique, mais qui est dans Plaute et dans les poètes du siècle d'Auguste (cf. Ov., M. 8, 538 ; Vg., B. 3, 99, p. *ubera palmis* ; Prop. 3, 15, 18) ; M. L. 6741, 6745.

Autres dérivés et composés : *pressim* adv. (Apul. ; cf. *pedepressim*) ; *pressō* (rare et technique ; Gés., Vitr.) : 1^o pression ; 2^o sens concret : *pressio quod Graeci ύπομύλων appellant* ; *pressor* « qui premit » (Charis. p. 219, 16 B) ; « qui rabat le gibier » (Isid., Or. 10, 282) ; *pressōrius*, d'où *pressōrium* : pressoir, presse à étoffes, qui a remplacé *prēlūm* dans les langues romanes, M. L. 6744 ; *pressūra* « coma » et « oppression » (époque impériale), d'où britt. *prysur*, *prysuro* ; *pressulus*, *pressulē* (Apul.) ; *pressus*, -īs m. (classique, Cicéron) ; *pressīcius* (Gloss. -m, πτέαμουν,

CGL II 407, 43). Cf. aussi *Prema*, divinité nuptiale, citée par St Augustin et Tertullien, et *prélum*.

Composés : *apprimō*; *comprimō* et *compressō*; *compressus*, -ūs; *compressō* (bas latin; dans l'Itala = ἔκθλιτος); *déprimō* (demeuré en v. fr. *depriembre*, M. L. 2575); *exprimō* : faire sortir en pressant, exprimer; d'où « modeler », cf. Plt., Pseud. 56, *expressam in cera ex anulo suam imaginem* (= *effingere*), et par suite « représenter, exprimer, prononcer »; et aussi « faire sortir de force, arracher »; *pecunia ui expressa et coacta*, M. L. 3057; *imprimō*, *impressō* (= ἐντυρώω, ἐντύπωσις), M. L. 4318; *opprimō*; *reprimō*; *supprimō* : enfouir en pressant, engloutir : s. *nāemū*; par suite « faire disparaître, supprimer »; et aussi « cacher au fond » (= *abscondō*, *cēlō*).

Cf. aussi M. L. 6743, **pressia*; 5739, **premitus*.

La comparaison du *premō* et de *pressī*, *pressus* montre que l'élément radical est ici *pr-*. Dans -em-, il y a une caractéristique du présent qui rappelle certaines formes du tokharien B; v. MSL 19, p. 160 sqq. L'élargissement -em- indique un procès qui dure; en latin, on a ainsi *dor-m-iō*, qui indique le fait d'être en état de sommeil; v. aussi lat. *tremō* et cf. peut-être la racine *gʷem- (skr. *gam-*, got. *giman*) en face de *gʷā- (skr. *gā-*, gr. *βᾶ-*). Le latin aurait conservé ici trace d'un type très archaïque.

Quant à *pressus*, *pressī*, il faut partir de *pr-*et*- ou *pr-es-*, avec un élargissement en -i- ou en -s-. La racine serait celle de skr. *sphurati* « il heurte du pied », lat. *spernō*, etc.; mais les sens concordent mal; et les formes latines n'ont aucun correspondant précis. Ce qu'il y a de plus près pour le sens, c'est v. sl. *pere*, *pīrati* « fouler du pied, *πατεῖν* »; mais l'ensemble du groupe slave et balkanique est assez loin; le sens de « frapper » y domine. Le sens de « presser, serrer » s'expliquerait par l'emploi du suffixe *-em- à valeur durative.

presbyter, -i m. : emprunt fait par la langue de l'Église (depuis Tert.) au gr. πρεσβύτερος « prêtre », avec doublots populaires *praebiter* (d'après *praebeō?*), *prosbitēr*, *probiter*, auxquels remontent certaines formes romaines. M. L. 6740; B. W. s. u. Celtique : irl. *grímithir*, *crimithir*, *prespiter*; britt. *pryfder*; germanique : v. angl. *preost*, all. *Priester*, alb. *prift*.

Dérivés : *presbytera*, -erālis, -erātus, -ūs; -erium.

pretium, -i n. : prix, somme d'argent et de monnaie versée contre une chose ou un service; cf. est *operae pretium* « on est payé de sa peine ». Comme τιμή, μερός, et peut-être à leur imitation, s'emploie quelquefois en poésie dans le sens de *poena*. Sur le rapport établi par les Latins entre *pretium* et *praemium*, v. ce dernier. Ancien (Liv. Andr.), usuel. Panroman. M. L. 6746.

Dérivés et composés : *pretiōsū*; *pretiōsitas* (rare); *pretiō*, -ās (Cassiod.); et *appretiō* (= τιμάω dans la langue de l'Église), *appretiātō*; *dépretiō* (tardif); *dépretiātor*; *manupretium* : prix de la main-d'œuvre, salaire.

Aucun rapprochement sûr. On a souvent comparé le groupe de l'adverbe lette *pretiō* « en face », v. sl. *protivā*, « contre », gr. προτί, etc. Mais le groupement de *pretium* avec *intepres* proposé par Bréal, MSL 3, p. 163 sqq.,

vaut mieux; ces mots se rattacherait à l'idée de « trumper » : cf. gr. πέρνημι, etc.

a) **prex*, **precis* f. (nominatif et génitif singulier non attestés en dehors des grammairiens et des glossateurs; on rencontre seulement le datif *preci*, l'accusatif *precem*, tous deux antéclassiques, et l'ablatif *prece*; le pluriel *precēs*, -um est plus fréquent) : demande; spécialement « prière(s) ». Ancien, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *precariūs* : qu'on obtient seulement par prière (opposé à *dēbitūs*, *prō imperiō*); précaire, mal assuré; de là, en droit, *precārium*: *est quod precibus petenti utendum conceditur tamdiu quamdiu is qui concessū patitur... qui precario concedit sic dat, quasi tunc recepturus cum stbi libuerit precarium soluere*, Dig. 43, 26, 1; adv. *precariō*; *precor*, -āris, -ārī : prier; panroman, M. L. 6733, *precāre*, et 6734, **precāria*; 6735, **precācē*; et ses dérivés et composés : *precātiō*, *tiuncula*, -tiūus, *tor*, *toriūs*, -ius, -ūs; *precāmen* (tardif); *ap*, *com*, *dē*, *im*-*precor* et leurs dérivés. Britt. *deprecoit* = *dēprecātiō*.

b) *poscō*. Nom d'action, radical, de genre animé, féminin (cf. lux, nēx, uox, etc.); ancien terme du vocabulaire juridique et religieux.

b) *procus*, -i m. : celui qui demande en mariage, prétendant (archaïque et poétique). De là : *procō*, -as (aussi archaïque), *procātiō* (Apul.) et *procār* (ancien, usuel, classique), *procācītā*, *procācia* (d'après *audācia*); cf. Fest. 290, 23, ... *procī dicuntur qui poscunt aliquam in matrimonium, Graece μητρηπες. Est enim procare poscere, ut cum dicatur in iudice confolando : si alium procas, niue eum procas*, hoc est *poscī*; unde etiam mere trices *procaces*.

Vocalisme o normal dans un nom d'agent, thème en -o-e- : cf. *toga* et *tegō*; *τροχός* et *τρέχω*.

Un supin *procūtūm*, qui doit venir de **procōiā*, -is (cf. Meillet, BSL 23 (70), 81 sqq.), est attesté dans Livius Andronicus; cf. P. F. 252, 3, *procūtūm cum prima syllaba corripitūr, significat petitum. Liuius (Odyss. 7, cf. Ilom. 248) : matrem <mean> procūtūm plurimi uenerunt*. Un participe **procūtūm* du même verbe est encore dans P. F. 252, 1, *procūtūm testamentum dicebat uelut procatum, prouocatum, i. e. irritum ac ruptum*. — *Procūtūm*, *procūtūs*, qui devaient servir d'abord de supin et de participe à *poscō*, ont été éliminés par des formes empruntées à *petō*: *petūtūm*, *petūtūs*.

V. *poscō*.

I. *prī* (*prior*, *prīmus*) : en avant, d'avant (cf. P. F. 252, 25, *pri... antiqui pro pīe dixerunt*), adverbe de sens local et temporel, apparent à *prō*, *per*, *pīr*; cf. aussi gr. hom. πρīv, crét. πρīv (une fois), qui a fourni de nombreux dérivés et composés.

Ce *prī* concorde avec l'allemand *prei*, v. sl. *pri* (v. sous *prae*).

1^o *prīdem* (de **prī-dem* ou **prīs-dem*, cf. *prīscus*) adv. : depuis longtemps, autrefois.

2^o *prīdiē* adv. : la veille, le jour d'avant (ancien, classique). Cf. *postrīdiē*, *perēndiē*. Dérivé : *prīdiānus*.

II. *prior*, *prīus*, comparatif issu de **prīgōs* : qui est en avant (dans le temps ou dans l'espace), précédent, premier (en parlant de deux). Avec idée de supériorité : supérieur (joint à *polior*). Subst. *prīorēs* m. pl., équiva-

lent poétique de *maiōrēs*. Le neutre *prīus* s'emploie avec le sens de « autrefois, auparavant » (cf. M. L. 6757); *prīus quam*. A basse époque, *priōrum* (*priōsus*), opposé à *retrōrum*; *priōrātūs* : priorité, préférence (Tert.). De *prior* : irl. *priōr*.

Le latin n'a pas le dérivé de *prō* qui existe dans osq. *pruer par* « *priusquam* », skr. *pratār* « de bonne heure » (cf. gr. πρωτό) ou dans gr. πρότερος, av. *fratarō* « le premier (des deux) », skr. *pratārām* « de plus ». Il a généralisé le type en -*ior* dans l'opposition de deux, d'où les formes telles que *superior* et *exterior*. Ici, il a *prior*, en partant de *pr-* de *prō*, *pīe*, *pri*, etc. C'est une forme

III. *prīmū* (le pélignien *prīsmu* « *prīma* » indique l'ancienne forme **prīsmo-*) : qui est tout à fait en avant (*prīma puppis* « l'extrémité de la poupe »), le premier. Opposé à *postrēmūs*, comme *prior* à *posterior*. Sert d'adjectif ordinal à *ānūs*, comme en grec πρώτος à εἰς; v. M. Lejeune, BSL 29, p. 117 sqq. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6754. Celtique : irl. *prim*, britt. *prīf*.

Au lieu de la forme **s^omo* du suffixe qui est dans *facillimus*, *pigerrimus*, *nouissimus*, il y aurait ici *-mo* comme dans *summus*. Dans *prīs-pēl. pris-mu*, il y aurait la forme à degré zéro du suffixe des comparatifs comme dans *nou-is-simus*, mais devant **-mo*, non devant **s^omo*. Pour le détail de la formation, on ne peut faire que des hypothèses. Du reste, les formes signifiant « premier » par rapport à plus d'un terme de comparaison diffèrent d'une langue indo-européenne à l'autre.

Dérivés et composés de *prīmū*:

prīmānūs : de la première légion. Terme technique de la langue militaire; *prīmāriūs* : du premier rang, de premier ordre, M. L. 6749, panroman; *prīmās*, -ātis : originaire des premières familles; puis « du premier rang » (tardif). Même suffixe que *nostrās*, *optimās*, etc. Irl. *primait*; *prīmatus*, -ūs (tardif).

Tardif : *prīmāriola* = *prīmipara* (Soran., p. 77, 7).

primor (ou *prīmōris*, nominatif inusité), *lōris* : qui se trouve au premier rang ou à l'extrême, *prīmōris* dūgitū; *prīmōra labia*; *prīmōris*, -ūs (m. cf. *dūctōrēs*); M. L. 6753. On l'explique comme tiré de *prīmō ōrē*, comme *sēdūlus de sēdūlō*, v. M. Leumann, Glotta 13, 32; mais peut être issu par contamination de *prīmūs* et de *prior*.

prīmōtūs (rare et tardif, d'après *sērōtūs*) ; *prīmūs* (Plt., Tert.); *prīmūtūs* adv. (anté- et postclassique) : en premier lieu; d'où *prīmūtūs* = πρωτόγονος (époque impériale), M. L. 6752; *prīmūtūs*, -ōrum n. pl. : droit d'aînesse; *prīmūtūs*, -ūs : id.; -tiūalīs; *prīmītūs* (poétique et classique) : prémiées; premiers fruits. M. L. 6751. Irl. *primītūs*.

Prīstēs, -a, -ūm : ancien, antique (et qui n'existe plus à l'époque où l'on parle). Ancien (Enn., qui le joint à *cascūs* : *quem prīsti cascī populi tenuere Latinī*); assez fréquent dans Cicéron, n'est plus guère employé à l'époque impériale que par la langue poétique, où il comporte souvent une nuance de respect ou de vénération. Sert de surnom; cf. aussi *Prīsciānūs*, -ūllus. Adverbe : *prīscē* (Cic.).

prīstēs, -a, -ūm : même sens; mais se dit de choses qui durent encore, e. g. *odīo prīstīno incēnsa mulier*, Cic., Clu. 7, 18. Classique (Cic., Cés.); mais rare à l'époque impériale, quoiqu'on le trouve en poésie chez Virgile et Ovide et en prose chez Suétone, Columelle, Aulu-Gelle et Gaius.

Pas de substantifs dérivés; le latin dit *antīquītās* ou *uetustās*. Adverbe : *prīstīne* (tardif).

Ces deux adjectifs sont des dérivés d'une forme **prīs*, l'un avec le suffixe *-ko-* (cf. *cascūs*), l'autre avec la formation en -*tinūs* de *diūtinūs* (à côté de *diūturnūs*), *crāstīnūs*, etc. (v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.* 5, § 172, IX, p. 222); à en juger par skr. *nū-t(a)nāh* « actuel », etc., *prīstīnūs* est d'un type ancien. Quant à *prīscūs*, on n'en a pas plus que pour *prīstīnūs* un correspondant exact; mais il y a une forme parallèle : arm. *erēp* « ancien », d'où « prêtre » (d'après πρεσβύτερος), thème en -*u* supposant une diptongue en -*i-* (*ei* ou *oi*) suivie de **sku-*. Le cas de gr. πρεσβύτος est autre : c'est peut-être

un ancien composé ; cf. les mots sanskrits en *-gu-* « allant ». Mais il faut retenir les formes à *πρεισ-* : *thess., πρεισθεα*, etc. (v. Bechtel, *Griech. Dial.*, I, p. 149), et *πρεο-* : ion.-att. *πρέσθους*. Le *prīs-* de lat. *prīscus* peut reposer sur **preis-*.

Cf. *primus*, *prior*.

pristis : v. *pistrix*.

prīus, -a, -um : pris isolément, singulier, particulier ; qui appartient en propre ; cf. P. F. 252, 20, *prius priuasque antiqui dicebant pro singulis. Ob quam causam et priuata dicuntur quae uniuscuiusque sint; hinc et priuilegium et priuatus; dicimus tamen et priuatum cui quid est ademptum*. Rare et archaïque ; remplacé soit par *priuatus*, soit par *prōprius* et, dans le sens distributif, par *singulus*. Irl. *priv'*

Dérivés et composés : *priuō*, -ās : d'abord « mettre à part, exempter », p. *dolore, exsilio* ; puis, avec nuance préjuré, « priver de », M. L. 6758 ; de là *priuātūs* (sc. *imperio*) : privé, employé par euphémisme comme substantif *priuātūs* « un particulier » (= *ἰδιώτης*) ; *priuātō* « dans le privé », demeuré dans les langues romanes, M. L. 6761, avec le dérivé **priuātua*, M. L. 6760 (cf. *apprioviser*), et en britt. *priawt*, *priod* « mari » ; *priuātūm*; *priuāntia* n. pl., transcription du gr. *στερντωά*; *priuātūs (-ticius)*, terme de grammaire traduisant *στερντωός*; *priuāntia*, -ae f. : privation, suppression (*ἀφαλέσσει*; Mar. Vict., Cassiod.) ; *priuātūrius* « en propriété privée » (Ed. Diocl.).

Composés : *priuilegium* : loi ou mesure prise en faveur d'un particulier, privilège ; *priuilegiārius*.

priuignus, -gna m. f. : fils ou fille d'un premier lit (proprement « celui qui est né à part des autres »). Cf. Isid. 9, 6, 21 : *priuignus est qui ex alio patre natus est; et priuignus dici putatur quia prius genitus. Vnde et uulgo antenatus. Sert aussi de cognomen, parfois déformé en *Priuigenus*, d'après *Prīmigenius*.*

Prius pourrait être issu de **prei-u-os* (cf. *prā-uos*, *cur-uos*) « celui qui est en avant », et par suite « celui qui est isolé des autres ». Le S.C. des Bacchanales a encore la forme à diphtongue *preiuatud*. L'adjectif est italien commun : ombr. *prever* « singulis », preve « singillatim » ; osq. *preiuatuad* « priuātō, reō ». V. aussi *proprius*.

prō, *prōd-* (cf. *prōdeō*, *prōdesse*, *prōdigō* ; le d de *prōd* est issu sans doute de *-de*, cf. *antid*, *postid* ; *re* et *red*, *sē* et *sed* ; la forme *prōd-* s'emploie uniquement devant voyelle, du reste d'une manière non constante, au rebours de *red-* : cf. *prōmō* et *redimō*, *prōlēs*, *prohibē* (cf. osq. *pru-hipid* « prohibiter ») et *redhibē*, ce qui a amené parfois à considérer *prōdeō*, *prōdigō* comme analogiques de *redeō*, *redigō*, mais l'hypothèse ne rend pas compte de *prōdesse*) : adverbe, préverbale et préposition. *Prō* comme préposition compte pour une longue ; comme préverbale, il est bref ou long ; ainsi *prōuehat atque prōpellat*, Lucre. 4, 194, mais *prōpellēns*, 4, 286 ; *prōficio*, mais *prōficior* ; *prōpāgō* et *prōpāgō* (cf. *prōbus* et *prōnūs*, etc. ; les poètes usent suivant leur commodité de cette double quantité, cf. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 151. *Prō* en tant qu'adverbe n'est plus usité que dans les locutions *prō quam*, *prō ut* (cf. *prae quam*,

prae ut) et dans *prōinde* (cf. *perinde*). Sens : « en ayant devant (sens local ou temporel, cf. *profugus* ; mais *prōaus*, *pronepōs*), sur le devant de » (avec l'idée accessible de quelque chose qu'on a derrière soi ; cf. *ante-*). Ceci explique qu'à *prō* se soit liée l'idée de défense, de protection, d'où le sens de « pour » (demeuré dans les langues romanes, M. L. 6762), « dans l'intérêt de » (opposé à *contrā*), « à cause de » ; cf. Plt., Tri. 26, *concastigabo pro commerita noxia* (alternant avec *qd*) ; puis une idée de substitution « à la place de », *prō cōsul*, etc. ; d'où simplement « comme » ; *habere prō certi* « tenir comme (pour) certain » ; et « en guise de ». *Prō* marque aussi une proportion : « selon, dans la mesure de, proportionnellement à », *prō uīribus*, *prō uīrili parte*, *prō ratā parte*, *prō portione*.

L'ablatif qui accompagne *prō*, comme aussi *prae*, est véritablement un ablatif, et non un locatif : *prō castri* veut dire « en avant en partant du camp », cf. gr. *πρὸ τοῦ τείχους*. Usité de tout temps. A basse époque parfois confondu avec *prae*. M. L. 6762.

En osque, dans la table de Bantia seulement, et sans doute d'après l'usage latin, *pru*, de *prō*, a des constructions pareilles à celles de lat. *prō* : *pru meditatu* « *prō magistratu* », *pru medicatud* « *prō iūdicatiu* ».

En tant que préverbale, la forme *pro-* se retrouve exactement dans ombr. *pru* : *prusekatu* « *prōsecātō* », osq. *pru-*, irl. *ro* (préverbale avec valeur spéciale), gell. *fra*, lit. *pra-*, v. sl. *pro*, skr. *pra-*, av. *fra-* ; le hitt. a *pra* (écrit *pa-ra-a*) « en avant » ; mais **prō* n'est attesté nulle part comme préposition hors du grec dès lors, même si **pro* a pu aboutir à *ombr. -pe* ; ce qui n'est pas exclu, il n'y a pas de raison de croire que le *pe* de *ombr. tutā-pēr, tota-per* soit un ancien **prō*. En grec, *πρό* offre encore beaucoup de traces de caractère adverbial, ainsi chez Homère, N 800, II 18, α 37, etc., et dans des expressions comme *οὐπάνω πρό*, *ἱλύθι πρό*, *ἡδῷ πρό*, l'adverb en -ōt à valeur locative ne dépend pas de *πρό*. Une forme **prō-* est attestée au premier terme de composés nominaux : gr. *πρω-πέρωτ*, v. sl. *pra-dēdū* « arrière-grand-père » (de même, le slave a *pa-metj* « souvenir » en face de *po-minjo* « je me souviens »), v. pruss. *prā-butskas* « éternel », lit. *prō-fernai* « il y a deux ans » ; à en juger par là, *ō* serait ancien dans lat. *prō-clūis*, *prō-genīes*, *prō-nuba*, etc. ; l'*ō* de lat. *prōgenīes* est peut-être plus archaïque que l'*ā* du synonyme skr. *prajā*, qui peut devoir son *ā* à l'influence de *prājāyate* « il est issu de, prājāta (cf. lat. *prognātūs*), etc. Comme préposition, la forme ancienne serait **prōd*, dont l'origine n'est pas claire. Ce *prōd* a servi de préverbale, de sorte que l'on a eu *prō-sum*, *prōd-est*, etc., de même que, inversement, on a *pro-nepōs* (cf. skr. *prānapāt*) en face de *prō-nurū*, etc. Pour le sens de ces mots, cf. le parallélisme de lat. *prō-aus* et du synonyme v. sl. *pra-dēdū*.

J. Wackernagel, *Sprachl. Untersuch. zu Hom.*, p. 238 sqq., a voulu établir une différence de sens dans l'emploi de *prō* et *prō* en latin : *prō* signifierait « en avant », *prō* indiquerait le « départ ». Mais on n'observe aucune distinction de sens dans l'emploi des deux préverbes, et le plus souvent c'est la métrique qui décide : ainsi *prōficio*, mais *prōficior* ; on trouve *prōfugū* et *prōfugō* ; Lucrèce emploie *prōpāgāre*, I 195, et *prō-*

gent, I 16 ; et, dans un même vers, *prōuehat atque prō-* *pellat*, 4, 194.

V. J. B. Hofmann, I. F. 44, 73.

Le groupe de *prō* est à rapprocher de ceux de *per*, *prae*, *prior*, etc.

prō (et *proh* ; l'*h* sert seulement à noter la longue) : exclamation marquant l'étonnement ou l'indignation. S'emploie absolument, ou avec un vocatif ou un accusatif ; quelquefois, comme *ō*, peut-être à l'imitation du grec *ψεῦ*, avec un génitif (Tertullien).

Sans doute identique à *prō*, à l'origine.

prober, -bra, -brum ; *probrum*, -i : neutre d'un ancien adjetif *prober* repris par Aulu-Gelle 9, 2, 9, *anic-* *malia spurca ac probra*, qui avait un double sens, subjectif et objectif, « digne de reproche » et « reproché ». De là le double sens de *probrum* « reproche (fait à quelqu'un) » et « acte digne de reproche, faute contre l'honneur » (= souvent *stuprum*). Ancien, classique, usuel. L'emploi substantif de *probrum* provient peut-être de la locution *probrum est*.

De *probrum* dérivent : *probrosus*, qui a supplantié *prober* ; *probositas* (bas latin) ; *probō*, -ās, glosé ὀβείδη, usité seulement dans les composés *ex-probō*, *op-(ob)-probō* (archaïque) « reprocher », et leurs dérivés *ex-probatiō* (classique) ; -tor, -trix (Sén.) ; *bilis* (Vulg.) ; *opprobrium*, -brisus ; *opprobriatiō* (Gell.) ; *opprobri-* *mentum*.

Prober représente sans doute **pro-bher-os* « mis en avant contre quelqu'un » ; le second élément appartient à la racine de *ferō*, cf. le sens de gr. *προφέρω*. Certaines gloses l'expliquent par *imputatio mali* ou *crimen proiec-* *tum*. — V. *improperō*.

probus, -a, -um : de **pro-bho-s* « qui pousse bien (ou droit) », cf. *super-bus* ; cf. Acc. ap. Cic., Tu. 2, 5, 13, *probæ fruges suapte natura enitent* ; Col., Arb. 3, 6, *probus ager*. S'est ensuite, comme *frūgi*, appliqué aux hommes avec le sens moral de « bon, honnête, probe », e. gr. *frugi* et *probum esse*, Plt., Mo. 133. Ancien, usuel, classique. Irl. *-prom* dans *am-prom* « improbus ».

Dérivés et composés : *prōcerēs* (classique) ; *prōcē-* *ritudo* (bas latin) ; *prōcerulus* (Apul.) ; *imprōcerūs* (Tac., Gell.).

En face de *crēscō* il a dû exister une forme **ker-* de la racine ; cf. arm. *serem* « j'engendre ». *Prōcerūs* rappelle pour la formation *sin-cērus*, q. u. *V. Cerus*.

**prōcestria* : construction en avant du camp ? : *p. di-* *cuntur quo proceditur in muro. Aelius procestria aedificia dixit esse extra portam; Artorius procastria quae sunt ante castra*, P. F. 252, 5. Pas d'exemple dans les textes ; les explications rapportées par Festus semblent bien des étymologies populaires. Mot d'emprunt ?

procēul, adverbe et préposition (ce dernier emploi est poétique) : à distance, au loin ; loin de. Ancien, usuel. Non roman. Sans doute neutre d'un adjetif **procēlis* (cf. *simul* et *similis*, *facul* et *facilis*) ou *procēlus*. A *procēul*, les Latins rattachaient *Procēlus* : *-m inter cognomina cum dicunt qui natus est patre peregrinante a patria procēul. Procēlos sunt qui credant ideo dictos quia patribus senibus quasi procēul progressus aetate nati sunt*, P. F. 251, 14 ; et *Procēlius*, -lia ; mais c'est peut-être une étymologie populaire, et le nom semble d'origine étrusque.

Le mot peut se composer de *prō* et d'un ancien adverbe à rapprocher de gall. *pell* « loin », gr. *πέλλε* (éol. *πήλλει*) « loin » et *πέλλαι* « autrefois », skr. *caramdh* « le dernier ». On a objecté que le sens de *procēul* s'explique assez par *pro* ; mais ce n'est pas une raison pour

De probus : *approbus* (ad-) « *ualdē probus* » ; *improbus*, d'où *improbōs*, *improbō*, -ās : désapprover, blâmer ; *reprobō* (Dig., Vulg.). Mais *approbus*, *reprobō* sont peut-être faits secondeairement sur *ap-*, *re-ap-*.

Mot italien : ombr. *prufe probē*, osq. *prūfattede probātū*, *amprufid* « *improbē* », mais les formes oscobriennes peuvent être issues de **prō-bho-s*, avec *ō*. Cf. d'autre part, véd. *pra-bhū* « éminent, puissant ».

Pour le sens, on rapprochera v. angl. *from* « de bonne qualité, qui a de la valeur », v. h. a. *fruma* « utilité », en face de v. isl. *framr* « qui est au premier rang », gr. *πρόμος* et *πράμος*.

**procāpis* : *progenies, quae ab uno capite procedit*, P. F. 251, 18? Les gloses ont *procāpis*, *proximus* ; *procāpis*, *proximis*. Inexpliqué ; sans doute corrompu.

procēā : v. *prev*.

procēlla, -ae ; *procēllō* : v. *cellō*.

procērēs, -um m. pl. (singulier rare et tardif, Juv. 8, 26 ; Capit. Max. 2) : les grands, les chefs ». Serait substitué à un ancien *procī* (d'après *pauperēs*?), si l'on en croit la glose de Festus, 290, 21, *procum patricium, in descriptione classium quam fecit Ser. Tullius, significat procerum. I enim sunt principes* (le reste de la glose se rapporte à *procus* « prétendant » ; cf. Cic., Or. 46, 156, *centuriā fabrum et procum, ut censoriae tabulae loquuntur, ... non fabrorum aut procorum...* Terme archaïque, conservé seulement par la tradition littéraire et qui, à l'origine, a dû désigner une division du peuple romain. Rappelle pour la finale l'étrusque *Lucērēs*.

prōcērūs, -a, -um : de grande taille ; proprement « qui croit en avant » ; cf. *crēscō*. Cf. *Cerus Manus* « créator bonus », du Carmen Saliare, d'après P. F. 109, 7. Classique, usuel.

Dérivés et composés : *prōcēritās* (classique) ; *prōcē-* *ritudo* (bas latin) ; *prōcērulus* (Apul.) ; *imprōcērūs* (Tac., Gell.).

En face de *crēscō* il a dû exister une forme **ker-* de la racine ; cf. arm. *serem* « j'engendre ». *Prōcērūs* rappelle pour la formation *sin-cērus*, q. u. *V. Cerus*.

ter l'hypothèse que l'idée figureraient expressément dans la seconde partie de l'adverbe ; les adverbes sont des formes affectives où un redoublement de l'expression a souvent lieu, ainsi dans *abhinc*, *exinde*, etc.

***proculiunt** : *p. promittunt aut significare Antistius de iure pontificali lib. IX*, F. 298, 21. Sans autre exemple et sans étymologie. Sans rapport avec *procul*.

procus : *v. pres.*

prōde : sorte d'adjectif invariable tiré de *prōdest*, *prōdesse*; cf. *prōde est*, CGL V 137, 26, d'après *pote*, *necessē est*; de là *prōde fuit*, forme de parfait de *prōsum* qui s'est constituée en bas latin, *prōdefaciō*, *-fīcō*, *-fīō*, *-fīcātiō* (et, par extension mécanique, *prōdefluō*, Orib., syn. 5, 6). Demeuré dans les langues romanes (sauf roumain). M. L. 6766 et 6767, **prōdicāre*; B. W. *preux*, *prou*.

prōdigium, -ī n. : signe prophétique, prodige. Ancien, usuel, classique.

Dérivés : *prōdigātor* : *-es*, *harispices*, *prodigiorum interpretes*, F. 254, 29; *prōdigīsus*; *prōdigīlīs*.

Étymologie contestée. La formation de *portentum* (cf. *tendō*), mot de sens voisin, et qui est joint à *prōdigium* par Cicéron, Pis. 4, 9, engage à couper **prōd-igium*, de **prōd-agiom*, dont le second terme s'apparenterait à *ago*. V., toutefois, *aīō*.

prōdigō, -gus : *v. agō*.

prōdō : *v. dō*.

proelium, -ī n. : combat, bataille. Ancien, classique, usuel. Ne présente souvent pas de différence sensible avec *pugna*; cf. *exitus proeliōrum*, Cic., Fam. 6, 4, 1; *exitus pugnārum*, id., Mil. 21, 56; à parfois un sens plus concret : César dit *committere proelium* et non *c. pugnam*. Mais le dé nominatif n'a pas fourni de composés en dehors du *dēproeliantēs* d'Horace, Od. 1, 9, 11, refait sur *dēpugnō*, et les dérivés sont rares et tardifs (sauf *proeliāris*, qui est dans Plt. : *pugnae proeliārēs*, Cu. 573). Non roman.

Dérivés : *proeliāris*, -ē; *proelior*, -āris (et *proeliō*, Enn.) : combattre» (plus rare dans César que *pugnō*); à l'époque impériale, *proeliātor*, -tiō.

Étymologie inconnue.

profānus : *v. fānum*.

profectō adv. : de fait, réellement, assurément. Souvent renforcé par des particules : *p. hercle*, *p. enim*. Ancien, classique.

De **prō factō*, avec abrégement de *ō* protonique; *v. factum sous faciō*.

profiscor : *v. faciō*.

profundus : *v. fundus*; B. W. *profond*.

proinde, **proin** adv. : de là en allant plus loin, par suite; par conséquent. *Proinde aīque*, *proinde uī* introduisent une comparaison marquant l'égalité « de la même manière que; de même que; comme ». De là *proinde quasi*. Ancien, usuel, classique. M. L. 6773.

prōlēs, **prōlētarius** : *v. alō*.

prōlixus : qui s'écoule ou s'épanche en avant, coulant, d'où « facile, obligeant » et « long, étendu, prolixe ».

Dérivés : *prōlixitās*; *prōlixitūdō* (Pacuv.); *prōlix-ās* (Col.), etc. Peut-être *prōlicere* : *ēmānāre* (Gloss. Isid.). V. *tira*, *liquor*.

prōlogus, -ī m. : prologue. Transcription du gr. πρόλογος avec influence de *prō*; cf. *prōloquor*.

***prōmellō** : verbe de forme et de sens obscurs qui figure seulement dans la glose de Festus, 301, 9 : *promellere*, *lītem promouere*. Sans rapport avec *prōmūlētum*.

prōmeneruat : *v. Minerua*.

prōmō, **promptus** : *v. emō*.

prōmuleum : *v. remulcum*.

prōmulgō, -ās, -āū, -ātūm, -ārē : terme de droit public « faire connaître en public; publier; promulguer (une loi) ». Classique, usuel.

Dérivés : *prōmulgātiō* (classique), -tor (tardif).

Étymologie populaire dans P. F. 251, 1 : *-ri leges dicuntur*, *cum primum in uulgas eduntur*, *quasi proultari*. Le verbe est sans doute à rapprocher de *mulgēo* « traire », c'est-à-dire « presser ». *Prōmulgāre*, intensif duratif en *ā*, signifierait donc « faire sortir en exprimant, mettre au jour »; cf. Meillet, MSL 17, 62. Il est glossé correctement *promuīl uel profet*, CGL IV 148, 47. Ce sens de **melg-* se trouve en irlandais, ainsi v. irl. *du-r-innailc*, gl. *prōmulgauit*; v. H. Pedersen, *Vergl. Gr. d. k. Spr.*, II, p. 580.

promulsis : *v. mel*.

prōmunturium (*prōmontōrium*), -ī n. : promontoire, cap. Classique, usuel. Généralement considéré comme composé de *prō* + un dérivé de *mōns* (cf. all. *Vorgebirge*, calqué sur le latin), mais la dérivation n'est pas claire. Le rapprochement de *tugurium* n'enseigne rien, car c'est sans doute par étymologie populaire que *tugurium* a été dérivé de *tegō* (d'où les graphies *teg-*, *tig-*). Le rattachement à *prōmineō* fait également difficulté. A basse époque, on trouve dans les gloses une graphie *promuntorium* transrite par *prōpox̄t̄p̄t̄os*, influencée par *mungere*; cf. Keller, *Lat. Volksetym.*, 24.

prōmōs : *v. prōmō*, sous *emō*; de là *prōma*, -ae ! (= τά ταμεῖα « cellāria », Ital. ap. Tert.).

promuscis, -idis f. (Plin., Gloss., Isid.) : trompe de l'éléphant. Déformation populaire de *proboscis*; cf. Keller, *Lat. Volksetym.*, 70. M. L. 6777.!

prōnōs, -ā, -um (*prōnis*, Varr.) : qui penche en avant; d'où *enclin à*; qui a de l'inclinaison pour; bien disposé. Ancien, classique, usuel. Conservé dans quelques dialectes italiens. M. L. 6779.

Dérivés : *prōnitās* (Sén. le père); *prōnō*, -ās (Isid.). M. L. 6777 a. Cf. M. L. 6778, **prōntcāre*? (v. B. W. sous *broncher*), et 2575 a, **dēprōnāre*. De **prō-nō-s*; cf. pour le suffixe *infer-nus*, *inter-nus*, etc.!

propagēs; **propagmen**; **propagō** : *v. pangō*.

prope : adverbe et préposition de sens local « auprés, près » et « près de »; au sens moral « presque » (depuis Tér.). Comme préposition est suivi de l'accusatif, d'où *propediem* « un jour prochain », *propemodum* « à peu près, presque » (à côté de *propemodo*; cf. J. Wackernagel).

Dérivés : *Worles.*, I 59). Ancien, classique, usuel. Il y a un comparatif *propior* avec un n. *propius* qui joue le rôle de préposition. Mais l'adjectif qui signifie « proche » est *prōpinqus*, ancien, classique, usuel; conservé dans quelques formes romaines, M. L. 6783; cf. *longinquus* et *antiquus*. Le superlatif de *prope* est *proximē*; de *proximus*, *proximō*, -ās et *ad-proximō* (Ital., Vulg.); *proximātūs*, *proximō*, -ās (Cod. Théod.); *melloproximus*, hybride formé de *us* (Cod. Théod. et Just.). *Proximus*, *proximō* sont représentés en vieux français et en *proproximō*, M. L. 6794 et 6795; de même *approximō*, M. L. 559; *prope* et la forme renforcée *ad prope* ont aussi quelques représentants, M. L. 6781 et 197.

Propinqus a servi aussi à exprimer la parenté, comme *affinis* : *propinq* « les proches », cf. gr. ἀγγεῖος, ἀγνήτεος. En dérivé : *propinqitās*; *propinqūo*, -ās et *appropinqūo*, M. L. 558. Mais sur *propius* la langue commune a bâti *propio*, -ās (Jér., Paul. Nol.) et *appropio*, M. L. 557. Cf. aussi M. L. 6782, **prōpēanūs* « prochain », B. W. s. u.; **repropiāre*, M. L. 7229.

propter : dérivé de *prope*, comme *praeter de pae*, adverbe et préposition « auprés [de], au bord [de] ». Le sens local, ancien (Cat., Plt.) et bien attesté jusqu'à Cicéron, tombe en désuétude à l'époque impériale; à partir de Tacite, où c'est peut-être un archaïsme voulu, il ne semble plus attesté. Le sens le plus répandu, déjà dans Cicéron, c'est le sens causal « à cause de, en raison de » (d'où dérive le sens final « en vue de »). Même évolution que dans *ob*, que *propter*, mot plus plein et plus populaire, à fini par éliminer (cf. Stolz-Leumann-Hoffmann, *Lat. Gr.* 5, p. 504). Ce sens a pu se développer en parlant de locutions comme *propter uiam fit sacrificium*, *quod est proficisciendi gratia*, *Herculi aut Sancō*, qui *scilicet idem est deus*, P. F. 254, 12. De là *proptereā* et *quāpropter* « pourquoi » et « c'est pourquoi ». Cf. *praeter-* *propinō* (sur l'ō, v. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 151), -ās, -ārē : porter une santé à, boire à la santé de; de là « verser à boire à quelqu'un; administrer (une potion) »; puis, par image familière, « passer, procurer quelque chose à quelqu'un » (Enn., Sat. ap. Non. 33, 9); emprunt au gr. πρόπτω, latinisé, ce qui explique la variation de quantité du préverbe (cf. *prōlogus*; de là *propinātō*, -tor; *propina* (d'après *popina*, Isid., Or. 15, 2 fin.). Sur *propin* : πρόπτω, v. Perrochat, *Festin de Trimication*, ch. 28, 3.

propinqus : *v. prope*.

propitius, -a, -um : propice. Terme de la langue religieuse qui s'applique aux dieux et qui, dans la langue commune, s'est étendu aux hommes et aux choses. Ancien, usuel, classique.

Dérivés : *propitiō*, -ās; *propitiābilis* (archaïque); *propitiātō*, -tor, -trix (langue de l'Église); *propitiātōris* (id.); *propitiātās* (Not. Tir.).

Doit appartenir au groupe de *petō* plutôt qu'à être dérivé de *prope* (Wackernagel, *Worles.*, II, 162). Le sens est à expliquer par des particularités de la langue religieuse. Cf. *petō* et *paepe*.

prōpōla, -ae m. : emprunt (Plt.) au gr. προπόλης

« détaillant, revendeur, brocanteur ». Formes latinisées :

prōpōlus, CIL XII 1110; *prōpōlārius*, CGL V 576, 56.

Pour l'ō, v. *prōlogus* et *prōpinō*.

prōprius, -a, -um : propre, particulier. Joint à *pecūliāris*, opposé à *commūnis*; synonyme de *ōtōs*. Du sens de « qui appartient en propre », on passe à celui de « permanent » (joint à *perennis*, *perpetuus*, etc.). D'après les *Captiūi* de Plaute, 862, et d'après l'inscription sur les *Ludi saeculares*, le mot semble avoir eu un sens rituel; v. Lindsay, *The Captiūi of Plautus*, 1900, ad l. Ancien, usuel, classique. Irl. *propir* « proprium » (scil. nōmen); mot savant.

Dérivés et composés : *propriē* adv. (*proprietim* dans

Lucr. 2, 975, sans doute d'après *partim*, *proprietim* Arn.); *proprietās* : caractère particulier, propriété, droit de possession, propriété; d'où *proprietārius*, -ī

(langue du droit, Dig., Paul.); *proprietālis* (tardif); *propriō*, -ās : [s']approprier (rare, archaïque et post-

perātus (avec *in-* privatif, Vg., Ae. 9, 798, sans doute calque du grec ἀπόνθατος); *improperus* (Sil.); *prae-propérus*, -anter; *praeproperō*; *properipēs* = ὀώπηνος (Catulle).

Non roman, pas plus que *festinō*.

La formation rappelle celle de *perperus*. Dans un cas comme dans l'autre, l'essentiel du sens vient du premier élément du mot. Sur *properō*, origine et emploi, v. F. Müller, Mnem. 60, 1933, 199-230. *Appropērō* a subi l'influence de *prope*; de là *dēproperō* « abire pro-

prophēta, -ae m. (*profēta*) : emprunt au gr. προφήτης usité surtout dans la langue de l'Église, qui en a tiré des dérivés latins : *prophētia* (Vulg. = προφῆται); *prophētō*, -ās, -ārē (à côté de *prophētizō*); *prophētātō*; *prophētātās* (à côté de *prophētikos* = προφῆτικός); *prophētissa* f. (cf. *abbatissa*), à côté de *prophētis* = προφῆτης; *comprophēta*, -ātō, -ās (Jér.). Britt. *prophwyd*.

prōpīnō (sur l'ō, v. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 151), -ās, -ārē : porter une santé à, boire à la santé de; de là « verser à boire à quelqu'un; administrer (une potion) »; puis, par image familière, « passer, procurer quelque chose à quelqu'un » (Enn., Sat. ap. Non. 33, 9); emprunt au gr. πρόπτω, latinisé, ce qui explique la variation de quantité du préverbe (cf. *prōlogus*; de là *propinātō*, -tor; *propina* (d'après *popina*, Isid., Or. 15, 2 fin.). Sur *propin* : πρόπτω, v. Perrochat, *Festin de Trimilation*, ch. 28, 3.

propinqus : *v. prope*.

propitius, -a, -um : propice. Terme de la langue religieuse qui s'applique aux dieux et qui, dans la langue commune, s'est étendu aux hommes et aux choses. Ancien, usuel, classique.

Dérivés : *propitiō*, -ās; *propitiābilis* (archaïque); *propitiātō*, -tor, -trix (langue de l'Église); *propitiātōris* (id.); *propitiātās* (Not. Tir.).

Doit appartenir au groupe de *petō* plutôt qu'à être dérivé de *prope* (Wackernagel, *Worles.*, II, 162). Le sens est à expliquer par des particularités de la langue religieuse. Cf. *petō* et *paepe*.

prōpōla, -ae m. : emprunt (Plt.) au gr. προπόλης « détaillant, revendeur, brocanteur ». Formes latinisées : *prōpōlus*, CIL XII 1110; *prōpōlārius*, CGL V 576, 56. Pour l'ō, v. *prōlogus* et *prōpinō*.

prōprius, -a, -um : propre, particulier. Joint à *pecūliāris*, opposé à *commūnis*; synonyme de *ōtōs*. Du sens de « qui appartient en propre », on passe à celui de « permanent » (joint à *perennis*, *perpetuus*, etc.). D'après les *Captiūi* de Plaute, 862, et d'après l'inscription sur les *Ludi saeculares*, le mot semble avoir eu un sens rituel; v. Lindsay, *The Captiūi of Plautus*, 1900, ad l. Ancien, usuel, classique. Irl. *propir* « proprium » (scil. nōmen); mot savant.

Dérivés et composés : *propriē* adv. (*proprietim* dans

Lucr. 2, 975, sans doute d'après *partim*, *proprietim* Arn.); *proprietās* : caractère particulier, propriété, droit de possession, propriété; d'où *proprietārius*, -ī

(langue du droit, Dig., Paul.); *proprietālis* (tardif); *propriō*, -ās : [s']approprier (rare, archaïque et post-

classique) ; *appropriō*, *-priātiō*; *propriificō* (bas latin). En grammaire, *improperius* traduit le gr. ἔχωπος (Quint. 8, 2, 3); de là *improprietās*.

Le nominatif *prōprius* a été sans doute rebâti sur la locution *prō priuō* « à titre particulier »; cf. *sēdulus*, *profānus*, d'après *sē dolō, *prō fānō*. Dans **proprios*, l'o aurait été absorbé par l'u précédent, qui se serait vocalisé, et l'i aurait été ensuite abrégé devant la voyelle ainsi formée, d'où *proprius* (sur des traces de *propriūs*, v. Lindsay, *Early latin verse*, p. 144, et préface des *Capitulī*, p. 19). L'explication par **pro-priōs* (= *p(a)trios*) proposée par W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 111, et Wackernagel, *Festgabe Kaegi*, 40, ne convainc pas. *Proprietās* n'apparaît pas avant Cicéron, où c'est un calque de ιδιότης; le sens de « droit de possession » appartient à la latinité impériale (Suét., Just., Juristes).

propter : v. *prope*.

propterus : v. *proterius*.

prōpūdium : v. *repudium*.

prōra, -ae f. (doublet archaïque en -i-, *prōris*, acc. *prōrim* dû sans doute à l'influence de *puppis*; cf. pour l'alternance des thèmes, *paōsīs* et *pausa*; *bura* et *buīs*) : proue de navire. Emprunt technique au gr. πρόρος. M. L. 6784.

Dérivé : *prōrēta*, -ae m. : homme de proue (Plt.). Ionien? V. B. Friedmann, *Die ion. u. att. Wörter im Lat.*, 18 sqq.

**proriga*, -ae m. : étalonnier (Plin., HN 8,156). Forme douteuse; cf. *auriga*?

prōrsus (*prōs(s)us*), -a, -um : adjetif formé de **prō* + *worsus* encore attesté dans Plt., Pseud. 955, cité par Varr., L. L. 7, 81, sous la forme *prōuersus* (opposé à *trānsuersus*). Proprement « qui marche en droite ligne ». *Prō[u]ersus* > *prōrsus* > *prōs(s)us* par assimilation de r à s; cf. *dossum*, *rus(s)um*. *Prōrsus*, *prōsum* s'emploient comme adverbes, cf. *aduersus*, *aduersum*, avec le sens de « en droite ligne, sans obstacle », d'où « tout à fait » : *prōrsus* *perū*. Cf. *plānē*. Les formes romanes qu'on a voulu en faire dériver se concilient mal avec le sens de *prōrsus*; cf. M. L. 6785.

A *prōsus* se rattache *prōsa* (sc. ὁράτιο) « le discours qui va tout droit; la prose »; cf. Isid., Or. 1, 38, 1, et Don., Eun. 306, d'où *prōsarius* (Sid.); *prōsaicus* (Ven. Fort., d'après λογικός?). A *prōsa* s'oppose *uersus*. Irl. *pros*. Cf. aussi *Prō(r)sā*, nom d'une déesse de l'accouplement, opposé à *Postuera*, dans Varr. ap. Gell. 16, 16, 4.

prōsāpia, -ae (*prōsāpiēs*, -ei) f. : descendance, progéniture. Archaique, Cicéron le qualifie de *uetus uebum*, Tim. 39, et Quintilien renchérit sur ce jugement, 1, 6, 40; 8, 3, 26.

On rapproche skr. *sāpah* « pēnis », *sāpāyan* « futuēns ». V. *sōpiō*.

proscultō, -ās (*proscultor*) : mot de l'Itala trad. δια-ou παρασκύτω (explorō, *proscipiō*, Vulg.) « se pencher pour regarder, épier ». Formation analogique d'après *auscultō*? Ou appartenant à *sculta* (*sculca*), *scultatōrēs*? V. ces mots.

prōserpina, -ae f. : emprunt au gr. Περσέφονη (péi. *Perseponas* gén.), déformé par l'étymologie populaire, qui l'a rapproché de *prōserpō*. *Proserpine* étant, comme le serpent, *prōserpēns bestia*, la déesse qui chemine sous terre. Un intermédiaire étrusque est possible : les formes étrusques sont *Pherispai*, CIE 5091; *Pherispēi* (tombe dell' Orco, Tarquinia). Un miroir étrusco-latine de Cosa, CIL I² 558, porte *Venos Diouem Prospēnai*; v. G. De-voto, *Studi etruschi*, I, 1927, p. 255 sqq. et R. Bloch, *Rev. Phil.*, 1952, p. 182 sqq. L'i de *Prōserpina* doit être de même origine que celui de *techina*, *mina*.

De là : *prōserpināca* (*herba*), Plin. 26, 23; 27, 127 (altéré en *scorpiāna*, Apul., Herb. 18; cf. *scorpiō*); *prōserpinālis herba* dans Marc. Emp. iō : polygonon ou « renouée ».

prōsiciae, -ārum (-ciēs, -cium) f. pl. : v. *prōsecō*, sous secō.

prosper (*prosperus*), -a, -um (*prosperior*, Ov.; -per-rimus, Vell.) : qui vient bien, qui prospère. Ancien, usuel, classique. Les anciens l'expliquent comme issu de *prō spēre* « conformément à l'espoir »; cf. Nonius, 171, 24, *sperem ueteres spēm dixerunt unde et prospercēdūt, hoc est pro spe*, et Tér. Ph. 895. La formation serait du type de *sēdulus*. Mais l'e fait difficulté : on attendrait **prospērē* (adverb), **prospērō* (dénominalis); et sans doute n'y a-t-il dans l'explication de Nonius qu'une étymologie populaire.

Dérivés et composés : *prosperitās* et *prosperō*, -ās; *prospērēfaciō*; *improsper*; *improsperē*, *-periātās*; *per-prosper* (époque impériale).

Le rapprochement avec skr. *sphirādī* « riche, abondant », v. sl. *sporā* (même sens), sans être sûr, est possible.

prosternō : v. *sternō*.

prostibulum : v. *prostō*, sous *stō*.

prosumia, -ae f. : *genus nauigii speculatorium paruum*, P. F. 252, 18. Deux exemples de Caecilius ap. Non. 536, 8 sqq. V. d'Alessio, Riv. Fil. Istr. Class., 1941, 113.

protēlūm, -i n. (iō dans Lucr. 2, 531; 4, 190) : terme de la langue rurale dont le sens est « fait de tirer en avant, trait ou tirage continu »; cf. le sens des dérivés romans de *protēlūm*, M. L. 6790 a, et **protēlāria*, 6790; dans la langue commune, « suite ininterrompue ». Usité surtout à l'ablatif *protēlō* « tout d'un trait »; cf. Non. 363, 1 sqq. De là *protēlō* (synonyme anté- et postclastique de *prōducō*) « prolonger » et « pousser au loin », d'où, dans la langue militaire, « repousser » (peut-être par suite d'un rapprochement avec *tēlūm*). Fausse étymologie dans P. F. 267, 2, *protelare*, *longe propellere*, *ex Graeco uidelicet τῆλε, quod significat longe*. — *Prōtelūm* est issu de **prō-ten-s-lo-m* et s'apparente à *tēndō*, *tēnēō*, *tenus*.

prōtinūs (*prōtenūs*) adv. : en poursuivant sa route, en continuant; immédiatement après. Autres formes archaïques : *prōtinam*, cf. Varr., L. L. 7, 107, *protinam* (scil. *uiam*?) a *protinus continuatēm significans*; et *protinis*, *protenis*, cf. Afranius ap. Non. 375, 31 sqq. *Prōtinus*, comme *hāctenus*, semble bien un composé de

tenus; d'après *protinam*, *protinis* (scil. *pedibus?*), on l'a expliqué aussi comme la forme de nominatif d'un adjetif *prōtinus*, -a, -um devenu invariable, comme *aduersus*, *rurus*, et on a comparé les adjectifs en *-tinus* du type *crātinus*, *diūtinus*, etc., skr. *divā-tandh* « diurnus ». L'o de *protinus* est bref chez Plt. et Tér., long chez Virg. (B. 1, 13, pour éviter le tr braque).

V. *tenus* II.

prōtereuſ, -a, -um (graphie *propterus* dans Festus, 444, 31, citant un vers de Pacuvius, R. 137, où la scansion réclame une syllabe longue (troch. sept.), *amplus, rubicundū colore et spectu proptero ferox*; même longue dans Plt., Amp. 837 (troch. sept.), *audacēm esse, confidētētē pro se et prōtereuſ logi*. Plaute et Térence ne semblent connaître que *prōtereuſ*; cf. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 212. Après eux, on ne rencontre que *prōtereuſ*: qui marche en aveugle? Cf. Ba. 612; effronté, imprudent. A l'époque classique, sous l'influence de *prōtereuſ*, prend le sens de « qui renverse tout » (en parlant des vents; cf. Hor., Od. 1, 26, 2; Ep. 1, 66, 22; Ov., H. 11, 14).

Dérivés : *prōtereuſ*, -uiter, -uitās, -ua, -uiō, -is (ces deux derniers, tardifs).

Étymologie incertaine comme le sens initial. On a proposé **pro-pter-g-uos*; cf. gr. πτέρου, πτερόν, skr. *pātra*- « aile », qui serait dans le second élément de *accipiter*; cf. *petō*. V. Benveniste, *Origines*, p. 28.

prōuerbiūm : v. *verbūm*.

prōuincia : autre forme de *peruincia*.

prōuincia, -ae f. : terme technique du droit public, « charge confiée à un magistrat »; et spécialement « administration d'un territoire conquis »; d'où, par dérivation, « province ». Dans la langue commune a le sens général de « charge, fonction, mission ». Ancien, usuel, classique. Cf. fr. *Provence*. Irl. *prouinse*.

Dérivés : *prōuincialis*; *prōuinciatūm*, -ciola (Vinc. Ler.).

Pas d'étymologie sûre. La glose de P. F. 520, 7, *uin-ciam dicebant continentem*, est trop obscure pour être utilisée. Une autre glose du même, 253, 13, *prōuinciae appellantur quod populus Romanus eas prouicit*, i. e. *ante uiciū*, n'est qu'une étymologie populaire. Peut-être mot d'emprunt, déformé par de faux rapprochements?

prox : *bona uox, uel ut quidam proba, significare uideatur, ut ait Labeo de iure pontificio lib. XI*, Fest. 298, 16. Se trouve dans Pit., Ps. 1279. Sans autre exemple. Cf. prez?

proximus : v. *prope*.

prūdens, -dentis adj. : qui prévoit. Ancien (*prūdens* est dans Enn.), classique, usuel. Britt. *prudd*. Issu de *prōuidēns* > **proudēns* > *prūdens*; cf. Cic., Diu. 1, 49, 111, *quos prūdens possumus dicere*, i. e. *prōvidētē*. Le rapport avec *prōuideō* est, on le voit, encore perçu; cf., de même, les définitions de *prūdētē* données par Cicéron et rapportées par Non. 41, 28 sqq., Hort. 33, de Rep. VI (1) : *prudentia... quae ipsum nomen hoc nacta est ex prōuidendo*. Toutefois, dans l'usage courant, *prūdens* s'était détaché, phonétiquement comme sémantiquement, de *prōuideō* et avait pris le sens large de

« qui sait, qui est au courant de, expérimenté, sage », cf. *iūrisprūdēns*; *prūdentia* est différencié de *prōuidētē* par Cicéron lui-même, Inu. 2, 53, 160 : *prudentia tribūs partibus constare uideatur, memoria, intellēgentia, prouidētē, et dēfini per lui, Off 1, 43, 153 : prūdentia, quam Graeci φρόνησιν, est rerum expetendarum fugiendarumque scientia*. — La langue a recouru alors pour exprimer l'idée de « prévoyance » à des formes nouvelles refaites sur le composé récent *prōuideō* et qui se dénoncent comme des créations savantes : *prōuidēs*, *prōuidēns*, *prōudentia*, etc. (v. sous *uideō*).

Dérivés et composés : *prūdētē*; *Prūdentius*, -tilla, -tīcula (= *Phronēsium*); *imprūdēns* « qui ne prévoit pas », « qui ne sait pas, ignorant »; *imprūdētē*; *im-prūdētē* (classique).

prūina, -ae f. : gelée blanche; *dicta quod fruges ac uirgulta peruras* (étymologie populaire), P. F. 253, 19. Dérivé : *prūnōsus*. Ancien, classique, usuel. Conservé dans quelques langues romanes, dont le fr. *bruine*; cf. M. L. 6796.

On rapproche skr. *prusvā* « givre », got. *friusa* (datif singulier) « φῦχος », v. h. a. *friosan* « frieren ». V. *prūiō*.

prūna, -ae f. : charbon ardent, tison. Ancien (Cat.), classique. Conservé dans quelques dialectes romans; cf. M. L. 6797.

Cf. le groupe de gr. πλυπημι « je brûle », v. sl. *para* « vapeur », etc.

prūnūs, -i f. : prunier (Caton); *prūnum*, -i n. : prune; *prūnum*: petite prune; *prūnellum* (Ven. Fort.); *prūella* (Gloss.); *prūneice* (Ov., M. 12, 272, d'après *prūneiceus*?); *prūnāris* (Gl.).

Les langues romanes ont conservé *prūnus*, M. L. 6800; à *prūnum* elles ont substitué **prūna* ou **prūnea*, M. L. 6798, 6799, comme le germanique : v. isl. *plóma* « Pflaume », finn. *(p)luumu*; *prūnēus* est demeuré en logoudien, M. L. 6799 a.

Le grec a parallèlement προῦμνον « prune ». On sait que les noms latins d'arbres fruitiers cultivés sont empruntés.

prōiō, -is, -ire : être échauffé ou en chaleur, démanger; sens moral « brûler de » (cf. *gestiō*). Ancien, technique et populaire. Conservé partiellement dans les langues romanes, avec des déformations par dissimulation; cf. M. L. 6802, *prūrēte*, **plūrēte*, **prūdīre*.

Dérivés : *prūrētēs*, -ūs; *prūrētūs*; *prūrōgō*, M. L. 6801; v. Ernout, *Philologica*, I, 179; *prūrīginōsus*; *prūrōsus*; *perprūrōsō* (Plt. et Apul.).

Dénomination d'un substantif *prūris* de **preuis*; cf. *prūna*, *prūna* (v. ce mot). La même racine exprime l'idée de « brûture » par le froid comme par la chaleur.

psallō, -is, -ere : jouer de la cithare. Emprunt au gr. φάλλω; depuis Salluste. Dans la langue de l'Église : chanter des psaumes. Irl. *salland*, *saltir*; britt. *sallwyr* « psaltrēum ».

Dérivés : *psaltria* (Tér.); cf. *citharistria*; et tardifs *psaltrīz*, *psaltātrīz*, trad. φάλλουσα.

psalmus, -i m. : psaume. Emprunt (Tert.) au gr. φάλλω. Latinisé, d'où *psalmi-cen*, -sonus. Prononcé **sal-mus*, v. fr. *saume*; iirl. *psalm* (savant), *salm*. Cf. le précédent!

pseudo- : préfixe emprunté au gr. φεύδο-, qui, à l'époque impériale, a servi à former quelques composés hybrides : *pseudurbanus* (Vitr.), *pseudo-calidus*, *-liquidus*, etc., surtout fréquents dans le vocabulaire de l'Église (v. Blaise). Cicéron avait déjà créé *Pseudocatō* (ad Att. 1, 14, 6) ; et Plaute, *Pseudolus*.

-pte : particule de renforcement qui se place après les adjectifs (surtout à l'ablatif singulier) et, plus rarement, après les pronoms possessifs ; cf. P. F. 409, 1, *suopto pro suo ipsius, ut meopto meo ipsius, tuopto tuo ipsius*. Cf. gr. -πτε dans τίπτε.

V. -pe et ipse. Cf. -met et -te. M. Benveniste la rattache, sans doute avec raison, -pte au groupe de *potis*, *pote*. Mais -pte fait difficulté.

1º **pūbēs**, -is f. : poil qui caractérise la puberté : *si inueni iam pube contingitur*, Cels. 7, 19. Joint et opposé à *capillus*, Plin. 34, 59. Par extension, « partie du corps qui se couvre de ce poil, pubis » (Vg., Ae. 3, 427, etc. ; cf. gr. ἥπη, qui désigne aussi les signes de la puberté, les organes sexuels et la jeunesse). Employé collectivement pour désigner la population mâle adulte, en âge de porter les armes et de prendre part aux délibérations de l'assemblée ; cf. Plt., Ps. 126, *pube prae senti in contione* (parodie d'une formule juridique ancienne commentée dans la glose de P. F. 301, 3, *pube prae sente est populo prae sente, συνέχοντικός ab his, qui puberes sint, omnen populum significans*) ; T.-L. 1, 9, 6, *Romana pubes* ; Vg., Ae. 7, 219, *Dardano pubes*, etc. (= *pūberēs*, qu'emploie César, B. G. 5, 56, 2, *omnes puberes armati conuenire consuerunt*). A ce dernier sens se rattachent l'adjectif *pūblicus*, qui pourrait être une contamination de **pūbicus* (non attesté, cf. *civicus*) et de *poplicus*. Ancien, classique, usuel. M. L. 6806, **pubula*.

Dérivés : *pūbescō*, -is (= ἥπασκος) : se couvrir de poils ou de dvetus ; arriver à la puberté. Ancien (Enn.), classique (Cic.). En poésie, « pousser, croître ; arriver à son plein développement » ; *impūbescō* ; *re-pūbescō* (Col.). Un adjectif *pūbēs* est attesté en poésie à partir de Virgile ; mais il n'y a pas de verbe *pūbeō*, sauf peut-être à très basse époque (Cassiod.).

2º **pūbēs** (*pūber*, *pūbis*), -eris adj. et subst. m. f. : pubère, adulte : *p. puer qui iam generare potest. Is incipit ab annis XIV, femina uiripotens a XII*, P. F. 297, 2. Employé comme adjectif par Vg., Ae. 12, 413, avec le sens de « couvert de poils », plutôt que « *adultus* » (Serv.), *puberibus caulem foliis* (à côté de *pūbēs*, même sens, Ae. 4, 514).

Dérivés : *pūbertās*; *impūbēs* (-ber, -bis), cf. ἥπηδος et dans les gloses : *pūberat*, *crescit*; *pūberāle*, ἥπηδαν; *pūbertus*, -ta, ἥπηδος, d'où *pūbor*, -āris (Dosit.) ; *depūbēs*, -ber, *porcum lactantem qui prohibitus sit pubes fieri*, P. F. 63, 9. Il est difficile de fixer la forme ancienne de l'adjectif, dont le nominatif est rare et tardif (Serv., in Ae. 5, 146). La prose a les formes obliques du type *pūberem* (Cic., De Or. 2, 224), *pūberēs*, *impūberēs* (Cés., B. G. 5, 56, 2 ; B. G. 3, 14, 3). Les poètes et les prosateurs de l'époque impériale emploient de préférence *impūbis*, -e : T.-L. 9, 14, 11, *canduit pariter... puberes impubes*, où le contraste est frappant ; Vg., Ae. 9, 751, *impubes... mālos*, etc. Le substantif dérivé *pūberias* est dans

Cic., N. D. 2, 86. La double valeur, adjetif et substantif, de *pūbēs*, *pūber* rappelle celle de *über* : mais *pūbēs* est du genre animé et féminin comme *pīberēs*. Les formes obliques de l'adjectif peuvent avoir été influencées par la flexion de *uetus*, *ueteric* : *pūberēs aetātem* s'oppose à *ueterem aetātem* ; et l'adjectif simple **pūbis*, *pūber*, avoir été rebâti sur *impūbis* (cf. *innūbis*, gr. ἄνηρος), *impūber*, qui rappelle *dēgen*er. Histoire trouble et compliquée dont le détail nous échappe, faute de formes anciennes assez nombreuses.

Aucune étymologie sûre. On pense naturellement à skr. *pumān* « homme », acc. *pumānsam*, gén. *pumānsa*, mais la formation de *pūbēs* reste à expliquer ; ceci ne rendrait compte que de *pū-*, v., sur ces faits, Solmsen, IF 31, p. 476. Une racine de la forme **pūdh-* ou **pūbh-*, avec sourde initiale et sonore aspirée finale, est exclue et -*bēs* doit être un second terme de composé : racine de *fui*, etc. (cf. *pro-bus*), ou **dhe-*? Sans rapport avec

pūblicus, -a, -um (*poublicom*, CIL I² 402) : qui concerne le peuple ou l'État, public (opposé à *priūcūs* ; cf. *rēs pūblica* « les affaires de l'État »). Subst. *pūblicus* m. « serviteur de l'État » (= ὁ δημόσιος) ; *pūblicum* n. « domaine public » ; *in pūblicō* « en public ». Ancien, usuel, classique. Les formes romaines sont savantes, M. L. 6805 ; de même, irl. *puplach*, *puplican*.

Dérivés : *pūblico*, -ās : rendre public, mettre à la disposition du public ; d'où « confisquer » (cf. θηριών, -σιών). Le sens de « publier » ne semble pas attesté avant l'époque impériale, M. L. 6804 (formes savantes). De là : *pūblicitā* « confiscation » (Cic.) ; *pūblicitēs* « au nom du peuple ou de l'État » ; *pūblicānus*, -a, -um, surtout substantivé : *pūblicānus*, -i m. « qui affirme les revenus de l'État ; fermier général, publicain ».

V. *pūbēs* et *populus*. Sur le groupe *pūbēs*, *pūblicus*, v. Benveniste, R. Phil., 1955, p. 7.

pūcīnus : petit (Diehl, Inscr. christ. uet. 4023). De *pūllīcēnus*?

pūdet, *pūdītum* est et *pūdītū*, -ēre : avoir honte. Verbe impersonnel, *mē pūdet* (et *pūdētū*, Pétr. 47, 4, *uerētū*). Toutefois, la construction personnelle *pūdeo* apparaît chez les comiques, e. g. Plt., Gas. 877. De là : *pūdēs* (et *impūdēs*) et les adverbes *pūderētū*, *impūdētū* ; *pūdētū* ; *pūdētū* ; *pūdētū*, -ōris (Gloss.) ; *pūderētū* (Gloss.) ; *pūderētū* (Arn.) ; *pūella* : fillette, terme de tendresse, fréquent dans la langue amoureuse (*pūlētū* est beaucoup plus rare et refait secondairement sur le féminin) ; dans les couples, la forme de diminutif est normale pour le féminin, cf. *ancēlūs* (*seruīs*), *ancīlla*, *adulescēns*, *adulescentūlā* ; gr. παιδίσκη, etc. ; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 418 ; E. Fraenkel, Glotta, I 286 ; J. Wackernagel, Glotta, 2, 6 sqq.) ; *pūllētū* ; *pūllētū* ; *pūllētū* ; *pūllētū*, -ōris (Labér. ap. Non. 490, 22?) ; *pūllētōriūs* (Solin.) ; *depūllētū* = ἐκπαρθενεύσα (Cael. Aur.) ; *pūpera*, -ae f. ; *pūperētū* ; *pūrētū* (Fulg.). Tardifs : *pūerīnus*, -a (Diehl, I. C.) ; *pūerīcellus* (Greg. Tur.).

Cf. peut-être aussi *Marci-por*, *Gaipor*. Mais *Naepor* semble étrusque : *Neipur*, *Naeipurs*.

Cf. osq. *pūkūlūm* « *puerūm*, *filium* », pél. *pūkūlūm* « *puerīs* », et skr. *putrāh*, av. *puōrō* « fils », avec une formation en *-tro- en face de -ero- du latin.

Formations expressives apparentées dans *pūsūs* et *pūtūs*, *pūllūs*.

Groupe de mots de caractère familier. On en rapporte gr. παχής, avec vocalisme « populaire » a.

pūga, -ae f. : fesse. Emprunt de la langue érotique au gr. πογῆ (Novius, Hor., cf. Non. 39, 30). Cf. *pūgē-*

siaca (*pīgi-*, codd.) *sacra*, Pétr., Sat. 140 ; *dēpūgīs* (Hor.) = ἀπογος ; cf. *dēlumbīs*.

pugil ; *pugillūs* : v. *pugnūs*.

pūgiō : v. *pungō*.

pugna ; *pugnō* : v. le suivant.

pugnūs, -i m. : poing ; *pugnūs a punctione*, i. e. *percussu dicitur*, P. F. 243, 1 ; « poignée » (par exemple, Cat., Agr. 82). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 6814, *pugnūs*. Irl. *cuan-ene*, *punann*. Peut-être même racine **pēug*-/*pug* que dans *pungō*, *pupigī*, avec suffixe *-no-* comme dans *sonmus*. Le poing est « ce qui sert à frapper » ; la racine qui dans *pungō* a le sens spécial de « piquer » exprimerait d'une manière générale l'idée de « choc ». Cf. *pugil*, -lis m. (nom. *pugilis* dans Varr. ; ë ñ dans Prudence ; même formation que *ugil*) : athlète qui pratique le pugilat, boxeur ; d'où *pugilō*, *āris* (-lō) ; *pugilātūs*, -ūs ; *pugilātō* (Cic.), -tor (Arn.), etc.

De *pugnūs* « poing » dérive le dénominalis *pugnō*, -ās, proprement « frapper, combattre avec le poing » ; cf. Plt., Cas. 412, *oppugnātūm* ὁ « figure boursière de coups de poing », mais qui a pris le sens élargi de « combattre, livrer bataille », M. L. 6813. Sur *pugnō* a été bâti le substantif postverbal *pugnā* « arme de combat », cf. Plt., Cu. 572-573, *leno minitatur mihi | meaque pugnāe proeliāe plurumae opītriae iacent?*, et surtout « bataille, genre de combat, tactique », v. fr. « poigne », M. L. 6811, comme *luctā* sur *luctāri*. De *pugnō* combattre » sont issus de nombreux dérivés et composés se rapportant tous à ce sens et sans lien avec *pugnūs* : *pugnāt*, -ācis m. « combatif, batailleur » ; *pugnācīter*, -ātūs ; *pugnātō*, -trix, -culum, -tōris ; *bili* ; *compugnō* = συμπολεμένο (non attesté avant Aulu-Gelle) ; *dēpugnō* « combattre avec acharnement » (d'après *dēbēllōt*) ; *expugnō* « prendre d'assaut » = ἐκτολοφετεύ, Cés., Corn. Nep., non dans Cic. ni dans Sall. ; *impugnō* ; *oppugnō* « livrer bataille autour » (différent de *obsidēt* « assiéger, bloquer »), déjà dans Plaute ; *prōpugnō* et *prōpugnāculūm* « ouvrage avancé de défense » ; *repugnō* « repousser en combattant », avec dérivés en -ātīo, -ātor. Cf. aussi M. L. 4322, *impugnāre* > empigner, etc.

Sur *pugnāle* « poignard », v. B. W. ; M. L. 6812.

De *pugnūs* « poignée » dérive *pugillūs*, -i m. (*pugillūm* n.), qui a pris le sens de « poignée » à mesure que *pugnūs* se spécialisait dans celui de « poing », M. L. 6809.

Dérivé : *pugillāris* (l'adjectif aurait un û dans Juv. 11, 156, où le sens serait « de la grosseur du poing », *pugillāris testicūlī* ; mais certains lisent *pugillāris*, cf. Friedlaender, ad loc., et le passage est obscur) « qui tient dans la main » ; substantivé au pluriel *pugillāris* ou *pugillāris* dans le sens technique de « petites tablettes à écrire » (qui tiennent dans la main fermée) ! Celtique : irl. *polaire*, britt. *poullor-avr*. De là : *pugillātor* « porteur de tablettes » ; *pugillātō* « transport des tablettes » ; *pugillāris* « fabricant de tablettes à écrire ».

Cf. l'élément radical du gr. πογ- dans ποξ « avec le poing », πογιάχος « pugiliste », πογμή « poing, pugilat » ; v. *pungō*.

pule(h)er, -e(h)ra, -e(h)rum (ancien *polc(h)er* d'après

sés), *punctum*, -ere : piquer, sens physique et moral. Ancien, classique, usuel. M. L. 6850.

Formes nominales, dérivés et composés : *pūgiō*, -ōnis m. : poignard, *dictus quod eo punctum pugnatur*, P. F. 265, 5; *pugunculus*; *punctum* : point, petit trou fait par une piqûre; point (de ponctuation), traduction de στύγη. De là « partie d'un tout grosse comme un point » : *puncto temporis* = στύγη χρονοῦ, etc. Panroman, sauf roumain. M. L. 6847. Celtique : irl. *pone* « punctum »; britt. *pwyg*, *pwyth*; v. angl. *pynegan*.

punctus, -ūs m. (Plin.) : piqûre, point; *punctū* (langue médicale) : point; d'où *puncticula*; *punctura* (Cels.), M. L. 6848; *punctulum* (Apul.); *punctillum* (Sol.); *punctōrum* : instrument pour piquer (tardif), M. L. 6846; *punctum* : avec la pointe, opposé à *caesim*. Cf. encore M. L. 6845, *punctiāre*; M. L. 6851, **pūngellus*; B. W. *poinçon*.

compungō (bas latin, parfait *compugī*) : piquer. Composé d'aspect déterminé. Très usité dans la langue de l'Église au sens moral (gr. κατανοσώ) pour désigner la souffrance du remords. De là *compunctus*, *compunctiō*.

expungō : piquer tout en travers; effacer par des points (un nom), rayer; en particulier effacer le nom d'un débiteur », d'où « donner décharge; décharger »; *interpungō* : διακεντώ; *interpunctiō* = διακεντήσις; *perpungō* (Cael. Aurel.), cf. M. L. 6424, *perpunctus*; *repungō* (Cic., Fam. 1, 9, 19).

V. aussi *pugil*.

L'élément radical *pug-* pourrait appartenir au groupe des mots à (s)p- initial indiquant un choc (v. *pudet*, *pugnus*), comme *stig-* (v. *instigāre*) au groupe de (s)t-. Sur **pinctiāre* « pincer », v. M. L. 6509 b et B. W. s. u.

pūnieus, pūnieus : v. *Poenus*; p. *arbor* : grenadier = φοῖνιξ.

pūniō : v. *poena*.

puppa (*pūpa*), -ae f. : petite fille, pouپée. Mot du langage enfantin. *Puppa* présente la même géménie que *accā*, *attā*, *pappa*, *puttus*. Les deux formes sont représentées dans les langues romanes, cf. M. L. 6852 et 6854 (all. dial. *poppe?*), ainsi que le diminutif *pūpula*, M. L. 6856. Sur *puppa*, *pūpa*, *pūpula* ont été formés les masculins *puppus*, *pūpus*, *pūpulus*, qui, du reste, sont rares et n'ont pas survécu. Sur *pūpula*, *-lus* est bâti un second diminutif *pūpilla*, *-lus* (avec ū, contrairement à *mamma*, *mamilla*, etc.) qui, dans la langue du droit, a pris le sens de « pupille, enfant mineur orphelin »; de là *pūpiliāris* « de pupille », p. *ætias*, *pecūnia*; *pūpiliātus*, -ūs. *Pupila*, *pūpilla* désignent aussi la pupille de l'œil (cf. gr. κόρη), ou prunelle, ainsi nommée à cause de la petite image qu'on voit s'y refléter. Cf. M. L. 6853. Les gloses ont un verbe *pūpior*, παθένομαι CGL III 165, 21. Cf. aussi *Pūpius*, *Pūpiānus*, *Pūpiānus*, etc.?

Puppa a dû avoir également dans le langage enfantin le sens de « sein » (cf. lett. *pups* « sein », *paupt* « gonfler »), qu'on retrouve dans les langues romanes; cf. ital. *poppa*. De ce *puppa* est issu un dénominatif **pup-pare* « téter », M. L. 6854, **pūppa* 2. Cf. le double sens de *mammā*.

puppis, -is f. (acc. *puppim*, abl. *puppi* et *puppe*) :

poupe d'un vaisseau. Ancien, classique. Panroman, sauf roumain. M. L. 6855.

Pas d'étymologie sûre. Le mot s'oppose à *prōra* (proris); v. ce mot, qui est un emprunt.

pūpulō, -ās : crier (du paon). Onomatopée (Poet. Lat. Min. 1, 61, 26).

pūpus : v. *puppa*.

pūrgō, -ās, -āui, -ātūm, -āre : purifier, nettoyer (sens physique et moral), purger; sé *pūrgāre* « se disculper »; et, à l'époque impériale, « excuser, justifier ». Ancien, classique, usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 6859.

Dérivés et composés : *pūrgāmen* (Ov. = κάθαρμα); *pūrgāmentum*; *pūrgātiō* (= κάθαρσις), -tor, -trix, -rius (cf. M. L. 6859 a) (irl. d'Église *purgó*, *purgatōr*), -tiūs, -tūra; *pūrgātūcīus* (Not. Tir.); *pūrgāta*, -ās (Plt.); *purgābilis* (Plin.).

dē-, ex- (M. L. 3059), per-, re-*pūrgō*.

Pūrgō est issu de *pūrigō* (attesté encore dans le participe du composé plautinien *perpūrigātus*, cf. Mi. 17), dérivé de *pūrus*; cf. *lērigō*, *iārgō*, *litigō*. L'étymologie de Thurneyssen qui dérive le verbe de **pūr-* « feu », et d'après *fūmigō* est invraisemblable.

pūrpora, -ae f. : pourpre. Désigne à la fois le coquillage (*murex*), la teinture qu'on en tire et l'étoffe où le vêtement teint de cette couleur. Symbolise dans ce sens le pouvoir, et en particulier le pouvoir suprême : *pūrām sūmēre*.

Emprunt ancien et oral au gr. πορφύρα, traité comme un mot purement latin, d'où l'adaptation du redoublement : cf. *furfur*, *curlūcīs*, etc.; a fourni de nombreux dérivés : *pūrporēus* (= πορφύρεος, cf. *pūnīceus*); *pūrporātūs* (d'où *pūrpōrō*); *pūrpōraster* (Galen.); *pūrporāriūs*; *pūrpōriō* = πορφυρῶν; *pūrpōrisum* (φύκος) = τὸ πορφύριον; *pūrpōrissa*, épithète de Vénus; *pūrpōrissēs*, etc. Panroman, sauf roumain. M. L. 6862. Celtique : irl. *corcur*, *pūrūp*; britt. *porphor*. Germanique : got. *pārpāpāra*, *pārpārōn*; « colorer de pourpre »; v. angl. *purpōre*, v. h. a. *pūrpura*. Les gloses ont aussi *pūrpōlla*, peut-être déformation par étymologie populaire de *turturilla* et qui est expliqué par *locus in castris extra uallum in quo scortae prostant; nam apud ueteres matronae stola, libertinae togā, prostitutaē purpurea ueste utebantur*. — *Purpurilla* est conservé dans le dialecte vénitien, M. L. 6863.

pūrūs, -a, -um : pur, sans tache, sans souillure; et « pur de »; pur suite et net, sans mélange, « exempt de ». L'adjectif appartient surtout à la langue religieuse; cf. plus bas l'emploi et le sens de *pūrāre* et *pūrimēnstriō*. Correspond exactement à gr. κάθαρός Ancien, panroman (sauf roumain). M. L. 6864. Celtique : irl. *círpūr*; britt. *pur*.

Dérivés : *pūrō*, -ās, -āre (= κάθαρω), supplanté à l'époque historique par *pūrgō*, *pūrifīcō*, mais conservé dans une glose de Festus, 254, 9, *prophetas in Adrasto Iulius nominat antistites fanorum, oraculorumque interpres* (2) : « cum capita uiridi lauro uelare inperant prophetae, sancta ita casta qui purant sacra », et qui est attesté par le témoignage des langues ro-

manes, M. L. 6857 et 2576 a, *dēpūrāre*; cf. aussi *impūrātus*, populaire, employé comme terme d'injure par Plaute et Térence et repris par Apulée; *pūrē* (superlatif archaïque *pūrimē* dans Fest., P. F. 301, 7, *purime tetinero* : *purissime tenuero*), conservé en roman avec le sens de « seulement », M. L. 6858; *pūrītās* (rare et tardif d'après καθαρότης), M. L. 6860; *pūrēfāciō* (Non.); *pūrifīcō*; *pūrifīcō*, -fīcātō, -fīcātūrūs (époque impériale); *impūrītā*, *impūrītūs* (Vulg., langue de l'Église), *glosē ὀλιγός*; *pūsillātās* (langue de l'Église), *pusillanimis* (Vulg., langue de l'Église), *glosē ὀλιγός*; *pūsillūlūs*; *pūsillūlūs*; *pūsin(n)a*, *Pūsinus* (tardif). Usités de tout temps, mais appartiennent surtout au vocabulaire familier (sauf dans la langue de l'Église).

Lat. *pūrus* appartient à la racine dissyllabique de skr. *pavītā* « celui qui purifie », *pavītrā* « instrument de purification », *pūtāh* « purifié », *pūndātī* « il purifie ». C'est un terme de la langue religieuse qui, comme nombre d'autres de même genre, s'est perdu ailleurs. Le mot celtique, irl. *úr*, gall. *ir* « vert, frais », que l'on a rapproché, est pareil pour la forme à *pūrus*; le sens serait explicable à la rigueur; de même, en germanique, v. h. a. *fōwer* « cribler ». Cf. peut-être *nepus*; mais le rapprochement de *pūtūs* fait difficulté; v. *pūtō*.

Le rapport entre *pūrāre* et *pūrgāre* rappelle celui qui existe entre *iārō* et *iurgāre*; mais, dans ce dernier couple, les sens ont divergé.

pūs, *pūris* n. (pl. *pūra* dans Plin.) : pus. S'emploie aussi comme terme d'injure (Lucil., Hor.). M. L. 6865.

Dérivés: *pūrulentus* (déjà dans Cat.); *pūrulentā* (tardif); *pūrulentātī*, *pūrūtās* (Cael. Aur.); **pūrōnīus*, M. L. 6861. Un dénominatif *pūrō* figure dans *suppūrō* (déjà dans Caton, Agr. 157, 3, (cancer) *fstulosus subtus suppūrāt sub carne*), dont dérivent *suppūrātī*, -tōriūs. De *suppūrō* a été extrait tardivement le simple *pārō* (Marc. Empir.), et les gloses ont aussi *dēpūrō*.

Thème en -s- **pūwos*, comme gr. πύος « pus » chez Hippocrate, à côté de νύον, νύον Cf. skr. *pūyati* = av. *pūyeū* « il pourrit », gr. πύοθε « je fais pourrir » (présent dérivé d'un ancien présent athématique non attesté); arm. *hū* « sang purulent »; lit. *pūliai* « pus » et *pūvesiai* « pourriture », *pūviu*, *pūti* « pourrir »; v. h. a. *fūl* « pourri ». — Lat. *pūtēō* rappelle skr. *pūtih* « pourri »; note la brève de *pūter*.

pūsītō, -ās : crier (de l'étourneau), P. L. M. V 61, 17. V. le suivant.

pustula, -ae (pussula, *pūsula*; cf. P. F. 88, 25) f. : bouton; 29 bulle. Terme technique. M. L. 6867.

Dérivés : *pustulō*, -ās; *pustulātūs* et *pūsūlātūs* dans *argentum pūsūlātūs* « argent purifié » (qui a fait des bulles en cuisant); cf. Benveniste, Rev. Phil., 1953, p. 122, n. 4; *pustulōsus* et *pūsūlōsus*; *pustulēscō*, -is; *pustulātī*; *pustulāgō* = βῆχιον, tussilage. Le diminutif *pustella*, qui est dans les gloses, est conservé en roman. M. L. 6866.

D'une racine expressive **p(h)u-* élargie par -s- dans *pustula* et dans r. *pyxātī* « souffler fort », etc., et par -t- dans skr. *phut-kārātī* « il souffle » (il fait *phut*), lit. *pūētū*, *pūsti* « souffler » (à côté de *puntū*), gr. φῦσα (de *φύτω) « soufflet »; le k' de arm. *p'uk'* « souffle » est d'origine obscure. Cf. aussi *pūsītō*.

pūsus, -i m.; *pūsa*, -ae f. : garçon, fille (Pompon. ap. Varr., L. L. 7, 28).

Dérivés : *pūsiō*, -ōnis m. : garçonnet; *pūsiola* (Prud.); *pūsillūs* (avec ū; cf. toutefois, Hor., Sat. 2, 3, 216, *Pūsillūs*, nom propre) : de toute petite taille, petit, faible et n. *pūsillūs* : un petit peu; *pūsillūs* breui[s] statūrā », CGL II 590, 41; d'ōu, à basse époque, *pūsillātās* (langue de l'Église), *pūsillanimis* (Vulg., langue de l'Église), *glosē ὀλιγός*; *pūsillūlūs*; *pūsillūlūs*; *pūsin(n)a*, *Pūsinus* (tardif). Usités de tout temps, mais appartiennent surtout au vocabulaire familial (sauf dans la langue de l'Église).

Pūsus doit représenter un ancien **pūssus* (de **put-sō-s* ou **put-to-s?*) ; la brève de *pūsillūs* rappelle l'alternance *mamma*/ *mamilla*, *quālus*/*quāsillūs*. Cf. *putus*; et *puer*, *pullus*; *pisinnus*.

put(t)ā : v. *putus* 2.

pūtēō, -ēs, -ēre (**pūtūre*, v. fr. *puit*, etc.) : être pourri, corrompu; puer. Ancien, usuel.

Formes nominales et dérivés : *pūtōr*, M. L. 6883, irl. *pudar*; *pūtīdūs*, souvent employé comme terme d'injure ou de blâme; se dit du style, cf. le fr. familier *puant*, M. L. 6878, britt. *pōt*; *pūtīdūs*; *pūtīdūs* (Cic., Fam. 7, 5, 3); *pūtēscō*, -is : se gâter, se corrompre (déjà dans Cat., Agr. 3, 4), M. L. 6876; ex-, re-*pūtēscō*. Cf. aussi M. L. 6880, **pūtīum*, et 6879, **pūtīnāsīus*; 6888, *pūtūlētūs*.

Avec ū : *pūter* (-ris), -tris, -tre : pourri, qui se décompose ou se désagrége, M. L. 6875; irl. *pudar*, britt. *pudr*.

De là : *pūtēō* et *pūtēscō*, M. L. 6885; *imputēscō* (Col.), M. L. 4326; *putror* (Arn.); *putridus*, M. L. 6887, et *putridūs* (Amm.); *putribilis* (Paul. Nol., Aug.); *putrēdō*, -inis (bas latin) et *putrāmen* (Cyp.); *putrīlāgō* (Non.); *putruōsūs* (Cael. Aur.); *putrēfāciō*, -fīō, -factīō; *imputrēscō*, M. L. 4326; *imputrībilis* (langue de l'Église = θυγατρος); *imputrībiliter*; *putrīmōrdāz* (Boëce).

Cf. encore M. L. 6884, **pūtīriūs*; 6886, **pūtīcāre*. V. *pūs*.

puteus, -i m. (-teum n., Inscr.; *putea*, n. p., Varr. ap. Non. 217, 1) : puits. Ancien, usuel, classique. Panroman. M. L. 6877. Celtique : irl. *cuite*, *putte*; britt. *pydew*. Germanique : v. h. a. *puzzī*, etc. Sur britt. *putte* « cunus », v. J. Loth. s. u.

Dérivés : *puteālis* : de puits, p. *aqua*, M. L. 6872; *puteal* n. (*puteāle*) : margelle de puits; et spécialement, à Rome, margelle dont on entourait certains lieux frappés par la foudre : p. *Libōnis*; *puteānus* (Col., Plin.); *puteāriūs* m. : puisatier, M. L. 6873. Un dénominatif composé **sūbpueteāre* est supposé par certaines formes romaines, M. L. 8388. A putus Varro rattache le nom de la ville *Puteoli* (M. L. 6874) et *puticuli (-lae)*, nom d'un lieu de sépulture sur l'Esquilin, mais propose également de les faire dériver de *pūtēō* (malgré la différence de quantité), L. L. 5, 26 : « a *putēis oppidum ut Puteoli*, quod incircum eum locum aquae frigidæ et calidae multæ, nisi a *putore* potius, quod *putidūsus odoribus saepe ex sulphure et alumine*. Extra oppida a *putēis* puticuli, quod ibi in *putēis* obrubcantur homines, nisi *potius*, ut *Aelius scribit*,

puticulae quod putescebant ibi cadauera projecta, qui locus publicus extra Exquiliis. Itaque eum Afranius putileuos in Togata appellat, quod inde suscipiunt per puteos lumen». Cf. P. F. 241, 1.

Putēus a la même finale que balteus, calceus, pluteus, ce qui laisse supposer une origine étrusque. Sur étrusque putēus, v. Sigwart, Glotta, 8, 159. Dans rapport avec putāre ou pauire.

putō : v. le suivant.

1. **pūtus, -a, -um** (sur la quantité de l'u, v. Aulul-Gelle 7, 5, 5 ; Alfenus prononçait *pūtus* d'après *pūrus*, mais la brève est attestée par le mètre dans Plt., Ps. 1200 ; cf. Lindsay, *Early lat. verse*, p. 103 et 213) : ancien adjectif presque uniquement employé dans la locution asyndétique *pūrus pūtus*, qui s'applique surtout à l'argent : *argentum pūrum pūtum* « argent pur [et] sans mélange ». Ancien, mais rare et de couleur archaïque ; cf. P. F. 23, 10 ; 241, 4, qui attribue le mot aux *antiqui* De *pūtus* Varro, L. L. 6, 63, fait dériver le dénominatif :

2. **putō, -as, -auī, -ātum, -āre**, dont le sens général serait « nettoyer, purifier », cf. Varr., R. R. 2, 2, 18, *uellus lauare ac putare*, et qui se serait spécialisé dans des acceptations techniques :

1° « émonder, élaguer les arbres », sens qui s'est maintenu jusque dans les langues romanes, cf. M. L. 6869, *pūtare*, et en germanique dans les mots *poten* (all. dial.), *possen* (franc.) ; cf. aussi bret. *embouda* « greffer, enter », de *imputare* (avec influence de έμφυτον?) ; v. B. W. sous *enter*.

2° « apurer un compte », *ratioñem putare* ; cf. Varr., I. 1. : *putare... purum facere; ideo antiqui purum putum appellarunt; ideo putator quod arbores puras facit; ideo ratio putari dicuntur, in que summa fit pura: sic est sermo in quo pure disponuntur uerba, ne sit confusus atque ut dilucet, dicitur disputare*; et Gell. 7, 5, 6 sqq., etc. De ce second sens serait dérivé celui de « compter, calculer, estimer » et, d'une manière plus générale, « juger, penser », peut-être d'après λογίζω ; cf. *aestimō, dūcō*, qui présentent des développements analogues. — *Putare* et son composé *computare* sont les verbes qui correspondent à *ratiō*, le verbe *reor* étant rapidement sorti de l'usage.

Ce double sens de « élaguer » et de « calculer, penser » se retrouvera dans les dérivés et composés de *putare* ; cf., par exemple, *putāmen*, *amputō*, en face de *putātius*, *disputō*, *imputō*. Ainsi se seraient constituées deux séries qui sémantiquement n'ont rien de commun entre elles :

1° *Putā*, -ae f. : déesse qui présidait à l'émondage (Arn. 4, 7) ; *putānen* (usité surtout au pluriel) : branches élaguées d'un arbre ; puis « épluchures, écailles d'un fruit », etc. Mot technique en -men de la langue rustique ; *putātō* : élagage, émondage. Sens classique ; le sens de « estimation » n'apparaît que tardivement ; *putātor* : élagueur (Varr., Plin., Col., Ov.), M. L. 6869 a, 6870 ; *putātōrius* : -a falx, d'où *putātōria*, substantivé et conservé dans les langues romanes, M. L. 6871 ; **putō*, -ōnis, M. L. 6882 ; *imputātus* : non taillé ; *amputō* : tailler tout autour, rogner ; d'où « couper, muti-

ler » (sens propre et figuré) ; *amputātō*, *dēputō* : tailler haut en bas ; *expūtō* : enlever en taillant, élaguer ; *impūtō* : enter, M. L. 4325 ; cf. aussi M. L. 4300, **impētātō* ; *interputō* : faire des éclaircies, émonder ; *supputō* :

2° *putātius* : putatif (langue de l'Eglise) ; *putātū* : compte, estimation (Macr., Dig.) ; *computō* (composé d'aspect déterminé) : compter, cf. Plt., Mi. 204, *dexterā digitis rationem computat* ; mettre en compte. A remplacé dans ce sens *putāre*, spécialisé dans le sens de « penser », et est passé dans les langues romanes, ainsi que le bas latin *computus*, -i (postverbal de *computō*, comme *pugna de pugnō*), qui, au sens de « compte », s'est substitué à *ratiō*, M. L. 2108, 2109 ; *computātō* (irl. *compóitecht*, -tor ; *dēputō* : compter, estimer (anté et postclassique) ; *disputō* : examiner contradictoirement ou dans tous ses articles un compte (Plt., Au. 529) ; dans la langue de la rhétorique et de la dialectique, « exposer les arguments d'une cause ; discuter de » (trad. διαλογίζομαι, cf. *disserrere*) ; *disputātō* (= διαλογίζομαι, Cic., Cés., Quint.), -tor ; *disputātrix*, employé par Quint. 12, 2, 13, pour traduire ἡ διαλεκτική (sc. τέχνη) ; *disputābilis*, etc. ; *expūtō* : examiner sous toutes les faces ; comprendre (rare, mais d'époque classique, cf. ἔχοντζομαι) ; *imputō* : mettre en compte ; imputer, attribuer (usuel et classique ; sur les différents sens, v. Ingrid Odelstierna, *De ui... gerundii...*, accedunt de uerbo *imputandi adnotaciones*, p. 67 sqq. ; mais les dérivés *imputātō*, -tor, -tiūs sont de basse époque), M. L. 4324 ; B. W. *enter* ; et germanique : v. h. a. *imputān*, etc. ; *reputō* : faire être faire les comptes, calculer ; d'où « réfléchir, examiner » (classique, mais non dans César), M. L. 7232 ; *reputātō* (époque impériale) ; *perputō* (Plt., Cist. 155) ; *supputō* (= σύπολογίζομαι) : compter, supputer (époque impériale, comme les dérivés *supputārius*, -tātō, -tor). Cf. aussi *apputare* (Not. Tir.), M. L. 559 a.

L'impér. *puta*, *ut puta* s'est employé comme adverbe à basse époque, au sens de « par exemple, comme » ; v. Blaise, s. u.

Il se peut, toutefois, que l'on ait affaire à deux racines originaiement distinctes, l'une signifiant « couper », l'autre signifiant « purifier, épurer », et que les étymologistes auraient essayé de confondre sous un sens fondamental unique.

Si l'u bref de *putus* en regard de l'ū de skr. *pūtā* « purifié », normal dans une racine dissyllabique, ni le sens de « bien élagué » qui ressort de *putare* ne permettent, semble-t-il, de rapprocher *pūrus* (cf. toutefois *pāter* en face de skr. *pātih*). En revanche, on peut rapprocher lit. *piātui* « couper », *piākla* « scie », v. pruss. *piuclan*, traduit par Sichel, Voc.

puttus (pūtus) m. ; **put(i)a** f. (p. : *meretrīx*, Greg. Tur., Vit. patr. 19, 3) : petit garçon, enfant. Synonyme familier de *puer* ; traduit par μηρός dans les Gloses, CGL II 165, 43 et 45.

Diminutif *pūtillus* dans Plt., As. 964 (septen. iamb.) ; *hirundinem, monerulam, passerculum pūtillum*. Pour la brève, cf. *mamilla*, *ofella*, *quasillus*. L'abrégé de Festus, p. 241, 8, attribue à Plaute un adjectif *putītius* (l. *putīcius*?) mais, dans le passage correspondant des Bacchides, v. 123, les manuscrits de Plaute ont *poticō*, dont la quantité de la voyelle initiale est incertaine et le sens

pyramis, -idis f. gr. πυραμίς. Latinisé en *pyramida*, -ae (Claud. Mamert., Boëce).

pytissō, -ās : ζ. λ. de Térence, Hau. 457, de πυτίζω « cracher (le vin après l'avoir goûté) » (Etym. Magn., non attesté dans les textes). V. *spūd*.

pyxīs, -idis (*pyxīs*, *buxīs*, manuscrits de Juv. 13, 25) f. : boîte, cassette. Emprunt au gr. πυξίς, déjà dans Ciceron.

Dérivés : *pyxīdicula* (Celse) ; *pyxīdātū*, -a, -um (Plin.). Les dérivés romans et germaniques ont subi l'influence de *buxīs* : v. ce mot. Irl. *piosa*.

pūtus, conjecture de Scaliger dans le Catalepton, 7, 2, v. Ernout, Rev. Phil., 1955, p. 52.

Les formes romaines remontent à *pūtus*, *pūtta*, *pūtare* ; *interputō* : faire des éclaircies, émonder ; *supputō* :

pūtē (cf., toutefois, B. W., qui rapproche *putain* de *pūtē*) ; le roumain *puchtos* suppose **pūtulus*, M. L. 6889. Le nom propre *Pōtōnius*, cité par Varr., L. L. 7, 28, dans le pentamètre *Fili Potoni*, *sesquisenex puerum*, semble être sans rapport avec le groupe et d'origine étrusque ; v. W. Schulze, *Lat. Eigenn.*, 216.

Cf. *puer*, *pullus*.
pūtū : v. *pauītō*.